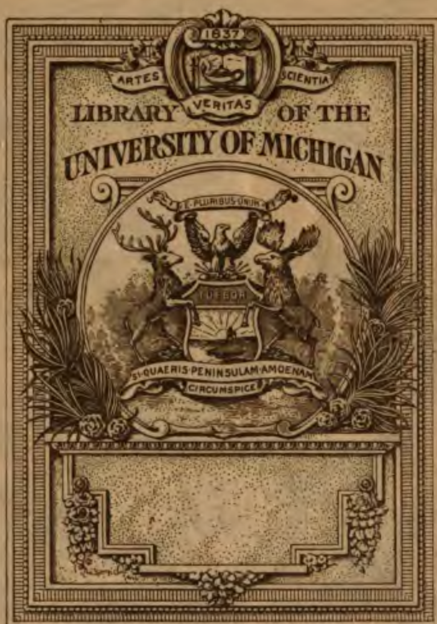
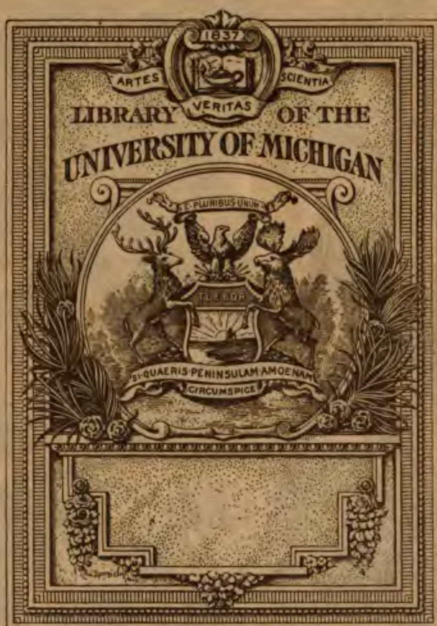

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE




1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.



SAINT FRANÇOIS DE BORGIA,
troisième Général de la Compagnie de Jésus.

HISTOIRE

RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

COMPOSÉE

SUR LES DOCUMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES

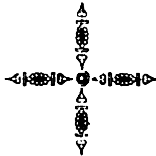
PAR J. CRÉTINEAU-JOLY.

Ouvrage orné de portraits et de fac-similé.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, AUGMENTÉE ET ENRICHIE D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND, ÉDITEUR,

RUE DU PETIT-BOURBON SAINT-SULPICE, 3.

LYON,

J.-B. PÉLAGAUD, LIBRAIRE,

GRANDE RUE MERCIÈRE, 39.

1851

HISTOIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS.

CHAPITRE PREMIER.

Portrait de François de Borgia. — Son discours à la Congrégation assemblée. — Il est élu Général de la Compagnie par la Congrégation. — Décrets qu'elle promulgue. — Jésuites envoyés à l'île de Malte, assiégée par Soliman. — Dénombrement des Jésuites et de leurs maisons. — Christophe Rodriguez en Calabre. — Élection du pape Pie V. — Son caractère. — Le nouveau Pape et François de Borgia. — Salmeron et Tolet, prédicateurs du Saint-Siége. — Maladie contagieuse à Rome. — Les Jésuites nommés visiteurs dans les diocèses d'Italie. — Travaux de Borgia. — Pie V reprend le projet de Paul IV. — Il veut forcer la Compagnie à faire les offices du chœur. — Question des vœux simples. — Mémoire présenté au Pape. — Le travail et la prière. — Le Pape désire former une croisade contre les Turcs. — Le cardinal Commendon, légat du Saint-Siége, et le Père Tolet. — Le cardinal Alexandrin et François de Borgia. — Canisius en Allemagne. — La chasteté des Jésuites calomniée par les sectaires, qui ne peuvent expliquer la pudeur des écoliers. — Le Père Canisius, légat près des cours germaniques. — Il fait proclamer le Concile de Trente. — Ses voyages. — Il est à la Diète d'Augsbourg. — Politique des Protestants. — Portrait de Frédéric III. — Ses utopies de réforme. — Canisius, Natal et Ledesma concilient les deux partis. — Nouveaux colléges à Olmutz, à Wurtzbourg et à Vilna. — Stanislas de Kostka. — Sa mort. — Apostasie du Père Adam Heller. — Les *Centuries* d'Illiricus. — But et esprit de cet ouvrage. — Canisius est chargé d'y répondre. — On l'accuse d'avoir renié sa foi. — Le Père Maggio en Pologne. — Il empêche le roi Sigismond de répudier la reine sa femme. — Progrès de la Compagnie en Allemagne. — Résultats de la légation de Commendon et de Tolet. — Les Jésuites Blyssem et Warsevicz. — Élection du duc d'Anjou au royaume de Pologne.

François de Borgia, à qui Laynès mourant avait semblé, dans un dernier témoignage de confiance, résigner les pouvoirs de Général de la Compagnie de Jésus, était un homme exceptionnel. Grand par la naissance, par le courage et par l'honneur, il s'était réfugié dans l'humilité. On l'avait vu se détacher des affections terrestres pour vivre plus intimement avec Dieu. Son histoire fut un prodige continu d'obéissance et d'abnégation. L'ami de Charles-Quint et de Philippe II, l'allié de toutes les

têtes couronnées de l'Europe, avait, dans la force de l'âge, répudié l'éclat et les richesses. Celui qui était né pour commander aux autres n'aspirait plus qu'à obéir.

Afin d'embrasser l'Institut des Jésuites, il se dépouilla de tout sentiment humain; afin de rester fidèle à l'obscurité qu'il conquérait, il rejeta loin de lui les honneurs de la pourpre romaine, qui, à cinq reprises différentes, vinrent le chercher dans sa cellule. La sublimité de ce sacrifice incessant de l'orgueil de l'homme immolant, au pied de la croix, ses passions et ses désirs les plus naturels, n'a point échappé aux écrivains protestants. Babington Macaulay rend au Père François de Borgia cette justice[1] : « Il n'est pas un saint dans le calendrier de Rome qui ait abdiqué ou détourné de lui plus de dignités humaines et plus de bonheur domestique; il n'en est pas un qui se soit voué à la pauvreté, aux souffrances physiques én les acceptant sous des dehors plus sordides ou avec des supplices plus révoltants. C'est faire pénitence avec lui que de prêter l'oreille aux récits de ses flagellations, des maladies qui en avaient été la suite, et des pratiques douloureuses par lesquelles, à chaque instant du jour, il tâchait de dompter ses sens. Sa vie est plus éloquente que toutes les homélies de saint Chrysostome. Elle démontre mieux que cent prédicateurs ne l'auraient pu faire à ses contemporains étonnés l'auguste pouvoir des principes qui le faisaient agir. »

Né en 1510, le Père François de Borgia n'était âgé que de cinquante-cinq ans à la mort de Laynès; mais les austérités volontaires, les fatigues de toute sorte avaient tellement consumé sa vie qu'il ne lui restait plus de force que dans le cœur et dans la tête. Le brillant compagnon d'armes de Charles-Quint, dont la taille élancée, le front majestueux et le beau visage rehaussaient si bien la noblesse, a disparu. Ce n'est déjà plus qu'un vieillard; ses joues pâles sont sillonnées de rides, chaque mouvement de son corps atteste une souffrance. Il est languissant, débile même; mais cette santé si frêle n'ôte rien à l'énergie morale qui étincelle dans ses yeux bleus. Il a brisé tous les liens de la chair, repoussé toutes les grandeurs, et le trépas

[1] *Édimburg review.* — LES PREMIERS JÉSUITES.

inattendu de Laynès va encore une fois mettre sa modestie aux prises avec les dignités.

Caractère concentré, esprit qui avait besoin de recevoir l'impulsion, mais qui, après l'avoir reçue, ne s'arrêtait devant aucun obstacle, Borgia était admirablement formé pour développer les plans d'Ignace et de Laynès. Il n'avait ni l'immensité des conceptions du fondateur, ni l'ardeur initiative et le rare ensemble de talents que déploya le second Général de l'Ordre; cependant, au contact de ces deux hommes qui ont exercé une si puissante influence sur lui, Borgia a inspiré de toute leur vigueur sa faiblesse maladive. D'un tempérament mélancolique, il aurait, aux agitations de l'existence du missionnaire, préféré les calmes délectations de la vie contemplative. Ignace l'arracha au repos de la solitude qu'il ambitionnait. Laynès le jeta dans les travaux de l'apostolat; il le prépara par de difficiles épreuves à accepter son héritage. Les Jésuites allaient réaliser cette pensée.

Le lendemain de la mort du Général, les Profès résidant à Rome se réunissent et choisissent pour Vicaire, pendant la vacance, le Père François de Borgia, un des assistants de Laynès. Séance tenante, Borgia convoque la Congrégation générale pour le 21 juin de la même année 1565. Trente-neuf Pères y assistèrent; ils étaient députés des Congrégations provinciales, qui, après la mort du Général, doivent s'assembler pour nommer chacune, aux termes de l'Institut, deux Jésuites chargés de se rendre à Rome et de procéder à l'élection.

La Congrégation s'ouvrit à l'époque indiquée. Parmi les Pères qui y représentaient l'Ordre, on comptait Salmeron, Bobadilla, Araoz, Polanque, Palmio, Miron, Mercurian, Ribadeneira, Emmanuel Sa, Lannoy, Domenech, Valdervano, Christophe Rodriguez, Roillet, Michel de Torrès, Lopès, Martin Guttierez, Coudret, Canisius, Adorno, Natal, Hoffée, Azévedo, Henriquez, Roman, Loarte, Cogordan, Vittoria, Govierno, Hernandez et Charles Pharao.

Les premières séances furent employées à promulguer vingt-sept décrets concernant l'intérieur de la Société. Le 28 juin, au moment de commencer les quatre jours de retraite précédant la nomination, Borgia qui, par sa charge, était appelé à prendre

la parole devant ses frères assemblés, prononça le discours suivant. En faisant connaître les pensées qui animaient l'orateur, il servira à démontrer le but auquel la Compagnie aspirait. Borgia s'exprima ainsi :

« Vos dispositions et votre tendre sollicitude pour le bien général de la Compagnie m'étaient si parfaitement connues, je vous voyais tous embrasés d'un si vif désir de lui donner un Général, qui non-seulement fût embaumé de la bonne odeur de Jésus-Christ, mais qui, revêtu en quelque sorte de la grâce divine, en répandît les bénignes influences jusqu'aux confins de l'univers, que je craignais de vous adresser une exhortation, à vous dont je devrais plutôt recevoir les instructions et les conseils. Je rougissais presque de vous faire connaître mon incapacité en balbutiant quelques paroles aux oreilles de ceux dont les discours et les travaux sont devenus, par la grâce du Seigneur, si célèbres dans les diverses contrées de la terre. Mais puisque l'obéissance m'y oblige, j'ai dû ouvrir la bouche. Dieu veuille, par sa parole, suppléer à l'impuissance de la mienne ! Je tâcherai de m'exhorter moi-même et je vous exposerai en toute simplicité ce que statue, sur la délibération si grave qui nous réunit, la huitième partie des Constitutions. C'est ainsi que, si mon travail ne vous est pas utile ; et certes vous n'en avez pas besoin, j'en retirerai du moins un grand fruit pour moi, celui d'avoir pratiqué l'obéissance qui me défend de me taire.

» Nos Constitutions, en premier lieu, portent que le Vicaire-Général adressera un discours à la Congrégation pour l'exhorter à faire un choix tel que l'exigent le service de Dieu et le gouvernement de la Compagnie. Il ne suffira point d'avoir nommé un Général qui se contente de ne pas embarrasser l'œuvre de la Compagnie ou qui l'aidera faiblement à l'accomplir ; il faut qu'aussi distingué par sa vertu et sa sainteté que par sa science et sa sagesse, il soit en même temps très-propre à l'administration des affaires, plein de bonté pour guider le troupeau laissé à ses soins, d'énergie pour le défendre, de zèle pour l'augmenter, en un mot, qu'en tous points il réunisse toutes les qualités qui le rendent capable de remplir cette charge. Si dans

les guerres que les hommes se font entre eux on ne manque point de confier la conduite de l'armée au meilleur général, combien cette précaution est-elle plus nécessaire à cette sainte cohorte, qui combat pour les intérêts du peuple de Dieu! Nous voyons aussi non-seulement le prêtre ressembler au troupeau, mais encore le troupeau se former sur le modèle du prêtre. En outre, les Constitutions nous fixent le jour présent et les trois qui vont suivre pour traiter de l'affaire avec Dieu. Car, s'il faut toujours prier et ne jamais se lasser, pouvons-nous douter de ce que nous avons à faire, nous qui savons qu'avant de choisir ses Apôtres, le Sâuveur lui-même passa une nuit entière en oraison? La toute-puissance prie; il prie, celui qui lit dans les cœurs; et nous, faibles, nous, aveugles, nous ne prierions pas!

» Cependant il nous est ordonné de considérer quel sera le plus capable de tenir les rênes du gouvernement; c'est ce que Dieu exige de nous dans la coopération de son œuvre. Or, comme c'est l'ensemble de la Compagnie qui doit nous fournir le sujet que nous avons à choisir, il faut nous mettre devant les yeux chaque Profès, tant les absents que les présents; car, plus d'une fois celui qui attire le moins l'attention des hommes a mérité, comme David, le suffrage du Seigneur. Veuille donc la Bonté souveraine ne permettre jamais que notre Compagnie choisisse quelqu'un qui ne soit recommandable qu'aux yeux de la raison humaine! qu'il le soit aussi aux yeux de Dieu, car celui-là seul véritablement mérite nos suffrages. Quoique, bien loin de pouvoir l'expliquer, personne ne puisse même scruter la raison première de nos Constitutions, tant y brillent avec éclat la Sagesse et la Bonté infinies, voici, je crois, quel est le but du décret qui défend d'arrêter son choix en soi-même avant la réunion à l'assemblée. C'est d'empêcher que le choix ne vienne de l'homme ou ne soit dicté par des motifs humains; mais qu'il le soit principalement par la grâce du Saint-Esprit. Si pour obtenir cette grâce il faut, comme personne n'en doute, imiter ceux à qui ce même Esprit l'a communiquée avec le plus de perfection et d'abondance, considérons les Apôtres, qui, sans décider eux-mêmes qui ils admettraient dans le Collége apostolique, proposèrent au Seigneur les deux candidats en lui

disant : « Seigneur ! vous qui savez ce qui se passe dans le cœur des hommes, faites-nous connaître celui que vous avez choisi. » Or, que servirait-il de consulter le Seigneur, si chacun avait déjà arrêté ce qu'il fera ! D'ailleurs, lorsque nous sommes réunis et que nous prions ensemble, notre voix est bien puissante ; et ce que Dieu refuse aux prières de l'individu, il l'accorde aux prières de tous. Ceux qui sont réunis dans un seul et même esprit sont sans doute mieux disposés pour recevoir ce qu'ils demandent d'une même voix, d'un même élan de cœur, en même temps et tous ensemble. Si autrefois ce peuple insolent et rebelle, voulant avoir un roi, n'osa pas le choisir lui-même, mais voulut le recevoir de la main de Dieu, la Compagnie, se fiant en ses forces, ira-t-elle nommer elle-même un Général plutôt que de le demander dans la prière au Père des lumières, de qui découle tout don excellent ?

» Enfin, nos Constitutions frappent d'anathème quiconque aura ambitionné cette charge, ou qui, complice d'un pareil dessein, ne l'aura pas révélé. O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu ! Une telle maladie réclamait un tel remède ! Les Anges précipités du ciel, nos premiers parents chassés du paradis terrestre, voilà l'œuvre de l'orgueil. Qu'il soit donc retranché, qu'il soit séparé et banni du milieu de ses frères, celui qui serait infecté d'une pareille contagion ! Qui voudrait se donner pour guide un aveugle ? Or, je vous le demande, n'est-il pas un aveugle, l'ambitieux qui, n'étant rien, se croit quelque chose ? N'est-il pas un véritable insensé, celui qui, incapable de se conduire lui-même, aspire néanmoins à des emplois si lourds à exercer ? Cet homme qui descendait de Jéricho, et que des voleurs laissèrent presque sans vie, après l'avoir accablé de coups, quel nom lui donnerions-nous s'il eût prié les passants, non de l'enlever sur leurs épaules, mais de le charger d'un pesant fardeau ? O poussière et cendre ! ne te vois-tu pas couvert de plaies de la tête aux pieds ? Tes blessures demandent un appareil, des fomentations de vin et d'huile ; des épaules étrangères sont obligées de te porter au bercail, et tu oses t'offrir pour y porter les autres ! Vois tes mains, si tu n'es pas encore effrayé de tes œuvres ; vois tes pieds qui ne connaissent pas la voix de

la paix, mais qui marchent dans les sentiers difficiles; pose la main sur ton cœur pour en palper la dureté; considère les misères que ton âme enfante, que ta bouche vomit, qui germent dans ton esprit. Tes vaines pensées n'ont d'autre effet que de torturer ton cœur; suis mon conseil, et alors, comme le Publicain, tu n'oseras plus lever les yeux vers le ciel.

» Mais non, lève, lève tes yeux vers Jésus-Christ, vois ce qu'a fait le médecin pour guérir la mortelle plaie de l'ambition qui ronge le monde. Il n'a pas trouvé de place à l'hôtellerie de Bethléem, afin de t'apprendre à ne pas rechercher les places; il s'est dérobé par la fuite aux honneurs de la royauté, afin que tu ne désires pas le commandement; il est venu pour être serviteur de tous, afin que tu ne dédaignes pas d'être au moins ton propre serviteur. Mais où ne rencontrons-nous pas, en Jésus-Christ, des exemples d'humilité?

» Une seule fois il a voulu être élevé, et c'est sur la croix, pour t'apprendre que le titre de roi ou de chef n'appartient qu'à celui qui est cloué sur la croix. Ainsi, celui qui n'est pas sur la croix, pourquoi recherche-t-il le titre de monarque? Et s'il le recherche, il n'est pas sur la croix, il ne connaît pas la croix. Car pour celui qui est véritablement crucifié, les honneurs sont des clous; les plaisirs, des épines; les louanges de l'homme, des outrages et des insultes. Vous donc qui aspirez aux hautes charges, ignorez-vous que le Fils de Dieu a été élevé sur le Calvaire pour expier l'orgueilleuse élévation de votre âme? Insensé qui t'estimes toi-même! Le disciple de Jésus-Christ est bien différent de ceux qui demandent à la terre des titres honorifiques. Voyez les titres dans lesquels met sa gloire celui dont le nom est au-dessus de tout nom : Je suis un ver de terre et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut de la populace. Quel châtiment ne mérite donc pas l'ambitieux, et quoi de surprenant si nos lois n'ont pour lui que des foudres? Ainsi, quand nous serons assemblés pour élire un Général, loin, bien loin de nous l'ambition! Qu'elle ne trouve pas même le chemin de notre porte; si elle venait à pénétrer jusque là et à frapper, craignons de lui prêter l'oreille. Réveillons dans nos âmes le zèle pour la gloire du Seigneur notre Dieu; souvenons-nous de

notre vocation, car nous avons été choisis par les entrailles de la miséricorde divine pour fouler aux pieds l'ambition mondaine, pour élever au-dessus de notre tête l'opprobre de la croix! Si au contraire j'ouvre encore la porte de mon âme à l'ambition, que j'avais bannie par mon entrée en religion, je suis un prévaricateur. Notre Compagnie n'est-elle pas la Compagnie de Jésus? n'est-elle pas glorieuse de ce nom? n'est-ce pas là son rempart? Et parmi les Compagnons de Jésus, il se rencontrerait quelqu'un qui oublierait Jésus-Christ pour se chercher lui-même?

» O mes très-chers Pères! je vous y exhorte, et je vous y exhorte encore; considérons notre vocation, écoutons notre maître, ce même Seigneur Jésus qui nous crie : Les rois des Gentils les tiennent sous leur domination, et ceux qui ont l'empire sur eux sont appelés Bienfaisants : pour vous, qu'il n'en soit pas ainsi; que le plus grand parmi vous soit comme le plus petit, et que le chef soit comme le serviteur de tous. Je vous l'ai déjà dit, tous les yeux sont fixés sur nous pour voir, quand il s'agit de faire un choix, si la Compagnie sait le faire excellent comme elle le prescrit. S'il en est autrement, ô douleur! qui pourra nous souffrir convaincus de mensonge, lorsqu'à peine on nous tolère maintenant que nous sommes véridiques? Profitons donc du conseil que Jésus-Christ nous donne, et que personne ne craigne, comme un enfant du siècle, d'affliger quelque ami. Car nous donner un Général à notre goût, dont les pensées et les sentiments s'accordent avec les nôtres, c'est peine perdue. Il arriverait ce que Samuel prédit aux Israélites du roi qu'ils demandaient : qu'il leur enlèverait leurs biens, juste punition d'un Dieu vengeur, qui change en tristesse la joie qu'on se promettait d'abord. Il n'est pas rare de voir que les sources où l'on ne puisait auparavant que des eaux douces n'en donnent bientôt plus que d'amères.

» Malheur donc, malheur à l'homme qui attend son bonheur de l'homme! Mais pourquoi vous tenir un pareil langage? Tout cela, mes très-chers Pères, ne le savez-vous pas mieux que moi? tout cela n'excite-t-il pas en vous une plus grande sollicitude qu'en moi? N'en aperçois-je pas parmi vous quelques-uns qui ont travaillé aux Constitutions même? Puis-je

douter que vous ne soyez tous revêtus de J.-C. et que vous ne persévériez dans l'esprit qui nous a réunis ? Il ne vous reste plus qu'à supplier humblement le Seigneur de répandre la lumière dans nos âmes, afin que celui qu'il a choisi lui-même pour être le pasteur de ce troupeau, la tête de ce corps, fixe aussi notre choix et nos suffrages, et de confirmer son œuvre par sa grâce. Alors nous pourrons dire : Il nous est né un chef; le Seigneur nous a donné un père; une merveille s'est opérée sous nos yeux. Réjouissons-nous dans celui qui nous l'a imposé comme pasteur, qui nous a choisis pour son peuple et son bercail, et comme des enfants nouveau-nés, renouvelons-nous dans l'esprit de notre Compagnie. Que notre foi devienne plus robuste, notre espérance plus ferme, notre charité plus ardente, notre obéissance plus prompte, notre chasteté et notre pauvreté plus parfaites ! Que l'adversité et les malheurs nous trouvent plus intrépides ; dans les affaires du siècle, soyons plus réservés et plus prudents ; montrons-nous plus ardents à travailler au salut du prochain, plus vigilants sur nous-mêmes ! C'est là notre vocation, c'est là notre sort et notre partage. Il est saint de viser à ce but, très-saint d'y être parvenu.

» Si la Compagnie accomplit son œuvre, tous les jours de notre vie nous serons en présence du Seigneur, dans la sainteté et la justice : nous éclairerons ceux qui marchent dans les ténèbres, et nous guiderons leurs pas dans la voie de la paix. Que celui qui est la paix véritable et l'auteur de la paix nous accorde cette grâce et sa bénédiction pour le choix que nous allons faire. Qu'avec nous demeurent pour nous conserver et nous diriger la puissance du Père, la sagesse du Fils, la bonté et l'amour du Saint-Esprit. »

L'homme qui parlait en termes si sublimes de conviction avait sujet de redouter que l'on chargeât sa maturité d'un commandement dont il était digne. Il s'adressa donc à Salmeron et à Ribadeneira pour tâcher de détourner le coup qui allait être porté à son abnégation, et il leur écrivit :

« Je crains que quelques-uns ne se laissent encore éblouir par je ne sais quel faux éclat de la misère dont je me suis sé-

paré en quittant le monde. Cela peut contribuer à leur inspirer la pensée de m'imposer une tâche pour laquelle je reconnais devant Dieu n'avoir ni la force du corps, ni la santé nécessaire, et bien moins encore les forces de l'esprit et de la vertu.

» La grâce que j'ai à solliciter de vous est que vous me déclariez sincèrement et en véritables amis si vous jugez que je doive ou que je puisse, selon Dieu, m'aller jeter avant l'élection aux pieds de tous les Pères pour les conjurer de ne jamais songer à un choix si fort au-dessous d'eux, qui me serait à moi-même si préjudiciable et qui le serait encore bien davantage à notre Compagnie. »

Salmeron et Ribadeneira combattirent cette humilité par des raisons même d'humilité. Ils lui représentèrent que vouloir détourner ainsi le suffrage d'électeurs dont le choix n'était pas connu serait en provoquer la pensée, et qu'il y avait plus de vertu à laisser faire l'esprit de Dieu.

Le Père se soumit. Le 2 juillet 1565, fête de la Visitation de la sainte Vierge, jour où huit années auparavant Laynès avait été nommé, don François de Borgia fut élu troisième Général de la Compagnie de Jésus. Au premier scrutin il avait réuni trente-une voix. Les sept suffrages qui, en défalquant le sien, ne s'étaient pas portés sur lui, étaient ceux des Jésuites qui connaissaient plus intimement Borgia. Ils n'avaient pas voulu contraindre un homme, si amant de la solitude et de la prière, à déserter les choses divines pour s'appliquer aux affaires terrestres. Le choix comme la répulsion était un hommage rendu de différentes manières. Les autres, en le nommant, avaient pensé que le duc de Gandie saurait bien encore, comme du temps d'Ignace et de Laynès, abandonner Dieu pour Dieu.

Salmeron, l'assistant du Vicaire-Général et le plus ancien des Jésuites, proclama le décret d'élection. Il était ainsi conçu :

« La Congrégation étant légalement assemblée et complète, le nombre des suffrages ayant été exactement compté, comme le révérend Père François de Borgia se trouve nommé et élu par plus de la moitié des votants, moi, Alphonse Salmeron, par l'autorité du Siége apostolique et celle de toute la Compa-

gnie, j'élis et je choisis ledit révérend Père François pour Supérieur général de la Compagnie de Jésus, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

» A Rome, dans la maison de la Compagnie de Jésus, le 2e jour de juillet de l'an 1565.

» Au nom de tous, j'ai signé : ALPHONSE SALMERON.

» JEAN POLANQUE, secrétaire de la Compagnie de Jésus. »

Les traits altérés et les yeux pleins de larmes, Borgia entendit lire ce décret, qui était pour lui une condamnation. Son esprit était tellement bouleversé qu'il ne trouva même pas de paroles pour protester. Quelques heures après, et au moment où les Profès se rendaient au palais pontifical pour annoncer à Pie IV le choix qu'ils avaient fait, le nouveau Général s'écria « J'avais toujours désiré la mort de la croix, mais je ne m'étais jamais attendu à une croix aussi pesante que celle-là. »

Lorsqu'ils furent en présence du Pape : « Vous ne pouviez rien faire dans votre Congrégation, leur dit le saint Père, de plus utile au bien commun de l'Eglise, de plus avantageux à votre Institut et de plus agréable au Siége apostolique. Je vous montrerai par les effets, dans toutes les circonstances que j'aurai de vous favoriser et de vous protéger, combien je vous sais gré d'un si digne choix. »

L'approbation hautement manifestée par Pie IV devint un encouragement pour Borgia. Ses frères en Religion, le Pape et la cour romaine, le jetaient dans la vie active. On le forçait à délaisser la sainte oisiveté de la contemplation. A partir de ce jour il sut commander et gouverner par obéissance.

La Catholicité s'associait aux félicitations du Pontife. Le cardinal d'Augsbourg faisait chanter des *Te Deum* dans son diocèse pour rendre grâces au Ciel de cette élection. Les rois et les princes prenaient part à la joie commune, et le cardinal Stanislas Hosius, évêque de Warmie, écrivait au nouveau Général : « Je remercie Dieu qui a pourvu aux besoins, non-seulement de cette sainte Compagnie, mais de l'Eglise universelle, par le choix d'un homme placé si haut par l'intégrité de sa vie,

sa gravité et sa prudence, d'un homme dont la sollicitude et la diligence peuvent pourvoir aux nécessités de toutes les églises, en veillant à ce qu'elles ne manquent pas de ministres de la parole divine, distingués entre tous par la sainteté de leur vie, non moins que par la profondeur de leur science. Comme mon diocèse semble en avoir un besoin plus urgent que tous les autres, c'est pour moi un devoir plus pressant d'adresser mes félicitations à Votre Révérence et de m'en féliciter moi-même; car j'ai confiance que, par ses soins, ni les autres églises ni la mienne ne manqueront d'ouvriers fidèles pour y travailler à la vigne du Seigneur. »

Araoz, Palmio, Mercurian et Miron furent déclarés Assistants d'Espagne, d'Italie, de France et d'Allemagne, du Portugal et du Brésil. Polanque, Secrétaire général de la Compagnie et Admoniteur sous Laynès, fut continué dans ces deux charges.

La Congrégation avait fait vingt-sept décrets avant le 2 juillet. Lorsque le Général fut nommé, elle reprit la suite de son travail et en fit quatre-vingt-treize. Voici les plus remarquables :

Par le 9e décret il est enjoint d'établir dans chaque province et, autant que faire se pourra, en lieu convenable, un séminaire de la Compagnie. On y formera des professeurs et des ouvriers évangéliques à la connaissance des lettres humaines, de la philosophie et de la théologie.

L'enseignement de la jeunesse était un des principaux mobiles de l'Institut; mais les Pères assemblés avaient une trop juste idée de leur mission pour précipiter dans cette carrière difficile des maîtres inexpérimentés. Il fut résolu qu'on n'y entrerait que par degrés et de manière à s'acquitter dignement d'une œuvre dont mieux que personne les Jésuites comprenaient la grandeur.

Le 8e décret servait de point de départ à ces sages précautions. Toutes les villes, tous les royaumes de l'Europe se montraient jaloux de posséder une maison de l'Ordre. La précipitation, le désir d'étendre l'Institut pouvaient entraîner de graves inconvénients. Borgia et la Congrégation s'appliquèrent à limiter cette extension. Par le huitième décret, ils recommandèrent la modération et la réserve dans la réception des colléges. Il

fut décidé en principe que l'on s'occuperait plutôt à fortifier et à perfectionner les maisons déjà établies qu'à en créer de nouvelles

Le 62e décret oblige le Général à veiller à ce que les prédicateurs et les confesseurs de la Société soient plus que suffisamment instruits. A cet effet, on doit leur communiquer un avertissement particulier.

Par le 73e décret, le Général est nommé supérieur de la Maison-Professe de Rome ; mais pour ne pas consumer son temps dans les soins du gouvernement intérieur, on lui adjoint un procureur et d'autres ministres.

Quelques autres décrets, relatifs à la pauvreté, furent dressés. Tous tendent à la rendre plus étroite. Le 3e fait renoncer solennellement la Compagnie à l'autorisation accordée par le Concile de Trente. Grâce à cette autorisation, tous les Ordres religieux, à l'exception des Capucins et des Frères-Mineurs de l'Observance, pouvaient posséder des biens-fonds en commun. Les Profès qui constituaient la Société de Jésus abandonnèrent ce privilége.

La Congrégation n'avait pas encore terminé ses séances lorsqu'on apprit à Rome que Soliman, à la tête d'une armée musulmane, mettait le siége devant l'île de Malte. Le boulevard de la Chrétienté dans la Méditerranée allait être enlevé ; on ne le savait défendu que par le courage de ses Chevaliers. Aussi, Philippe II d'Espagne et Pie IV s'empressèrent-ils d'expédier des forces navales à leur secours.

Un nouveau danger menaçait l'Eglise. La Congrégation offre à l'instant même six Jésuites au Souverain-Pontife. Ils seront sur la flotte les prédicateurs de la croisade, après le combat les médecins et les garde-malades des blessés. Les Pères Domenech, Fernandez, Jacques Suarez, Gurrea, Vital et Hyparque, revêtus des pleins pouvoirs du Saint-Siége, prennent la mer ; mais la bravoure des Chevaliers et l'héroïque résistance de La Valette, leur Grand-Maître, rendirent inutiles l'intervention des Espagnols et des Jésuites. Les Turcs se virent contraints à lever le siége de Malte.

Le 3 septembre 1565, la Congrégation se sépara. Au moment de rester seul à la tête de la Compagnie, François de

Borgia adressa aux Profès une allocution en forme d'adieux. « Mes Pères, leur dit-il, je vous prie et vous conjure d'en agir avec moi comme ont coutume de le faire avec les bêtes de somme ceux qui les chargent. Ils ne se contentent pas de mettre le fardeau sur leur dos, mais ils prennent un grand soin pour qu'elles arrivent au but. S'ils les voient broncher, ils les soulagent; s'ils les voient marcher lentement, ils les stimulent; s'ils les voient tomber, ils les relèvent; si, enfin, ils les voient trop fatiguées, ils les déchargent. Je suis votre bête de charge, c'est vous qui avez mis sur mes épaules le fardeau; traitez-moi au moins comme une bête de charge, afin que je puisse dire avec le Prophète : *Jumentum sum apud vos, et ego semper vobiscum*. Soutenez-moi donc par vos prières; soulagez-moi vous qui êtes appelés à partager la sollicitude du gouvernement de la Compagnie; poussez-moi si je marche trop lentement; excitez-moi par vos exemples et par vos avertissements; si je plie sous le faix, déchargez-moi. Enfin, mes très-chers Pères, si vous voulez alléger mon fardeau, que je vous voie tous n'avoir qu'un sentiment, qu'une opinion, qu'un avis. N'ayez qu'un cœur et qu'une âme; portez les fardeaux les uns des autres, afin que je soie en état de porter les vôtres. Donnez la plénitude à ma joie, et notre joie à tous sera pleine, et personne ne pourra nous l'enlever. Mais, afin que cette prière que je vous fais demeure dans vos cœurs, afin que vous vous souveniez de moi et des paroles que je vous ai adressées, afin de vous témoigner l'amour que je vous consacre, je vais vous baiser humblement les pieds, en priant le Seigneur notre Dieu de rendre ces pieds agiles dans ses voies comme ceux du cerf, de sorte qu'après avoir marché sur la terre en annonçant la parole divine et en établissant la paix, nous allions jouir de l'éternel repos, le monde vaincu par nous, et sans craindre d'être jamais ébranlés. »

A ces mots le Général se prosterna à terre, il baisa les pieds de chaque auditeur. A leur tour, les Pères émus de ce spectacle se jettent aux genoux de Borgia; puis, dans les larmes et les embrassements de la charité, ils se séparèrent pour reprendre la suite de leurs travaux.

La Société de Jésus possédait alors cent trente Maisons réparties en dix-huit Provinces, et le nombre de ses Pères s'élevait au chiffre de plus de trois mille cinq cents.

Borgia avait à pourvoir au gouvernement. Il devait continuer les Provinciaux dans leurs fonctions ou en choisir de nouveaux. Il s'acquitta de cette tâche, visita les Colléges de Rome, pourvut aux besoins des uns, veilla aux études des autres, s'occupa du bonheur de tous, et, avec le concours de Jeanne, duchesse d'Aragon, mère de Marc-Antoine Colonne, il commença à jeter les fondements du noviciat de Saint-André. A peine cet établissement fut-il formé que Stanislas de Kostka, le prélat romain Claude Aquaviva, d'une des plus illustres familles de Naples, son neveu Rodolphe, fils du duc d'Atri, et un grand nombre de jeunes gens distingués par leur mérite et leur naissance, sollicitèrent d'être admis au noviciat de la Compagnie.

Les montagnes de la Calabre recélaient dans leurs profondeurs un venin d'hérésie vaudoise que la sauvage âpreté des habitants ne permettait pas d'extirper. Les efforts de plusieurs envoyés du Saint-Siége avaient échoué dans cette mission. Borgia fait partir Christophe Rodriguez pour ces montagnes. La patience du Jésuite dompte l'obstination des Calabrais : mais pendant ce temps (9 décembre 1565), le pape Pie IV expirait entre les bras du cardinal saint Charles Borromée et de saint Philippe de Néri. Le 7 janvier 1566, le dominicain Ghislieri, plus connu sous le titre de cardinal Alexandrin, lui succédait sur la Chaire de saint Pierre. Né d'une famille noble, mais pauvre, près de la ville d'Alexandrie, qui plus tard s'honora de lui donner son nom, Ghislieri, à peine âgé de quatorze ans, entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. L'éclat de ses talents, l'austérité de ses mœurs et la sévérité qu'il déploya contre les abus introduits dans le clergé, l'élevèrent au cardinalat. Un jour enfin, ce moine sans fortune fut appelé par le Conclave à s'asseoir sur le trône électif d'où venaient de descendre les Médicis et les Farnèse. L'Eglise comprenait et appliquait ainsi le principe de l'égalité.

Le nouveau Pontife était un homme qui possédait au plus

haut degré l'énergie du bien et qui ne savait pas courber ses convictions sous le joug des considérations humaines. Pie V avait suivi l'Institut de saint Dominique; par la propension ordinaire au cœur humain, il était naturel de prévoir qu'il serait peu favorable à l'Ordre religieux que le monde posait en rival de celui des Dominicains. L'acharnement avec lequel Melchior Cano poursuivit la Société de Jésus n'était pas oublié, et les méchants, ou plutôt les sages selon le monde, jouissaient à l'idée de voir le Pape donner un corps aux prédications furibondes d'un de ses anciens frères de couvent. Mais dans les esprits droits, dans les cœurs qui se passionnent pour la vérité, il peut bien exister une émulation généreuse; il devient impossible d'y faire germer une de ces répulsions à courte vue, sacrifiant l'avenir au présent. Ghislieri, comme les chefs de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, avait salué la Compagnie de Jésus à son aurore, il l'avait accueillie en sœur. Le cardinal Alexandrin était l'ami de la plupart des Jésuites, celui de François de Borgia en particulier. Il ne se laissa pas prendre au piége que des jalousies ambitieuses tendaient à sa ferveur de Dominicain. On répandait le bruit que le Pape allait détruire l'Institut de Jésus, établi, disait-on, et protégé par ses deux prédécesseurs au détriment des autres Instituts. Pie V sentit qu'il devait protester par sa conduite contre d'aussi perfides insinuations. Il le fit avec cet éclat de franchise qu'il mettait dans tous ses actes. Au moment où, entouré des pompes de la cour romaine il se rendait processionnellement à la basilique de Saint-Jean-de-Latran pour procéder, selon la coutume, à l'intronisation du Pontificat suprême, le Pape s'arrête en face de la Maison-Professe du *Gesù*. C'est violer l'usage, l'usage qui, à Rome, a plus force de loi que la loi elle-même; mais Pie V comprend qu'il faut réduire au silence les suppositions hasardées.

On a prétendu qu'il serait hostile aux Jésuites : le Saint Père veut leur offrir une marque solennelle de son estime. François de Borgia est appelé; il s'approche du trône portatif sur lequel est assis le nouveau souverain. Pie V l'embrasse avec effusion, il l'entretient longtemps et à haute voix des

services rendus à la Catholicité par les disciples de Loyola; il les encourage à persévérer; puis il s'éloigne, laissant toute sa cour et les Jésuites eux-mêmes stupéfaits de cette démonstration insolite.

Le Pape n'était pas homme à s'arrêter en aussi beau chemin. Membre du sacré collége et Grand Inquisiteur, il avait pu étudier à fond les mobiles de corruption qui travaillaient le Clergé et le peuple : il était dans ses intentions de les étouffer. Afin d'y parvenir, il ne crut pouvoir mieux faire que de demander au Général des Jésuites un prédicateur qui, avec l'autorité de la vertu, retracerait aux Papes et aux cardinaux les obligations imposées par la pourpre et par la toute-puissance pontificale. Salmeron remplit le premier ces fonctions; François Tolet lui succéda. Le Consistoire avait un Jésuite pour orateur. Pie V désira que d'autres Pères prêchassent aux officiers de son palais et à ses gardes nobles la réforme des mœurs.

Paul IV avait chargé Laynès d'introduire la régularité et l'ordre dans les bureaux de la Daterie. Pie V enjoignit à la Compagnie de mettre la dernière main à l'œuvre commencée. D'autres Jésuites encore traduisaient en toutes les langues vulgaires le catéchisme du Concile de Trente pour l'instruction des prêtres. Emmanuel Sa et Pierre Parra travaillaient sous ses yeux à rendre correcte l'édition de la Bible, dont tant de doctes personnages se sont occupés. La vigilance du Pape s'étendait plus loin. Il venait de pourvoir aux besoins des classes élevées; dans son zèle apostolique il lui restait un devoir plus sacré à remplir. Il fallait propager la lumière et la consolation de Dieu chez les pauvres : les Jésuites furent choisis pour cette mission.

En 1566, dans la première année de son exaltation, une maladie contagieuse, d'une nature extraordinaire, sévit à Rome. Les personnes atteintes par le fléau tombaient dans une langueur mortelle qui se communiquait rapidement aux habitants du même logis. La mort était instantanée; mort affreuse, car elle saisissait dans les bras de la vie et elle emportait sans transition au tribunal de Dieu. Ainsi qu'il arrive dans ces pestes, le peuple, toujours indigent, toujours pris au dépourvu, se voyait abandonné à ses misères de chaque heure et à l'abattement

nouveau que ce mal propageait. Il mourait à l'improviste, sans rien espérer des secours humains, sans pouvoir compter sur les secours religieux.

Pour se précipiter à l'encontre de tant de malheurs et pour les conjurer, Borgia et ses frères n'attendent pas les ordres du Pape. L'humanité leur révèle ce qu'ils ont à entreprendre; ils l'exécutent. Ils avaient devancé la pensée de Pie V; elle leur vint en aide. En sanctionnant ce qu'ils avaient fait, Pie V leur commande de faire encore davantage, et d'organiser partout la charité. Les Jésuites se partagent les différents quartiers, Borgia est à leur tête; ils pénètrent dans les plus pauvres réduits; ils soignent, ils consolent, ils bénissent les mourants; ils apprennent aux valides à ne pas perdre courage; ils enseignent aux riches que c'est dans de pareilles calamités qu'ils doivent savoir jeter leurs trésors en bonnes œuvres.

La Société des Jésuites avait lutté avec tant de succès contre le fléau, que le Souverain-Pontife résolut de les récompenser selon leurs mérites et surtout selon leurs désirs. Il promit à Borgia d'employer toujours les Pères lorsque la Ville-Eternelle serait en proie à de semblables désastres. Il y avait dans cette promesse faite par un grand Pontife à une grande Société religieuse un tel parfum d'héroïsme chrétien que les peuples, émus, applaudirent à ce dévouement. Il honorait la religion et l'humanité, il écrasait surtout sous les splendeurs de son abnégation l'égoïsme des pasteurs luthériens et calvinistes qui, dans des circonstances aussi critiques, reculaient à l'aspect du danger et confessaient tout haut les frayeurs du sacerdoce protestant. Les Jésuites se précipitaient tête baissée au milieu des périls que la contagion faisait naître; les ministres de la Réforme ne se sentaient pas cette audace que la Foi seule inspire. Ils fuyaient; souvent même, comme à Genève, ils se faisaient donner par le Conseil d'Etat un brevet de lâcheté. Ainsi, à la honte éternelle des pasteurs et du troupeau, on lit encore dans les *registres de l'Etat,* sous la date du 5 juin 1543, cette supplique que le Calvinisme garde dans ses archives et qui est un monument de l'égoïsme établi par son culte.

En 1543, la peste s'était abattue sur Genève, et les ministres

de la Réforme venaient déclarer « qu'il serait de leur devoir d'aller consoler les pestiférés, mais qu'aucun d'eux n'aurait assez de courage pour le faire, priant le Conseil de leur pardonner leur faiblesse, Dieu ne leur ayant pas accordé la grâce de voir et d'affronter le péril avec l'intrépidité nécessaire. »

C'étaient des soldats qui désertaient leur drapeau le jour du combat; Calvin, leur chef, se montra encore plus timide devant la mort. Il se fit de sa peur même une arme pour exalter son orgueil. Les sectaires qui travaillaient sous lui avouaient que Dieu leur refusait la grâce de se dévouer pour leurs frères. Calvin est plus audacieux. Il sollicite, il obtient du Conseil l'incompréhensible défense d'aller visiter et secourir les moribonds, « attendu les grands besoins que l'Eglise et l'Etat avaient de lui. »

Pie V et les Jésuites ne songèrent jamais à invoquer un pareil subterfuge.

Dans le même temps, l'infatigable Pontife choisissait quatre Evêques pour visiter les diocèses du patrimoine de l'Eglise. A ces prélats renommés par leur science et par leur vertu, il adjoignit des Jésuites, afin de rendre plus facile la tâche qu'il imposait. Témoins des merveilles opérées dans la Romagne par ces visiteurs apostoliques, les autres Évêques d'Italie prient le Pape de leur envoyer des Pères de la Compagnie. Borgia désigne ceux qui doivent être investis de ces fonctions; ils partent. Bientôt de toutes les cités il ne s'élève qu'un cri de bénédiction.

Il n'existait pas encore de prêtres spécialement attachés aux troupes de terre et de mer. Des ecclésiastiques volontaires, pour ainsi dire, des moines principalement, suivaient les expéditions militaires et s'efforçaient de rendre chrétienne la bravoure des soldats. Le Pape et le Général régularisent cette conception. Les Jésuites encore sont désignés par le Saint-Siége pour la faire prospérer.

Salmeron, Provincial de Naples, se reposait de ses travaux passés, de ses légations aux Pays-Bas et en Pologne, en déclarant la guerre à l'hérésie, et en composant les ouvrages qui ont fait de ce disciple de Loyola l'un des écrivains les plus re-

marquables de son temps. Mais, dans ce royaume si voisin de Rome et alors sous la domination espagnole, le Protestantisme n'osait pas marcher tête levée; il s'infiltrait par voie d'insinuation. Salmeron pressentit les progrès que ces voies tortueuses allaient multiplier; il les paralysa en les démasquant, et « la ville de Naples, dit le chroniqueur d'Oultreman, luy sceut bon gré de ce qu'il descouvrit les petits renardeaux d'hérétiques, qui finement s'étoient glissez dans cet Estat et y commençoient à jouer de leurs tours. » Bobadilla visitait les diocèses d'Italie; de là il passait en Valteline, puis en Dalmatie, où les intérêts de la Foi étaient compromis. L'âge et les fatigues ne lui avaient rien fait perdre de sa première énergie. C'était, avec Salmeron et Rodriguez, le dernier des dix compagnons d'Ignace. Ce titre d'honneur lui imposait envers la Compagnie des devoirs qu'il remplissait comme dans les beaux jours de sa maturité.

Tant de veilles consacrées à l'administration ne satisfaisaient point l'ardeur de François de Borgia. Ignace de Loyola et Laynès avaient toujours été en correspondance directe avec les rois de l'Europe. Ces princes étaient presque tous alliés à la famille de Borgia : ce fut un double titre pour eux. Ils le consultaient dans les affaires religieuses; ils l'entretenaient de leurs intérêts politiques, et l'ancien duc de Gandie, si détaché des choses de la terre, trouvait sans cesse dans son cœur une nouvelle sollicitude pour de nouveaux besoins. Aux uns, il recommandait la gloire de Dieu; aux autres, il parlait des obligations qu'entraîne le gouvernement des peuples; à tous il donnait des avis appropriés à la nature de leur pouvoir ou de leur caractère. Les monarques lui écrivaient de leur propre main : Borgia devait donc leur répondre de la même manière. Cette vaste correspondance aurait suffi seule à occuper la tête la plus assidue au travail. Pour cet homme, accablé sous le poids des infirmités, elle n'était qu'une distraction. Quand on relit toutes ces lettres écrites au courant de la plume par un moribond, et pourtant si pleines de la connaissance du cœur humain, on commence à s'apercevoir qu'il n'est rien d'impossible à celui qui veut. Ces correspondances, si variées dans

leur multiplicité, ne détournaient pas le Père François de ses fonctions. Ses heures de prières et de surveillance de la Compagnie étaient réglées, il les employait comme elles devaient être employées; mais, afin de donner satisfaction à chaque œuvre, le malade prenait sur son sommeil. Sans s'inquiéter du soin de sa santé, il s'acquittait avec une merveilleuse aptitude de toutes les occupations dont son zèle acceptait la charge.

En 1567, Pie V, cédant à d'anciennes préventions et par respect peut-être pour la mémoire de Paul IV, son protecteur et son ami, renouvelle aux Jésuites les mêmes demandes que ce Pape; il veut supprimer le réglement qui les dispense des offices du chœur, et l'engagement par lequel ils se lient à l'Institut sans réciprocité. Une commission de cardinaux était réunie dans ce temps-là pour veiller à la réforme des Ordres monastiques. Les Jésuites présentent un mémoire à la commission. Ce mémoire, véritable traité de politique sacerdotale, renferme des considérations si neuves sur la prière et sur le travail que nous le traduisons et le reproduisons en entier :

« Très-illustres et Révérendissimes Seigneurs,

» Puisque le Saint-Père, dont on ne peut mettre en doute la prudence et la profonde sagesse, nous a ordonné de parler librement et ouvertement sur deux points de notre Institut, voici ce que nous avons cru devoir proposer à votre examen, disposés toutefois à obéir plutôt qu'à disputer. Il nous paraît d'abord essentiel d'apprécier, lorsqu'il s'agit de modifier des lois, s'il existe ou non un motif suffisant pour le faire. Il faut que la loi soit certaine, constante, et, autant que cela est possible au milieu des vicissitudes de ce monde, éternelle; car si on change facilement, les choses même qui ne demandaient point à être transformées tombent aussi; ce qui entraîne peu à peu, mais inévitablement, une révolution complète dans les affaires publiques. C'est pourquoi les sages ont pensé qu'en présence d'un mal il valait mieux le tolérer que de mettre en péril toute la Constitution par le changement d'une seule loi. C'est

bien plus important encore lorsqu'il s'agit des lois qui règlent les sociétés religieuses confirmées par le Saint-Siége apostolique, dans la crainte que les Ordres religieux et l'autorité des Souverains-Pontifes, qui doit toujours être inviolable, ne viennent à perdre, au moins dans l'esprit des ignorants, quelque chose de la vénération qui leur est due.

» Notre Compagnie, confirmée par la puissance du Siége apostolique, sous les pontificats de Paul III et de Jules III, fut tout récemment encore approuvée par le Concile de Trente, après que les Pontifes et les Pères du saint Synode eurent étudié avec soin et pénétré tout l'esprit de son Institut. Assurément on ne peut les soupçonner d'avoir agi avec négligence ou défaut d'attention; d'où il suit qu'en bouleversant quelque chose dans nos lois, on porte atteinte en même temps et aux légitimes décrets des Souverains-Pontifes et au pouvoir du Concile; ce qui ne pourrait se faire sans un grand danger, à moins que l'état des choses ne fût tout-à-fait différent, ou que l'usage, qui seul est le réformateur des lois, n'en eût, par une longue expérience, rendu la nécessité évidente. Or, notre Compagnie se maintenant telle qu'elle était lorsqu'elle fut approuvée par l'autorité des Souverains-Pontifes et du Concile, en se dévouant pour la gloire de Dieu et l'utilité de l'Eglise, a souvent éprouvé les effets merveilleux de la Bonté divine. Elle a produit des fruits abondants, soit en affermissant les Catholiques dans la Foi, soit en arrachant les hérétiques à l'erreur, ou même en appelant les Infidèles à la lumière de l'Evangile. Déjà elle compte un grand nombre d'hommes choisis et des établissements dans presque toutes les provinces de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Toujours victorieuse, elle a traversé les tempêtes les plus redoutables, elle a su mériter la faveur de tous les Souverains-Pontifes, et, ce qui n'est pas moins une preuve de la grâce céleste, la haine profonde des hérétiques; de sorte que ces témoignages, cette protection et cette faveur perpétuelles dont elle jouit, nous assurent que les décrets qui furent portés sur les vœux par les Pontifes et les Conciles au sujet de la Compagnie ont été ratifiés dans le ciel.

» Commençons par exposer les causes qui furent alléguées à

la naissance de cet Ordre religieux pour le dispenser du chœur; toutes subsistent encore. Comme il a plu à la divine Sagesse, selon la diversité des temps et des besoins de la sainte Eglise, de susciter différents Instituts religieux dans ces derniers temps si féconds en malheurs, aucune raison nouvelle ne semblait militer en faveur du chœur. Mais, comme il fallait repousser les efforts impies des hérétiques et éteindre les torches infernales qu'ils opposaient à la lumière de la vérité catholique, résister aux barbares ennemis du Christ qui assiégeaient de toutes parts la nation sainte et la minaient insensiblement, porter la lumière du salut sur les terres nouvelles que Dieu ouvrait devant nous et leur montrer la route du ciel, et, par-dessus tout, redoubler d'efforts pour corriger les mœurs dissolues des Chrétiens, les rappeler à l'usage des sacrements; il lui plut de donner naissance à cette petite cohorte pour faire face à ces besoins de la république chrétienne et à ceux qui pourraient survenir encore. Afin d'atteindre ce but, il fallait s'y dévouer si complétement, y mettre tant de soins et d'efforts, que notre Père Ignace, de sainte mémoire, bien qu'en son particulier il éprouvât de l'attrait pour le chœur; fidèle cependant à la lumière qui le guidait dans son œuvre, et voyant que l'Eglise de Dieu ne manquait pas d'hommes pour chanter l'office divin avec une sainte majesté, décida, sans aucune hésitation, qu'il fallait s'abstenir de ces pieuses occupations, et il persista toujours dans cette opinion. Son but était qu'en faisant concourir toutes ses forces à cette œuvre éminemment sainte et apostolique, la petite armée fût sans cesse sous les armes, et prête à voler dans tous les lieux où l'appellerait le bien général ou particulier de la Religion.

» Eh quoi! ces causes n'existent-elles plus? L'incendie dévore la France; l'Allemagne en grande partie est consumée; l'Angleterre est réduite tout entière en cendres; la Belgique est en proie à la dévastation; la Pologne fume de toutes parts; la flamme attaque déjà les frontières de l'Italie, et, sans parler ici des peuples innombrables des Indes Orientales, des Indes Occidentales et du Nouveau-Monde, qui demandent qu'on leur rompe le pain de la parole; sans parler des progrès journaliers

de l'impiété musulmane, que de peuples ensevelis dans leur ignorance en Espagne, en Italie, en Sicile, dans la Sardaigne, et dans les autres régions du monde chrétien infectées par l'erreur, et non-seulement dans les campagnes et les villages; non-seulement parmi les laïques, mais dans les rangs du clergé, au milieu des villes les plus populeuses! Nuit et jour retentit à nos oreilles la voix gémissante de ces malheureux qui implorent notre secours; et nous irions porter ailleurs nos soins, tandis que c'est pour nous dévouer à ces travaux que, disant un éternel adieu à nos foyers, à nos biens, nous nous sommes enrôlés dans cette milice, nous qui, en face d'aussi pressants besoins, sommes si peu nombreux pour remédier à tant de maux, lorsque tant d'autres unissent leurs voix pour chanter la Divinité! Si nous étions un Ordre militaire, s'il fallait courir aux armes, s'il fallait défendre contre les attaques des barbares les biens et la vie des fidèles, dans un besoin aussi pressant, serait-il juste de nous imposer l'obligation de psalmodier au chœur, ou toute autre chose de cette nature? Eh! Révérendissimes Seigneurs, dans les temps où nous vivons, notre Compagnie n'a pas les corps, mais les âmes à défendre; ou plutôt elle défend et les corps et les âmes, mais surtout les âmes, en faisant une sainte guerre, non contre les ennemis de la chair et du sang, mais contre les princes et les puissances des ténèbres et leurs satellites. Si nous étions astreints au chœur, il eût été bon de nous en dispenser pour nous lancer tout entiers contre l'ennemi. Et quel motif, lorsque déjà nous succombons sous le poids des anciens fardeaux, pourrait engager à nous en imposer de nouveaux et de plus lourds? Si l'on n'exige point de ces Religieux qui se livrent à un saint et louable repos qu'ils troublent leur paix et leur céleste conversation pour vaquer aux soins laborieux de Marthe; pourquoi, nous qui sommes descendus pleins d'ardeur dans cette arène pour travailler au bien commun, serions-nous arrêtés? Souvent les misères du prochain nous accablent à tel point que nous pouvons à peine ravir l'instant nécessaire pour réciter seuls l'Office Divin, sans nous astreindre à des heures réglées. Qu'arrivera-t-il donc si nous sommes attachés au chœur, qui exige des heures réglées, qui contraint à demeurer

en place, et qui fatigue de telle sorte qu'après avoir enlevé tout le temps qu'on y consacre il prend encore le peu qui reste, parce que l'esprit, déjà absorbé par le chant, demande plutôt à se reposer qu'à se briser encore par des travaux longs et pénibles? Dans les Ordres où le chœur est établi, les Religieux qui prêchent, qui s'adonnent à l'enseignement ou aux études, ceux qui sont surchargés d'autres occupations graves s'en voient presque entièrement dispensés. D'où nous concluons que cette dispense doit s'étendre à tous les membres de notre Compagnie, puisqu'il n'en est aucun qui ne s'applique aux études ou à l'enseignement, ou encore qui, pour le bien général, ne traite des affaires de la plus grande importance.

» Cela est d'autant plus juste, que les études faites afin de travailler au salut du prochain ne nécessitent pas seulement l'application pour trouver les moyens et la manière de venir à bout de ce projet, pour demander à la science, à la sagesse, à l'éloquence les secours nécessaires au salut des âmes, mais qu'elles doivent encore s'appuyer sur les fondements des vertus solides et parfaites; de peur que, tout en nous efforçant de relever et de guérir les autres nous ne venions nous-mêmes à tomber et à contracter la souillure du péché. Voilà pourquoi, non-seulement nous devons prêcher, enseigner et rechercher les expédients qui peuvent être utiles au bien et à la sanctification des âmes, mais encore, outre les autres devoirs de la discipline religieuse, pourquoi il nous faut méditer sérieusement et descendre deux fois le jour jusqu'au fond de notre conscience; pratiques qui nous sont imposées par nos règles afin de prémunir notre âme et de la fortifier, afin que non-seulement, sans courir aucun danger de notre part, nos soins puissent être salutaires aux autres, mais encore pour que leur utilité s'augmente avec nos vertus et en raison de notre union plus étroite et plus intime avec la Bonté souveraine, principe et auteur du salut des âmes.

» Que faut-il donc omettre pour trouver le temps de nous livrer à ces occupations nouvelles? Sont-ce les soins ayant pour objet notre perfection propre, ou ces travaux consacrés au bien public? Soit, nous y consentons; mais que répondrons-nous à ceux qui viennent nous chercher à toute heure du jour et de

la nuit pour nous mener auprès des mourants, des condamnés qui vont subir le supplice, des malades, des prisonniers, de tout chrétien, en un mot, dont l'âme est affligée d'une peine quelconque? Que leur répondrons-nous quand ils viendront réclamer de nous ces soins dont ils se sont fait une habitude, et qu'ils exigent déjà de nous comme un devoir? Nous suffira-t-il d'alléguer les obligations inviolables du chœur, tandis que pour eux il s'agit de l'éternité, tandis que des âmes immortelles demeurent suspendues entre le ciel et l'enfer? Qu'aurons-nous encore à répondre aux empereurs, aux rois et à tous les princes, aux évêques et aux villes, lorsqu'ils nous diront qu'ils n'ont élevé à la Compagnie tant d'établissements, pour le bien de leurs peuples, que dans la persuasion qu'elle y demeurerait? Que si, dans l'intérêt de ces mêmes âmes pour lesquelles Jésus-Christ a versé son sang, et les saints Apôtres ont consumé leur vie en parcourant jour et nuit les provinces et appelant sur eux tous les genres de fatigues, le Saint-Père est d'avis qu'il faille plutôt rallumer le zèle que le ralentir, alors nous prions et nous conjurons Sa Sainteté, qu'à l'exemple des autres Pontifes qui, par des faveurs et une bonté singulière, ont toujours ranimé notre courage pour supporter les travaux de l'apostolat, elle veuille bien agir avec la même bienveillance, plutôt que de nous plonger dans la tristesse et le découragement! Tous cependant nous sommes prêts, comme nous l'espérons avec le secours de la grâce, à respecter dans le moindre signe de sa volonté la volonté de Dieu; mais il faut songer aux sentiments qui agiteraient les autres corps religieux, s'il s'agissait de changer leurs lois.

» Nous aussi, nous sommes hommes, et l'on ne peut douter qu'il n'y ait dans notre Compagnie des Religieux qui ne l'eussent jamais été s'ils eussent prévu qu'on y établirait le chœur. Maintenant encore ils ont pour lui fort peu d'inclination, parce que, disent-ils, il n'entre pas dans leur profession, et que, si telle eût été la volonté de Dieu, il l'eût manifestée à Ignace, notre fondateur. Ils appuient leur sentiment sur celui des docteurs qui enseignent qu'on n'est pas lié par les règles auxquelles on ne s'est pas engagé. C'est pourquoi la bonté indulgente du Saint-

Père voudra bien avoir égard à leur faiblesse, et faire en sorte que non-seulement ceux de notre Compagnie y demeurent volontiers et avec joie, mais encore qu'ils travaillent avec allégresse dans la vigne du Seigneur.

» Il est à craindre que tel, plus faible, ne vienne à négliger le salut des âmes ; et que tandis qu'il pensera avoir assez fait pour sa conscience et son honneur devant les hommes en assistant au chœur, les champs du père de famille, déjà mûrs pour la moisson, ne périssent faute de moissonneurs. Il est à craindre, en outre, que le nombre des ouvriers ne vienne à diminuer, parce que cette nouvelle obligation pourra en empêcher plusieurs d'entrer dans la Compagnie, soit qu'ils aient moins d'attrait pour ce genre d'occupation, soit que cette réforme vienne à leur faire concevoir une opinion moins favorable de notre Institut, au grand préjudice de la Compagnie et de l'Eglise tout entière. Car enfin un changement si notable ne peut se faire sans imprimer une tache sur notre front ; et lorsque les hommes, parmi lesquels beaucoup ne nous veulent pas de bien, apprendront qu'un Pontife si pieux, qui s'applique avec tant de zèle à réformer les mœurs dans l'Eglise, a changé l'Institut de notre Compagnie, que penseront-ils ? Que cette réforme sans doute était indispensable, ou, ce qui est déjà un assez puissant motif pour rougir, qu'un Pape si saint ne nous a pas approuvés. Puis, lorsque notre autorité, qui est notre seul ou du moins notre principal appui, sera ébranlée dans l'esprit des peuples, quelle perte pour le bien public ! Enfin, si nous jetons nos regards sur les siècles passés, nous n'y découvrirons guère de Souverains-Pontifes qui aient donné cet exemple de changer l'Institut d'un Ordre religieux. En effet, Dieu n'a-t-il pas révélé aux fondateurs le genre de vie par lequel il voulait que chaque Ordre le servît, et qui serait comme le canal de ses grâces et de ses largesses ? Aussi voyons-nous qu'un Ordre prend son éclat et sa vigueur dans l'attachement avec lequel il conserve les anciennes formes qui lui ont été transmises par son fondateur ; parce qu'alors Dieu favorise ses efforts et répand sur lui une rosée féconde, tandis que les hommes, de leur côté, autant qu'il est en leur pouvoir, exécutent avec foi

et humilité ce qui leur est prescrit, sans jamais franchir les limites, soumis et dociles sous l'action de Dieu et se prêtant merveilleusement à l'ordre de la Providence. C'est pourquoi, jusqu'à ce jour, lorsque quelque Ordre religieux approuvé avait donné des signes de décadence, les Souverains-Pontifes s'étaient-ils uniquement appliqués, pour le réformer, à lui rendre sa discipline première. Mais puisque la Compagnie, par le secours de la grâce divine, ne tend qu'à conserver ses anciennes Constitutions; puisque, loin d'y laisser introduire aucun relâchement, elle travaille plutôt à les rendre plus étroites et à les perfectionner; puisqu'en restant fidèle à son Institut elle continue à ressentir les effets de la clémence divine, tant pour son accroissement que pour l'avantage du prochain, quel motif pourrait-on avoir d'y rien changer, lorsqu'il est certain que les choses marchent bien telles qu'elles sont? Et ignore-t-on quelles seront les conséquences de ces modifications? Au-delà des monts, que diront les hérétiques, ces ennemis acharnés tant du Saint-Siége que des Jésuites, comme ils nous appellent[1]; qui nous poursuivent de leur haine, surtout à cause de la réputation que nous avons d'être dévoués à la défense de l'autorité pontificale? Cette Compagnie, approuvée par les Papes, qui a tout récemment encore mérité les éloges du Concile de Trente, vient tout-à-coup d'être réformée par un Souverain-Pontife, qui s'attache avec tant de soin à faire mettre en vigueur les décrets de ce Concile. Ainsi donc les Papes n'ont pour règle de conduite que leur opinion: les décrets de l'un sont anéantis par ses successeurs, et l'autorité des Conciles n'a plus de poids.

» Les voyez-vous s'efforçant de prouver qu'il y a légèreté téméraire ou même erreur, soit dans les jugements portés par le Pontife, soit dans ceux de ses prédécesseurs et du Concile? Cette doctrine, ils l'imprimeront dans leurs livres, ils la hurleront du haut de leurs prêches, et, ce pas fait, ils tenteront peu

[1] Ainsi, par ce document adressé au Pape et à la Commission des cardinaux, il est démontré que, même en 1567, les membres de la Compagnie de Jésus n'acceptaient pas encore le nom de Jésuites, parce qu'à leurs yeux il venait de source hérétique.

à peu de flétrir tout le reste. Ils prétendront que les autres Ordres aussi ont été confirmés légèrement, et que le saint Concile a donné encore mille autres preuves de sa témérité. Dans leur joie insolente, ils proclameront que la discorde s'est glissée entre le Pape et les Jésuites, ces papistes si acharnés. Certes, quels que soient les ordres du Saint-Père, et fallût-il mille fois sacrifier notre vie, nous espérons ne jamais donner un si funeste exemple. Mais, avec tout le respect et le zèle dont nous sommes capables, nous supplions le protecteur commun de l'Église, et plus encore notre protecteur et notre père, de ne pas offrir aux ennemis de Dieu et aux nôtres une occasion si favorable pour insulter et blasphémer contre nous la sainte Église. »

François de Borgia et Polanque ont une entrevue avec le Pape; ils commentent de vive voix le mémoire dont il a pris connaissance. Pie V avait un invincible attrait pour le chœur, et il disait aux Pères : « Ne mettez pas de lenteur à chanter, contentez-vous de prononcer distinctement; mais il est juste qu'au milieu des affaires vous vous réserviez un peu de temps pour vaquer à vos propres besoins spirituels. Il ne faut pas, ajoutait-il — souriant lui-même de sa pensée si poétiquement vulgaire, — que vous ressembliez aux ramoneurs, qui, en nettoyant les cheminées, se couvrent de toute la suie qu'ils en retirent. »

Les deux Jésuites tenaient ferme; le Pape comprenait leurs raisons : aussi, à chaque argument, s'ingéniait-il à trouver un expédient. Dans son idée première, la Compagnie devait être astreinte à l'office en commun ; il en exempta les Colléges; puis sur de nouvelles observations, il consentit à ce que deux Pères seulement y assistassent. Borgia cependant finit par triompher de ses derniers scrupules; il était si convaincu, qu'il porta la conviction dans son esprit. Il n'en fut pas de même pour les vœux simples : le Pape lutta longtemps, et, le 16 mai 1567, le cardinal Alciat intima aux Jésuites l'ordre du Souverain. Cet ordre disait que les Pères ne pourraient être admis au sacerdoce qu'après leur profession des Quatre-Vœux.

On bouleversait l'économie de l'Institut en détruisant le grade de Coadjuteur spirituel; mais ce différend, qui aurait eu

des suites sérieuses pour la Compagnie, s'accommoda par une transaction qui ne préjudiciait, ni à la substance de l'Institut, ni à l'autorité dn Saint-Siége.

Cet éclair sans orage ne laissa point de traces entre Pie V et la Compagnie de Jésus; car peu d'années après, en 1570, le Pape chargeait les Jésuites de la Pénitencerie de Rome.

La Chrétienté était en péril; l'union devenait plus nécessaire que jamais. En effet, les Turcs, que le Grand-Maître et les Chevaliers de Malte avaient repoussés des rivages européens, parlaient d'envahir les États de l'Église et le territoire vénitien. La mésintelligence régnait parmi les princes catholiques; leurs passions turbulentes, leur ambition, les guerres civiles que fomentaient les hérétiques dans le dessein avoué de passer le niveau révolutionnaire sur la Religion du Christ et sur les monarchies; tout cela avait réveillé dans le cœur de Séjim II, fils et successeur de Soliman, un désir de vengeance et de prosélytisme mahométan. En 1570, ses vastes projets lui semblèrent mûrs; il espéra pouvoir les mettre à exécution. Prince guerrier et politique habile, il comptait autant sur la bravoure de fatalisme de ses troupes que sur les divisions dont l'Europe était le théâtre. Il la voyait sans lien d'unité; il débordait sur elle, et ne laissant pas aux Catholiques le temps de concerter leur défense, ou même de faire la paix entre eux pour se coaliser dans une guerre sainte, il s'emparait d'une partie de l'île de Chypre et menaçait l'Italie.

Pie V n'était pas homme à reculer en face d'un pareil danger. Il y avait de la vigueur dans son âme, de l'exaltation dans sa tête, dans sa volonté une persistance qui souvent est du génie. Les monarques de la Catholicité étaient en désaccord; afin de triompher du Turc, le Pape conçoit la généreuse idée de les rallier autour de la bannière de l'Eglise. Le cardinal Alexandrin son neveu, et le cardinal Commendon sont par lui nommés légats *à latere*. Alexandrin va partir pour l'Espagne, le Portugal et la France; Commendon se rendra auprès des cours d'Allemagne et de Pologne. Ce cardinal était un diplomate dont le nom faisait autorité dans les négociations; mais il sentait lui-même si bien l'importance de son ambassade, qu'il ne voulut

s'en charger qu'à la condition d'avoir auprès de lui, comme conseiller, le jésuite Tolet : il l'obtint. Alors le cardinal Alexandrin qui avait à sa suite un nombreux cortége de prélats, demanda au Pontife de lui adjoindre François de Borgia en qualité de tuteur. Le Pape fit part au Général des Jésuites du désir de son neveu et de sa volonté souveraine. « Je connais votre état de souffrance, lui dit-il, mais votre crédit auprès des rois d'Espagne et de Portugal, votre ascendant sur leurs ministres sont nécessaires au Saint-Siége dans ce moment solennel. Il s'agit des intérêts les plus chers de l'Eglise, du maintien de la Foi peut-être ; et si votre santé altérée vous permet ce voyage, je souhaite bien vivement que vous l'entrepreniez. »

C'était la mort pour Borgia, mais la mort dans l'accomplissement d'un devoir ; le Père François n'hésita point. Le 30 juin 1571, il se mit en route avec la brillante ambassade d'Alexandrin.

Le cardinal Commendon et le Père Tolet partaient à la même époque pour le Nord. Les Jésuites avaient admirablement préparé l'Allemagne à recevoir le principe d'union dont les envoyés du Saint-Siége allaient développer le germe. Canisius avait donné à leurs travaux apostoliques une direction et un ensemble qui promettaient enfin d'heureux fruits. La Pologne, en 1565, ouvrait ses provinces à la Compagnie ; le roi Sigismond lui accordait tous les priviléges dont jouissaient les autres Ordres religieux. Maximilien d'Autriche prenait la défense des Jésuites, que, dans une réunion des Électeurs de l'Empire, quelques princes, secrètement hérétiques, proposaient d'expulser. A cette déclaration Maximilien répondit : « Mon devoir est de battre les Turcs, et non pas de persécuter les Jésuites. » Dans une assemblée des nobles de Bohême, le Burgrave Jean de Lobkowitz s'écriait[1] : « Ah ! si la Compagnie de Jésus eût été instituée deux siècles plus tôt, et si elle eût pénétré dans notre Bohême, nous ne saurions pas aujourd'hui ce que c'est que l'hérésie. »

Ces témoignages, rendus par les grands de la terre et sanctionnés par la confiance des peuples, portaient un rude coup

[1] *Historia Societatis Jesu, provinciæ Bohemiæ*, a Joanne Schmidt, tome I, livre III, page 19 (édit. de *Prague*, 1747).

aux sectaires ; mais sans pouvoir atteindre à la puissance de la Société de Jésus, ils ne se contentaient pas de l'envier. Des Colléges s'élevaient jusque dans la Lithuanie ; il fallait arrêter cet essor ; l'imposture servit encore une fois d'auxiliaire à la haine. La modestie dans le regard et dans la démarche, la chasteté si pleine de réserve des jeunes gens formés à l'école des Jésuites contrastaient d'une façon si tranchée avec les mœurs dépravées du siècle et avec la conduite dissipée des hommes de leur âge, que, dans l'Allemagne, il n'y eut qu'une voix pour accuser les maîtres et pour déplorer le sort des élèves. L'imputation prenait sa source dans les dires de Jean Kessell, qui, après son expulsion de la maison de Munich, avait déclaré que les Jésuites soumettaient leurs écoliers à une horrible mutilation. Ce bruit fut accueilli et propagé dans l'Allemagne ; il donnait aux hérétiques la clef de cette continence que le vice leur empêchait de comprendre. Albert, duc de Bavière, crut sage de ne pas laisser ainsi incriminer par d'outrageants soupçons une Compagnie à laquelle il était sincèrement attaché. On reprochait un crime aux Jésuites ; leur accusateur était dans la capitale de ses Etats. Albert ordonne une enquête : l'enquête a lieu en présence de tous les médecins de Munich, qui en dressèrent procès-verbal ; elle est la justification la plus complète de tous les membres de la Société [1].

Canisius était à cette époque l'un des personnages les plus considérés de l'Allemagne. Conseiller des Rois, favori des peuples, estimé par les riches, respecté et aimé par les pauvres, il exerçait une autorité que tout le monde se faisait un devoir d'honorer ; cette autorité ne relevait que de sa Foi et de son talent. Pie IV désirait ardemment de mettre le sceau aux actes émanés du Concile de Trente. Afin de disposer les princes de l'empire germanique à accepter les décisions du Synode, il

[1] Boileau a dit :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le lecteur français veut être respecté.

Nous nous contentons donc de renvoyer le lecteur au texte même de la calomnie et aux résultats de cette affaire. (Voir Sacchini, *Hist. Soc. Jesu*, pars tertia, lib. 1, p. 32, édit. de *Rome*, 1640.)

importait d'envoyer dans chaque cour un homme éminent et qui, Nonce du Saint-Siége, pourrait négocier au nom de Rome et traiter avec les rois. Canisius fut choisi par le Souverain-Pontife. Le Jésuite devenait légat; la volonté du Pape était absolue : Canisius ne songea point à s'y soustraire. Il se mit en route dès le mois de janvier 1565. Le Jésuite faisait toujours à pied ses longs voyages à travers l'Allemagne, accompagné d'un seul Frère de son Ordre; le légat ne veut pas d'autre suite, pas plus de luxe autour de sa personne qu'auparavant. Il visite ainsi les principales cours du Nord, s'arrête dans les cités les plus hostiles à l'Eglise : il prêche les monarques et les sujets, il évangélise les enfants, il partage avec les indigents l'hospitalité que la bienfaisance publique accorde au dénûment. Ici, il parle au nom de Dieu; là, au nom de la Foi catholique et comme le délégué du Saint-Siége. Partout il est accueilli avec vénération; partout sa présence et ses paroles obtiennent de favorables résultats. Sa nonciature était brillante, elle réalisait de grandes choses pour la Catholicité, et voici en quels termes Canisius en rendit compte aux Général des Jésuites :

« J'ai vu, lui écrivait-il, les Électeurs de Trèves et de Mayence, les Évêques de Wurzbourg et d'Osnabruck, et j'ai eu la consolation de laisser ces princes dans les meilleures dispositions à l'égard du Saint-Siége. Je leur ai spécialement recommandé la publication du Concile de Trente et l'exécution de ses décrets. Dans l'état actuel de l'Allemagne, je leur ai suggéré les moyens que je regardais comme les plus capables d'y conserver et d'y augmenter la Religion. Je puis assurer qu'ils ont reçu tout ce que j'ai pris la liberté de leur dire non-seulement avec bienveillance, mais encore avec respect. Pour des motifs particuliers, j'ai entretenu les autres par correspondance.

» Durant le cours de mon voyage j'ai prêché souvent en allemand, souvent aussi en latin. Si le Seigneur m'a donné une petite part à ses souffrances dans les incommodités des routes et de la saison, sa bonté a bien voulu me les adoucir et me protéger au milieu des dangers que j'ai courus. La Providence nous a encore de temps à autre ménagé d'excellents amis. A leur considération, les sectaires qui nous étaient les plus

opposés nous écoutaient sans peine lorsque nous leur révélions les mystères de notre Foi. »

Quand cet homme d'une activité si surprenante a visité les cercles de l'Allemagne, a proclamé partout les décrets du Concile, il arrive à Mayence, et, exténué de fatigue, il écrit à François de Borgia : « Je vois bien que mes forces s'affaiblissent et que je n'ai plus la même vigueur. Que la volonté du Seigneur se fasse en nous cependant, et qu'il nous donne la grâce d'être les enfants de la sainte obéissance, et durant la vie et à la mort. »

Puis tout-à-coup, croyant avoir péché par faiblesse, il ajoute : « Je conjure très-humblement Votre Paternité d'être bien persuadée que je recevrai volontiers la pénitence qu'il lui plaira de m'imposer pour ces fautes, afin d'être par là plus en état de me concilier la miséricorde de Notre-Seigneur. »

Dans ces lettres, dont Canisius ne prévoyait guère que l'histoire s'emparerait un jour, il y a un tel parfum de courage et d'humilité, que l'orgueil de l'homme se sent anéanti. Le Pape Pie V conçut la même pensée. A peine assis sur le trône de l'Eglise, il maintint le Jésuite dans les honneurs de la nonciature; mais, sur la demande du cardinal Othon Truschez, Pie V charge Canisius d'aller soutenir les droits de la Catholicité à la Diète d'Augsbourg. Le Père était épuisé; pourtant, en apprenant sa nouvelle destination, il se résigne au travail; il part de Mayence, et, à la fin de février 1566, il est à Augsbourg. Natal et Ledesma lui étaient adjoints ; il les trouve dans cette ville.

Cette Diète de 1566, si célèbre dans les annales ecclésiastiques, semblait devoir être décisive pour les Protestants, qui espéraient avoir capté les bonnes grâces de l'empereur Maximilien. Le cardinal Commendon la présidait en qualité de légat. Les hérétiques, forts de la protection présumée de Maximilien, ne tendaient à rien moins qu'à l'anéantissement du Catholicisme. Ils demandaient l'abolition de la *réserve ecclésiastique*, qui, au dire de l'historien Robertson, fut l'un des plus invincibles obstacles à la propagation de l'hérésie. Les sectaires avaient, en 1530, consenti à ce que les biens du clergé apostat fissent retour à l'Eglise; en 1566, ils exigeaient que les prè-

tres restassent propriétaires ou au moins viagers des revenus qu'ils posséderaient au moment de leur changement de religion.

Dans les Diètes précédentes, ainsi qu'au Colloque de Poissy, ils avaient vu qu'il était difficile à leurs chefs de lutter contre les Jésuites ; ils aspiraient donc à éloigner les Pères de toute assemblée. En conséquence, ils s'imaginèrent d'établir une conférence libre entre les princes séculiers de l'un et de l'autre parti. La pluralité des voix devait trancher les questions.

Ces mesures ne leur paraissant pas encore assez efficaces, ils en appelèrent du Concile Œcuménique à un Synode national. Là, disaient-ils, seraient résolues les contestations entre le Saint-Siége et l'empire germanique. Leur quatrième proposition consistait à rechercher les moyens de concilier et de rapprocher les deux cultes, la vérité et l'erreur.

Ce n'était pas pour faire triompher des utopies que le Souverain-Pontife avait accepté la Diète, mais pour sauver l'Allemagne du fer ottoman ; car les Turcs menaçaient encore l'Empire. Comme tous les hommes qui s'attachent à une réforme impossible afin de ne pas attrister leurs regards par le spectacle des maux présents, les sectaires de 1566 ne se montraient pas touchés des calamités dont l'Eglise et les monarchies allaient devenir la proie. Ils croyaient qu'une satisfaction était due à leur orgueil ; cette satisfaction passait avant les besoins de l'Europe civilisée. Ils avaient annoncé qu'ils voulaient réformer : la réforme était pour eux l'arme avec laquelle on surmonterait tous les périls. Le Turc apparaissait aux frontières, il fallait le repousser sous peine de voir l'Europe envahie par les barbares. Ces sophistes, n'apercevant que le coin d'une idée, opposaient à l'Eglise universelle un Colloque particulier, d'où, ainsi que leurs devanciers ou leur successeurs en révolution, ils excluaient leurs adversaires. Dès ce temps-là commençait la guerre de la chose irréalisable contre le possible ; le rêve se substituait à la raison.

Frédéric III, Electeur palatin, était un prince à l'imagination vagabonde. Sa haute stature, la beauté mâle de sa physionomie et son bouillant courage semblaient accuser un caractère

prononcé; mais, trop faible d'esprit pour comprendre qu'il y a des époques où il est utile d'avoir des ennemis, cet homme se créait un besoin de popularité. Il était tourmenté de l'amour du bruit; il avait soif des louanges et des applaudissements de la foule. Pour les obtenir il aurait vendu sa couronne. Les Protestants lui persuadèrent qu'il serait glorieux, à lui Electeur palatin, de se mettre au service d'une idée révolutionnaire ; la popularité lui était promise à ce prix : presque toujours, n'est-ce pas par le mensonge ou par l'erreur qu'elle arrive? Frédéric se laissa gagner. De Catholique il se fit Luthérien, de Luthérien il devint Calviniste ; puis, après avoir passé par toutes les phases de l'hérésie, il s'avoua que son individualité devait être un principe. Ce principe se résumait en une réforme mal définie, plus mal comprise, mais qui, avant tout, qui, par-dessus tout, était la glorification de sa personne et l'abaissement du pouvoir de Rome.

La nouvelle Diète d'Augsbourg offrait à ce caractère toujours versatile dans sa foi, mais permanent dans ses vanités, une occasion de parler et d'écrire; il la saisit. Les politiques qui intriguaient sous son égide lui avaient démontré qu'il était éloquent et qu'un mot tombé de sa bouche ou de sa plume produirait un effet irrésistible. La conciliation universelle ne dépendait que d'un de ses gestes; elle allait s'opérer par un de ses regards. Tant d'adulations intéressées séduisirent Frédéric; et lui, souverain, il accepta, il publia, sous la garantie de son nom, un pamphlet contre l'autorité des rois et contre l'infaillibilité de l'Eglise.

Canisius fut désigné par l'Empereur et par les princes allemands pour répondre à cet ouvrage. L'homme de vanité avait voulu tout briser afin d'élever un autel à son amour-propre; l'homme d'humilité reconstruisit tout pour écraser ses sophismes.

La Diète d'Augsbourg était convoquée dans le but de fournir à l'Empereur les moyens de préserver les frontières de l'Allemagne de l'invasion mahométane. Espérant se concilier les deux partis belligérants, Maximilien avait désiré de garder une neutralité coupable; il les ménageait tous. Ces ménagements les éloignaient encore davantage. La paix de Passau, conclue

en 1555 entre Charles-Quint et les Protestants, les clauses mal interprétées de ce traité, rendaient la position bien difficile. Les esprits s'agitaient dans la confusion, lorsque le cardinal-légat et les Jésuites orateurs du Saint-Siége prennent la résolution de sauver le pays sans compromettre les intérêts confiés à leur prudence. Par le fait seul de l'ostentation de Frédéric, les Protestants se compromettaient; ils s'étaient d'abord montrés d'une telle exigence qu'il devenait impossible de leur accorder même ce qui paraîtrait juste. Les hérétiques prévoyants faisaient inutilement aux autres ce calcul. Le cardinal Commendon et Canisius avaient lu au fond de la pensée des sectaires; ils offrirent à la Diète un atermoiement, qui, en laissant les choses religieuses dans l'état où elles se trouvaient avant le Colloque d'Augsbourg, permettrait à chaque prince de prendre en considération les dangers de l'Allemagne. Canisius, Natal et Ledesma jouissaient de la confiance la plus illimitée des Electeurs de Trêves, de Mayence, et du duc de Bavière; ils agirent auprès d'eux de telle façon que ces trois princes furent les premiers à appuyer l'idée de pacification intérieure que les Jésuites suggéraient. On ajourna les discussions religieuses à des temps plus favorables, et les Electeurs de l'Empire accordèrent à Maximilien les subsides dont il avait besoin.

Le Souverain-Pontife ne devait rien à l'Empereur; mais les irrésolutions de ce prince n'avaient pas échappé à Canisius. Le Jésuite conseilla au légat d'offrir au nom du Pape cinquante mille écus d'or pour la guerre; Commendon agréa le conseil. Au lieu de promettre cette somme, il la donna sur-le-champ, car il n'ignorait point qu'aucun sacrifice ne coûterait à Pie V pour préserver l'Occident de la fureur des barbares d'Orient.

Natal, Canisius et Ledesma venaient de combattre en faveur de l'Eglise : ils se dispersèrent afin de chercher d'autres adversaires. De nouveaux Colléges furent fondés à Olmutz, en Moravie, à Wursbourg et à Wilna. Là, selon la parole du peuple, les Jésuites, qui ne suivaient pas l'exemple des Pharisiens, enseignaient ce qu'ils faisaient et faisaient ce qu'ils enseignaient. A Prague, à Vienne, leur succès était le même. Canisius ramenait à la Religion catholiqne le comte Ulric de Helfestein et

ses vassaux entraînés dans l'hérésie; à Prague, le baron Joachim de Kolowrat rentrait dans le giron de l'Eglise. Beaucoup de Luthériens suivaient cet exemple, d'autres envoyaient leurs enfants étudier dans les maisons de la Compagnie. Pour les novateurs, cette confiance accordée aux Jésuites était un acheminement vers les doctrines d'unité. L'hérésie essaya de perdre les Pères dans l'esprit de Maximilien : on les accusa d'exciter une sédition contre lui.

Ce fut alors que Canisius, de retour à Dillingen de sa pérégrination apostolique, rencontra au Collége des Jésuites une consolation inattendue. Persécuté par son frère aîné, qui s'opposait à ses penchants religieux, un jeune gentilhomme polonais sollicitait la grâce d'être reçu dans la Compagnie. Stanislas de Kotska avait seize ans à peine, et, pour réaliser son pieux désir, il venait d'entreprendre à pied un voyage aussi long que pénible. La vocation de Stanislas était marquée par des signes si visibles que Canisius ne balança point à le recommander au Général. Le jeune Polonais arrive à Rome, il est reçu au noviciat de Saint-André; mais l'ange devait bientôt remonter au ciel sa patrie : Stanislas de Kotska mourut le jour de l'Assomption de la Vierge (15 août 1568).

Les Jésuites d'Allemagne gagnaient un bienheureux au ciel; par l'apostasie du Père Adam Heller, la Société de Jésus et et l'Eglise se voyaient délivrées d'un homme dont le caractère instable les compromettait. Heller, recteur du Collége de Prague et secrètement lié au Protestantisme, devenait un sujet de soupçon et de scandale pour ses frères, lorsque tout-à-coup il trahit son Ordre, ses vœux et le sacerdoce. Heller ne se contente pas de se faire hérétique, il se marie, il est reçu ministre luthérien.

La peste sévissait alors dans le Collége de Prague; l'Archevêque, le vice-roi, le chancelier, les provinciaux des Dominicains et des Franciscains, portaient aux Jésuites les secours de la charité et de la fraternité cléricale.

Dans ce dévouement de tous, Adam Heller seul cède à la peur. Le lâche abdique ses titres en face du danger que des princes et des rivaux de la Compagnie de Jésus affrontaient avec tant de généreuse hardiesse. Il va mendier un asile chez

des ennemis. Cet asile lui est accordé; mais ce qui sera une honte pour le Protestantisme, c'est que de ce lâche il ait fait un de ses pasteurs. Heller avait fui la peste : la peste, qui épargnait la ville de Prague, atteignit l'apostat; elle le tua avec la femme qui avait eu le triste courage d'associer sa destinée à la sienne.

Ces événements se passaient en 1569. La même année Pie V ordonne à Canisius de répondre aux *Centuries* d'Illiricus et des autres ministres de Magdebourg. Les *Centuries* [1] étaient de gigantesques pamphlets historiques dans le goût du siècle, nourris de science et d'âcreté, et cachant la calomnie contre l'Eglise sous le sel d'une mordante satire. C'est la dialectique de Pascal unie à l'esprit sarcastique et à la mauvaise foi de Voltaire. Le libelle in-folio, tour à tour profond et moqueur, ne respectait rien et prenait à tâche de saper tous les principes. Il frondait la puissance du Saint-Siége, il attaquait celle des monarques, il dénaturait les faits pour les arranger au gré de ses haines, il ravivait les fables des premiers persécuteurs du Christianisme, il en inventait de nouvelles, et, appelant les hommes à l'indépendance, il jetait dans les âmes d'éternels ferments de révolte.

Le Pape Pie V savait qu'il n'y a pas de meilleur remède contre la publicité que la publicité elle-même; il résolut de réparer par la plume le mal que la plume enfantait. Un écrivain concis dans son audace et versé dans la polémique était néces-

[1] Mathias Flach Francowitz, théologien protestant, plus connu sous le nom de Flaccus Illyricus, parce qu'il était né en Illyrie, a été le principal collaborateur de l'histoire qui prit le titre de *Centuries de Magdebourg ou d'Illyricus.*

Les trois premières *Centuries* parurent en 1559. On les réimprima avec des additions en 1562. Les autres *Centuries* parurent successivement jusqu'en 1574 que fut publiée la treizième et dernière, se terminant à l'an 1300, parce qu'ainsi que le titre l'indique, chaque centurie embrassait un siècle. L'édition la plus complète est celle de Bâle, de 1644.

Les Centuriateurs de Magdebourg, dans cet énorme pamphlet sur l'histoire de l'Église, prirent à partie le Catholicisme et s'acharnèrent à présenter tous les faits sous le jour le plus favorable aux Protestants.

Les principaux collaborateurs d'Illyricus, qui coordonna le travail, sont Jean Wigand, Matthieu Judex, Basile Faber, André Corvin, Thomas Holzhuter, Marc Wagner et d'autres théologiens de l'École d'Iéna. Le cardinal Baronius continua la tâche du Jésuite, et opposa aux *Centuries* les *Annales ecclésiastiques* en 12 volumes in-folio. Le premier parut à Rome en 1588, et l'ouvrage valut à son auteur le titre de *Père des Annales ecclésiastiques.*

saire à ses projets. Canisius avait le fardeau spirituel de l'Allemagne; le Souverain-Pontife prie François de Borgia de décharger le Père de tout autre soin, et de lui enjoindre de de s'occuper spécialement de l'œuvre dont la cour romaine sentait l'urgence. Canisius répond à l'ordre de son Général : « Quelque indigne que je sois de l'honneur que Sa Sainteté m'a fait en songeant à moi pour un si grand dessein, j'espère trouver dans l'obéissance, dans les prières de mes Frères et surtout dans la bénédiction de Sa Sainteté la force de suppléer à mon insuffisance. »

Il entreprit la réfutation des erreurs accumulées dans les *Centuries;* mais il est bien difficile à un homme grave de répliquer à des attaques qui, dans la même page, procèdent par le raisonnement et par l'ironie, et qui, sans se préoccuper de la vérité des faits ou de la logique des démonstrations, s'acharnent sur leur victime avec toute sorte d'armes. Un de ces brûlots littéraires, qu'à des temps donnés la malice humaine lance dans le monde, et qui, par son originalité caustique ou par la disposition des esprits, opère une révolution, a rarement trouvé un jouteur assez habile pour lutter avec lui de verve et d'énergie. Le mensonge a plus de prise sur les cœurs que la vérité, et, au point de vue du succès, c'est toujours une tâche ingrate que de répliquer par la logique ou par l'histoire à des sarcasmes dont le peuple a envenimé les sanglantes morsures. Canisius n'était pas assez homme pour comprendre cette tactique, qu'au temps des *Provinciales* les Jésuites ne comprendront pas davantage ; mais il répondit avec dignité à ces *Centuries* qui, comme le Protée de la Fable, empruntaient toutes les formes pour saisir toutes les intelligences.

Au milieu des travaux auxquels le condamnait ce vaste ouvrage, intitulé : *Des altérations de la parole de Dieu* [1], Canisius voit en 1569, les archiduchesses Madeleine et Hélène, filles de l'empereur Ferdinand, fonder un Collége de Jésuites à Hall, dans le Tyrol. Le Pape et Borgia l'ont dispensé de tout ministère sacré, mais le Père ne peut modérer son ardeur. Les Evêques d'Alle-

[1] *Commentariorum de divini Verbi corruptelis libri duo,* publié à Ingolstadt en 1583 ; 2 vol. in-fol.

magne invoquent son concours; ce concours ne leur fait jamais défaut. Canisius a encore des heures à consacrer aux souffrances morales de l'Eglise. Le Protestantisme redoutait sa parole; il ressentait le contre-coup de ses écrits. Le Protestantisme, qui n'avait pu le gagner à sa cause, imagine de répandre le bruit qu'enfin le Jésuite ouvre les yeux à la lumière de la vérité. Au dire des Luthériens, Canisius est luthérien comme eux, et, se mettant dorénavant au-dessus des considérations humaines qui l'ont attaché à la communion de Rome, il va suivre l'Evangile dans toute sa pureté primitive révélée par les sectaires. Canisius entraîne avec lui un certain nombre de Jésuites qui, à son exemple, s'engagent au service de la Réforme.

Le Père annonçait la parole de Dieu aux paysans d'Elwangen. Le Cardinal d'Augsbourg lui fait part de ces bruits, qui consternent les Catholiques crédules et remplissent de joie les Luthériens, tirant un immense avantage de l'imposture. C'est à Wurzbourg que la calomnie a pris naissance, c'est de là qu'elle se propage dans l'Allemagne; il faut aller la combattre sur son propre terrain. Canisius arrive à pied dans cette ville populeuse: il en parcourt toutes les rues, convoquant les citoyens dans la cathédrale. La foule se presse sur ses pas : elle envahit l'Eglise. Le Jésuite, tout couvert de la poussière des chemins, encore échauffé de la fatigue du voyage, fait rougir ses amis et déconcerte ses ennemis. Devant une assemblée qui se renouvela trois fois, tant les esprits avaient besoin de se convaincre par eux-mêmes, il démontre, par la vivacité de sa foi et par l'ardeur de sa parole, l'absurdité de ces imputations. Les sectaires étaient confondus; ils ne pouvaient plus prêter une apparence de réalité à leurs mensonges; ils cherchèrent un autre subterfuge.

Afin de se livrer aux études qui lui étaient imposées par le Saint-Siége, le Jésuite avait supplié François de Borgia de le décharger des fonctions de Provincial qu'il exerçait depuis longtemps. Le Général consentit à se rendre à cette prière de l'humilité; et le Père Maggio, son ami, lui fut, sur sa demande, désigné comme successeur, Maggio était un de ces types de douceur, de science et de politesse unies à la force, qui ont tant con-

tribué à populariser l'Ordre de Jésus. L'influence de ce Père dans la Pologne et la Lithuanie était si patente que Pie V, après avoir, par ses lettres apostoliques du 10 mars 1571, accordé aux Jésuites le droit de recevoir et de conférer en Germanie les grades académiques, lui écrivit pour confier à sa prudence la plus épineuse négociation auprès de Sigismond. Ce prince voulait répudier la reine, son épouse, pour cause de stérilité. Les Protestants le poussaient à cet acte, sachant que, depuis Luther, c'était là un des mobiles les plus actifs de l'hérésie. Maggio avait plus d'une fois paru dans les assemblées des Magnats à Varsovie. Il s'acquitta avec tant d'adresse de la mission dont il était chargé, que le roi de Pologne renonça à son projet. Un an après, ce prince mourait, léguant sa bibliothèque aux Jésuites.

Il y avait déjà trois Colléges dans ses Etats, l'un à Braunsberg, l'autre à Pultowsk en Masovie, et le troisième à Vilna. En 1571, Adam Kornasc, évêque de Posen, fondait une maison de Jésuites dans sa ville épiscopale. A cette nouvelle, les hérétiques, qui se sentaient forts de l'appui du Palatin Luc Gorca, leur coreligionnaire, mettent tout en mouvement pour s'opposer à l'introduction de la Compagnie. Leurs ministres agissent et font agir auprès du Palatin. Ce prince était luthérien, mais avant tout il était homme de liberté. « Si vous voulez repousser les Jésuites de notre territoire, dit-il aux pasteurs du culte réformé, il y a un moyen plus sûr que la persécution : imitez leur courage, et, comme eux, menez une vie studieuse. «

Dans le même temps, l'archiduc Charles, gendre d'Albert de Bavière, les installait à Gratz, et au centre de ses provinces. Etienne Bathori, Vaivode de Transylvanie, en demandait pour ses sujets, et la reine Catherine de Suède leur ouvrait son royaume pour y faire triompher la foi par l'éducation. Le duc de Bavière plaçait les Jésuites dans l'Académie d'Ingolstadt, il formait pour eux un nouveau Collége à Landshut, résidence de Guillaume, son fils aîné ; et dans l'acte de fondation il disait :

« La sainte Compagnie de Jésus se montrant digne de notre affection par ses mérites et par ses vertus, nous pensons qu'il est juste de protéger et de favoriser tout ce qui peut contribuer à

son avantage et à sa gloire, et d'autant plus que nous sommes à même d'apprécier combien cet Institut est nécessaire à la Religion catholique. Et, certes, c'est en grande partie à cette Société que notre pays de Bavière doit le rétablissement de la foi de nos ancêtres, ébranlée par les malheurs des temps actuels. Nous aimons très-sincèrement cette Compagnie, et nous ne désirons rien tant que de voir l'érection de plusieurs de ses Colléges, l'accroissement et la prospérité de ceux qui sont déjà érigés. »

Les Jésuites étaient partout sur la brèche en Allemagne. Balthazar de Dernbach, abbé de Fulde [1], en réclamait pour les opposer aux ravages que faisait l'hérésie. Le Père Blyssem combattait la Secte des Utraquistes, qui prétendaient communier sous les deux espèces. Il ramenait à la Foi catholique le chef de cette secte, qui finissait par persuader aux autres membres du Consistoire de revenir avec lui à l'Eglise romaine. Le Père Stanislas Warsevicz entreprenait la conversion de Jean Chotkovicz, généralissime de Lithuanie et de Livonie. Par la réputation de ses vertus, il exerçait, quoique absent, dans la diète de Lublin, où le nouveau roi de Pologne allait être nommé, une influence si déterminante que, malgré les efforts des Luthériens, les Catholiques l'emportèrent encore dans cette élection. Le duc d'Anjou, dont les victoires de Jarnac et de Moncontour popularisaient le nom dans la Chrétienté, et qui plus tard régnera en France sous le titre de Henri III, fut appelé à ce trône.

D'un autre côté, le Père François Tolet avait dignement secondé le cardinal Commendon dans son ambassade germanique. Né à Cordoue le 4 octobre 1532, il avait, presque enfant, professé la philosophie à l'Université de Salamanque. Au milieu de l'enivrement des succès littéraires conquis par ses talents, ce jeune homme avait tout abandonné pour entrer, en 1562, au noviciat des Jésuites. Neuf ans après, le Pape Pie V l'investissait de la confiance du Saint-Siége, et il suivait le légat envoyé en Allemagne pour réunir les monarques contre le Turc. Le Jésuite

[1] C'était alors la plus riche abbaye de l'Europe; elle dépendait de l'Ordre de Saint-Benoît.

était dans son élément. Il proposait, il négociait des trêves entre les princes ennemis. Aux uns, il parlait de conciliation ; aux autres, il faisait valoir des intérêts de famille ou de patrie ; à tous il montrait le Croissant prêt à subjuguer le nord de l'Europe si une coalition de généreux efforts ne parvenait pas à l'abattre. Commendon et Tolet furent accueillis avec respect dans toutes les cours, car ils venaient au nom du Souverain-Pontife pour sauver la Chrétienté. La légation produisit d'abondants résultats. Elle rapprocha les esprits que les ambitions locales avaient divisés ; elle révéla même aux Protestants l'ascendant dont jouissait encore le Saint-Siége sur des rois et sur des populations qu'ils avaient égarés. La grande victoire de Lépante couronna cette ambassade.

CHAPITRE II.

Le cardinal Alexandrin, légat du Pape, et Borgia partent pour l'Espagne. — Succès des Jésuites dans la Péninsule. — Révolte des Maures de Grenade. — Les Jésuites en sont les premières victimes. — La flotte de don Juan d'Autriche et les Pères. — Christophe Rodriguez et les condamnés aux galères. — La peste à Salamanque, à Alcala, à Séville, à Tolède, à Cadix. — Charité des Jésuites. — François d'Espagna et sa mère. — Les Jésuites interdits à Alcala pour cause de captation. — Le cardinal Alexandrin et Borgia à Barcelone. — L'Inquisition fait publier les opuscules ascétiques de François de Borgia. — Entrevue du Père et de Philippe II. — Borgia décide le roi d'Espagne à entrer dans la coalition contre le Turc. — Bataille de Lépante. — Borgia en Portugal. — Les Jésuites précepteurs du roi don Sébastien. — Pasquier et *le Catéchisme des Jésuites*. — Accusations portées contre les Pères. — Ils ont voulu être rois de Portugal. — Ils ont empêché don Sébastien de se marier. — Ils l'ont fait guerrier. — Ils ont semé la discorde dans la famille royale. — Portrait de don Sébastien. — Le Jésuite Louis-Gonsalvès de Camera, son précepteur. — De Thou et l'historien génois Conestaggio — Lettre du Père Gonsalvès au Général des Jésuites sur le mariage de don Sébastien. — Politique du Pape par rapport au Portugal. — La reine Catherine d'Autriche. — Lettre du Père Maggio à François de Borgia sur les affaires de Portugal. — Le Père Gonsalvès écrit au cardinal Rusticucci. — Caractère des Portugais. — Les historiens portugais en désaccord avec Étienne Pasquier. — Première expédition de don Sébastien chez les Maures. — Gonsalvès lui écrit. — Sa lettre le fait renoncer à ses projets. — Mort de Gonsalvès. — Douleur du roi. — Les Jésuites disgraciés. — Causes de leur disgrace. — Intrigues à la cour de Portugal. — Les Jésuites, confesseurs du roi, de la reine-mère et du cardinal Henri, ont-ils conspiré pour perdre la famille royale? — Divulgation des secrets de la confession. — Mort de Sébastien. — Le cardinal-roi. — Conduite des Jésuites dans les intrigues pour la succession. — Leur politique dans les îles Açores. — L'avocat Pasquier et l'avocat Linguet. — François de Borgia arrive en France. — Possevin à Bayonne — Le chancelier de L'Hôpital écrit en faveur des Jésuites. — Lutte de l'Université et des Calvinistes. — L'Université de Paris demande le concours de Protestants contre les Jésuites. — Ramus et Galland. — Plaidoyers de Pasquier et de Versoris. — Le connétable Anne de Montmorency et les Jésuites. — Le Père Perpinien et l'Université de Paris. — Conspiration des Calvinistes découverte à Paris par le Jésuite Olivier Manare. — Complot des Protestants dirigé contre Lyon. — Le Père Auger le fait avorter. — Bataille de Jarnac. — Le duc d'Anjou et le Père Auger. — Auger à Toulouse. — Son sucre spirituel. — La ville d'Avignon et Possevin. — L'Inquisition et les Jésuites. — Auger à Avignon. — Victoire de Moncontour. — Les Jésuites à Dieppe, Rouen, Auch, Poitiers et Verdun. — Portrait de Charles IX. — François de Borgia à Blois. — La Saint-Barthélemy. — Causes de ce crime. — Le Père Maldonat et le roi de Navarre. — Insurrection des Pays-Bas. — Les Gueux. — Le cardinal de Granvelle. — Les Calvinistes français et le prince d'Orange préparent une république universelle. — Le duc d'Albe à Bruxelles. — Les Jésuites réintégrés à Tournai et à Anvers. — Leurs différends avec l'Université de Douai, qui les agrège. — Le butin de Malines. — Mort de François de Borgia.

Tandis que le cardinal Commendon et le Père Tolet s'occupaient glorieusement des affaires de l'Eglise, le cardinal Alexan-

drin et François de Borgia arrivaient en Espagne pour mettre à exécution le plan tracé par Pie V.

Après son élévation au Généralat, Borgia avait nommé de nouveaux Provinciaux : Jacques Carillo pour la Castille, Gonzalès Gonzalve pour Tolède, Jacques d'Avellaneda pour l'Andalousie, et Alphonse Roman pour l'Aragon; l'île de Sardaigne faisait partie de cette dernière Province, elle possédait déjà deux colléges dans les villes de Cagliari et de Sassari. Un autre collége avait été commencé à Tolède; mais, en 1566, on changea la destination de l'établissement pour en faire une Maison-Professe, afin de répondre au vœu de la Congrégation générale, spécifiant qu'il y en aurait une par chaque Province. Au mois de juin de la même année, Jean Valdervano prit le gouvernement de cette maison, qui comptait parmi ses profès Simon Rodriguez, Antoine de Cordoue et François Strada. Ces trois Pères avaient vieilli dans les dignités de l'Ordre, et, par un de ces profonds calculs auxquels Ignace soumettait ses disciples, ils se trouvaient alors rejetés sur la seconde ligne. L'action était pour les jeunes, le conseil et la prière appartenaient aux vétérans, la maturité participait de ces deux états. Cette obscurité devenait pour tous une faveur; elle tournait alors à l'avantage des habitants de Tolède. Les trois Pères se mirent à l'œuvre avec une ardeur de novices; ils eurent bientôt opéré dans cette cité les prodiges qui avaient signalé leur jeunesse. De pareils travaux consumèrent le peu de forces que l'étude avait laissées à Antoine de Cordoue; l'humilité de ce favori de Charles-Quint était si grande que, sur sa proposition, les Jésuites, assemblés en congrégation générale, décidèrent que le titre honorifique de *don* serait supprimé dans la Compagnie. Il mourut à Oropesa chez son parent, le comte Ferdinand Alvarès de Tolède.

La ville de Valladolid avait été choisie comme le siége de la Maison-Professe de Castille; Jérôme Ripalda en fut le supérieur, et Jean Fernandez eut la direction du collége. La Maison-Professe et le Collége de Medina étaient gouvernés par le Père Balthazar Alvarès, le directeur qui conduisait dans les voies de la perfection sainte Thérèse et Marie Diaz. A Marcena, dans la Province d'Andalousie, le Collége florissait par les soins du duc

d'Arcos et de sa femme, sœur du Père de Cordoue. A Cadix, les Jésuites ne se contentaient pas de former les jeunes gens à la piété et aux belles-lettres, ils se dévouaient encore à l'instruction religieuse des Maures, très-nombreux dans ce port.

Ce que des Jésuites faisaient à Cadix en faveur des anciens dominateurs de l'Espagne, d'autres Jésuites le continuaient à Grenade, dans la poétique capitale des Abencérages. Depuis 1559, la Société occupait une maison dans l'Alrézin; la révolte des Maures contre Philippe II força les Pères à abandonner cette demeure, et, sous la conduite de Jean Albatolus, Maure lui-même d'origine, ils cherchèrent un autre asile. Les Mahométans, que la force avait faits Catholiques, n'attendaient qu'une occasion favorable pour se soulever contre les rois dont, pendant de longs siècles, ils avaient usurpé le trône et tenu les sujets captifs sous la garde de leurs cimeterres. Cependant, à l'arrivée des Jésuites à Grenade, les prédications amenèrent à résipiscence ce peuple devenu esclave à son tour. La plus grande preuve de conversion que les Maures appelés *Nouveaux Chrétiens* par les Espagnols purent donner, ils l'offrirent aux Apôtres, leur apprenant que le poids des chaînes terrestres était léger pour le ciel. On vit ces hommes, aussi attachés à l'argent, aussi avides que des Juifs, restituer le bien acquis par l'usure.

Le gouvernement de Philippe II était, en 1569, inquiet de leur attitude; des mesures plus énergiques sont adoptées à Grenade. Il est ordonné à tous les anciens sectateurs de Mahomet de démolir leurs bains, de renoncer à la langue arabe, et les femmes doivent désormais se vêtir à l'espagnole. La conspiration que le roi pressentait éclate enfin. Les conjurés se réunissent dans les montagnes; ils forment le projet de surprendre la ville. L'abondance des neiges leur en ferme le chemin, et une centaine seulement parviennent à se frayer un passage. Un jeune homme de leur caste les commandait; il se nommait Ferdinand de Valore. Arrivés au centre de Grenade, ils font retentir les cris de Vive la liberté! Vive Mahomet! puis, comme les Jésuites sont les prêtres qui obtiennent le plus de véritables conversions dans leurs rangs, c'est sur les Jésuites que par esprit de vengeance ils dirigent leurs premiers coups.

La croix qui protégeait la maison est abattue; ils font le siége de cette maison, et ils demandent avec des cris de rage que le traître Albatolus leur soit livré.

La sédition fut bientôt repoussée de la ville; mais elle se répandit dans les contrées d'Alpulxarras et d'Almeria, profana les églises, massacra les prêtres et les religieux, se porta à tous les excès, et se retrancha enfin derrière des rochers inaccessibles. Philippe ne devait pas endurer patiemment un tel affront. Son frère naturel, don Juan d'Autriche, prend le commandement de l'armée qui va agir contre les Sarrazins; et, comme on craignait quelque tentative de la part des Maures d'Afrique, Louis de Requesens, amirante de Castille, accourt des Pays-Bas avec sa flotte pour surveiller le littoral.

Christophe Rodriguez était embarqué sur cette escadre avec quelques autres Jésuites; plusieurs suivaient l'armée de don Juan pour la soutenir dans ses marches difficiles, pour l'encourager dans les combats et offrir aux mourants les secours de la Religion. Le Père Christophe ne perdait pas son temps sur l'escadre de blocus. A Malaga il y avait un hôpital où souffraient plus de sept cents malades et blessés; les Jésuites se font leurs infirmiers. Les galères se voyaient pleines de forçats dont le temps était expiré, et qui, par un déplorable abus de pouvoir, ne sortaient pas du bagne parce qu'on leur refusait une attestation constatant qu'ils avaient subi leur peine. Les Jésuites acquièrent la preuve de ces iniquités; à tout prix il faut qu'elles cessent. Il était nécessaire de recueillir quelque argent, afin d'arriver au redressement de tant d'injustices, qui portaient à blasphémer contre l'ordre social; les Jésuites mendient. Quand ils ont rendu à la liberté tous ces malheureux, ils obtiennent qu'un magistrat sera nommé pour exercer gratuitement l'office que leur charité vient de créer.

Lorsqu'en 1571 le duc d'Arcos, qui avait pris le commandement de l'armée, eut, dans une bataille décisive, anéanti les Maures, la Compagnie de Jésus fut réintégrée dans sa maison de l'Alrézin.

Cette année s'ouvrit pour la Péninsule avec des calamités de toutes sortes. Une fièvre pestilentielle affligeait l'Europe; en

Espagne, elle sévit avec plus d'intensité qu'ailleurs, le climat et les habitudes de pays semblant redoubler sa violence. Philippe II avait fait déporter dans les autres provinces les Maures du royaume de Grenade ; ils étaient exilés, pauvres et nus. L'aversion instinctive que le peuple espagnol avait conçue pour ses anciens maîtres s'augmenta du spectacle de leur misère. Le fléau les atteignait les premiers. Le peuple rejeta la cause de la maladie sur ceux mêmes qui en étaient les victimes ; ils périssaient sans secours et maudits par la foule. Les Jésuites de Salamanque sont témoins de ce délaissement : ils interrompent les cours de leur Collége ; ils exposent chrétiennement leur vie pour disputer à la mort celle des autres. Barthélemy Canova, leur préfet des études, et plusieurs de ses frères meurent à la peine. La ville d'Alcala est en proie au même mal ; elle rencontre dans les Jésuites les mêmes secours. A Guadalaxara, les Nouveaux-Chrétiens succombent par centaines dans cet abandon déjà signalé à Salamanque. Les Jésuites changent leur demeure en ambulance, et ils parcourent la ville, recueillant les pestiférés épars dans chaque rue, les chargeant sur les épaules et les transportant à l'hôpital improvisé par leur charité. Les paroles les plus éloquentes, les promesses les plus flatteuses n'auraient pas pu leur évoquer des coopérateurs ; leur exemple fut plus efficace. En appréciant ce dévouement les Espagnols se dévouèrent ; et, quand le fléau eut cessé ses ravages, pour tout salaire de leur zèle, ils prièrent les Jésuites de consentir à ce que la ville fît bâtir un Collége à la Compagnie. Dans la cité de Tolède comme dans celles de Guadalaxara et d'Alcala, il en mourut beaucoup, victimes de leur humanité. A Tolède, le nombre des pestiférés était si considérable que l'on se voyait obligé de les entasser sur des couches communes ; et afin de garder le secret de la confession, il fallait s'étendre au milieu des moribonds et coller son oreille sur leur bouche. Le 29 avril 1571, le Père Jean Martinez resta parmi ces cadavres encore vivants, martyr de la discrétion sacerdotale.

A Cadix, dans cette ville de voluptés et de transactions commerciales, on mourait aussitôt que le mal se déclarait. Le gouverneur et l'Evèque, le Clergé et les magistrats, tous s'étaient

dérobés par la fuite aux atteintes du fléau. Les riches négociants, les hommes de loisir avaient fait comme les autorités; le peuple, là ainsi que partout, restait abandonné à son désespoir. Le Jésuite Pierre Bernard, recteur du Collége, réunit les officiers civils que le danger n'a pas effrayés au point de les entraîner à la désertion; un lazaret est établi. Bernard fait appel à Sébastien Diaz, médecin habile et courageux de Séville. Diaz répond à la confiance du Jésuite; bientôt des secours sont organisés. Un prêtre de Cadix, Roderic Franco, et le Père Jacques de Sotomayor se chargent du soin des âmes, le frère Lopez de celui des corps. Le 4 mai, ces deux Jésuites expiraient à côté des mourants. Les Pères venaient de donner leur vie pour le peuple; ils en furent récompensés par la persécution. Ce ne fut pas le peuple qui l'organisa; pour cette fois, il ne consentit point à être ingrat: la persécution arriva de l'Autel même.

Un jeune homme d'une illustre famille de Madrid, François d'Espagna, sollicitait depuis longtemps son admission dans la Compagnie; il est enfin reçu au Noviciat. Sa mère avait rêvé pour ce fils bien-aimé tout un avenir de gloire, et ses rêves de tendresse ou d'ambition étaient anéantis. Dans ses élans maternels, elle essaya de disputer son premier-né à Dieu et à la Compagnie de Jésus, qu'elle soupçonnait d'avoir cherché à accaparer au profit de l'Ordre l'immense fortune réservée au jeune François. Forte de cet entraînement dont les mères ont le secret, elle se présente au Conseil Royal, qui avait pour chef le cardinal Spinosa; elle fait parler ses craintes et ses douleurs, elle accuse les Jésuites de captation religieuse. « Ce n'est pas mon fils qu'ils veulent, s'écrie-t-elle, c'est sa fortune; qu'on me rende mon fils pendant quatre jours seulement, et j'éprouverai sa vocation. »

Le Conseil Royal condescend à ce vœu. Il délivre un ordre par lequel il est enjoint aux Pères de remettre pendant quatre jours le novice entre les mains de ses parents. François d'Espagna était à la maison d'Alcala. Le suffragant de l'Archevêque de Tolède, administrateur du diocèse, était l'allié de cette pauvre mère : il réclame en son nom le jeune François. Les Jésuites n'avaient pas attendu si longtemps pour se laver d'une

pareille inculpation. Au premier bruit de l'affaire, ils avaient forcé leur novice à partir pour Madrid. Là, en toute liberté, il devait se justifier lui-même et la Société devant le Conseil Royal. Cependant le Prélat, accompagné d'une troupe nombreuse, pénètre dans la maison des Jésuites, il demande le jeune homme, on lui répond qu'il est à Madrid auprès du cardinal Spinosa. Le Prélat croit que cette réponse est un subterfuge; dans un premier moment d'irritation, il lance l'interdit sur le Collége. Le bruit se répand par la ville que les Jésuites sont placés en état de siége. Les habitants et les écoliers de l'Université prennent les armes; ils accourent, offrant aux Pères leur appui.

Une sanglante collision pouvait naître de l'exaspération des esprits. Le Provincial veut la conjurer; il s'engage à faire revenir de Madrid, dans le plus bref délai, le novice, cause innocente de ce conflit. François d'Espagna arrive en effet; il est rendu à sa mère. Supplications, menaces, offres brillantes, larmes, tout fut mis en jeu pour ébranler sa résolution. Il persiste plus que jamais dans ses idées. Sa famille, en lui permettant d'accomplir le sacrifice, manifeste la crainte de voir sa fortune passer entre les mains de la Compagnie. François répond qu'il est en âge de disposer de son patrimoine ainsi qu'il l'entend et qu'il en restera seul maître.

Les Jésuites cependant comprennent qu'il faut acheter la paix. La brebis, à leurs yeux, était beaucoup plus précieuse que la toison : ils amènent le novice à un abandon de tous ses biens en faveur de sa famille. A ce prix, les parents, la mère exceptée, laissèrent toute latitude au jeune homme.

Quelques Jésuites, étrangers à l'Espagne, avaient observé que les combats de taureaux étaient une des causes déterminantes de ce caractère de froide férocité tant reproché aux basses classes de la Péninsule. Ce plaisir national, qui inspire l'amour du sang, était depuis longtemps condamné par les Pères; mais pour en priver les Espagnols il fallait user de prudence et de ménagements. Interdire au peuple le spectacle de cette lutte toujours sanglante entre l'homme et la bête, c'était porter atteinte à ses priviléges et le froisser dans ses plus ardentes voluptés. Pie V avait apprécié les motifs d'humanité mis

en avant par les Jésuites. Un décret pontifical fut adressé aux habitants de Cordoue; il prohibait les combats de taureaux, il en faisait ressortir l'horreur pour des Chrétiens. Le jour fixé pour une de ces scènes approchait, et les jeunes Cordouans avaient sollicité de l'Evêque l'abrogation au moins tacite du bref de Pie V. L'Evêque céda; mais le Père François Gomez, consulté, déclara que l'humanité et l'autorité du Saint-Siége ne devaient pas être vaincues dans une semblable occurrence. A l'appui de son opinion, il apporta des motifs si plausibles, il sut si bien s'emparer des esprits, que les Cordouans renoncèrent à ces jeux, où la vie de quelques hommes se trouvait exposée pour la satisfaction des autres.

Pendant ce temps, le cardinal Alexandrin et Borgia touchaient aux frontières de la Péninsule. Le 30 août 1571, ils arrivaient à Barcelone. Le souvenir de l'ancien vice-roi de Catalogne n'était pas effacé dans les cœurs. Les Catalans retrouvaient dans le Général des Jésuites le prince dont le commandement avait été si doux. La reconnaissance encore plus que la piété les porte au-devant de Borgia, que son fils, le duc Ferdinand, venait saluer au nom de Philippe II. Le roi d'Espagne lui écrivait pour le féliciter sur son entrée dans le royaume; il lui disait la joie qu'il ressentait en songeant que deux vieux amis allaient se revoir. Au milieu des fêtes données au légat, le Général saisit l'occasion d'être utile à l'Eglise et à son pays.

Un grave différend s'était élevé entre tous les chapitres de la province et les officiers royaux. Il s'agissait de l'interprétation des droits que les uns et les autres s'attribuaient. L'Evêque de Majorque et de Minorque avait été désigné commissaire par le Pape pour terminer cette affaire. Son intervention fut inutile. Les deux partis s'exagéraient plus que jamais leurs prérogatives, lorsque la présence de Borgia leur fit naître une pensée de conciliation. Ils le choisissent pour arbitre; ils s'obligent d'avance à se soumettre au jugement qu'il prononcera. Borgia termine ce procès ecclésiastique et civil à leur commune satisfaction.

L'Inquisition, dans des jours de trouble, avait décrété d'injustes censures contre les opuscules spirituels du Père. Plus

modérée alors, parce qu'elle avait senti son erreur, l'Inquisition publiait en latin ces deux livres, comme un hommage à l'orthodoxie d'un homme dont la sainteté ne faisait doute pour personne.

De nouveaux honneurs l'attendaient à Valence. Deux autres de ses fils, Charles et Alphonse, ainsi que François, marquis de Lombay, son petit-fils, avec le marquis de Denia, son gendre, père du cardinal-duc de Lerme, se prosternent à ses pieds; ils lui demandent sa bénédiction; mais ces chants d'allégresse, ces respects effraient son humilité. Borgia se soustrait à des manifestations dont le cardinal Alexandrin lui restitue toute la gloire, et il entre à la dérobée dans la ville. Afin de mettre sa modestie à l'abri de nouvelles ovations, il supplie le légat de lui permettre une autre route que celle suivie par l'ambassade; délivré de la magnificence des réceptions, il s'achemine vers Madrid avec les Pères qui l'accompagnent.

Les joies comme les tristesses de Philippe II n'avaient rien de démonstratif. C'était un roi au visage sombre, au caractère grave, à l'esprit toujours occupé de pensées ambitieuses ou inquiètes. La présence de Borgia dans son palais, les affectueux respects dont il entourait le fils de Charles-Quint, sa figure sur laquelle la plus aimable piété cachait à peine la trace des souffrances, tout cet ensemble de sagesse et de douleur fit sur Philippe une profonde impression. Le front soucieux du monarque s'éclaircit, et il fut presque communicatif. Mettant à profit une ombre de gaîté et de confiance qui, de la part du roi, étonnait les courtisans les plus consommés, Borgia l'entretint des projets du Pape, des besoins de l'Eglise et des devoirs que les circonstances imposaient à tous les princes chrétiens. Philippe II n'avait ni le cœur, ni les passions, ni les faiblesses, ni les vertus des autres hommes. L'époux et le père de famille s'effaçaient en lui pour faire place au grand politique[1]. Il était roi à chaque

[1] La mort de don Carlos et d'Élisabeth de France a souvent été un chef d'accusation contre Philippe II. L'historien de Thou, peu favorable à ce prince, raconte dans son *Histoire universelle*, t, II, pag. 506 et suivantes (édition de Genève, 1620) : « Philippe n'y donna les mains que lorsqu'il se fut convaincu qu'il ne lui restait plus aucun moyen de corriger son fils et de sauver l'État; et, malgré tout cela, il lui eût conservé la vie, si le malheureux prince, devenu furieux par

heure de sa vie, *io el rey*, comme il signait; *rey netto*, c'est-à-dire roi absolu, et il en comprenait tous les devoirs à un point de vue que l'histoire a le droit de juger, mais qu'il ne faut pas se hâter de condamner. En effet, à part cette absence de sentiments humains, maladie dont Philippe s'honorait d'être atteint, il fut l'un des hommes les plus remarquables de son temps, et le prince qui a laissé la plus durable empreinte sur le caractère des peuples soumis à sa domination.

Borgia, au nom du légat, n'eut donc pas de peine à lui faire saisir la gravité du projet conçu par Pie V. Le roi des Espagnes s'engagea dans la croisade que le Souverain-Pontife préparait; mais là ne devaient point s'arrêter les négociations du Général des Jésuites. De fâcheux démêlés surgissaient souvent entre les ministres du Saint-Siége et le vice-roi de Naples et de Sicile. Les gouverneurs du Milanais cherchaient par toute espèce de vexations à entraver le bien que réalisait ou combinait le cardinal Charles Borromée. Le Général des Jésuites avait été choisi par le Saint-Siége et par l'Archevêque de Milan pour porter jusqu'au trône de Philippe II des doléances que son autorité toujours jalouse, toujours ombrageuse, se gardait bien de laisser transpirer. Borgia parlait; le monarque l'écouta, et il promit de mettre un terme à ces abus.

Quand ces affaires si urgentes pour l'Eglise et pour les mo-

la découverte de son crime, ne se fût efforcé en différentes manières de se tuer lui-même. Philippe, avant la mort de l'infant, rendit compte au grand et saint Pontife Pie V, des circonstances accablantes où il se trouvait et de la conduite qu'il croyait devoir y tenir. »

Cette version du président de Thou nous semble plus vraisemblable que tous les romans fabriqués sur ces événements tragiques. Don Carlos, cela est avéré maintenant, avait traité avec les Protestants des Pays-Bas, et ce fut la découverte de ce complot qui hâta sa perte. L'amour de ce jeune prince pour Élisabeth de France, sa belle-mère, ne repose sur aucun fondement. L'époux n'eut point à se venger, il n'y eut que le roi. Les historiens varient sur la date de la mort de don Carlos; les uns la portent au 24 juillet 1568, les autres au 25 septembre; mais, d'après un manuscrit moitié en espagnol, moitié en latin, tiré, pendant les guerres de la Péninsule, en 1811, de l'archive de Simancas, il y aurait erreur dans ces dates. S'il faut en croire ce manuscrit, qui doit se trouver encore en la possession du duc de Broglie, la mort de don Carlos aurait eu lieu huit jours après celle de la reine qui arriva le 3 octobre 1568. Le manuscrit en question, œuvre de quelque chapelain d'Élisabeth, dit que le fils de Philippe II mourut dans un bain, qu'on lui ouvrit les veines, et qu'Élisabeth fut empoisonnée dans un breuvage que le roi la contraignit de prendre sous ses yeux. Cet écrit suppose l'intelligence qu'on prétend avoir existé entre la reine et le fils du roi. Les annalistes espagnols et Ferreras affirment que don Carlos mourut d'une fièvre maligne.

narchies européennes furent terminées, la légation se dirigea vers le Portugal; mais Philippe II n'était pas en retard. Il avait ordonné. Don Juan d'Autriche, exécutant ses ordres, réunissait à Messine les escadres des coalisés; et, sous la bannière de saint Pierre, il s'avançait à la rencontre du Turc. Le célèbre André Doria, l'amiral vénitien Barbarigo, le marquis de Santa-Crux et Marc-Antoine Colonne commandaient la flotte chrétienne sous don Juan. Le 7 octobre 1571, elle était dans le golfe de Lépante en face des Mahométans.

Trente ans avant la naissance du Christ, une autre bataille navale avait illustré cette mer. Antoine et Octave s'étaient disputé l'empire du monde non loin du promontoire d'Actium; et à seize siècles d'intervalle, cette même mer allait encore être témoin d'une de ces journées qui décident du sort des nations. Les Jésuites avaient activement travaillé à l'alliance des Catholiques; l'heure de la gloire était venue pour les chefs et pour les soldats; celle du dévouement et du danger pour les Pères. La capitane de Barbarigo reçut le Jésuite Martin Becingucci, qui tomba blessé auprès de l'amiral frappé à mort dans le même moment. La galère royale de don Juan avait à bord Christophe Rodriguez; Jean de Montoya était sur celle de Santa-Crux. Un grand nombre d'autres Jésuites se trouvaient près d'André Doria, sur le reste de la flotte avec les Capucins que le Pape attachait à son escadre.

Jamais victoire ne fut plus décisive. Les Turcs perdirent trente mille hommes, cent vingt galères, et ils apprirent enfin que le souvenir des Croisades n'était pas encore entièrement anéanti chez les Chrétiens.

La présence de Borgia à la cour de Lisbonne était impatiemment désirée par la famille royale et surtout par les Jésuites. Des intrigues de plus d'une sorte avaient signalé la longue minorité de don Sébastien, que la mort de Jean III, son aieul, laissa Roi au berceau. Depuis l'année 1559 jusqu'à l'avénement du Père François au Généralat, la Compagnie de Jésus avait prospéré et s'était étendue en Portugal. En 1568, elle fondait deux nouveaux établissements, l'un à Funchal, dans l'île de Madère; l'autre à Angra, dans l'île de Tercère. En 1569, quand

la peste porta le deuil et l'effroi à Lisbonne, les Jésuites acquittèrent la dette de reconnaissance que leur Ordre avait contractée envers le Portugal. Les riches, par une fuite honteuse, s'étaient dérobés au fléau; les travaux étaient suspendus, et le peuple, abandonné à la misère, ne songeait pas même à se préserver de la contagion. Indifférent à la vie ou à la mort, il laissait ses enfants sans secours, sans nourriture; souvent les mères elles-mêmes, dans une inexplicable stupeur, les exposaient sur la voie publique, comme pour se débarrasser des tristes et derniers soins que ces enfants réclamaient.

Après avoir fait sortir de la ville leurs novices et les vieillards que des infirmités rendaient incapables de tout service, les Jésuites de la Maison-Professe et du Collége s'élancent à la recherche de tant d'infortunes. Ils recueillent les enfants dans leur demeure, ils leur prodiguent des secours; d'autres parcourent jour et nuit les rues de la capitale; ils raniment les courages, ils consolent les mourants, ils finissent par maintenir l'ordre dans une ville dont la charité les établit les administrateurs.

Les Pères Alphonse Gil, François Gonzalès, Michel Etienne, Emmanuel Godinho, Gaspar Alvarès, Jean Mora et Plane; trois scolastiques : Jacques de Carvalho, Nuñez et Barreira; quatre coadjuteurs : Louis Bravo, Côme Vaz, Gaspar Correa et George Alvarès, payèrent de leur vie un zèle que le jeune roi avait été le premier à admirer.

Quand la peste eut cessé ses ravages, le peuple, qui, avec l'espérance, retrouvait le sentiment de l'amour paternel, reçut de la main des Jésuites les orphelins que la peur faisait et que la Religion avait adoptés. Le peuple n'eut pas assez de bénédictions pour saluer ceux qui s'étaient substitués à sa place. Mais la contagion qui suspendait le cours des intrigues ne les rendit que plus actives lorsque la réflexion eut succédé à la terreur. Les antagonistes de la Société de Jésus comprirent qu'il fallait par un coup d'éclat rendre aux rivalités ou à la haine toute la vigueur dont ces passions se voyaient privées par l'enthousiasme populaire; on reprit en sous-œuvre les secrètes menées qui divisaient la cour.

Nous avons dit que, dès l'année 1559, les Jésuites avaient été choisis pour diriger l'éducation du roi mineur, la conscience de sa grand'mère, Catherine d'Autriche, et celle de son grand-oncle, le cardinal don Henri. Ce triple fardeau devait susciter à la Compagnie de nombreux, d'implacables ennemis; et cependant la Compagnie affirme n'avoir rien fait pour capter la confiance royale. Une lettre de Laynès, Général de l'Ordre, à la reine-régente Catherine, explique bien leur situation. Cette lettre, dont l'original se conserve à la Tour del Tombo, est ainsi conçue:

« Comme il est juste que nous soyons disposés à condescendre en ce qui dépend de nous à toutes les demandes de Votre Altesse, après avoir recommandé la chose à notre Seigneur, et l'avoir mûrement examinée, je me suis décidé à vous envoyer le Père Louis Gonzalvès. Je sais, il est vrai, que ce Père est un fidèle serviteur de Dieu, qu'il vit en bon religieux, qu'il est expérimenté dans le maniement des affaires et versé dans les lettres; qu'il ne manquera ni de bonne volonté ni du plus sincère dévouement pour faire tout le bien qui lui sera possible. Cependant, comme l'emploi auquel Votre Altesse l'appelle est de la plus haute importance, et que d'ailleurs je connais trop peu les qualités qui seraient nécessaires pour le bien remplir, je ne puis décider si ce Père les réunit en sa personne. Je supplie donc humblement Votre Altesse de s'en assurer par elle-même, de mettre de nouveau l'affaire en délibération, après l'avoir recommandée à Jésus-Christ. Votre Altesse ne l'en chargera que dans le cas où elle verrait en cela la plus grande gloire de Notre Seigneur, sa propre satisfaction, le bien du roi et de ses peuples.

» Dans le concours de telles circonstances, j'ai confiance que le Père Gonzalvès le recevra en vrai serviteur de Dieu, et non en vue d'un frivole honneur et d'une éphémère élévation dans ce monde. Il ne s'en chargera que pour la fin dont nous venons de parler, que comme d'une croix qu'avec l'aide de Notre Seigneur il s'efforcera de porter pour obéir à Votre Altesse, et travailler au bonheur de la nation portugaise.

» Pour peu, du reste, que Votre Altesse entrevoie qu'il serait plus utile à la gloire de Notre Seigneur qu'un autre fût choisi

pour cet emploi, nous la supplions tous, par l'amour qu'elle porte à ce même Seigneur, de ne plus penser à le lui confier. Aucune affliction ne pourrait nous être plus sensible que de voir le bien qu'on y peut faire anéanti ou paralysé par un homme de la Compagnie. Celui à qui rien n'est caché sait parfaitement que, si je parle de la sorte, ce n'est point pour la forme seulement, mais bien parce que tels sont, en effet, les désirs de mon cœur. Aussi n'ai-je pas cru qu'on dût nommer personne à sa place, ni pour être Assistant, ni pour gouverner le Collége Germanique, dont il avait la direction; de cette manière, il pourra ou revenir ici, ou demeurer en Portugal, suivant le bon plaisir de Votre Altesse. »

Les Jésuites n'avaient accepté qu'avec une certaine répugnance l'emploi dont la famille royale de Portugal honorait un de leurs Pères; mais, par la série de funestes événements que le caractère de don Sébastien provoqua, cet emploi fournit un prétexte tout naturel d'incriminations contre la Société de Jésus. Ce n'est point dans les annales du Portugal que nous les trouvons : le Portugal, comme les autres royaumes, a eu des historiens de tous les partis; aucun ne s'est fait l'écho de ces accusations. Les uns parlent des Jésuites avec acrimonie, les autres avec amour; tous se taisent sur les inculpations que les écrivains français, que Pasquier, les Parlementaires et les Jansénistes mirent en avant.

Pasquier, qui, dans son *Catéchisme des Jésuites*, s'est attaché à dresser un réquisitoire contre l'Ordre de Jésus, s'exprime en ces termes[1] lorsqu'il arrive à la question du Portugal ;

« Les Jésuites fins et accorts estimèrent que ce territoire étoit du tout propre pour y provigner leur vigne. Et, afin d'y gagner plus de créance, dès leur première arrivée, ils se firent nommer non Jésuites, ains Apôtres, s'appariant à ceux qui étoient à la suite de Notre-Seigneur, titre qui leur est demeuré ; et de cela ils sont d'accord. Le royaume étant tombé ès mains de Sébastien, ces bons Apôtres pensèrent que par son moyen le royaume pourroit tomber en leur famille, et le sollicitèrent

[1] *Catéchisme des Jésuites*, livre III, chap. XVI, page 322 (édition de *Villefranche*, 1602).

plusieurs fois que nul à l'avenir ne pust estre Roi de Portugal s'il n'étoit Jésuite et élu par leur Ordre, tout ainsi que dans Rome le Papé par le Collége des Cardinaux. Et parce que ce Roi (bien que superstitieux comme la superstition même) ne s'y pouvoit ou, pour mieux dire, n'osoit condescendre, ils lui remontrérent que Dieu l'avoit ainsi ordonné comme ils le lui feroient entendre par une voix du Ciel près de la mer. De manière que ce pauvre prince ainsi malmené s'y transporta deux ou trois fois; mais ils ne purent si bien jouer leurs personnages que cette voix fût entendue. Ils n'avoient encore en leur Compagnie leur Justinian imposteur, qui, dedans Rome, contrefit le lépreux. Voyant ces messieurs qu'ils ne pouvoient atteindre à leur but, ne voulurent pour cela quitter la partie. Ce Roi, Jésuite en son âme, ne s'étoit voulu marier. Or, pour se rendre auprès de lui plus nécessaires, ils lui conseillérent de s'acheminer vers la conquête du royaume de Fez, où il fut tué en bataille rangée, perdant sa vie et son royaume. Tellement que voilà le fruit que remporta le Roi Sébastien pour avoir cru les Jésuites. Ce que je viens de vous discourir, je le tiens du feu marquis de Pisani, très-catholique, lequel étoit ambassadeur de la France en la cour d'Espagne. »

L'historien qui, sans autres preuves à l'appui, base ses récits sur le témoignage d'un mort, ne peut inspirer confiance absolue, même lorsque les faits qu'il raconte seraient vrais. Voltaire a souvent usé de ce procédé, et pour Étienne Pasquier[1] ce n'est pas une recommandation. Le tombeau ne rend jamais sa

[1] Nous venons de voir Pasquier échafauder une accusation contre les Jésuites sur la parole d'un mort. Le voilà qui s'appuie, dans ses plaidoyers, sur un autre mort; mais ici il y a progrès. Ce n'est plus un diplomate qu'il met en scène, c'est un Jésuite, le Père Pasquier-Brouet. Dans plusieurs de ses lettres à M. de Sainte-Marthe, à M. Fonsomme, et dans la dernière du XXII° livre, il raconte, et dans ses plaidoiries il révèle qu'en 1556 il s'était rencontré à la campagne avec ce compagnon d'Ignace de Loyola. Pendant trois jours, nous apprend l'avocat de l'Université, Brouet, l'homme le plus discret de tous les Jésuites, auxquels jusqu'à présent on n'a guère reproché leur indiscrétion, Brouet s'expliqua avec lui sur ce qu'il y a de plus intime dans l'Institut, il lui développa avec complaisance les desseins vastes et profonds que l'Ordre avait conçus.

Etienne Pasquier nota sur-le-champ, ajoute-t-il, ces conversations, sans prévoir qu'il dût jamais avoir occasion d'en faire usage. Ce plan de l'Institut, confié à des oreilles si délicates, dormit dans son cabinet; et quand il se chargea de la cause de l'Université, il n'eut plus, pour démasquer les Jésuites, qu'à mettre en

proie; il devient donc impossible de contrôler une semblable autorité. Les paroles prêtées au feu marquis de Pisani ont pu être prononcées, nous admettons même qu'il ait fait à Pasquier les curieuses révélations que l'on vient de lire; mais, à nos yeux, ce récit n'établit pas même une probabilité; il n'est attesté que par un personnage dont il est impossible d'évoquer la foi, et, par malheur pour la véracité de l'écrivain, ce récit se trouve en complet désaccord avec tous les annalistes portugais et espagnols.

Comme la version inventée par l'auteur du *Catéchisme des Jésuites* flattait les animosités universitaires et qu'elle était impossible, elle a été adoptée, à cause même de son impossibilité. On n'y croit plus, on s'en sert encore dans les circonstances difficiles. L'avocat Linguet, ennemi des Jésuites, mais d'une autre façon que Pasquier, fait, en ces termes, justice de tant de misères de l'intelligence : « Cette calomnie, dit-il dans son *Histoire impartiale des Jésuites*[1], est si absurde qu'elle n'a pas besoin d'être réfutée; ou le marquis de Pisani s'est trompé, ou, ce qui est plus probable, le calomniateur, qui est assez hardi pour inventer une fausseté, a pu l'être assez pour s'autoriser par un grand nom. J'ai sous les yeux, ajoute Linguet, une autre de ces productions méprisables; il y a un chapitre intitulé : *Meurtre des petits enfants-trouvés commis par les Jésuites*. Il n'y a rien à répondre à cette espèce d'écrivains et à ceux qui les copient; on ne leur doit tout aux plus que de la compassion. »

Linguet se trompe en ceci. Quand la calomnie vient d'un homme prétendu sérieux et accepté comme tel par un parti depuis trois cents ans, l'histoire doit, dans l'intérêt de la vérité, soumettre ses dires à un examen approfondi. Si Pasquier sort meurtri de cet examen, ce sera moins à son mensonge qu'à ses panégyristes qu'il faudra s'en prendre.

œuvre les révélations de Brouet. L'avocat était bien sûr alors de ne pas recevoir un démenti du Jésuite : il plaidait en 1565, et le Père était mort en 1562.

En lisant ce récit, mot pour mot extrait de la Correspondance, des Plaidoyers et du *Catéchisme* de Pasquier, on conviendra qu'il faut être bien avocat pour faire ainsi l'histoire.

[1] Linguet, t. II, page 154.

Le meilleur moyen d'éclaircir la question, c'est d'expliquer les faits par la chronologie, le premier soin de l'erreur volontaire étant de jeter la confusion dans les dates.

Le roi Sébastien de Portugal naquit le 20 juillet 1554. Ce prince, dont le caractère romanesque et les malheurs militaires ont à un si haut degré préoccupé l'attention publique, était doué d'un esprit vif et pénétrant. « Déclaré majeur à sa quatorzième année, il fit lui-même, dit l'*Histoire Universelle, par une société de gens de lettres anglais* [1], un abrégé des lois qu'il possédait très-bien, et eut soin de les faire observer exactement. » Il aimait la guerre et annonçait un goût très-vif pour les expéditions maritimes; il avait l'excès de toutes les qualités; il poussait la vertu jusqu'à la rudesse, le courage jusqu'à la témérité, la force de caractère jusqu'à une opiniâtreté indomptable. Si ce jeune homme, roi dès son plus bas âge, fût né dans une condition ordinaire, tout porte à croire que l'éducation commune, que le désir de s'élever, que les obstacles qu'il aurait rencontrés sur sa route lui auraient donné une plus sage direction. Enfant du peuple, il serait devenu un héros, parce qu'il aurait eu à lutter, parce qu'il aurait senti qu'une généreuse passion a souvent besoin elle-même d'être comprimée. Fils de roi et dans son berceau jouant avec la couronne, il s'était habitué à voir tout le monde obéir à ses caprices ; ses caprices furent pour lui des convictions; et ce jeune homme, en qui se révélaient tous les signes caractéristiques du héros, ne fut, par l'effet de sa naissance, qu'une espèce d'aventurier dont les historiens mettent quelquefois en doute la raison.

Le Père Louis Gonzalvès de Camera avait été son précepteur. Religieux plein de vertus, mais peut-être un peu trop austère et ne sachant pas toujours renfermer son zèle dans les bornes de la modération [2], il avait inculqué à son royal élève l'amour des ré-

[1] *Histoire universelle* composée par une société de gens de lettres anglais, Histoire moderne, Portugal, t. XXXIII, liv. XXII, chap. II, page 399.

[2] L'historien portugais Barbosa Machado fut, au dix-huitième siècle, chargé par l'Académie royale historique de Lisbonne de faire des recherches sur la vie, les aventures et la mort du roi Sébastien. Les mémoires composés à ce sujet, d'après les documents les plus authentiques, furent approuvés par l'Académie. Ils ont pour titre : *Memoria para la historia de Portugal*, et ils contiennent un portrait

formes. Sébastien les exigea de prime-abord, sans préparation, sans contre-poids. Plusieurs de ces réformes atteignaient d'illustres familles du royaume : par exemple, on les forçait à restituer les biens dépendants des commanderies d'ordres militaires que ces familles s'étaient appropriés et qu'elles semblaient posséder à titre d'héritage. Cette mesure, sage dans son principe, péchait par le décousu de l'exécution; elle soulevait des clameurs, des mécontentements. Ce ne fut pas au roi qu'ils s'adressèrent, mais à son directeur de conscience et à l'Ordre dont ce dernier faisait partie [1].

du Père Gonzalvès bien différent de celui tracé par Pasquier, Herrera et Faria y Souza. Cet annaliste s'exprime ainsi, au t. I, p. 210 et suivantes :

« Toutes les qualités nécessaires au précepteur d'un prince, capables de constituer un maître parfait, se trouvaient heureusement réunies dans le Père Louis Gonzalvès. Illustre par la naissance et par une exacte observance de son Institut, il était très-instruit dans la littérature sacrée et profane, versé dans la lecture des histoires séculières et ecclésiastiques. Il possédait dans sa pureté la langue latine, n'était point étranger aux difficultés des langues grecque et hébraïque. Il parlait avec facilité le français, l'espagnol et l'italien. Il avait eu occasion d'apprendre ces langues dans les principales capitales de l'Europe, où il avait résidé. Son caractère était plein de douceur, son jugement guidé par la prudence, sa capacité profonde. Tous ces avantages le rendirent propre à former un prince et à lui apprendre à gouverner sagement une monarchie. »

[1] Nous avons vu tout à l'heure Etienne Pasquier écrire l'histoire sur la foi de personnages morts : voyons de quelle manière de Thou lui-même l'arrangeait lorsqu'il était question des Jésuites.

Hieronimo Conestaggio, gentilhomme génois, a composé un ouvrage intitulé : *Dell'unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*. Cet ouvrage parut en 1585, et nous citons l'édition de Venise de 1592. Conestaggio n'est pas toujours exact; de Thou, qui le suit à la piste, ne l'est pas davantage; mais quand il s'agit des Jésuites, de Thou se fait un devoir de le défigurer. Le plagiat est évident pour ceux qui comparent les deux auteurs, la mauvaise foi est aussi éclatante. Nous en citerons une preuve entre mille.

Conestaggio, après avoir dit que les Jésuites furent appelés Apôtres en Portugal à cause de leurs missions au-delà des mers, ajoute : « La corruption des mœurs occasionnée chez les Portugais par l'introduction des richesses de l'Asie, fut remarquée et combattue par les Pères Jésuites chargés de l'éducation du roi Sébastien. Ces religieux, désirant de remédier à ce mal, ne négligèrent rien pour y réussir. Mais, ni leurs efforts, ni une loi somptuaire publiée par les soins de quelques hommes zélés pour le bien public, ne purent être une digue suffisante. Au contraire, cette loi trop rigoureuse, et peu en rapport avec la corruption d'un corps affaibli, causa d'abord du mécontentement et des murmures, ensuite les dérisions et les mépris, manifestations funestes dans un Etat et symptômes alarmants d'une dissolution prochaine. » (Livre 1, page 8).

L'auteur génois dit que ce furent *quelques hommes zélés pour le bien public* qui engagèrent don Sébastien à publier cette loi; il vient de parler des Jésuites et il passe dans la même phrase à un autre ordre d'idées; donc, d'après Conestaggio, ce ne sont pas les Jésuites qui établirent cette loi somptuaire. Voici cependant de quelle façon le président de Thou dénature le récit de Conestaggio :

« Les pères Jésuites (dit-il au tome IX, page 630 de son *Histoire*, édit. de 1614) étaient désignés, en Portugal, sous le nom d'Apôtres, à cause de leurs missions

Martin de Camera, frère du comte de Calhette et du Jésuite, était le favori de don Sébastien. Ce que le prince ou son ministre entreprenaient, les actes de l'un, les conseils de l'autre, tout ce qui, dans leur manière de gouverner, offrait prise aux plaintes des grands, aux soupçons du peuple, était à l'instant même attribué au Père Gonzalvès et rejaillissait sur la Compagnie de Jésus. Le Portugal ambitionnait de voir son roi s'allier à l'une des familles royales de l'Europe. Il était bien jeune encore; mais ce pays sentait le besoin de donner de la stabilité à la couronne, qui ne reposait que sur une seule tête. Le Souverain-Pontife parla dans ce sens au Père Borgia, Borgia en écrivit à Gonzalvès. La réponse de ce dernier fait mieux connaître don Sébastien que toutes les hypothèses.

« Vous me dites, mande-t-il au Général de l'Ordre dans l'intimité de sa correspondance, que si cette affaire ne réussit pas, on en fera un crime à notre Société. J'en suis convaincu et affligé. Lorsque le Père Laynés m'envoya en ce pays pour exercer les fonctions de précepteur auprés du jeune roi, je lui livrai par écrit les raisons qui me poussaient à décliner cette charge. Une des principales était que tout ce qui déplairait dans la conduite du monarque retomberait sur ceux qui l'entourent. Je crois donc que si en cette matière j'ai à me reprocher quelque chose, c'est d'avoir trop pressé ce mariage. Ceux qui disent au Pape que le cœur du roi est dans ma main et que je puis le tourner à mon gré, pensent de Sébastien ce qu'ils penseraient d'un autre jeune homme de son âge. Mais ceux qui le connaissent en ont une tout autre opinion, car ce qu'il veut il le veut bien, surtout en cette matière où, toutes les fois qu'il a été sondé, il est toujours resté inébranlable. Ainsi ce

dans les pays idolâtres... Mais désirant vainement de remédier à ce désordre, ils prirent de là l'occasion de s'immiscer dans le gouvernement de l'Etat, et se rendirent ridicules en publiant des lois somptuaires sur le modèle des lois de l'austère Lacédémone, semblables à ces médecins ignorants qui, pour décharger le corps d'un excès d'embonpoint, tâchent de le réduire à une maigreur extrême. »

Chaque page de Conestaggio est ainsi défigurée par de Thou. Il suit la filière des événements, telle que l'auteur génois la présente; mais dès qu'il est question des Jésuites, auxquels Conestaggio semble du reste être plus qu'indifférent, de Thou altère complétement la pensée et la narration de son guide. Il accuse les Jésuites quand Conestaggio ne les met pas en scène ou les décharge de l'accusation par le récit même des faits.

que le Saint-Père désirait, je l'ai entrepris avec beaucoup de force, mais je n'ai rien pu obtenir. Le prince m'a même déclaré qu'il avait porté l'affaire en son conseil, et qu'il était du même avis que lui. »

C'était une union avec la France que le Pape Pie V aspirait à faire contracter à don Sébastien, et pour laquelle il employait toute la tenacité de son esprit. Le Pontife estimait que cette alliance ne pouvait qu'être favorable à l'Eglise, aux deux familles et aux deux peuples. Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX, avait été désignée comme la future fiancée de don Sébastien; mais la reine-mère, Catherine, sœur de Charles-Quint, était une princesse d'Autriche. Elle professait pour la France une de ces aversions passionnées qui n'ont de mobile que dans l'exaltation d'un sentiment patriotique mal compris. Pour repousser le mariage de son petit-fils, Catherine ne déguisait pas ses véritables motifs. Son neveu. l'empereur Maximilien, avait deux filles. En faisant échouer les projets du Pape, de Charles IX et des Jésuites, elle se flattait que, de guerre lasse, on reviendrait à son plan primitif. Ainsi elle conserverait dans sa famille une couronne qu'elle ne voyait qu'avec effroi prête à être posée sur la tête d'une Française.

Les courtisans de Catherine la berçaient de cet espoir et ils accusaient la Compagnie de captation sur le cœur de Sébastien. Ils avaient tant d'intérêt à ces manœuvres, qu'une partie des bruits dont Pasquier s'est fait l'écho s'était répandue jusqu'au fond de l'Allemagne; et c'est dans une lettre du père Laurent Maggio, provincial d'Autriche. que nous en découvrons la trace. Au mois de mars 1571, il écrivait de Prague à François de Borgia :

« Ici on ne s'entretient que des affaires du Portugal. Des dépêches adressées d'Espagne annoncent que le roi agit en beaucoup de choses de manière à consterner tout le royaume. On ajoute que les nôtres[1] sont les instigateurs de cette conduite et qu'ils veulent faire de lui un Jésuite; il est même des gens qui assurent que ce sont eux qui l'empêchent d'épouser la

[1] Lorsque les Jésuites parlent de leurs frères, c'est toujours ainsi qu'ils s'expriment.

sœur du roi de France. Je ne doute pas que tous ces bruits fâcheux ne soient parvenus à l'oreille de Votre Paternité et qu'elle ne cherche à y porter un remède. Je ne saurais croire qu'aucun des nôtres entreprît quelque chose qui ne fût conforme à la raison et convenable aux circonstances présentes. Je verrais, au reste, avec beaucoup de peine qu'ils eussent donné occasion ou quelque juste raison à la malveillance et aux discours des ennemis de notre Société. Je suis convaincu que rien ne peut nuire davantage à la bonne réputation de la Compagnie que de voir nos religieux s'immiscer dans les affaires des princes et se mêler de l'administration publique. Au nom de Dieu, mon Père, que votre vigilance paternelle fasse observer le décret qui défend de laisser les nôtres vivre à la cour des des rois. »

Cette lettre, ainsi que toutes les autres que nous avons citées ou que nous citerons dans le cours de cette histoire, n'était point destinée à la publicité; mais elle met si bien à nu la politique des Jésuites qu'elle devient un document irréfragable. Il est évident que hors du Portugal les Jésuites n'avaient jamais fait le rêve que les Protestants d'Allemagne et que Pasquier leur ont prêté. Reste à savoir si, dans l'intérieur du royaume très-fidèle, les Pères de la Compagnie songèrent à réaliser la pensée de domination qu'on leur suppose.

A cette époque, le Portugal n'était pas un pays divisé, appauvri et ruiné par les factions libérales. Il n'apparaissait pas sur la carte du globe comme une espèce de factorerie où les vaisseaux anglais jettent le rebut de leurs manufactures et organisent la contrebande des Constitutions. Il y avait de la force sur le trône, de la puissance chez la noblesse, de l'énergie dans le peuple, une dévorante ambition chez tous; tous aspiraient à être plus grands que la nature ne les avait créés. Placés aux confins de l'Europe, ils ne pouvaient tenter des conquêtes sur leurs voisins; ils allaient en demander à des mondes nouveaux. Le continent européen était fermé à leurs glorieux désirs, ils se préparaient de plus vastes succès à travers les mers. Lisbonne restait pour eux la métropole d'un empire dont le Portugal n'appréciait l'étendue que par les richesses que les

émules d'Albuquerque le Grand faisaient affluer sur ses rivages.

Supposer que ce peuple, alors si fier, si jaloux de ses droits, aurait consenti à laisser des Religieux, et même des Jésuites, disposer arbitrairement de la couronne, ou se partager le royaume, c'est exagérer l'invraisemblable. Est-il possible d'admettre que les Jésuites de Portugal aient conçu cette idée, et qu'ils travaillassent à la faire réussir en inspirant à don Sébastien de l'aversion pour le mariage et un amour immodéré pour les armes? Une lettre du Père Louis Gonzalvès de Camera au cardinal Rusticucci explique sa position :

« Personne plus que moi, écrit le Jésuite, ne souhaite de voir le roi engagé dans les liens d'un honorable mariage, afin qu'une famille royale qui a si bien mérité de la Religion et de la Compagnie de Jésus ne vienne pas à s'éteindre faute de postérité, et aussi pour que la vertu de Sébastien, à la conservation de laquelle j'ai consacré tant de veilles, soit mise en sûreté par les saintes barrières du mariage avant que l'âge des passions fougueuses ne l'entraîne dans un triste naufrage. Si jusqu'à présent je n'ai pu mettre à exécution les désirs du Pape, la raison en est dans le dessein qu'avait eu Sébastien d'épouser une des deux filles de l'empereur Maximilien ; et lorsqu'une de ces princesses eut épousé le roi catholique Philippe II et l'autre Charles IX, le roi très-chrétien, alors je l'ai pressé à plusieurs reprises, de peur d'être prévenu par un autre, d'envoyer au plus tôt des ambassadeurs à la cour de France pour demander la main de la princesse Marguerite. Mais le prince, chagrin de n'avoir pu obtenir une femme dans la famille de l'Empereur, n'a pu sitôt être engagé à tourner ses regards vers la France. »

Telles sont les explications fournies par le Père Gonzalvès. Mais Gonzalvès, en tenant ce langage à un membre du sacré collége, espérait peut-être ainsi donner le change au Saint-Siége et par des ajournements indéfinis arriver à la réalisation de ses pensées ambitieuses? L'histoire doit procéder plutôt par dates que par insinuations : les unes sont toujours plus intelligibles, plus évidentes que les autres.

Or, don Sébastien, né en 1554, n'avait pas encore quatorze ans lorsque pour la première fois on lui proposa de se marier. A cet âge et avec son caractère indomptable, est-il étonnant qu'il ait refusé une union qui mettait un frein à ses volontés? Lorsqu'en 1571, à dix-sept ans, il consentit à partager son trône avec Marguerite de Valois, cette princesse venait d'être promise à Henri, roi de Navarre. En 1576, à l'âge de vingt-deux ans, il demande à Philippe II une de ses filles en mariage, et ce fut son expédition d'Afrique qui l'empêcha de mener à bien le projet. Dans ce rapprochement plus éloquent que toutes les hypothèses nous cherchons où apparaît cette vertu sauvage, cette haine pour les femmes inspirée par les Jésuites à leur royal élève.

Bernard de Britto, Jérôme de Mendoça, Vasconcellos et Barbosa Machado, contemporains ou historiens de don Sébastien, ne parlent pas de cette accusation. Si quelques-uns en entretiennent leurs lecteurs, c'est pour la détruire avec la science des faits, avec l'autorité que l'annaliste emprunte en écrivant sous les yeux de ceux qui comme lui ont été les témoins des événements racontés.

Déjà les Jésuites, par la prédication et par l'éducation, exerçaient une incontestable puissance sur l'esprit des masses. Cette puissance allait prendre des accroissements bien plus rapides par la confiance que les têtes couronnées marquaient aux Pères. Les duchesses de Ferrare et de Toscane, filles de l'empereur Ferdinand, ne voulurent pas, en ceignant les diadèmes des maisons d'Este et de Médicis, se séparer des deux Jésuites qui avaient dirigé leurs premiers pas dans la vie chrétienne. Étienne Moralez était le confesseur de Marie de Portugal, duchesse de Parme; d'autres Pères entraient dans la confiance de Catherine de Suède, ils élevaient son fils Sigismond. En France, le Père Auger était l'ami de cœur, le conseiller intime du duc d'Anjou; Possevin, celui d'Emmanuel-Philibert de Savoie. Partout enfin, au milieu des cours ainsi que dans le fond des campagnes, ils prenaient un ascendant dont leurs rivaux ou des adversaires s'inquiétaient à juste titre.

A Florence et à Ferrare, la malveillance avait inutilement

essayé de faire perdre aux Jésuites le crédit dont ils jouissaient. En Portugal, la lutte fut acharnée; là on rencontra, dans les passions mêmes de Sébastien, un thème excellent pour les récriminations et pour les reproches.

Les Jésuites furent accusés de toutes les fautes commises; et ceux qui, comme Pasquier ou Arnauld, n'osèrent pas avancer qu'ils se préparaient à régner en Portugal, se sont retranchés dans une imputation qui a plus d'un côté vraisemblable. Ils prétendent que Gonzalvès et les autres Pères lui inspirèrent le goût des armes et la passion de la guerre; que, dès son enfance, on le nourrit d'idées chevaleresques, des souvenirs de la Croisade, et de la gloire qui pour un roi restait à conquérir dans les batailles contre les Infidèles.

Il vaudra toujours mieux faire d'un prince un soldat qu'un moine. Les Jésuites avaient adopté cette marche dans l'éducation des rois; et quoique ici l'événement ait tourné contre le principe, ce n'est point au principe que l'impartialité de l'histoire doit s'en prendre. L'histoire ne peut pas agir en aveugle comme la fortune. Tout en reconnaissant que don Sébastien poussait à l'excès les vertus militaires, il importe pourtant de rechercher à quelles causes une pareille surexcitation sera attribuée.

Britto, qui a vécu sous le roi Sébastien, s'explique ainsi dans son ouvrage intitulé : *Elogios dos reis de Portugal*[1] : « Les grandes victoires que les Portugais remportaient dans les Indes pendant l'enfance de Sébastien, et les succès qu'ils obtenaient alors en Afrique, et que le prince entendait raconter, son naturel et ses inclinations généreuses, tout l'encourageait à songer à de grandes entreprises. Joignez à cela les insinuations répétées de ses flatteurs, qui, connaissant son goût pour la guerre, exagéraient sa puissance. »

Quels étaient les flatteurs dont parle Britto? Au dire des annalistes anglais et de La Clède[2]. ce furent don Pedro d'Alcaçova et les courtisans qui marchaient sous sa bannière.

[1] *El rey Sebastião*, page 93. Imprimé à *Lisboa*, 1607. Vasconcellos, dans son *Histoire abrégée des rois de Portugal*, publiée en 1621, tient le même langage à la page 316.

[2] *Histoire universelle*, par une société de gens de lettres anglais, t. XXXIII, p. 359; de La Clède, t. II, p. 53. *Histoire générale du Portugal.*

Don Sébastien entreprit deux expéditions en Afrique. La première date de l'année 1574. Il avait toute confiance dans le Père Gonzalvès, qu'il chérissait; il lui communiqua ses projets. Hieronimo de Mendoça, qui, selon Barbosa Machado, « suivit don Sébastien dans la funeste course d'Afrique, et qui, de retour, en écrivit le récit fidèle, dont il avait été le témoin oculaire, » a conservé dans son *Jornada de Africa* la réponse du Jésuite. La voici[1] :

« Si vous me parlez, seigneur, à tête reposée et non à la légère, je vous dirai que trois choses doivent concourir en même temps pour que vous puissiez penser à faire vous-même la guerre en Afrique :

» La première, que vos sujets voient sur les marches du trône quatre ou cinq enfants mâles, l'espérance de la prospérité future du royaume;

» La seconde, que le Portugal ne soit exposé à aucun danger, à aucun trouble, par suite de votre absence;

» La troisième, que vous ayez pour la guerre des préparatifs surabondants en troupes, en argent, en provisions de toute espèce, et sans que, pour les obtenir, il soit besoin de fouler et d'opprimer les peuples. »

Mendoça va plus loin; il raconte à la page 22 que « tous les Jésuites étaient opposés à l'expédition de Barbarie. » La preuve de ce fait éclate dans les aveux mêmes des écrivains protestants. Ils disent en effet[2] : « Dans la première expédition, qui ne fut pas moins imprudente ni moins désespérée que la dernière, ce fut la lettre touchante que lui écrivit le Père Gonzalvès, Jésuite, qui le fit revenir. »

Gonzalvès était mourant. Le roi l'accabla des marques de son affectueuse vénération; et quand le Jésuite expira, la douleur du monarque fut si vive qu'à tous ceux qui voulaient le consoler il disait : « Que voulez-vous? je n'ai pas connu d'autre père que le Père Louis[3], et je ne sais que trop combien il

[1] *Jornada de Africa*, par Mendoça. *Lisboa*, 1607.

[2] *Histoire universelle*, tome XXXIII, note 37, page 690. (Extrait de don Juan Balna Pareda.)

[3] Le prince don Juan, père de Sébastien, mourut lorsque ce dernier était encore dans le sein de sa mère.

a eu à endurer de ma part et combien il a souffert pour moi. »

Don Sébastien et la cour prirent le deuil ; mais, deux ans après, Martin de Camera ayant été disgracié, parce que comme le cardinal Henri, comme le vieux Mascarenhas et la plupart des conseillers d'Etat, il s'opposait à la seconde expédition chez les Maures, les Jésuites qui partageaient cette opinion subirent le contre-coup de la colère du prince. Le président de Thou ne laisse aucune incertitude sur ce fait. Il s'exprime ainsi [1] : « Pour ce qui est des Jésuites, ils comptaient qu'après avoir fait échouer l'idée d'une expédition dans les Indes, il ne leur en coûterait pas davantage, avec le pouvoir qu'ils avaient sur l'esprit du prince, pour empêcher les vues qu'il pouvait avoir sur l'Afrique. L'événement trompa cependant leurs espérances, et on les vit déchoir insensiblement de ce grand crédit qu'ils avaient eu jusqu'alors. »

Martin de Camera pensait comme eux. Don Pedro d'Alcaçova, son successeur dans la confiance royale, arrivait au pouvoir pour faire différemment que lui. L'un avait résisté aux projets guerriers de Sébastien ; afin de se maintenir en faveur, l'autre dut les seconder. Alcaçova suivit la route tracée par les ambitieux. Le 24 juin 1578, don Sébastien s'embarqua, et le 4 août de la même année il périt à Alcaçar avec la meilleure partie de son armée et de sa noblesse.

On rencontrait des Jésuites partout où il y avait un danger à courir ou des chrétiens à consoler. Ils étaient sur les champs de bataille ainsi que dans les hôpitaux. Sébastien en avait demandé plusieurs. Le Père Maurice Serpès, son confesseur, avec toute la Société de Jésus, s'opposait à la guerre ; mais lorsqu'elle fut décidée, il céda à la prière du roi et partit avec lui. Il tomba sous le cimeterre des Maures, tandis qu'au plus fort de la mêlée il excitait les Portugais à combattre en soldats et à mourir en Chrétiens.

Telle est la vérité. Il reste maintenant à examiner la dernière accusation contre les Pères relativement aux affaires de Portugal. Il y avait une longue minorité, une régence, et une double

[1] *Histoire universelle* de M. de Thou, traduction du latin, t. VII, p. 600.

impulsion née au choc des deux concurrents qui briguaient la souveraineté temporaire. Ces concurrents étaient, dès l'année 1557, Catherine, aïeule de don Sébastien, et le cardinal Henri, son grand-oncle. L'un était Portugais, l'autre Autrichienne. La noblesse et le peuple ne savaient pas rendre justice aux qualités de leur vieille reine. Un parti s'était formé pour entraver l'exercice de son pouvoir; mais le cardinal Infant ne paraissait en aucune façon se mêler à des intrigues que son affection pour Catherine réprouvait. Le confesseur de la régente était le Père Michel de Torrès; celui de don Henri, le Père Léon Henriquez. La direction spirituelle des trois membres de la famille royale appartenait aux Jésuites. On les soupçonna de diviser pour régner. Deux historiens, Faria y Souza et de La Clède [1], se firent l'écho des bruits que les adversaires de l'Ordre de Jésus avaient intérêt à répandre. D'après leur version, le Père de Torrès se serait insinué dans l'esprit de la reine, il aurait vu à découvert son âme et l'aurait fait connaître au cardinal, qui se serait servi de ces révélations pour ruiner son crédit.

Les écrivains protestants n'ont pas daigné prendre sous la responsabilité de leur honneur une pareille calomnie. Ils ont pensé sans doute que ce crime d'un prêtre était impossible : et ils ont eu raison, car au milieu des apostasies sacerdotales dont les révolutions ou les passions furent la source, on n'a jamais pu citer un ecclésiastique qui, sciemment, ait violé le secret de la confession. Ce secret a eu souvent ses martyrs, il ne trouva jamais de divulgateurs.

Afin de s'attribuer la régence, le cardinal don Henri n'avait qu'à laisser faire la haute noblesse et les habitants de Lisbonne, qui ne cachaient point leur aversion pour Catherine. En 1562, elle abandonna volontairement les rênes de l'Etat à son beau-frère, et elle se retira dans un monastère. Le nouveau régent, plus aimé que cette princesse, mais non moins dévoué qu'elle à la prospérité du royaume, gouverna paisiblement, et, six ans après, il fit déclarer majeur don Sébastien son neveu. Ce fut

[1] Faria y Souza, *Abrégé de l'histoire du Portugal*. De la Clède, *Histoire générale de Portugal*, t. II, p. 50.

alors que les intrigues éclatèrent entre Martin de Camera d'un côté, Alvar de Castro et Pedro d'Alcaçova de l'autre. La confiance du roi, le ministère par conséquent, était le but de ces intrigues. Martin de Camera l'emporta. Son frère Gonzalvès, le confesseur-précepteur de Sébastien, favorisa probablement ses prétentions. Elles n'étaient pas plus mal fondées que d'autres, puisque Ferreras, dans son *Histoire d'Espagne* [1], dit que « c'était un homme d'un très-grands poids, » et que les écrivains anglicans avouent « qu'en dehors de son ambition et de sa hauteur, Camera possédait de belles qualités et des talents [2]. »

Alcaçova, secrétaire d'État sous Jean III, était attaché à Catherine; sa disgrâce lui fut sensible; elle s'en prit au Père Gonzalvès. La reine avait espéré d'unir son petit-fils à une archiduchesse d'Autriche comme elle. Suivant en cela les conseils du Pape et les véritables intérêts du Portugal, le Jésuite insistait fortement pour que Sébastien épousât Marguerite de Valois. Les choses en étaient à ce point lorsque François de Borgia, afin de mettre un terme aux dissensions intérieures de la cour, ou du moins pour enlever tout prétexte aux ennemis de la Société de Jésus, se décida à retirer de Lisbonne les trois confesseurs; mais le monarque et le cardinal Henri déclarèrent qu'ils ne se sépareraient jamais de Gonzalvès et d'Henriquez. Catherine ne fit pas autant de difficultés, et le Père de Torrès fut nommé recteur du collége d'Évora. Le *Theatro Jesuitico* [3] cite une lettre que, dans ces circonstances, Catherine aurait adressée à François de Borgia. « Tout le royaume, dit la reine dans cet écrit, se plaignait de moi parce qu'on croyait que j'approuvais la conduite du Père Gonzalvès ; on me voyait aller à confesse à son meilleur ami, on en concluait que je donnais mon assentiment à tout ce qu'il faisait, quoique j'en fusse très-éloignée : enfin, pour mettre ma conscience en repos et celle des autres, j'ai pris le parti de ne plus me confesser au Père de Torrès. Je veux bien croire que ce Père était sensible à la

[1] T. x, p. 345.
[2] *Histoire universelle*, page 357.
[3] Le *Theatro Jesuitico* est une compilation qui a été beaucoup plus citée que lue. La première partie est un recueil de prophéties absurdes contre les Jésuites. La deuxième renferme plusieurs faits calomnieux ou défigurés.

manière dont on me traitait, de même que moi aussi, je l'avoue, ce n'est pas sans peine que je me suis séparée de celui qui a été mon guide spirituel pendant plusieurs années. »

Ce document n'a aucun des caractères d'authenticité exigés par l'histoire; mais la reine Catherine elle-même, en faisant la part de ses chagrins d'aïeule délaissée, a été plus juste que ses interprètes envers la Société dont on essayait de la poser comme l'adversaire. A sa mort, le 12 février 1578, elle voulut être assistée par ce même Père de Torrès, et elle légua à la Maison-Professe de Lisbonne une somme considérable, un reliquaire précieux et le portrait de la Vierge peint par saint Luc.

Est-il vrai maintenant que les Jésuites, n'aspirant pas à ceindre collectivement la couronne de Portugal, ont au moins cherché à la déposer sur la tête de Philippe II d'Espagne, et que, après la mort de don Sébastien, ils ont fait servir le règne du cardinal Henri à cette transition?

Les Jésuites sont fins et accorts, selon l'expression de Pasquier, nous leur accordons ces deux qualités sans trop nous préoccuper de leurs sentiments envers la maison de Portugal. La reconnaissance dans les corporations ainsi que dans les familles ne va guère au delà de la génération qui a reçu le bienfait; souvent même on voit disparaître avant elle cette reconnaissance, étouffée par le mouvement des partis et par le besoin des situations. Les corps religieux ou politiques n'établissent pas l'ingratitude en principe; mais en dehors des devoirs pieux et des prières pour les morts, ils oublient assez vite le bienfaiteur passé pour s'étayer sur le bienfaiteur actuel ou pour pressentir le futur. Cette règle générale a-t-elle été adoptée par les Jésuites dans les circonstances où le trépas de Sébastien plaçait le Portugal? Leurs antagonistes affirment qu'oui; eux déclarent que non.

Le cardinal don Henri, monté sur le trône, leur conserva l'estime qu'il avait témoignée à leur Ordre dès sa fondation. Au milieu des héritiers qui, de son vivant même, ouvraient sa succession, les Jésuites n'apparaissaient ostensiblement sous aucun drapeau. Portugais pour la plupart, ils devaient avoir contre tout ce qui était espagnol une répulsion nationale. Pu-

rent-ils ainsi appuyer Philippe II, qui du reste ne leur était favorable que par contrainte? Ils n'osèrent pas non plus s'étayer sur le duc de Bragance, qui n'affichait ni le courage d'un fondateur de dynastie, ni l'audace d'un conquérant. Le duc de Bragance allait lui-même au roi d'Espagne, et, soit timidité, soit indolence, il ne disputait cette couronne que pour l'acquit de sa conscience. « En effet, dit de Thou [1], ce duc, qui avouait sa faiblesse, commençait à croire qu'il était plus avantageux pour lui de s'assurer de la protection d'un prince aussi puissant que Philippe, que de s'obstiner à soutenir ses droits, puisqu'il n'était pas sûr de réussir. »

Les Jésuites alors auraient eu beau jeu à se faire déclarer les successeurs du cardinal-roi, ne voyant que par leurs yeux, n'agissant que par leurs conseils. Ils avaient mesuré le duc de Bragance de la tête au cœur; ils l'avaient jugé tel que l'historien de Thou le peint, ambitieux et pusillanime; il n'était pas permis à des hommes sensés de compter sur un prétendant qui ne faisait valoir ses droits qu'avec de méticuleuses précautions. Ils laissèrent tout marcher au gré des événements, et ils se renfermèrent dans la neutralité. Cette neutralité fut si bien constatée qu'à Madrid et à l'Escurial on les accusait de favoriser avec les Français don Antoine de Crato, compétiteur de Philippe, et qu'à Lisbonne et à Coïmbre on les poursuivait comme partisans du roi d'Espagne.

Henriquez, confesseur du vieux roi, reçut ordre du Général de la Compagnie de ne se mêler d'aucune affaire politique [2]. Le duc d'Ossuna, ambassadeur de Philippe, avait amené à Lisbonne son directeur, le Jésuite Louis Gusman. A l'arrivée de ce Père espagnol, les Portugais, craignant que son nom ne devienne un drapeau, supplient leur Général de le faire retourner en Espagne, « de peur, écrivent-ils, qu'on ne pense qu'il est là pour soutenir les intérêts de Philippe. » Les Jésuites s'effaçaient avec tant d'abnégation, avec tant d'art, si l'on veut, que Philippe ne se servait plus d'eux pour demander au roi de Portugal ce qu'il ambitionnait d'obtenir. Ainsi, don Henri, cardinal

[1] *Histoire universelle* de M. de Thou, t. VIII.
[2] Franco, *Synopsis annalium Societatis Jesu in Lusitania*, anno 1576.

et prêtre, avait sollicité à Rome une dispense à l'effet de pouvoir contracter mariage et d'essayer par là de continuer la race d'Emmanuel le Grand, qui s'éteignait en lui. La cour d'Espagne s'opposa vivement à ce désir, et, pour dissuader le roi de ce dessein, elle lui envoya non pas un Jésuite, mais un Dominicain, le Père Ferdinand del Castillo.

Cependant l'historien génois Conestaggio n'est pas aussi affirmatif. « Quelques-uns disent, raconte-t-il, que le Père Léon Henriquez, après l'avoir fait pencher d'abord vers la famille de Bragance, lui conseilla ensuite de choisir Philippe pour son héritier, mais à des conditions très-avantageuses au Portugal. »

Il n'y a pas d'autre trace de ce fait que l'assertion de ces *quelques-uns* dont parle Conestaggio. Cette assertion pourtant coïncide assez bien avec la proposition faite par le cardinal-roi aux États de Portugal. Don Henri demandait que le roi d'Espagne fût nommé son successeur; mais les États ne voulurent pas adhérer à ce projet. Si, après avoir sondé les chances des deux compétiteurs, le Jésuite a conseillé à son royal pénitent de préférer l'Espagnol au Portugais, nous ne savons trop comment on s'y prendrait pour blâmer un pareil acte. Henriquez connaissait les incertitudes du caractère de Bragance; il calculait que la guerre était imminente, et, dans l'état d'affaiblissement où les expéditions de Sébastien avaient laissé le royaume, l'issue de cette guerre ne pouvait être douteuse.

Trois concurrents se disputaient le trône; leurs droits respectifs, en dehors de celui de la force invoqué par Philippe II, n'étaient point assez clairs pour ne pas excuser l'hésitation. Dans nos idées modernes, le principe de la légitimité n'est plus exposé à de pareils conflits; les études politiques, la science des faits lui ont donné une vitalité qu'il n'avait pas alors; mais quant aux Jésuites, on les voit bien offrir aux princes des avis concernant l'administration, surtout lorsque l'Église ou la Foi s'y trouvent intéressées; on ne les rencontre jamais conspirant ou formant des brigues dans un intérêt purement dynastique. Les successions de couronnes, les querelles de prétendants leur sont étrangères en tout ce qui n'a pas rapport à la Religion. La Ligue elle-même est une confirmation de ces paroles. La politique

pour eux se renferme dans les devoirs de leur état et dans la propagation de l'Évangile; ils acceptent les gouvernements établis, ils s'y soumettent; ils les servent même quand ces gouvernements ne sont hostiles ni aux lois de Dieu ni à celles de l'Église; et, tout en prévoyant les événements qui allaient diviser le Portugal, ils n'ont pas dû dévier de la règle si nettement formulée par leur fondateur.

D'après les auteurs contemporains, les Jésuites ne se dessinèrent qu'une fois dans les troubles qui suivirent le trépas de don Henri, et c'est aux Açores que le fait se passa. Les princes enlevés subitement à leurs peuples ou qui meurent de mort tragique laissent après eux des hommes qu'une ressemblance plus ou moins parfaite pousse à jouer leur rôle. Chaque histoire nationale a ses faux monarques. Le bruit se répandit donc à Tercère que Sébastien n'avait pas péri sur la côte d'Afrique, et que, de retour en Europe, il allait reprendre possession de son trône. Des religieux, égarés par un dévouement dont l'intention était plus louable que fondée, s'empressent aussitôt de prêcher une croisade en faveur de ce prétendu don Sébastien. « Les Jésuites, dit de Thou [1], s'efforcèrent de détromper le peuple. »

Cette conduite était la seule que pussent tenir des hommes sages; mais la sagesse est toujours condamnée à avoir tort lorsque l'exaltation dirige les esprits. On portait une haine nationale aux Espagnols; les Jésuites étaient sous le coup de quelques jalousies monastiques : ces deux causes réunies fomentèrent une insurrection. Les partisans du faux Sébastien murèrent la maison des Pères. Peu à peu cependant le calme se rétablit. Ils n'intervinrent que dans cette occasion; cette occasion seule a suffi pour fournir des armes contre eux. Antoine Arnauld, dans son fameux plaidoyer en faveur de l'Université de Paris, s'exprime ainsi ;

« Les Jésuites, qui avaient révolté le reste du royaume, commencèrent à fulminer contre les Français et à exalter le roi Philippe. Que fit-on? Au lieu de les jeter à la mer ou au moins de les chasser hors des îles, on se contenta de les murer

[1] *Histoire universelle*, liv. x, page 420.

dans leur cloître. Que firent les Jésuites? ils démurèrent leurs portes, mirent au-devant le Saint-Sacrement de l'autel, se moquant de Dieu et se servant des sacrés mystères pour exciter des séditions. »

L'exposition du Saint-Sacrement et les fulminations contre les Français sont deux faits dont il n'y a pas trace chez les historiens de l'époque; Arnauld les invente pour les besoins de sa cause, et le vœu homicide qu'il forme n'est dans sa bouche qu'une de ces exagérations de Palais dont le Barreau n'a jamais été assez sobre pour son honneur.

Quand François de Borgia arriva en Portugal avec la légation du cardinal Alexandrin, les choses n'en étaient pas là; mais avant de reprendre le cours de la narration, nous avons cru opportun de résumer les charges qui pèsent sur les Jésuites à propos de don Sebastien et les faits vrais qui résultent d'une étude consciencieuse de ces événements étranges. Il ne nous reste plus qu'à suivre Borgia à la cour de Lisbonne.

Don Constantin de Bragance et Jean de Borgia, ambassadeur d'Espagne en Portugal et troisième fils du Général des Jésuites, reçurent à la frontière le légat et le Père François. La cour était divisée, car en 1571 les intrigues que nous avons développées étaient dans toute leur ardeur première. Don Sébastien n'avait que dix-sept ans. Au premier mot qui fut prononcé dans le conseil sur la Croisade, but principal de la légation d'Alexandrin, il prit feu et déclara qu'il était prêt à mettre ses vaisseaux à la mer. Cet acquiescement surprit peu François de Borgia, qui, après avoir réglé les affaires de la Chrétienté, s'occupa du mariage de Sébastien et des intérêts de la Compagnie. Le prince s'engagea à épouser Marguerite de Valois.

Après avoir rempli les intentions du Souverain-Pontife, Borgia prit avec Alexandrin le chemin de la France, et, vers le 20 janvier 1572, il parvint à Blois, où résidait la cour.

La France était déchirée par les cabales. Comme toutes les factions qui conspirent avec l'épée ou avec la plume, et qui se montrent insatiables de concessions, parce que c'est ainsi qu'elles espèrent affaiblir le pouvoir, le Calvinisme avait obtenu de Catherine de Médicis et de Charles IX beaucoup plus qu'il n'était en

droit de demander. Cependant il sollicitait encore, il exigeait toujours. Ce n'étaient plus des temples qu'il lui fallait pour apaiser sa soif de liberté ; les Dévoyés de l'Eglise avaient conquis ces temples ; ils n'aspiraient qu'à interdire aux Catholiques l'entrée de leurs vieilles cathédrales. Par amour de la nouveauté ou par devoir mal entendu de conscience, par ambition, par enthousiasme peut-être, ils avaient changé de culte, et déjà ils songeaient, eux, les hommes de l'indépendance indéfinie, à forcer les autres à passer sous le niveau de leurs croyances. La guerre civile sortait de cette contrainte morale qui pressait le pouvoir et les multitudes. La guerre civile était acceptée par les Calvinistes comme un nouveau mode de prédication. Ils l'entreprenaient avec leurs propres troupes ; ils la continuaient avec l'appui des étrangers. Il y avait de l'autre côté du détroit un peuple qui, comme les Calvinistes, s'était violemment séparé de l'Eglise universelle. Ce peuple était l'ennemi naturel de la France ; naguère encore il possédait dans le royaume des provinces et des citadelles. La politique des rois, la bravoure de l'armée et l'instinct national s'étaient coalisés pour délivrer le territoire de la présence des Anglais. Les Protestants crurent avoir besoin de l'appui de leurs coreligionnaires ; ils l'invoquèrent : mais les Anglais ne donnent jamais ce qu'ils peuvent vendre. Ils offrirent leur intervention armée, et ils exigèrent des gages. En 1563, la ville du Havre leur fut livrée par les Calvinistes français. Ainsi, l'œuvre que Duguesclin, Clisson, Jeanne d'Arc, Dunois, les Montmorency et les Guise avaient si héroïquement commencée et si glorieusement achevée, se trouvait brisée par le Protestantisme. Maîtres du littoral, les Anglais n'étaient plus des alliés, mais des dominateurs, qui, après avoir laissé les partis s'épuiser, viendraient recueillir le prix de leurs calculs et remettre la France sous le joug.

Pendant ce temps, l'Université de Paris, la Faculté de théologie et le Parlement, qui avaient des intérêts de foi et de dignité engagés dans la question, persistaient à s'acharner sur la Compagnie de Jésus. Au fond des provinces, celle-ci leur donnait l'exemple de la lutte contre les Huguenots, mais cet exemple les laissait froids ou indifférents. A l'aspect des dangers que

couraient le Catholicisme et la Monarchie, le Parlement et l'Université, à moitié gagnés au Calvinisme, aimaient mieux batailler contre les Jésuites que de tenir tête aux empiétements de l'hérésie. Le procès entamé entre le corps savant et les Pères se poursuivait au milieu des désordres dont la France était le théâtre. C'était une chose profondément triste que de suivre dans ses détails cette misérable querelle d'argutics qui ne tient compte ni des malheurs actuels ni des calamités futures, et qui, pour la satisfaction d'une vanité froissée, trahit tous ses devoirs afin de poursuivre judiciairement sa rivale dans les belles-lettres.

Le Père Possevin était parti en 1565 pour solliciter de nouveau la protection de Charles IX à Bayonne. Le roi y conférait des affaires de la Religion et de la politique avec Philippe II d'Espagne. Possevin résuma devant le Conseil les demandes de sa Compagnie. « Sire, disait-il, elle a l'avantage d'être connue en France, où les actions, les paroles et les mœurs de ses enfants sont exposés aux yeux et à la censure des hérétiques. Cet unique témoignage n'est pas peut-être celui qui lui fait le moins d'honneur, ni qui la justifie moins contre tout ce qu'on peut alléguer à son préjudice. Nous prions seulement très-humblement Votre Majesté de vouloir lui continuer la protection dont elle l'a honorée jusqu'ici, et qu'il lui soit permis de travailler dans son royaume très-chrétien à l'instruction de la jeunesse et à la conservation de la véritable Religion. »

Pour donner plus de poids aux motifs sur lesquels le Jésuite s'appuyait, il remit au roi un mémoire où le but et la fin de la Société étaient sommairement déduits. Le mémoire dont l'original est sous nos yeux, professe sur les priviléges de l'ancienne Université et sur la liberté d'enseignement une doctrine qui a toujours été celle des Jésuites. « Finalement, dit Possevin, il faut pourvoir aux besoins et aux maux si graves de la France, avoir égard à des priviléges que l'Université aurait anciennement obtenus. Il est licite à chacun d'ouvrir des écoles dans sa propre maison et d'y recevoir quiconque s'y présente. La France n'est pas dans la situation qui créa ces priviléges; *et quæ de novo emergunt, novis remediis egent.* »

Le roi et son conseil prirent en considération la demande de Possevin. Le chancelier de L'Hôpital reçut ordre d'expédier au Parlement de Paris les lettres sollicitées par le Jésuite. L'Hôpital s'était créé entre les deux partis extrêmes une position difficile. En les ménageant pour les amener sans doute à une conciliation dont tout démontrait l'impossibilité, L'Hôpital se révélait honnête homme, mais politique peu versé dans la connaissance du cœur humain. Il tendait à plaire aux Catholiques et à gagner la confiance des Huguenots; les uns et les autres incriminèrent sa pensée, ils taxèrent sa modération de duplicité. L'Hôpital redoutait de se compromettre par une démarche officielle en faveur des Jésuites. Il était de ces hommes qui prennent la voie d'une sagesse diplomatique pour se hisser à la popularité, et, au milieu du déchaînement des passions, il s'arrangeait un rôle de placidité qui devait éterniser son pouvoir. Les Jésuites, selon lui, entraient trop vivement dans les intérêts de l'Eglise; leur foi était trop ardente; leur zèle effrayait sa timidité calculée. Il écrivit cependant, car le roi avait ordonné. La reine Catherine, le cardinal de Bourbon et les autres princes recommandèrent la Compagnie au Parlement, à l'Evêque et au Gouverneur de Paris; puis alors Possevin eut des conférences avec Philippe II.

Les hérétiques reprochaient aux Jésuites de répandre partout leur esprit; mais le Calvinisme ne reculait guère quand il fallait user des mêmes moyens pour faire la propagande de ses idées. L'Espagne lui était fermée par les bûchers de l'Inquisition et par la rigidité du roi. Spifames, évêque apostat de Nevers, le ministre Viret et les autres chefs du Protestantisme avaient cependant ouvert à leurs doctrines, en Espagne, un débouché dont personne ne soupçonnait le mystère. Les livres hérétiques circulaient secrètement au cœur de la Péninsule; par l'attrait du fruit défendu, ils étaient recherchés avec avidité. Possevin découvre à Philippe II l'artifice à l'aide duquel les œuvres de Genève pénètrent dans son royaume. Quelques jours après, des mesures étaient prises en conséquence, et les Huguenots, par une guerre encore plus acharnée que jamais, faisaient expier aux Pères les révélations de Possevin.

Afin de s'entourer de protecteurs, les Jésuites s'adressaient aux princes catholiques : l'Université ne voulut pas être en reste avec la Compagnie, et, elle, la fille aînée des rois très-chrétiens, elle alla mendier l'appui des Dévoyés de l'Eglise. Dans un temps où les opinions étaient si nettement tranchées, cette démarche de l'Université, s'abritant sous l'épée du chef des Huguenots, fut regardée comme une lâcheté ou comme une apostasie par alliance. Les amis du corps enseignant essayèrent de lui faire comprendre le fâcheux effet que produirait en France un acte aussi opposé aux intérêts de la Catholicité qu'à ceux des Universitaires. Ces derniers ne consentirent pas à modifier leur plan. Le 12 mai 1565, le recteur, suivi des quatre Facultés, vint supplier le prince de Condé de faire chasser les Jésuites, qui troublaient les études publiques[1].

Crévier, dans son *Histoire de l'Université*, raconte aussi cette triste ambassade, et il ajoute judicieusement : « Le prince, chef des Protestants de France, n'eût pas sans doute mieux demandé ; mais l'entreprise passait son pouvoir, et l'Université gâtait son affaire en recourant à une protection si justement suspecte[2]. »

Il ne faut cependant pas trop s'étonner d'une pareille démarche : l'Université avait dans son sein plusieurs personnages infectés d'hérésie et qui, sous prétexte de défendre ses priviléges et ses droits, tâchaient de la compromettre pour la séparer de la Communion romaine. Pierre Ramus, iconoclaste et calviniste, selon Crévier[3], mais qui a grandement contribué au progrès des sciences, et Guillaume Galland, avaient persuadé aux Facultés que le procès des Jésuites était plutôt une affaire de corps qu'une affaire de religion ; l'Université, sans savoir où cette coalition pouvait l'entraîner, l'acceptait pour l'acquit de ses vengeances.

Pasquier et ses confrères étaient déjà entrés dans la lice avec

[1] « Rector amplissimo doctissimoque statu principem Condæum salutavit, illumque rogavit ut illius providentia et consilio isti Jesuitæ, publicorum studiorum remoramenta, exturbarentur. » (*Historia Universitatis*, par Du Boulay, p. 646).

[2] Crévier, t. VI.

[3] Crévier, *Histoire de l'Université*, t. VI, p. 130.

une consultation en neuf points de l'avocat Dumoulin. Pasquier avait plaidé dans le jargon du barreau, et son discours, vaste répertoire où la science est mise au service des ambitions universitaires, avait produit sur l'esprit du Parlement, prévenu d'avance, un effet incroyable, lorsque Versoris commença la défense des Jésuites.

Versoris, dit Pasquier dans sa lettre à M. de Sainte-Marthe, lieutenant-général en la maréchaussée de France, avait été aidé par le Père Caigord[1], « .un des plus braves solliciteurs que jamais le Palais ait eus. » Dans un style qui, pour la diffusion et l'emphase, ne le cède en rien à celui de son confrère, il félicita les parties d'avoir « pour juge cette cour qui regarde chacun d'un œil qui a sa rondeur également proportionnée, œil plus droit que celui de Polyphème, lequel aucuns ont estimé sur Philostrate être l'œil de la France. »

Dans le feu de ces plaidoiries, les lettres du chancelier de L'Hôpital, obtenues par Possevin, furent remises à leurs adresses. Ce n'était pas un procès civil qui se débattait, mais bien une affaire religieuse et politique. La justice n'avait donc à intervenir que pour le plus grand avantage de la Religion et de l'Etat. Le premier président, Christophe de Thou, père du célèbre historien[2], se prononça pour les Jésuites, et, le 5 avril 1565 un arrêt intervint. « Cette cause ayant tenu deux audiences entières, raconte de Thou[3], le Parlement, ou persuadé qu'il n'y avait rien à craindre pour l'avenir, ou par opposition contre les Protestants dont les Jésuites semblaient destinés à combattre les progrès, ordonna qu'il serait plus amplement délibéré sur cette affaire, et néanmoins il autorisa les Pères à ouvrir leur Collége. »

Gagner du temps était pour la Compagnie gagner son procès.

[1] Le P. Cogordan.

[2] On a ainsi dépeint le talent et le caractère du président de Thou, sur l'histoire duquel le Père Possevin a publié des notes critiques : « Audax nimium, hostis Jesuitarum implacabilis, calumniator Guisiorum, Protestantium exscriptor, laudator, amicus; Sedi Apostolicæ et Synodo Tridentinæ totique rei catholicæ parum æquus. » Ce ne sont là que les défauts de l'annaliste ; mais à ces défauts il joignait de grandes qualités de style et une profonde connaissance des mœurs et des hommes de son temps.

[3] *J. A. Thuani histor.* lib. 37, c. 8.

Chaque jour elle se rendait plus nécessaire, chaque jour aussi les Catholiques s'attachaient à elle par de nouveaux liens. L'Université ne se dissimulait pas que ces délais étaient peu favorables à sa cause. Afin de les conjurer elle s'adressait au prince de Condé. Le Protestantisme lui promettait un concours actif contre les Jésuites; il était bien disposé à tenir sa parole, mais ce concours n'avait pas pour l'Université toute l'efficacité désirable. Après s'être unie avec les Dévoyés qui ne demandaient pas mieux que cette guerre intestine, elle essaya de s'appuyer sur le vieux connétable Anne de Montmorency. Aux fêtes de Pâques de l'année 1566, Ramus et Galland vont le supplier « d'exterminer les Jésuites, qui sont, disent-ils, la peste de l'Université, parce que, dès qu'une mesure de sévérité est employée contre les écoliers, ces derniers répondent par la menace de se retirer chez les Pères [1]. Le maréchal duc de Damville, fils du connétable, assistait à l'entrevue; les Jésuites le comptaient au nombre de leurs plus chauds défenseurs. Il imposa silence à Ramus et à Galland; puis Anne de Montmorency leur dit : « Il vous serait bien plus honorable d'imiter la Compagnie de Jésus que de l'incriminer. » Sur la proposition du maréchal de Damville, les Pères sont appelés, et, après un débat assez animé entre eux et les Universitaires, le Connétable termina la discussion en s'adressant aux Jésuites : « Je n'ignore pas, leur dit-il, tout ce que votre Institut a eu à souffrir en France, surtout depuis que le schisme s'y est publiquement démasqué. Vous devez supporter ces persécutions d'autant plus généreusement qu'elles vous sont communes avec tous les honnêtes gens, et sachez bien que tous ceux qui opèrent de grandes choses dans l'Eglise de Dieu ont rencontré comme vous une multitude d'obstacles. Si vous continuez à servir l'Eglise et la Patrie avec le même désintéressement, vous n'aurez rien a redouter. Quant à ce qui me concerne, mes services ne vous manqueront nulle part. »

Jusqu'au jour où il périt, à la bataille de Saint-Denis, enseveli dans son triomphe, le Connétable fut l'ami des Jésuites.

[1] Sacchini, *Historia Societatis Jesu,* pars III, liber II, p. 66.

L'Université ne leur pardonnait pas leurs succès; ils voulurent encore accroître sa jalousie. En 1565, le Père Perpinien reçut ordre de venir professer dans la capitale du royaume. « Perpinien, selon Etienne Pasquier, était versé et nourri en toutes sortes de langues et disciplines, grand théologien et philosophe. » Doué d'une éloquence entraînante, il avait toutes les qualités que Cicéron exige dans un orateur. Ses premières conférences, roulant sur la nécessité de conserver l'ancienne Foi catholique, produisirent une telle impression sur la jeunesse des écoles, que les Calvinistes et les Universitaires se liguèrent pour en contre-balancer l'effet. Une émeute fut organisée. Par des cris ou par des sifflets, elle devait couvrir cette parole qui avait quelque chose d'inspiré. Perpinien paraît dans sa chaire; il est accueilli par les clameurs que l'Université a soudoyées. L'orateur ne s'intimide point; mais la foule de ses disciples ne veut pas être troublée dans le calme de ses admirations. Les Universitaires faisaient l'émeute; les Catholiques la dispersent, et Perpinien reprend son cours, que peu d'années après la mort vint interrompre[1].

Les choses étaient dans cet état de sourde inquiétude précé-

[1] Ce fut au milieu d'une de ces leçons, le 1er octobre 1565, que ce Jésuite, se mettant au-dessus de toutes les petites jalousies, fit entendre, du haut de sa chaire, l'un des plus beaux éloges de l'Université. Le sujet de son discours était : *De humana divinaque philosophia discenda ad Parisienses*, et Perpinien disait :

« La multitude des sages qui dans tous les siècles sont sortis de l'Université de Paris comme du sanctuaire de la science, a propagé dans l'univers la connaissance des lettres et des beaux-arts. Depuis huit siècles environ qu'elle fut fondée par Charlemagne, parcourez la suite des âges, et vous verrez toujours les étrangers accourir vers elle comme à la source de la sagesse. Et, afin que l'on sache que c'est ici l'amour de la vérité plutôt que celui de la patrie qui nous inspire, un étranger va exalter la gloire de cette Université plus que ne l'a peut être jamais fait un Français. Il y a peu de savantes, de fortes académies qui ne doivent rapporter à celle de Paris leur naissance et leurs progrès. Faut-il donc s'étonner de voir tous les hommes élevés dans l'étude des sciences remplis du désir de visiter cette Université, leur mère commune? Ils ne goûtent pas de repos avant de l'avoir admirée, et, si ce bonheur leur est refusé, ils se croient maltraités par la fortune. Plus grande est cette gloire, plus vous devez vous efforcer de la mériter. Sa perte vous serait d'autant plus sensible que cet honneur a été jusqu'ici pour vous un plus beau titre à l'élévation. Il n'y a donc pas à redouter que vous laissiez échapper ce patrimoine de gloire que vos ancêtres vous ont légué. Cette Université renferme en son sein un concours d'hommes éminents, dignes de la grandeur de cette cité, dignes du nom français, dignes de la majesté de cet antique empire. L'amour de l'étude, l'ardeur du travail, les rares talents qui distinguent tous ses membres, font concevoir l'espérance que les générations suivantes ajouteront encore à la célébrité de leurs prédécesseurs. »

dant toujours les crises, lorsque, en 1567, le roi Charles IX faillit être enlevé dans la ville de Meaux par un corps de Protestants que commandait le prince de Condé. La cour n'avait pas cru devoir obtempérer à toutes leurs exigences; ils conspiraient les armes à la main, ils conspiraient encore dans l'ombre. Tandis que les Huguenots espéraient à l'improviste s'emparer de la personne du roi, d'autres allaient mettre à exécution dans Paris un complot dont le but était l'incendie de la capitale. Le jour et l'heure de l'exécution étaient désignés, lorsqu'un Calviniste avertit Pierre Kostka[1] de veiller à sa sûreté personnelle. Selon le témoignage de l'historien Sacchini, le Polonais communiqua au Père Olivier Manare, Provincial de France, les détails qu'il avait appris par un hasard providentiel. A la faveur du feu propagé dans différents quartiers, les Calvinistes prétendaient se rendre maîtres de la ville et dominer la situation. De vagues rumeurs, comme il en surgit à la veille de tout événement sinistre, rumeurs dues à des indiscrétions, à des pressentiments populaires peut-être, s'étaient répandues. Manare en avait connaissance. Elles le disposèrent à ajouter plus de foi aux révélations que Kostka lui faisait. Sur-le-champ il le conduisit auprès des magistrats dont la surveillance n'était point éveillée. Aux détails précis du Jésuite, que l'étranger confirme, d'énergiques mesures sont immédiatement adoptées. Un courrier est dépêché vers le roi; bientôt les Parisiens apprennent le danger auxquels ils sont exposés. La nuit tombait, et c'était cette nuit-là même qui avait été choisie pour brûler la ville. Les habitants illuminent leurs demeures; de nombreuses patrouilles circulent dans les rues. Enfin, à force de recherches, l'autorité parvint à découvrir le lieu servant d'entrepôt aux armes et aux matières incendiaires. Paris était sauvé. Le courrier, envoyé au roi, arriva assez à temps pour que Charles IX, malgré l'avis de quelques courtisans calvinistes, pût se tirer des mains du prince de Condé et de Coligny. Charles IX et sa mère avaient la mémoire des injures. Ils n'oublièrent jamais la « traite que, comme dit Montluc, l'on fit faire au roi de Meaux à Paris, plus vite que le pas. »

[1] Ce seigneur polonais, parent de S. Stanislas Kostka, mourut Evêque de Culm.

Le Père Manare venait de rendre à la Monarchie et aux Parisiens un service signalé ; les Parisiens ne furent point ingrats.

Tandis que les Jésuites de la capitale combattaient par l'éloquence contre l'Université, et par la fidélité contre le Calvinisme, d'autres Jésuites remplissaient les provinces du bruit de leur nom et de la grandeur de leurs œuvres.

Dans cette même année 1567, le Père Émond Auger préservait la ville de Lyon d'un autre complot protestant. Les magistrats s'endormaient sur la foi des Huguenots. Ils ne cherchaient point à savoir jusqu'à quelles extrémités peuvent, sous l'apparence du bien public, se porter les partis contrecarrés dans leurs espérances. Bercés par des rêves de triomphe futur, les partis se font des théories dont, comme individus, ils repousseraient avec horreur l'application, et dont, en masse, ils adoptent les plus sanglantes conséquences. Alors le crime n'est plus qu'un accident, que couvrira une révolution dont dépend le bonheur de tous. Les Calvinistes avaient adopté ce principe, et les magistrats peu clairvoyants laissaient faire. A Paris, Olivier Manare dessillait leurs yeux ; à Lyon, le Père Auger agissait de la même manière.

Après avoir mis à la tête du collège de cette ville le Jésuite William Creitton, de la famille des Hamilton, le Père Auger s'était rendu à Toulouse. Cet insigne prédicateur, comme l'appelle Étienne Pasquier, avait produit dans le Midi une telle réaction en faveur du Catholicisme, que les églises n'étaient pas assez vastes pour contenir la foule de ses auditeurs. A Paris, le Parlement se voyait obligé de céder au Jésuite la grand'salle du Palais ; à Toulouse la multitude était encore plus compacte et plus impressionnable. De retour à Lyon vers le milieu de septembre, il apprend par des voies détournées [1] que les Huguenots se sont ménagés des intelligences dans la cité, et qu'avant la fin du mois ils seront en mesure d'y pénétrer. Auger fait part de ces avis au président de Birague, gouverneur de la Province. Birague, craignant d'alarmer les Catholiques par la défiance qu'il témoignerait aux Dévoyés, néglige d'abord les conseils que

[1] Le récit de cette conspiration est longuement détaillé dans l'*Histoire de Lyon*, par de Rubys, dans Moreri, Bailly et Saint-Aubin.

lui donne Auger; mais de nouveaux renseignements le forcent à prendre des précautions. Il découvre des traces de complot et une liste de victimes. Pendant ce temps, les Huguenots occupaient Mâcon. Auger est averti que Lanoue, un de leurs chefs, doit, cette nuit-là même fondre sur Lyon, dont ses coreligionnaires s'engagent à lui ouvrir les portes au moment où l'horloge de l'église de Saint-Nizier sonnera minuit. Birague n'avait pas de troupes à sa disposition, et il était trop tard pour prévenir et armer les bourgeois. Cependant les chaînes sont tendues dans les rues; on s'empare des postes sur lesquels on sait que seront dirigés les premiers efforts des Calvinistes de la ville. Tous ces soins du gouverneur ne pouvaient que retarder de quelques moments la chute de l'autorité royale, quand une ruse de guerre s'offre à l'esprit inventif du Jésuite. On lui a dit que c'est au moment où minuit sonnera à Saint-Nizier que les Huguenots sont convenus d'agir. Le Père réunit les horlogers chez Birague. Ordre leur est intimé de déranger toutes les sonneries de la ville, afin que, attentifs au signal, les rebelles ne puissent se reconnaître dans la confusion des horloges. Au milieu de cette irrégularité sur laquelle ils n'ont pas compté, les Calvinistes s'étonnent, prennent la fuite ou tombent entre les mains des Catholiques. Lanoue, qui, sous les murs de Lyon, attend en vain l'heure désignée, et qui ne peut la saisir au milieu du carillon, comprend enfin que ses mesures ont été déjouées. A travers champs, il se retire sur Vienne et sur Valence.

Ainsi, et par un singulier concours de circonstances, les Provinciaux de la Société de Jésus de France et de Guyenne faisaient échouer un complot habilement tramé. Les Catholiques n'avaient pas d'expressions assez éloquentes pour peindre leur reconnaissance envers les Pères; la cour les comblait de nouvelles faveurs; le roi décrétait que les legs faits à la Société seraient dorénavant regardés comme légitimes, et il ordonnait de rejeter toute espèce d'opposition; les Évêques les appelaient dans leurs diocèses pour entretenir le feu sacré. La guerre était partout, au sein des villes, comme dans les campagnes : guerre terrible, car elle s'éparpillait, elle s'individualisait, pour ainsi dire, et ne s'apaisait jamais, ni à la suite d'une victoire ni par le désenchantement d'une défaite.

que le Pape et les Jésuites qui tâchèrent de s'y opposer. Mais que pouvaient alors le Souverain-Pontife et les Pères de la Compagnie déjà frappée de proscription dans la plupart des Etats catholiques?

A la fin du seizième siècle comme de nos jours, les Jésuites étaient en butte à tous les coups. Les hérétiques s'adressaient aux mauvais instincts des masses; ils les flattaient, et sans autre instruction que celle puisée dans la haine du Papisme, ils n'osaient pas se mesurer avec les Pères : mais ce que la parole n'accomplissait point, se réalisait par l'injure ou par la calomnie. Les sectaires d'Allemagne ne pouvaient s'opposer au progrès du Catholicisme : pour l'entraver ils se mirent à répandre dans la population les bruits les plus étranges. On inventa toutes les fables que la colère put suggérer à l'imagination, on dénatura tous les événements; de la circonstance la plus indifférente on fit un crime. Quelquefois même les Luthériens essayèrent de cacher leurs attaques sous des pseudonymes, et on les vit répandre à profusion une infinité de mémoires dénonciateurs, de discours prononcés aux Diètes polonaises et aux Assemblées germaniques. Ces discours, ces mémoires étaient l'œuvre des Protestants : on les attribuait néanmoins à des seigneurs catholiques dont le nom restait toujours inconnu. L'un de ces pamphlets s'est conservé, on y lit :

« Les Jésuites se rendent les arbitres de l'élection des rois pour employer ensuite l'autorité suprême à satisfaire leurs passions. C'est eux qui ont excité des troubles en Livonie, à Riga, dans la Lithuanie, dans la Volhynie. A Cracovie, d'un côté, ils se sont emparés des églises en chassant les prêtres qui y présidaient, sans avoir égard ni à leur âge ni à leurs infirmités. D'un autre côté, c'est à leur instigation que le feu a été mis au temple que le roi et les Etats avaient accordé aux Luthériens, et l'incendie a pensé consumer toute la ville. A Polotzk, en Lithuanie, ils ont enlevé aux curés leurs presbytères. Dans plusieurs contrées de la petite Russie, ils se sont emparés des terres les plus fertiles, et ils ont dépouillé les plus riches citoyens. Ils emportent des maisons des plus nobles chevaliers ce qu'il y a de meilleur et de plus précieux. Leurs Colléges en

Pologne sont des palais et des citadelles fortifiées, d'où ils dominent sur les villes et semblent les menacer continuellement de la guerre. Ils en ont de tels à Posen et à Lublin. Est-il donc étonnant que, dans les chaires de Lublin et de Cracovie, les ecclésiastiques catholiques se croient obligés de faire connaître des hommes si monstrueux? Aussi feu Jean Zamoyski, chancelier du royaume et général d'armée, si cher à la République, avait-il dit qu'il fallait bien se donner de garde de les admettre dans les affaires d'État, et l'Evêque de Cracovie jugeait-il que cette Société semblait avoir été formée pour renverser les dogmes de l'Eglise romaine, pour exciter des séditions, opprimer les honnêtes gens de la République, et détruire les bonnes mœurs. Le docteur Pius, médecin si célèbre, avouait que c'était un grand malheur pour la République de n'avoir pas chassé plus tôt de tels hommes.

On entretenait ainsi parmi les sectaires la défiance contre les Jésuites, on les accusait, on les déclarait auteurs de tous les maux, coupables de tous les crimes : cette irritation permanente n'avait besoin que d'un prétexte pour éclater. Le Calendrier grégorien, auquel avait travaillé le Père Christophe Clavius, servit de nouveau motif à cette levée de boucliers. Un Souverain-Pontife mettait ordre à la confusion qui troublait l'année civile ; il faisait avec plus de succès pour l'ère chrétienne ce que Jules-César avait entrepris pour l'ère païenne : mais ce bienfait accordé aux nations par la science fut d'abord repoussé par les hérétiques. « Les Protestants de toutes les communions, dit Voltaire [1], s'obstinèrent à ne pas recevoir du Pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs s'ils l'avaient proposée. » On les vit, on les voit encore se faire une arme contre l'Eglise de l'emprisonnement de Galilée et de son fameux mot : « *E pur si muove.* » Les hérétiques n'ont oublié qu'une chose : c'est qu'ils avaient été plus intolérants que l'Inquisition. L'Inquisition discutait avec Galilée, elle condamnait son système en attendant de plus amples explications : eux

[1] *Essai sur les mœurs*, Xe vol., p. 386 des *Œuvres de Voltaire* (édit. de Genève).

soulevaient les masses pour faire repousser une innovation salutaire.

Ils n'étaient pas à même de comprendre les avantages de ce changement; mais les Jésuites y avaient travaillé, mais ils s'employaient pour le faire admettre : les sectaires n'en demandaient pas davantage. A la voix de leurs ministres, ils attaquèrent le Calendrier grégorien, et les Jésuites comme ses fauteurs. La Bohême, la Styrie, l'Alsace, la Bavière et la Hongrie s'armèrent pour renverser cette Compagnie religieuse. D'Augsbourg à Riga il n'y eut qu'un cri d'indignation : ce cri, mot d'ordre donné à la sottise par le fanatisme, dénonçait les Pères. L'année 1584 fut témoin de ces excès; et, comme toutes les révolutions, même les plus décisives dans leurs conséquences, celle-ci n'eut à son origine qu'une cause des plus vulgaires.

Le Sénat d'Augsbourg avait adopté le Calendrier grégorien; il commençait à l'appliquer : le carême arriva, par conséquent, plus tôt que d'habitude. Les bouchers de la ville, presque tous Protestants, n'avaient pas compté sur ce dérangement; ils se révoltèrent. A Pâques, ils voulurent prendre leur revanche, et, condamnant à une abstinence forcée les Catholiques, ils fermèrent leurs magasins. Le Sénat prit ses mesures, la disette que les sectaires essayaient de faire disparut; mais ils ne se tinrent pas pour battus. Les bouchers s'insurgent de nouveau; ils se plaignent que le carême, venu à l'improviste, les a ruinés. Pour se venger de l'innovation pontificale, ils mettent le siége devant la maison des Jésuites; les Luthériens font cause commune avec la sédition, ils se disposent à brûler le Collége et à ensevelir les Pères sous ses débris. La menace allait être exécutée lorsque, au plus fort du tumulte, une femme, plus prévoyante que les magistrats, annonce que le duc de Bavière entre dans la ville à la tête de cinq cents cavaliers. A ce nom, que les Luthériens ont appris à redouter, la foule se calme, et peu à peu elle se retire en ajournant ses projets de destruction.

Les Jésuites ne furent pas partout aussi bien servis par les circonstances. Le Sénat de Riga avait suivi l'exemple de celui d'Augsbourg : le Calendrier grégorien recevait force de loi. Dans la nuit de Noël 1585, un ministre protestant ameute le

peuple, non pas contre le Sénat, mais contre les Jésuites, qui, dit-il, bouleversent tout dans l'univers, la Religion, la langue et même les saisons, ainsi que la marche du temps. Le peuple, conduit par ce ministre, se précipite dans l'église des Jésuites; la messe de minuit est interrompue ; le sac du temple commence. Le gouverneur de la forteresse de Dunmund et les citoyens paisibles essaient de calmer cette fureur : leur intervention est impuissante; pendant près d'un mois la ville reste en état de siége.

Le Calendrier grégorien était alors un attentat. Avec les superstitieuses terreurs qu'il est si facile de semer dans l'esprit des multitudes, les Protestants étaient parvenus à inspirer à leurs coreligionnaires une telle méfiance au sujet des Pères, qu'elle se transfo rmait bien vite en une de ces aversions qui poussent au meurtre ou au désordre. Les Jésuites furent dans les campagnes de la Styrie, de la Bohême et de l'Alsace, de véritables ennemis publics que les paysans poursuivaient les armes à la main. On espérait, en les faisant odieux, les contraindre à sortir d'un pays où ils n'avaient à attendre que la persécution : ils tinrent ferme, et leur persévérance triompha.

En 1588, ils étaient plus forts que jamais. Ils bâtissaient un Collége à Krumau, dans la Bohême. Bernhard Rotmann avait, en 1533, introduit l'hérésie dans la ville de Munster. Les Catholiques apprennent enfin qu'il y a des hommes qui luttent d'énergie et de science avec les pasteurs protestants. Ils appellent les Jésuites pour leur rendre le courage; ils mettent un Collége à la disposition des Pères, et, dès le premier mois, sept cents jeunes gens se pressent autour de leurs chaires. La même année, ils sont à Lucerne. La cité de Lauffen et les villages qui l'environnent ont adopté les erreurs de Zwingle : à la voix des Jésuites, ils reviennent au Catholicisme, et Louis Pfiffer fonde un Collége à la Compagnie, afin d'éterniser par l'éducation l'œuvre que l'apostolat a si bien commencée. Les villes de Bade et d'Hildesheim s'adressent à Aquaviva pour obtenir des missionnaires et des professeurs. A Wurzbourg, on leur élève une Maison. Ils sont à Aix-la-Chapelle ; mais, en 1589, un Jésuite reproche à quelques membres du Clergé la dissolution

de leurs mœurs : ces prêtres se joignent aux sectaires et dirigent un mouvement contre eux ; ils se voient expulsés de cette ville. L'Evêque de Bâle les recueille, et, afin de les attacher au sol, il leur donne un Collége à Porentruy. Dans le comté de Glatz, un protestant avait, en mourant, légué une somme considérable pour être employée en bonnes œuvres. Le sénat veut, avec la donation, fonder une école luthérienne. Un Religieux augustin exerçait le ministère dans la ville; prévoyant le mal qui va résulter pour les Catholiques de cette fondation, il écrit à l'Empereur et au Nonce du Saint-Siége. Il demande que cet argent serve à l'établissement d'une maison de Jésuites. Les Protestants s'opposent à ce vœu : l'Empereur passe outre, et le Collége est accepté.

Aux Pays-Bas, la guerre civile continuait; mais le duc de Parme, vainqueur, cherchait plutôt à consolider sa victoire par l'éducation que par la terreur. La ville de Tournay se soumet à ses armes en 1581 ; aussitôt il y rétablit les Jésuites. Ernest de Bavière, Evêque de Liége, adressait, la même année, au Général de la Compagnie, une lettre dans laquelle on lit : « Comme les Pères de votre Société ont fait faire tant de progrès à la Religion et à la Foi catholique par leurs prédications et l'administration des sacrements, que, tandis que toutes les provinces belges d'alentour étaient en butte à l'hérésie et aux séditions, la seule cité et la seule église de Liége ont conservé la Foi catholique et n'ont admis dans leur sein aucun hérétique ; nous devons employer toutes nos forces et nous avons un vif désir pour que leur œuvre se perpétue. Nous voulons que vos Pères n'aient aucune raison de quitter notre ville. C'est pourquoi nous ordonnons qu'on dote suffisamment et leur église et leur Collége. »

Guillaume d'Orange tombait, en 1584, sous les coups d'un fanatique nommé Balthazar Gérard. Cet attentat, dont Philippe d'Espagne se montra si reconnaissant qu'il anoblit la famille de l'assassin, cet attentat ne changeait rien à la position. Guillaume était parvenu à faire de la Hollande une république ; et, par les grands hommes qu'elle va enfanter, par son commerce, que ses vaisseaux porteront aux confins du monde, cette République

était appelée à exercer une grande influence sur l'Europe. Le duc de Parme ne cachait point au roi ses prévisions. Les succès militaires étaient à peu près impuissants contre une volonté si clairement manifestée. Alexandre Farnèse conseillait d'asseoir sur une base plus solide l'autorité ecclésiastique et royale. Il décida Philippe II à concéder aux Jésuites le droit de propriété juridique sur le territoire belge, et celui de faire usage des priviléges que le Saint-Siége leur avait accordés. Jusqu'à ce jour, le roi, par des motifs plus politiques que religieux, s'y était refusé. La force des événements et la prudente audace du duc de Parme vainquirent ses résistances calculées. Au mois de mai 1584, l'Institut des Jésuites fut légalement constitué en Belgique. L'Université de Louvain essaya de faire quelque opposition; mais le duc de Parme ne s'arrêta point à une démarche dont la cause était si peu cachée. A peine le décret de Philippe II fut-il publié que toutes les villes voulurent avoir leur maison de Jésuites, car les provinces belges étaient catholiques par le cœur. A Luxembourg, cependant, l'excès de zèle du gouverneur de ce duché, ou plutôt son avidité, amena un triste conflit. Ce gouverneur avait, en 1583, fait venir de Trèves quelques Pères pour prêcher l'Avent. La station finie, les Jésuites se disposent à partir; mais le gouverneur déclare qu'il ne les a appelés que pour fonder une colonie à Luxembourg, et s'ils s'obstinent à se retirer, il les menace de faire fermer les portes. En 1587, le Collége, commencé sous ces auspices, s'élevait. Les habitants s'étaient volontairement imposés, lorsque le gouverneur intervient. Afin d'accélerer la construction de l'édifice, il frappe de nouvelles taxes sur les principaux citoyens; il arrache même des contributions à ceux qui ne veulent pas participer à l'œuvre. Cette mesure était odieuse; elle rejaillissait sur les Jésuites, auxquels on attribuait un pareil système de concussion. Aquaviva est informé de ces événements. Aussitôt, pour mettre fin à ces bruits, il révoque la Maison projetée à Luxembourg, et rappelle les Pères qui y étaient déjà installés.

Au milieu du tumulte des armes, la Compagnie de Jésus s'accroissait en Belgique; mais l'Université de Louvain lui recrutait partout des ennemis. Les Pères avaient triomphé d'elle

dans une circonstance si décisive, Bellarmin par sa science, Tolet par sa sagesse, que Baïus et ses adhérents ne lui pardonnaient pas ce succès. L'orgueil des théologiens de l'Université était froissé; il avait plié sous la logique de Bellarmin. Les Pères Léonard Lessius et Hamélius marchaient sur ses traces. Baïus a été forcé de faire amende honorable entre les mains de Tolet; à son tour, il accuse Lessius d'innovation. Il extrait de ses ouvrages plusieurs propositions, et il les représente comme contraires à la doctrine de saint Augustin et fort rapprochées du Pélagianisme. Lessius répond vigoureusement à ces attaques. Sixte-Quint était peu bienveillant pour la Compagnie; on savait la guerre qu'il lui intentait. Baïus en appelle au Saint-Siége. Sixte-Quint examine les propositions dénoncées à son tribunal suprême; il proclame au sacré-collége que lui-même les a enseignées, qu'elles sont à l'abri de toute censure; puis il charge Octave Frangipani, son Nonce à Bruxelles, de connaître de toute l'affaire. En 1588, Frangipani promulgue un décret qui, après avoir retracé l'historique des controverses de Louvain « sur quelques propositions d'une saine doctrine, défend, autant qu'il est en son pouvoir, d'oser sérieusement les nommer hérétiques, suspectes, offensives et dangereuses. »

Ce décret du Nonce fut un coup si fatal pour Baïus qu'il en mourut quelques mois plus tard. Ses disciples, après l'avoir pleuré, se coalisèrent pour le venger. Ils avaient en Lessius un rude antagoniste; dans le même moment, il arriva à Louvain un autre Jésuite, dont les talents étaient déjà célèbres en Belgique : il se nommait le Père Martin Antoine Delrio. Avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, Delrio avait siégé au conseil suprême de Brabant. Le roi d'Espagne lui avait confié l'intendance de son armée; mais ces dignités s'accordaient mal avec son besoin d'apprendre et de prier : Delrio y renonce en 1580 pour entrer au noviciat de Valladolid. A quelques années d'intervalle, il paraissait dans les Universités de Salamanque, de Douai et de Louvain. Son éloquence nourrie d'érudition donnait à ses enseignements un attrait si puissant que les plus habiles docteurs se faisaient gloire de suivre ses leçons.

Juste Lipse, le célèbre philosophe belge, professait alors

à Leyde. Séduit par les applaudissements que l'Allemagne savante lui prodiguait, Juste Lipse s'était, sur quelques points, écarté des doctrines catholiques. Sa conquête importait tant au Luthéranisme qu'il devenait très-difficile de signaler à un homme toujours adulé la route périlleuse dans laquelle il s'engageait. Delrio s'en chargea. Juste Lipse fut assez grand pour reconnaître son erreur, et c'est dans une de ses lettres au Jésuite que nous en trouvons l'aveu : « Notre ancienne et véritable amitié, lui écrit-il de Mayence en 1591, ne peut permettre que je te cache le crime que j'ai commis. Par la bonté de Dieu, je me suis délivré des filets auxquels je m'étais laissé prendre et j'ai pu parvenir à me rendre en Allemagne auprès des Pères de ta Compagnie. Accorde-moi le secours de tes prières; car, après avoir reçu tes lettres salutaires, que le Ciel soit encore irrité contre moi si j'ai pu goûter un instant de repos. Grâces soient rendues à Dieu, qui, malgré moi, malgré tous mes efforts, m'a tiré du danger que je courais, et m'a placé dans un lieu où je puis être utile à l'Eglise et à l'Etat, ce que j'espère faire sérieusement avec son secours. Réjouis-toi, mon frère, puisque tu as réellement sauvé ton frère et ton ami, et pardonne-moi tout le passé. Ma femme, mes enfants et mes meubles sont encore en Hollande. Je les en ferai bientôt sortir, et je me réunirai aux bons Catholiques. »

Juste Lipse était digne de l'amitié du Père Delrio. Il persévéra dans ses sentiments, et, après avoir fui la Hollande, sa nouvelle patrie, qui lui offrait la fortune et la gloire pour prix de son apostasie, il s'établit à Louvain, où les Jésuites lui firent recouvrer, par la protection de Philippe II et de l'Archiduc Albert, tout ce qu'il avait sacrifié à sa Foi.

CHAPITRE VII.

Principe et cause de la Ligue. —Formation de ce grand mouvement catholique. — Serment des Ligueurs. —Leur but. — Henri III et le duc de Guise. — Création de l'Ordre du Saint-Esprit. — Le Père Auger en rédige les statuts et le serment. — Les Jésuites dans la Ligue. — Les Pères Sammier et Claude Matthieu. — Sammier négocie à l'étranger en faveur de la Ligue. — Matthieu à Rome. — Traité avec l'Espagne. — Henri III se plaint au Pape et au Général de la Compagnie. — Il demande que les Jésuites français soient seuls aptes à exercer en France les fonctions de supérieur ou de recteur. — Accusation portée contre le Père Auger. — Le Père Matthieu exilé à Pont-à-Mousson. —Henri III veut élever au cardinalat le Père Auger. — Aquaviva demande au Pape Sixte-Quint de ne pas employer les Jésuites au service de la Ligue. — Le Pape refuse. — Mission de l'évêque de Paris à Rome, — Aquaviva se tient éloigné de toute affaire politique. —Le Père Auger forcé de se retirer de la cour. — A Lyon il prêche contre la Ligue. — On le menace de le jeter dans le Rhône — Il est chassé de la ville. — Sa mort. — Henri de Valois et Henri de Bourbon. — Le Conseil des Seize. — La journée des Barricades. — Le duc de Guise tué. — Henri III assassiné par Jacques Clément. — Billet des Seize. — Doctrine du régicide ou du tyrannicide. — Examen de cette question. — Accusation dirigée contre les Jésuites par l'Université à propos de cette doctrine. — Quels sont ceux qui les premiers l'ont soutenue ? — Saint-Thomas et le chancelier Gerson. — Les docteurs de Sorbonne. — La Sorbonne excommunie Henri III. — Elle menace le cardinal de Gondi. —Fureur du peuple provoquée par ce décret. — L'Université glorifie Jacques Clément. — Guillaume Roze est élu conservateur de l'Université. — Décret de la Sorbonne contre Henri IV. — Premières écritures du Parlement contre Henri III. — Arrêt du Parlement de Toulouse. — Quinze présidents du Parlement et les procureurs et avocats-généraux dans le Conseil des Quarante. — Charles Dumoulin et Jean Bodin, célèbres jurisconsultes, soutiennent la doctrine du régicide. — Tyran d'usurpation, tyran d'administration. — Les Jésuites régicides. — Leur doctrine. — Le Père Mariana. — Sa condamnation par le Général de l'Ordre. — Les Protestants régicides. — Le Père Odon Pigenat au Conseil des Seize. — Blocus de Paris. — Procession de la Ligue. — Le cardinal Cajétan légat du Pape. — Le Père Tyrius et le prévôt des marchands. — Le Père Bellarmin décide que, sans encourir l'excommunication, les Parisiens peuvent se rendre à Henri IV. — Les Jésuites repoussent les soldats d'Henri IV qui avaient pénétré dans le faubourg Saint-Jacques. — Les Etats assemblés par la Ligue refusent pour roi de France un Autrichien et une Espagnole. — Abjuration d'Henri IV. — Position du Saint-Siége. — Mission du duc de Nevers à Rome. — Le Père Possevin, chargé par le Pape de le prévenir de l'inutilité de son ambassade, encourt la colère du Pape et des Espagnols pour s'être montré favorable à la France. — Possevin est obligé de fuir. — Le cardinal-Jésuite Tolet prend en main la cause d'Henri IV. — Témoignage du cardinal d'Ossat. — Le Père Commolet, l'un des plus fougueux Ligueurs, s'occupe de l'absolution du roi. — Tolet triomphe des derniers scrupules de Clément VIII et réconcilie Henri IV avec l'Église. — Mort de Tolet. — Services funèbres que Henri ordonne par toute la France. — Tentative d'assassinat de Barrière sur la personne du roi. — Les Jésuites accusés de régicide. — L'Université, après avoir fait amende honorable au roi, reprend son procès contre les Jésuites. — Elle s'appuie sur les Protestants. — Les Jésuites refusent de prêter serment à Henri IV jusqu'au moment où il sera absous. — Le recteur de l'Université, Jacques d'Amboise, dit qu'il procède avec les quatre Facultés. — Elles protestent. — Antoine Arnauld et Louis Dollé portent la parole contre les Jésuites. — Antoine Séguier, avocat-général, conclut en leur faveur. — Outrages de l'Université contre les Séguier. — Le cours d'éloquence

de Jean Passerat. — Jean Chastel blesse Henri IV. — Les Jésuites Guéret et Guignard compromis dans l'attentat. — Guignard et Guéret à la torture. — Guignard est pendu en place de Grève. — Les Jésuites sont bannis du royaume. — Le chancelier de Chiverny et le Parlement. — Accusations du chancelier contre les juges. — Le Parlement se partage les dépouilles de ses victimes. — Position des Ligueurs, des Protestants et d'Henri IV.

Le principe de la Ligue fut salutaire et légitime. Il fit passer les intérêts de Dieu avant les intérêts humains; il sauvegarda la foi des peuples; il leur apprit que la conscience religieuse a quelque chose de plus immuable que la conscience politique. Le Luthéranisme, le Calvinisme et toutes les sectes nées à l'ombre de ces deux grandes hérésies, appelaient l'homme à la révolte intellectuelle pour le jeter dans les bras de l'insurrection armée. Elles foulaient aux pieds l'autorité chrétienne, afin d'arriver au renversement de l'autorité monarchique. Quelques princes, peu confiants dans la sainteté de leur cause, ou saisis de ce fatal vertige qui pousse les rois à leur perte, fermaient les yeux sur des projets dont les Dévoyés de l'Église ne faisaient plus mystère. Ils n'osaient pas croire, eux, les dépositaires du pouvoir, à l'espèce d'infaillibilité que les multitudes s'empressent toujours d'accorder à la force qui gouverne, infaillibilité qu'un Protestant lui attribue avec tant de logique.

« Quand on a voulu, ainsi parle M. Guizot[1], fonder la souveraineté des rois, on a dit que les rois sont l'image de Dieu sur la terre; quand on a voulu fonder la souveraineté du peuple, on a dit que la voix du peuple est la voix de Dieu : donc Dieu seul est souverain. Dieu est souverain parce qu'il est infaillible, parce que sa volonté, comme sa pensée, est la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.

» Voici donc l'alternative où sont placés tous les souverains de la terre, quels que soient leur forme ou leur nom : il faut qu'ils se disent infaillibles ou qu'ils cessent de se prétendre souverains; autrement ils seraient contraints de dire que la souveraineté, j'entends la souveraineté de droit, peut appartenir à l'erreur, au mal, à une volonté qui ignore ou repousse

[1] *Traité de philosophie politique*, par M. Guizot — *Livre de la Souveraineté*. *Globe* du 25 novembre 1826.

la justice, la vérité, la raison. C'est ce que nul n'a encore osé dire. »

Dans la crise que le Protestantisme évoquait, peu de rois eurent l'audace d'accepter le rôle qu'un calviniste vient de leur tracer; ils tremblèrent en face de la situation. A force de génie, ils ne la conjurèrent pas; dans un courageux élan de Foi catholique, ils ne surent même pas s'associer aux inspirations des masses. Cet état d'anéantissement, auquel la royauté se condamnait, portait une grave atteinte à l'Eglise et à la fidélité des peuples. Les peuples avaient une Foi plus vive qu'éclairée; il leur répugnait de la soumettre à des prédicants qui proclamaient la liberté le fer à la main, l'outrage à la bouche. Les peuples, les Français surtout, s'inquiétaient de cette prostration morale qui livrait les empires à des commotions sans cesse renaissantes. Lorsqu'ils virent que les souverains n'avaient pas dans leur cœur ou dans leur tête l'énergie de l'infaillibilité, ils se l'accordèrent à eux-mêmes. La voix de Dieu ne retentissait plus à l'oreille du roi; le peuple la comprit, il l'interpréta, et la Ligue fut fondée.

Telle fut l'origine de la *Sainte-Union*. Née presque à la même heure et du même besoin, au pied du trône comme dans le fond des provinces, elle eut bientôt organisé divers centres d'action. Elle fut la force, parce qu'elle s'appuyait sur la Religion catholique; mais la force disséminée et n'opposant qu'une résistance partielle aux ravages du Calvinisme. Les coalisés prêtaient un serment conçu en ces termes :

« Je jure Dieu le Créateur, et sur peine d'anathématisation et damnation éternelle, que j'ai entré en cette sainte association catholique, selon la forme du traité qui m'y a été lu présentement, loyaument et sincèrement, soit pour y commander ou y obéir et servir, et promets, sous ma vie et mon honneur, de m'y conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang, sans y contrevenir ou me retirer pour quelque mandement, prétexte, excuse ni occasion que ce soit. »

La faiblesse d'Henri III était aussi évidente que le danger. Les Protestants avaient conspiré pour arracher des édits en faveur

de l'hérésie ; les Catholiques se liguèrent pour empêcher le roi de compromettre leur religion et le sort de la monarchie. Il y avait accord chez les Huguenots, accord dans la pensée, dans les moyens, dans le but. Les hommes qui tendent à détruire savent merveilleusement se discipliner, et ajourner au lendemain de la victoire leurs divisions intérieures. Par une exception peut-être unique dans l'histoire, le parti qui voulait conserver se révéla puissant et uni dans le même vœu, lorsqu'il ne s'était pas encore entendu sur les points particuliers. La Ligue était partout, ainsi que la Confédération protestante ; mais elle n'avait pas de chef, pas d'ensemble dans les opérations : elle devait donc craindre de consumer son dévouement en tentatives infructueuses.

En 1577, Henri, duc de Guise, surnommé *le Balafré*, et fils de celui que le Calviniste Poltrot avait assassiné, fut reconnu général suprême de cette association qui couvrait la France. Guise était catholique par conviction ; il devint ambitieux par circonstance. « Ainsi, dit Mézerai[1], il n'y eut dans la suite qu'à recueillir et à joindre toutes ces parties séparées pour en faire le grand corps de la Ligue. Les zélés Catholiques en furent les instruments, les nouveaux Religieux (les Jésuites), les paranymphes et les trompettes ; les grands du royaume, les auteurs et les chefs. La mollesse du roi lui laissa prendre accroissement, et la reine-mère y donna les mains. »

La Ligue mettait Dieu avant tout, la Religion avant le roi. Cette démonstration nationale, dont la hardiesse ne dissimulait ni ses affections ni ses haines, a été jugée avec partialité. Le triomphe d'Henri IV, les précautions qu'il prit pour étouffer les ouvrages dans lesquels la Ligue déposait ses pensées, l'éclat qu'il répandit sur le trône, ses aimables qualités, sa franchise, son grand cœur, tout contribua à présenter les Catholiques ligueurs comme des rebelles ou des amis de l'étranger. L'histoire s'écrivit sous l'inspiration du vainqueur, souvent même avec la plume de l'hérésie. Elle ne vit que le résultat, elle ne s'attacha qu'à poursuivre les passions dans ce qu'elles avaient de coupable, de sanglant ou de ridicule ; le champ était vaste.

[1] *Abrégé chronologique* de Mezerai, sur l'année 1576.

Seize années de perturbation ne passent point impunément sur un peuple. Elles y déposent un levain qui fermente, et qui, par le penchant même de la nature humaine, condamne à la stérilité ou au crime les plus généreuses impulsions. La Ligue s'est placée dans ce cas, elle en a subi les conséquences; mais il ne faut pas oublier qu'au milieu même de ses excès, que dans l'ivresse de ses fougueux orateurs il surnagea toujours un profond sentiment de Foi, un inaltérable dévouement au principe monarchique. C'était le siècle des grandes choses dans le bien comme dans le mal. La haine avait le droit d'imposture; l'affection, la reconnaissance ou l'intrigue n'eurent que celui de louer ce qui était bon et beau par soi-même. De temps à autre il s'élevait des ateliers de calomnies, il serait impossible d'y rencontrer un bazar d'éloges.

Dans la situation que les sectaires créaient partout aux Catholiques et au Clergé, il n'y avait plus à balancer. On agitait une question de vie ou de mort : les Catholiques et le Clergé ne voulurent pas la laisser résoudre par leurs ennemis. Les Evêques de France, les prêtres séculiers, les corporations religieuses prirent fait et cause en faveur de la Ligue. Les Jésuites français donnèrent et suivirent l'exemple : mais le Père Émond Auger, l'homme alors le plus considérable d'entre eux par sa position de confesseur du monarque, ne s'associait qu'avec une discrète réserve aux manifestations des Ligueurs. « Il avait bien tâté le pouls du roi et jaugé profondément sa conscience. Aussi assurait-il publiquement et en particulier que la France n'avait de longtemps eu prince plus religieux, plus débonnaire[1]. » « Émond Auger, dit Pierre Matthieu[2], conseiller et historiographe d'Henri IV, Émond Auger, le Chrysostome de France, le plus éloquent et le plus docte prédicateur de son siècle, et tel que, si la Religion donnait des statues aux orateurs, il faudrait que la sienne fût avec une langue d'or comme celle de Bérose, prêchait avec passion le service de Henri III, souffrait avec impatience les mouvements de la Ligue. » Le Père Auger avait travaillé aux statuts de l'Ordre du Saint-Esprit, qui fut créé

[1] *Histoire des derniers troubles*, page 13.
[2] *Histoire de Henri IV*, page 609.

en 1578. Dans la pensée du prince et du Jésuite, qui rédigea le serment solennel des chevaliers, cet Ordre était un moyen de rattacher à la couronne des seigneurs catholiques se lançant avec trop d'ardeur dans la Sainte-Union ; mais des distinctions honorifiques n'avaient plus le pouvoir, même sur l'esprit des Français, d'arrêter l'impulsion donnée. La mort du duc d'Anjou, dernier fils de Henri II et héritier présomptif du trône, puisque le roi n'avait pas d'enfants, jeta un nouveau brandon de discorde entre les deux partis. Le roi de Navarre était le successeur légitime d'Henri III, et il se trouvait à la tête des Protestants.

La crainte de voir un huguenot ceindre la couronne des rois très-chrétiens raviva les ardeurs de la Ligue, que des concessions arrachées à la faiblesse du monarque avaient endormies. Le monarque s'occupait à organiser des processions de pénitents, il jouait à la Religion avec ses mignons, et les conseils du Père Auger et l'enthousiasme des Ligueurs ne parvenaient pas à lui communiquer un peu d'énergie. Tout était mouvement contre son autorité ; lui seul restait stationnaire, écoutant avec une froide indifférence les clameurs de l'opinion, et les vœux étranges qui s'échappaient de ces cœurs en révolte ouverte.

Ce fut à cette époque que la Ligue prit véritablement toute sa consistance ; c'est aussi alors que l'on voit les Jésuites à Paris, à Lyon, à Toulouse et dans la plupart des villes du royaume se joindre à cette manifestation et la régulariser. La Ligue chercha des appuis auprès des princes catholiques, de même que les Huguenots en rencontraient dans les cours protestantes, elle demanda à ses alliés, au Pape, à Philippe II d'Espagne, des troupes et des subsides, comme les Allemands et les Anglais en offraient aux Calvinistes, qui se gardaient bien de les refuser. La guerre allait devenir nationale : on se battait pour une question française ; mais cette question intéressait l'Europe entière. Les deux cultes y associaient leurs coreligionnaires étrangers. Les Jésuites étaient des négociateurs habiles ; la Ligue se servit de deux ou trois Pères en cette qualité. « Comme la Compagnie, dit Etienne Pasquier avec sa parole incisive, est composée de toute espèce de gens, les uns pour la plume,

les autres pour le poil; aussi avoient-ils entre eux un Père Henri Sammier, du pays de Luxembourg, homme disposé et résolu à toutes sortes de hasards. Cetui fut par eux envoyé en l'an 1581 vers plusieurs princes catholiques pour sonder le gay; et, à vrai dire, ils n'en pouvoient choisir un plus propre, car il se transfiguroit en autant de formes que d'objets, tantôt habillé en soldatesque, tantôt en prêtre, tantôt en simple manant. »

Sammier parcourut l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Claude Matthieu, né en Lorraine et connu sous le nom de *Courrier de la Ligue*, « parce que, dit l'Estoile [1], il a écrit ce qui se passoit à Rome et en France au sujet de la Ligue, » se rendit à diverses reprises auprès du Souverain-Pontife, sollicitant Grégoire XIII de se prononcer. Le Pape résista aux instances du Jésuite. Du haut de la Chaire apostolique, le Père commun ne signalait pas encore l'imminence du danger; et, sans donner tort au zèle des uns, à la tiédeur des autres, il désirait plutôt pacifier qu'attiser les colères. Il n'en était pas ainsi en Espagne. Le 31 décembre 1584, Philippe II signait avec les Guise un traité établissant « une confédération et ligue offensive et défensive entre ce roi et les princes catholiques, pour eux et pour leurs descendants, afin de conserver la Religion catholique, tant en France qu'aux Pays-Bas; qu'advenant la mort de Henri III, le cardinal de Bourbon seroit installé dans le trône, et que tous les princes hérétiques et relaps en seroient exclus à jamais [2]. »

Henri III avait toujours été affectionné à la Compagnie de Jésus; mais il ne put cacher au Père Auger et au Souverain-Pontife le mécontentement qu'il éprouvait de l'ardeur déployée contre son autorité par quelques membres de l'Ordre. Il chargea même le Nonce du Saint-Siége à Paris de faire connaître au Général Aquaviva que dorénavant il souhaitait que les Jésuites français seuls fussent supérieurs des Maisons et des Colléges situés en France. Le Père Émond possédait la confiance du roi; ce projet de Henri de Valois, né sans doute de l'idée

[1] *Journal de Henri IV*, t. II, p. 444.
[2] Mézerai, année 1584.

que le Père Claude Matthieu était sujet de la maison de Lorraine et Provincial à Paris, fit accuser Auger d'ambition et de jalousie. Aquaviva pensait que l'esprit religieux devait écarter les Jésuites du maniement des affaires, et surtout des intrigues politiques ; mais, à la distance où il se trouvait, il devenait bien difficile d'adopter une mesure aussi sage qu'énergique, en présence des exagérations qui flattaient ou effrayaient la cour de Rome. Aquaviva cependant s'empressa d'écrire au Provincial de France : « La fidélité des membres de la Compagnie doit être plutôt appréciée d'après leur religion et leur vertu que d'après leur nation ; l'expérience en fait foi, puisque jusqu'à ce jour aucun Père étranger n'a suscité d'embarras dans le royaume très-chrétien. Comme il est nécessaire de préposer des hommes capables à la direction des autres, et qu'il est difficile d'en rencontrer, même en choisissant dans toutes les provinces et dans tous les pays, cette recherche serait beaucoup plus épineuse si on était encore plus resserré dans son choix. Le Père Émond Auger est témoin lui-même que, lorsque les habitants de Dôle ont demandé la même chose, il a été résolu de refuser le Collége plutôt que de l'accepter avec de semblables restrictions.

» Quant aux autres points, ajoutait le Général, dites au roi avec quelle force les Constitutions défendent de s'immiscer dans l'administration des choses temporelles. Si l'un de nous enfreint la règle sur ce point, que le roi le nomme, et il ne restera pas impuni. »

Henri III ne gardait pas longtemps la même impression ; il estimait le Père Auger, il renonça donc à son idée première. Lorsque Claude Matthieu fut de retour de Rome, au commencement de l'année 1585, déchu de son titre de Provincial et remplacé par Odon Pigenat, le roi, sachant enfin qu'Aquaviva n'approuvait pas la Sainte-Union, enjoignit au courrier de la Ligue de se retirer à Pont-à-Mousson, sous peine de s'attirer sa colère. L'amitié des Jésuites importait à Henri III ; cette tête de soldat, que le contact du diadème avait efféminée, aurait aimé, dans son royal abandon, à s'entourer de ces hommes qui, prêtres par le caractère, étaients conquérants par la Foi. Il semblait abriter

ses faiblesses de prince devant leur courage sacerdotal; mais le Père Auger seul entrait dans les déceptions ou dans les tristes espérances du monarque. On accusait les Jésuites de refuser l'absolution aux militaires qui n'allaient pas grossir les rangs de la révolte, on les dépeignait à Henri comme les plus factieux. Henri venait de faire sa paix avec les Ligueurs et d'accepter leur joug. Catholique comme eux, il déclarait que la Religion catholique serait toujours la Religion de l'État; mais il voulait conserver auprès de sa personne, comme une consolation et une sauvegarde, le Père Émond Auger; il témoignait même le désir de l'élever au cardinalat, espérant se l'attacher à jamais par cette dignité. Les Ligueurs ne se contentaient pas de pareilles démonstrations; Auger leur était suspect; et, avec le nouveau Pape que le Conclave avait élu après la mort de Grégoire XIII, ils se flattaient de rencontrer à Rome un appui plus constant. Ce Pape était Sixte-Quint [1].

A peine est-il assis sur le trône pontifical qu'Aquaviva se plaint à lui des écarts du Père Claude Matthieu : « Très-Saint-Père, disait le Général des Jésuites, il est nécessaire à la gloire de Dieu et au salut des âmes que la Société s'abstienne de toute affaire civile; et il faut que non-seulement elle soit libre de tels actes, mais encore dégagée de tout soupçon. Nous vous prions instamment de ne point permettre qu'aucun Jésuite soit impliqué dans des combinaisons si étrangères et si dangereuses à l'Institut; donnez un ordre confirmatif de ces paroles à Claude Matthieu, et permettez-moi de l'envoyer dans un pays où il ne pourra être soupçonné de telles négociations. »

[1] Le protestant Schœll, dans son *Cours d'histoire des États européens*, t. XVI, p. 83, s'exprime ainsi :

« Le Pape Grégoire, quoique favorable à la Ligue, ne l'a jamais approuvée par un écrit officiel. Il fut remplacé sur le trône pontifical par Sixte-Quint, le plus éclairé des princes en matière de politique. Le duc de Nevers qui était entré dans la Ligue, ayant conçu des scrupules sur cette action, vint consulter le nouveau Pape : il lui déclara qu'il réprouvait cette association, comme pernicieuse à l'autorité royale, à la tranquillité publique, au bien de l'État et aux véritables intérêts de la Religion. Cependant il rendit indirectement un grand service à la Ligue par une démarche qui avait pour but d'empêcher qu'un prince hérétique ne montât sur le trône de France. Par une bulle du 10 septembre 1585, il excommuniait le roi de Navarre et le prince de Condé, comme hérétiques *relaps*, les privait, eux et leurs héritiers, de tous leurs États et droits, spécialement du droit de succession à la couronne de France. »

Sixte-Quint n'avait pas dans le caractère la mansuétude de Grégoire XIII; esprit altier et dominateur, il ne comprenait ni les atermoiements ni les réticences; il rencontrait un adversaire sur sa route, il le combattait. L'hérésie était l'ennemie implacable du Catholicisme : à ses yeux l'hérésie devait être réprimée par tous les moyens. Claude Matthieu, Henri Sammier, Edmond Hay, Commolet, supérieur de la Maison-Professe de Paris, et les quelques autres Jésuites enrôlés sous la bannière de la Ligue, ne faisaient, selon lui, que leur devoir. Sixte-Quint refusa d'une manière absolue d'avoir égard à la prière d'Aquaviva; mais Henri III, abandonné par tout le monde, ne renonçait pas à l'idée de rendre les Jésuites favorables à sa cause, ou tout au moins neutres dans la question. Ses lettres ne produisaient pas à Rome l'effet qu'il en attendait; il y envoya Philippe de Lenoncourt, Evêque de Paris. Ce prélat avait pour mission de demander que la politique fût interdite en France aux membres de la Compagnie de Jésus, et de renouveler la prière du roi concernant l'exclusion de tout Père non français de la charge de supérieur.

L'immixtion dans les affaires politiques était blâmée par Aquaviva; il profite de l'ambassade de l'Evêque de Paris pour interdire aux Jésuites français tout acte qui se rattacherait aux progrès de la coalition. Apprenant que Claude Matthieu s'est retiré en Lorraine, il lui ordonne de ne plus s'occuper d'affaires temporelles qu'avec une permission spéciale du Général. Matthieu obéissait, lorsque, vers la fin de 1585, les princes de la maison de Guise, qui avaient confiance en lui, le chargent de se rendre à Rome pour négocier avec le nouveau Pape, et le cardinal de Pellevé, archevêque de Sens et ambassadeur auprès du Saint-Siége. Le Père Matthieu se met en route; il arrive à Lorette. Ce jour-là même, 27 février 1586, il recevait la lettre suivante d'Aquaviva. C'est un monument de l'esprit qui animait la Compagnie de Jésus, et l'une des pièces les plus curieuses concernant la Ligue.

« Hier, écrit le Général à la date du 22 février, — c'est sur l'original même que nous traduisons, — hier le cardinal de Sens vint me trouver afin de m'engager à permettre à Votre Révérence

de retourner pour un peu de temps en France, à l'occasion d'une certaine affaire. Je me suis efforcé de lui prouver par plusieurs raisons que je ne pouvais y consentir, soit parce que ces sortes d'affaires sont étrangères à nôtre Institut, soit pour ne pas offenser non-seulement ceux que ces affaires regardent, mais ceux encore qu'elles ne regardent pas; soit enfin à cause de la promesse que nous avons faite. Le cardinal a paru blessé de cette réponse, et il m'a dit que les princes en France[1] l'apprendraient avec déplaisir, et que nous perdrions leur bienveillance. Quoique j'aie de la peine à le croire, connaissant, comme je le fais, leur prudence et leur amour pour la Compagnie, il m'a paru néanmoins qu'il conviendrait que Votre Révérence leur écrivît pour qu'elle fût désormais délivrée de semblables sujets d'inquiétudes, et leur exposer combien il pourrait être funeste et à la Compagnie et au service de Dieu, si la Compagnie y est utile en quelque manière dans ce royaume, que Votre Révérence y retournât maintenant que tout y est devenu suspect; de plus, que votre présence n'y sera que d'une bien faible utilité, ou plutôt qu'elle n'en apportera aucune, puisque la question se vide par les armes et par la guerre, pour laquelle on ne demande ni les conseils ni les bras de Votre Révérence; d'autant plus qu'il ne leur manquera pas d'autres personnes de confiance, telles, par exemple, que l'agent qu'ils ont ici à Rome. Enfin, priez-les de ne pas vous retirer de votre repos et de ne pas rendre la Compagnie odieuse non-seulement en France, mais aux yeux des autres princes, qui, frappés de cet exemple, craindraient pour eux-mêmes. Je désire que vous écriviez dans le même sens au cardinal, vous efforçant, autant que vous le pourrez, de lui faire goûter ces raisons. Il nous a été en effet bien pénible de causer à un prélat de ce mérite, et qui est si dévoué à la Compagnie, du déplaisir dans une affaire où il n'est mu que par le zèle et le désir de la gloire de Dieu. Rien ne doit nous faire perdre de vue la conservation de notre Institut, puisque le Seigneur nous en demandera compte; mais il ne nous le fera pas rendre de ce qu'il ne nous a a point confié. J'attends de la prudence et de la dextérité de

[1] Les princes ainsi désignés par Aquaviva sont les Guise et les autres chefs de la Ligue, Nemours, Montpensier, Mercœur, d'Aumale, etc.

Votre Révérence qu'elle convaincra le cardinal et les autres de l'équité et de la convenance de cette conduite. Du reste, que Votre Révérence soigne attentivement sa santé; et, si elle reconnaît que quelque chose lui est contraire, qu'elle en avertisse en toute simplicité les supérieurs du lieu où elle est, ou bien qu'elle nous en écrive directement, s'il le faut; et qu'elle se souvienne de prier assidûment pour nous dans ce sanctuaire. Rome, 22 février 1586.

» CLAUDE. »

P. S. « Je dois dire à Votre Révérence que le cardinal a parlé de cette affaire au Souverain-Pontife. Sa Sainteté n'a rien voulu ordonner, elle a dit qu'elle m'abandonnait entièrement cette affaire; en sorte que, si je le trouvais bon, vous pourriez partir. J'ai désiré vous informer de ceci, afin que, si on vous écrivait quelque chose sur la volonté du Saint-Père, vous sachiez à quoi vous en tenir, et que vous ne sortiez pas de Lorette jusqu'à ce que nous vous ayons fait connaître ce que vous deviez faire. »

Le Père Matthieu était clairvoyant; il jugea que cette dépêche, si positive dans ses réticences et si pleine d'urbanité fraternelle, était une espèce de lettre de cachet qui le consignait à Lorette. Il aimait les Guise et la Ligue; mais, avant tout, il aspirait à rester fidèle à son vœu d'obéissance. Aquaviva l'exilait loin du centre des conciliabules qu'il avait dirigés; Matthieu ne fit pas entendre une plainte, et il se soumit. L'inaction le tua en 1587, moins de quinze mois après avoir accepté la retraite que lui imposait Aquaviva, retraite que le Père Sammier dut aussi subir à Liége.

Le Général des Jésuites était aussi versé dans la science du commandement que dans celle de la soumission. Il devait respect et obédience au Saint-Siége ; mais, pour favoriser des vues catholiques dont sa pénétration italienne lui faisait découvrir le côté vulnérable, il ne se croyait pas obligé d'entrer dans tous les projets formés par la cour de Rome. Afin de sauver la Foi du naufrage, le Pape soutenait les Ligueurs; Aquaviva, sans les blâmer, et par des prévisions que les événements ont

justifiées, enjoignait aux Jésuites de s'abstenir ; lui-même leur donnait l'exemple. Ainsi, en 1586, le duc de Guise lui fait tenir plusieurs dépêches importantes avec prière de les remettre lui-même au Souverain-Pontife et à quelques membres du sacré-collége. Le Général déclina la mission, car il se rendait très-bien compte du parti qu'en France on tirerait de son intervention officieuse. Aquaviva, à Rome, avait refusé d'accéder au vœu du duc de Guise ; quelques Jésuites des trois provinces françaises n'en faisaient pas autant : ils soupçonnaient le Père Auger de trop de condescendance pour Henri III. On l'accusait de ne pas se jeter dans la Ligue avec sa ferveur habituelle ; on allait même jusqu'à prétendre que lui seul avait décidé le roi à envoyer l'Evêque de Paris ambassadeur auprès du Pape et du Général de la Compagnie. Ces bruits, diversement interprétés dans la ville pontificale et en France, pouvaient compromettre Émond Auger : Aquaviva lui mande de laisser la cour et de partir pour Rome, afin de le mettre au courant de cette différence d'opinions.

Auger soupirait après la retraite, il se dispose à obéir ; mais Henri se croit blessé par ce rappel ; il s'adresse à Sixte-Quint, au cardinal d'Este, à Aquaviva lui-même. Il écrit qu'il a toujours été et qu'il sera toujours catholique ; puis il ajoute que, cruellement offensé par plusieurs de la Compagnie de Jésus, il a tout pardonné, tout oublié, à la condition que le Père Auger resterait à sa cour. Sixte-Quint répond au roi par un bref, à la date du 10 juin 1586 : « Nous avons eu soin, lui dit-il, d'ordonner au Père Général de laisser entièrement à la disposition de Votre Majesté le Père Émond, qui sera en même temps informé de nos intentions. » La joie du prince fut grande à cette nouvelle ; celle du Jésuite l'égala presque ; car, par les mêmes lettres, Aquaviva lui annonçait que le Père Laurent Maggio partait comme visiteur des trois provinces de France. La situation faite au confesseur du roi était intolérable : la Compagnie à laquelle il appartenait par des liens si puissants semblait, sur plus d'un point du royaume, se défier de lui. Lui, de son côté, regrettait amèrement de voir ses frères se précipiter dans les complications d'un mouvement dont personne ne pouvait cal-

culer les résultats, mouvement qui déjà portait un coup funeste à l'obéissance.

Les Jésuites ligueurs, en effet, séduits par le désir de triompher de l'hérésie, s'étaient peu à peu façonnés à cette vie moitié religieuse, moitié militaire, que les dangers, que les prédications, que les enthousiasmes de chaque heure rendent si attrayante aux hommes de courage et de foi. Les Huguenots massacraient des Pères partout où ils pouvaient en saisir, ils mettaient à sac plusieurs de leurs colléges; mais, à Evreux, à Valenciennes, à Rouen, à Nîmes et à Sédan, on leur en offrait de nouveaux; mais à Agen, l'Evêque, Marguerite de Navarre et la Ville se coalisaient pour fonder une maison de l'Ordre. Tous ces périls et toutes ces joies ne laissaient pas à quelques-uns la faculté de songer à leur vœu d'obéissance; les besoins de l'Eglise l'emportaient sur leur soumission.

Ce spectacle avait navré le cœur d'Auger. La présence de Maggio et l'autorité extraordinaire dont il était revêtu calmèrent un peu ses appréhensions. Aquaviva l'engagea à obtenir du roi une séparation qui allait lui coûter, mais elle devenait nécessaire dans les circonstances; le Père Émond fit consentir Henri à cette retraite. Il séjourne à Lyon, il s'y prononce avec force contre la Ligue; le peuple dont il a été l'ami, le peuple qui l'a si souvent entouré de ses respects, méconnaît sa voix. On le menace de le jeter dans le Rhône; les moins exaltés lui enjoignent de quitter la ville sous vingt-quatre heures : le Père Auger proscrit va chercher un asile à Como, où il mourra le 19 janvier 1591.

Tandis que les déchirements intérieurs de la Compagnie de Jésus occupaient la cour de France et celle de Rome, la Ligue, qui les avait produits, marchait à pas précipités vers la domination. Le roi s'y était rallié, il s'en déclarait même le chef ostensible, afin de conjurer ses entraînements; mais, à l'aspect du duc de Guise, la royauté d'Henri III s'effaçait. Elle laissait briller de tout leur éclat les qualités héroïques, les vertus populaires de ce Balafré, que les Parisiens enivraient de leurs hommages et de leurs acclamations.

Chaque jour le roi de France perdait un des fleurons de sa

couronne, elle tombait sous le mépris public; mais Henri de Navarre, jeune, plein d'ardeur, et, dans ces temps de trouble, menant de front la gloire et les plaisirs, l'ambition et la ferveur du Huguenot, ne se résignait pas à accepter tant d'humiliations royales. Il s'était mis en campagne, il commençait la neuvième guerre de Religion (1586), celle qu'on nomme la guerre des trois Henri. La race des Valois s'éteignait dans l'abâtardissement; Guise et Bourbon allaient faire décider par la victoire quelle dynastie serait appelée à la venger en lui succédant. Bourbon n'avait encore sous sa cornette blanche que les Protestants. Guise apparaissait comme le roi de la noblesse et l'idole du peuple de Paris. Les seize quartiers de la capitale étaient représentés par autant de mandataires élus. Cette assemblée [1], espèce de comité de salut public, qui gouverna d'abord par l'enthousiasme, ensuite par la terreur, se composait d'avocats, de procureurs, de bourgeois, de marchands et de prêtres. Ils étaient dévoués, mais de ce dévouement qui ne pardonne jamais à la différence des opinions; par leur audace seule, ils se créèrent centre d'activité et de direction de la Ligue. Le duc de Guise n'allait pas assez vite au gré des Seize; ils le forcèrent d'abandonner l'armée campée à la frontière d'Allemagne pour venir recevoir dans une ovation solennelle la consécration du peuple. Guise obtempère à un vœu qui flatte ses pensées secrètes : il est porté en triomphe, accueilli comme un maître futur, salué comme un roi bien-aimé. Henri III s'entoure de ses Suisses fidèles et de quelques bourgeois. Le 12 mai 1588, la journée des Barricades commença : le duc de Guise, dans l'ivresse de sa victoire, n'eut l'audace que d'être criminel à moitié : il respecta la liberté et la vie du monarque dont il usurpait le pouvoir. Ce respect tardif, dont l'histoire doit tenir compte à un grand homme ambitieux, causa sa perte.

L'armée royale était vaincue par l'émeute; Valois fuyait. Dans sa fuite, il conçut le projet de briser ce prince, qui savait

[1] Les premiers associés furent Acarie, maître des comptes ; Caumont, Ménager, d'Orléans, avocats ; le sieur de Manœuvre, de la famille Hennequin ; d'Efflat ; Jean Pelletier, curé de Saint-Jacques ; Jean Lincestre, curé de Saint-Gervais ; Bussy-le-Clerc, Emonet, La Chapelle, Crucé, procureurs ; le commissaire Louchard ; La Morlière, notaire ; Campan, Laroche-Leblond, etc.

être rebelle et n'osait pas pousser la rébellion jusqu'au bout. Le 18 octobre, on proclamait aux Etats de Blois le fameux édit d'union. Cet édit déclarait aux hérétiques une guerre à outrance : il excluait du trône le Béarnais. Deux mois après, le 23 décembre, le duc de Guise expirait dans le château de Blois sous l'épée des satellites d'Henri III. Le lendemain, le cardinal son frère succombait comme lui.

A la nouvelle de ce royal attentat, il n'y eut qu'un cri dans la France. Le dernier Valois fut condamné dans les chaires, dévoué à toutes les malédictions au milieu des camps. Soixante-dix docteurs de Sorbonne délièrent les sujets du serment de fidélité ; ils évoquèrent sur la tête d'Henri III toutes les colères du ciel et de la terre. Ce cri de vengeance fut entendu. Le roi de France s'était placé sous la tutelle du roi de Navarre ; il venait assiéger Paris avec lui, lorsque, le 1er août 1589, il trouva la mort qu'il avait donnée [1]. Un dominicain, nommé Jacques Clément, vengea par un forfait le meurtre du duc de Guise.

Quatre jours après, le 6 août, les Seize, qui fournissaient aux prédicateurs le thème de leurs sermons, adressèrent aux orateurs de la Ligue le *billet* [2] suivant, qui put être commenté dans toutes les chaires, et que Guillaume Roze développa dans l'église des Dominicains : « Justifier le fait du Jacobin (Jacques Clément) pour ce que c'est un pareil fait que celui de Judith, tant recommandé dans la sainte Écriture ; 2° crier contre ceux qui disent qu'il faut recevoir le roi de Navarre s'il va à la messe, pour ce qu'il ne peut usurper le royaume, étant excommunié et même exclu de celui de Navarre ; 3° exhorter le magistrat de faire publier contre tous ceux qui soutiendront le roi de Navarre qu'ils sont atteints du crime d'hérésie, et comme tels procéder contre eux. »

Dans une société travaillée par tant d'idées opposées, et où les doctrines les plus étranges passaient des conciliabules populaires dans les chaires évangéliques transformées en tribunes aux harangues, des discussions au moins imprudentes devaient

[1] Henri III ne mourut que le lendemain 2 août.

[2] On appelait *billets* les recommandations écrites par les Seize, et communiquées aux prédicateurs.

chaque jour s'engager. L'autorité s'était déconsidérée par un abaissement inouï; les partis, dont cet abaissement faisait la force, se servaient de la confusion existant dans les pouvoirs pour répandre l'anarchie dans les âmes. La pensée humaine, sans frein modérateur, sans contre-poids, se lançait au milieu des excitations de la guerre civile; elle transportait la théologie sur les places publiques; elle jetait en pâture aux haines de la foule les théories dont, jusqu'alors, les savants s'étaient seuls préoccupés. Il fallait passionner les peuples en s'échauffant soi-même à des fureurs que, dans les jours de tempête, il devenait impossible de régulariser. L'imagination seule, la tête bien plus que le cœur, se précipitaient à travers ces doctrines de rébellion. Parties d'un principe sacré, elles arrivaient à de barbares conclusions, en se mêlant aux colères vantardes et aux instincts mauvais qu'elles rencontraient sur leur route. Ce fut ainsi que la question du tyrannicide ou du régicide se vit à l'ordre du jour.

Les prédicateurs de la Ligue la traitèrent avec une verve sanglante; et cette question, à laquelle la révolution d'Angleterre et la révolution française ont donné un si fatal retentissement, se produit encore. Les apologistes du Parlement qui tua juridiquement Charles Ier, les historiens de l'assemblée qui, sous un vote, assassina Louis XVI, tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent à la souveraineté du peuple ou à la souveraineté nationale, s'élèvent avec énergie contre les leçons dictées par les Ligueurs. Ils les accusent d'être régicides par intention, quand eux se proclament régicides par l'action ou par la conséquence de leur système.

Les farouches théories de la Ligue n'ont point été évoquées contre Charles Stuart par le Parlement anglais de 1649. La Convention de 1793 n'en a pas eu besoin pour faire tomber la tête d'un Bourbon. Ces deux corps politiques s'en sont créé de nouvelles, ils les ont prises dans un autre ordre de principes. Les enseignements de la Ligue, perdus dans l'histoire, seraient depuis longtemps effacés par d'autres enseignements plus à la portée des masses, si les Parlements et les Universités ne s'en étaient fait une arme contre les Jésuites. Les Jésuites furent

les boucs émissaires qu'après la Ligue les Parlements et les Universités poussèrent au désert chargés de leurs iniquités.

Henri III et Henri IV périrent assassinés à vingt et un ans d'intervalle. Pour que deux crimes si rapprochés aient ensanglanté les annales de la France, il faut que le fanatisme ait été poussé aussi loin que possible. Qu'il vienne des Jésuites, des parlementaires ou des universitaires, ce fanatisme sera toujours exécrable à nos yeux.

Nous entrons dans l'examen de cette question avec des idées bien arrêtées. Nous ne reconnaissons à personne le droit de juger ou de tuer un roi. Nous croyons que le souverain doit toujours être placé au-dessus de la sphère dans laquelle s'agitent les opinions. Quels que soient les fautes de son règne ou ses torts personnels, il ne peut trouver de juges sur la terre que dans l'histoire; il n'a de comptes à rendre qu'à Dieu. Ce n'est point par fétichisme monarchique que nous parlons ainsi : nous prenons les rois pour ce qu'ils valent, les estimant quand ils sont justes, les aimant quand ils sont bons, les admirant lorsqu'ils sont grands, les méprisant lorsqu'ils sont faibles; car la faiblesse dans un prince est plus coupable que l'abus même de la force. Nous condamnons ici et partout la doctrine du régicide ou du tyrannicide. Sous quelque forme qu'elle apparaisse, qu'elle tombe de la chaire ou de la tribune, qu'elle procède d'une Société religieuse ou d'une Convention, qu'elle aiguise le poignard d'un assassin isolé, ou qu'elle se cache dans les ténèbres d'un complot, elle sera toujours détestable à nos yeux. Le dogme de l'inviolabilité ainsi posé, nous pourrons plus librement discuter les préceptes de la Ligue, dont les Jésuites se sont trouvés les éditeurs responsables.

Un demi-siècle après que ces événements furent accomplis, l'Université s'écriait, en apostrophant les Jésuites et en faisant sa propre apologie[1] :

« Votre Société était universellement portée à allumer ce que les gens de bien voulaient éteindre. Jacques Commolet et Bernard Rouillet restèrent les seules trompettes de la sédition,

[1] *Seconde Apologie de l'Université en* 16[?]3, partie [?], chap. xv.

et l'un d'eux fut si impie que de prêcher dans Saint-Barthélemy même, après la conversion d'Henri IV, « qu'il fallait un Aod, fût-il moine, fût-il soldat, fût-il berger. » Le procès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Ile-de-France, témoigne que le conseil de la Ligue se tenait en votre Maison-Professe, près Saint-Paul; et l'auteur rapporte qu'un de vos Pères persuada que l'on députât le prévôt Vatus pour faire une entreprise sur la ville de Boulogne, afin d'y faire aborder l'armée que l'on attendait d'Espagne. Votre Collége de la rue Saint-Jacques servait aussi quelquefois aux conciliabules secrets, et aux conjurations horribles des ennemis de l'État qui voulaient y établir la domination étrangère. C'était dans vos Maisons que les Seize étudiaient les excès de la rébellion[1]. En un mot, votre demeure était un repaire de tigres et une caverne de tyranneaux. Les assassins y venaient aiguiser leurs épées contre la tête auguste de nos rois. Barrière y vint animer sa frénésie par la doctrine furieuse et la conférence du Père Varade. Guignard y composait ces horribles écrits qui le firent pendre par après. Le Père Matthieu y faisait signer par les Seize une cession entière du royaume à Philippe, roi d'Espagne, et Jean Chastel y apprenait les belles leçons du parricide qu'il commit par après en la personne du meilleur des princes. Le panégyrique de Jacques Clément était le plus ordinaire entretien de ces assemblées. »

[1] L'Université, dans ce factum, n'oublie qu'une chose, et l'histoire ne doit pas la passer sous silence. C'est la part que prit le corps enseignant aux conciliabules qui précédèrent l'insurrection. L'Université dit qu'ils se tenaient chez les Jésuites. Le *Journal d'Henri III*, le *Journal d'Henri IV*, les *Mémoires de la Ligue*, tous hostiles à l'Institut, et écrits sous le coup des événements, ne racontent pas les faits de la même manière. Comme ils ne sont pas parties au procès, ils doivent inspirer plus de confiance que les deux adversaires. Or, nous lisons au tome II, page 7 du *Journal d'Henri III* : « Les archi-ligueurs s'assembloient au collége de Forteret, qu'on nommoit le Berceau de la Ligue. Ce collége, qui est près de l'église paroissiale de Saint-Etienne-du-Mont, est fort célèbre dans l'histoire de la Ligue. D'abord les chefs des ligueurs s'assembloient en Sorbonne, dans la chambre de Jean Boucher; mais pour ne pas faire connoître leurs démarches, ils alloient le plus souvent au collége de Fortet ou Forteret, dans lequel Boucher loua un appartement. » Au tome V, page 642 des *Mémoires de la Ligue*, il est dit : « Les conseils de la Ligue se tenoient quelquefois en Sorbonne, et depuis au collége de Fortet, qui a été appelé le Berceau de la Ligue. »

L'Université ne s'occupa jamais de détruire ou de nier des faits si bien avérés par les annalistes contemporains. Elle avait intérêt à montrer les Jésuites coupables; elle les chargea de ses erreurs.

Cinquante ans après la Ligue, tel était l'acte d'accusation dressé par l'Université contre la Compagnie de Jésus. Cette accusation trouva des échos intéressés ; il appartient à l'histoire de faire à chacun sa part et de décider enfin quels furent les plus ardents promoteurs du régicide. Sont-ce les Universitaires, les Jésuites, ou les Protestants ?

En 1643, l'Université reprenait son titre de fille aînée des rois très-Chrétiens; mais dans ce temps-là même, le cardinal de Richelieu expirait. Quelques mois après, Louis XIII suivait dans la tombe son ministre immortel. Comme « les Jésuites menaçaient de dévaster l'Université et de la réduire en solitude[1], » selon ses paroles; cette corporation enseignante crut devoir, par de doctes témoignages d'amour en faveur des Bourbons et par une accusation en règle contre la Compagnie, tenter un dernier effort pour écarter sa formidable rivale. Ressusciter les souvenirs de la Ligue au moment où un roi enfant était placé sur le trône, et où Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin allaient gouverner, pouvait être un coup de parti en faveur de l'Université; mais, en rappelant les erreurs de ses adversaires, il convenait de ne pas oublier ses propres erreurs. L'Université suivait un exemple pharisaïque ; elle découvrait la paille dans l'œil de son voisin, elle ne vit point la poutre qui était dans le sien. L'histoire n'a pas de ces partialités ; elle juge sur pièces ; les pièces, les voici.

Saint Thomas, saint Bonaventure, saint Antonin, archevêque de Florence, saint Raimond de Pegnafort, Général des Dominicains, et saint Bernard, le dernier Père de l'Eglise, avaient professé et justifié la doctrine du tyrannicide. Les Thomistes, dans les écoles et dans les ouvrages de théologie, élaborèrent longuement cette question. Saint Thomas disait en parlant du tyran d'usurpation[2] : « Si l'on ne peut avoir recours à une autorité supérieure qui fasse justice de cet usurpateur, alors celui qui le tue pour délivrer la patrie est loué et mérite une récompense. » Gerson, chancelier de l'Eglise de Paris, et parlant au

[1] *Manifeste de l'Université*, publié sous le syndicat d'Edmond Richer. D'Argentré, *Collect. Judic.*, t. II, partie II.

[2] Lib. II, *Sent. Dist.*, 44, q. II, art. 2, ad. 5.—Et Sum. 2.2, q. XLII, art. 2, ad 3.

nom de l'Université, définissait ainsi le tyran [1] : « Le prince est un tyran lorsqu'il surcharge son peuple d'impôts, de tributs, de corvées, et qu'il s'oppose aux associations et aux progrès des lettres. » Il le menace ailleurs de voir fondre sur lui et sur toute sa race une persécution par le fer et par le feu; ce que les lois civiles et ecclésiastiques autorisent, s'il tombe dans quelques erreurs contraires à la Foi [2].

Jean Major, docteur de Sorbonne, allait plus loin que Gerson, et cela s'écrivait, cela se soutenait avant 1540, lors même que l'Ordre de Jésus n'était pas institué. Major déclarait que « le roi tient son royaume du peuple, et que, pour une cause raisonnable, le peuple a droit de lui enlever la couronne; » mais, selon ce membre de l'Université, il existe au-dessus des peuples, au-dessus même du Pape, une autorité plus légitime : c'est l'Université. Le docteur de Sorbonne le démontre ainsi : « Lorsque, dit-il [3], Childéric était mollement assis sur le trône des Gaules, Pépin tenant alors d'une main ferme les rênes de l'État, les seigneurs français députèrent vers le Souverain-Pontife, parce que l'Université de Paris ne florissait pas encore, pour lui demander lequel était le plus digne de régner, ou celui qui croupissait dans l'oisiveté ou celui qui portait le poids du jour. Le Pontife ayant répondu que c'était le dernier, les grands du royaume firent Pépin roi. »

Sous le règne de François Ier, l'Université inventait de semblables théories; qu'on juge de celles qu'elle va proclamer, lorsque le malheur des temps aura jeté la perturbation dans tous les esprits. Henri III fut assassiné à Saint-Cloud, le 1er août 1589, par le Dominicain Jacques Clément. Le 4 janvier de la même année, la Sorbonne, en son assemblée, « excommunie ce tyran de roi et ceux qui prient pour lui. Elle mande même au cardinal de Gondi, Evêque de Paris, qu'il ait à excommunier ledit tyran-roi, et à faute qu'elle l'excommuniera elle-même [4]. » Trois jours après, le 7, la Sorbonne et la Faculté de théologie, réunies au nombre de soixante-dix docteurs, dé-

[1] *Gers., Serm. coram rege Franciæ nomine Universitatis parisiensis*, t. IV.
[2] *Consider.* 7, t. IV, col. 624 (édit. 1706).
[3] *Joannes Major, De auct. conc. super Papam*, t. II. *Oper. Gerson*, coll. 1139.
[4] *Journal de Henri III*, t. II, p. 467.

lient tous les sujets de ce royaume du serment de fidélité et d'obéissance envers Henri de Valois.

C'était la guerre sainte, la croisade prêchée par l'Université contre le souverain légitime : elle fut acceptée ; et, d'après le récit de l'historien Davila [1], « le peuple, ne mettant plus de bornes à ses excès, se précipita avec furie sur tout ce qui portait l'empreinte du monarque, abattit ses statues, brisa ses armes, et déclara une guerre ouverte à tous ceux qui pouvaient être soupçonnés de lui être fidèles. »

D'une pareille doctrine à un forfait il n'y a qu'un pas, dans la tête d'un fanatique. La Sorbonne et l'Université avaient absous les sujets du serment de fidélité ; Jacques Clément frappa le monarque. Il était régicide ; l'Université le glorifia. « La Sorbonne, après l'exécution de Blois, raconte Julien Peleus [2], avoit approuvé la dégradation du roi et fulminé contre icelui, comme si c'eût été un tyran abandonné au premier tueur ; dont s'ensuivit l'enragée conspiration du Jacobin, le parricide commis en la personne du roi, la canonisation de ce furieux, que l'enfer créa, et les résolutions théologiques que Henri de Bourbon étoit déchu du droit de succession à la couronne, encore qu'il se recatholicât et devînt romaniste mille fois. » Julien Peleus ne s'arrête pas en aussi beau chemin : « Nous pouvons dire en vérité, ajoute-t-il, que c'est la Sorbonne qui l'a tué, puisqu'elle a incité et résolu les assassins à telle forcenerie et méchanceté. »

Ce ne sont pas seulement les docteurs de Sorbonne qui prennent part à la lutte contre le roi, c'est l'Université tout entière ; elle s'associe aux décrets rendus, en mettant à sa tête les plus fougueux Ligueurs. Dans cette même année 1589, Guillaume Roze, évêque de Senlis, est élu conservateur de ses priviléges. « La délibération à ce sujet, dit Crévier [3], est du 7 octobre et fut unanime. Toutes les Facultés le nommèrent conservateur apostolique, sans balancer, sans contester, tant la contagion de l'esprit ligueur avait pénétré et infecté la Compagnie, ou du

[1] *Histoire des derniers troubles*, liv. v et x, pages 21 et 547.
[2] Tome III, liv. VIII, page 538.
[3] *Histoire de l'Université*, t. VI, p. 415.

moins ceux qui la dominaient. » Le 16 décembre 1589, Jean de Magnanes est choisi pour recteur, et Crévier avoue [1] « qu'il fut bon ligueur et que son dévouement à la Ligue avait paru dans une occasion d'éclat. »

Henri de Navarre, roi de France sous le nom d'Henri IV, était à la tête de son armée. Le 7 mai 1590, la Sorbonne lançait contre lui un décret qui fut affiché dans toutes les rues de Paris et dans chaque ville de France. Il contenait les dispositions suivantes :

« Qu'il était défendu par le droit divin, à tous les Catholiques, de reconnaître pour roi un homme hérétique ou fauteur d'hérétiques, ennemi notoire de l'Eglise, et beaucoup plus encore, un relaps et nommément excommunié par le Saint-Siége;

» Que si un homme de ce caractère avait obtenu dans le for extérieur l'absolution de ses crimes et des censures, et que, cependant, il y eût un danger manifeste de dissimulation, de perfidie et de renversement de la Religion catholique, cet homme devait être exclu par le même droit.

» Quiconque agit pour l'élever sur le trône, lui est attaché ou favorable, ou permet qu'il parvienne à la couronne, le pouvant empêcher et le devant par sa charge, viole les sacrés canons, est justement suspect d'hérésie et pernicieux à la Religion et à l'Eglise, et l'on peut et l'on doit procéder sur ce sujet contre lui, de quelque rang et éminence qu'il soit.

» Comme donc Henri de Bourbon est hérétique, fauteur d'hérétiques, ennemi notoire de l'Eglise, relaps et nommément excommunié, et qu'au cas que peut-être il obtînt son absolution dans le for extérieur, la dissimulation, la perfidie et le renversement de la Religion sont manifestement à craindre, les Français sont obligés, quand même il obtiendrait son absolution, et que le légitime héritier de la couronne mourût et lui cédât son droit, de l'empêcher de s'emparer du royaume très-Chrétien, et qu'on ne fasse la paix avec lui. Ceux qui lui sont favorables violent les canons, sont suspects d'hérésie et pernicieux à l'Eglise; et comme tels, ils doivent être sérieusement et diligemment réprimés et punis.

[1] Ibidem, p 418. Du Boulay, t. VI, p. 803, 804, 805.

» Et comme ceux qui favorisent de quelque manière que ce soit le dessein que ledit Henri a de parvenir à la couronne sont les déserteurs de la Religion et sont dans un état continuel de péché mortel; aussi ceux qui s'opposent à lui par le zèle de la Religion, autant qu'il est en eux, méritent beaucoup auprès de Dieu et des hommes; et comme on doit juger que les premiers qui s'obstinent à établir le règne de Satan seront éternellement damnés, de même il faut être persuadé que ceux qui y résistent jusqu'à verser leur sang, en recevront une récompense éternelle et obtiendront la palme du martyre en qualité de défenseurs de la Foi.

» Conclu d'un commun accord dans la troisième assemblée faite sur cette affaire, en la grand'salle du Collége de Sorbonne, tous les maîtres en général et en particulier ayant été appelés par serment, le septième mai de l'an 1590. »

Maintenant la doctrine de l'Université est connue, examinons celle des Parlements. Les Parlements s'étaient divisés : les uns avaient pris parti pour la Ligue, les autres contre. Le Parlement de Paris avait du Protestantisme dans les veines, comme il aura plus tard du Jansénisme. Il cherchait toujours des chimères à combattre et des erreurs à protéger. Lorsque Henri III eut fait, aux Etats de Blois, assassiner le duc de Guise, il ordonna au Parlement de Paris d'instruire le procès de la victime. Le Parlement répondit que « toutes procédures faites ou à faire par l'autorité du monarque étaient notoirement nulles. » Selon les registres du Parlement, à la date du 3 février 1589, — toujours cette fatale année qui verra consommer le régicide, — le Parlement commence les *premières écritures* du procès contre « Henri de Valois, troisième de ce nom, *jadis* roi de France et de Pologne. »

L'Université employait l'adverbe *naguère*; le Parlement se sert d'un équivalent : il dit *jadis ;* mais, comme le corps enseignant, la cour de justice procède avec inflexibilité. Elle proclame « que ledit Henri de Valois sera condamné à faire amende honorable, nu en chemise, la tête nue, la corde au col, assisté de l'exécuteur de la haute justice, tenant en sa main une torche ardente de trente livres; que dès à présent il sera démis et dé-

claré indigne de la couronne de France, renonçant à tout droit qu'il y pourrait prétendre, et en outre sera banni et confiné à perpétuité au couvent des Hiéronimites, pour là y jeûner au pain et à l'eau le reste de ses jours[1]. »

Faire descendre la royauté à cette ignominie, c'est plus que l'assassinat, c'est l'insolence du mépris caché sous la honte d'un arrêt. Le Parlement de Paris condamnait Henri III à l'opprobre. Jacques Clément eut plus d'indulgence, il le tua. Le 22 août 1589, le Parlement de Toulouse arrêtait[2] :

« La cour, toutes chambres assemblées, avertie de la miraculeuse, épouvantable et sanglante mort advenue le premier de ce mois, a exhorté et exhorte tous les Evêques et Pasteurs de faire, chacun en leurs églises, rendre grâces à Dieu de la faveur qu'il nous a faite de la délivrance de Paris et autres villes du royaume; a ordonné et ordonne que tous les ans, le premier jour d'août, l'on fera procession et prières publiques en reconnaissance des bénédictions qu'il nous a faites ledit jour. »

Et qu'on ne dise pas que le Parlement de Paris était alors sous l'influence des Seize. A la fin de cette année 1589, le duc de Mayenne arriva à Paris. Le conseil des Quarante n'était qu'une succursale des Seize et de l'Université. Il se fit nommer chef de ce conseil, il punit de mort les quatre plus furieux de l'assemblée des Seize, et, afin de lui donner plus de consistance, il appela dans ce Sénat dirigeant Jeannin, Vetus, Lemaître, d'Ormesson, Videville, Lesueur, Hennequin, Nuilly, Brisson, d'Assy, Bouchet, de Launay, Chartier, de Hacqueville et Charlet, tous présidents au Parlement. Les procureurs et avocats-généraux Séguier, Molé, d'Orléans, Brigard, Ottman et Jean Le Maître leur furent adjoints.

Le Parlement se prononçait pour l'application de la théorie régicide; les avocats firent de même. Charles Dumoulin, que sa science a fait surnommer le Papinien français, et qui, selon de Thou, « était un excellent citoyen, aimant sa patrie plus qu'on ne saurait dire, » Charles Dumoulin, dans ses remar-

1 *Premières écritures du procès de Henri de Valois.*
2 *Arrêt du Parlement de Toulouse. Mémoires de la Ligue*, t. IV, p. 51.

ques sur les *Clémentines*, s'écriait[1] : « Il ne faut avoir aucun commerce avec les tyrans ; mais les tuer est chose glorieuse. »

Jean Bodin, qui, par son ouvrage de la *République*, a peut-être donné naissance à l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, et que les Protestants et les philosophes du dix-huitième siècle ont salué comme leur précurseur, Jean Bodin pose différemment la question. Dans sa *République*, dont la première édition parut en 1576, ce jurisconsulte n'admet pas que les souverains par le droit de naissance, et qui gouvernent seuls et sans contrôle, puissent être mis à mort par leurs sujets ; mais, si ces souverains sont tyrans, il autorise les étrangers à les égorger : tenons pour certain, dit-il[2], qu'il est permis à tout étranger de tuer un tyran déclaré tel par la voix publique, et devenu fameux par ses rapines, ses meurtres et sa cruauté.

« Il est permis de même à un citoyen, ajoute-t-il, de tuer, ou par force ouverte ou par ordre du Sénat, le prince qui partage son autorité avec le peuple ou avec les grands, s'il abuse de sa puissance pour torturer les citoyens par des meurtres, des viols, des rapines. Ainsi, l'empereur Charles-Quint, s'il eût opprimé le peuple et la république germanique, eût pu être tué en justice, parce qu'il ne jouissait pas de la suprême autorité. »

L'Université, le Parlement et les Jurisconsultes les plus renommés enseignaient le régicide ou le tyrannicide, ce qui nous semble la même chose ; car si on établissait une distinction entre les deux mots, nous croyons que cette distinction existait plutôt dans les termes que dans la réalité. Le tyran, c'est-à-dire, Henri III, roi catholique, roi légitime, était proscrit, condamné à périr, et son assassin subissait à la Sorbonne et au Parlement un triomphe coupable. Les gémonies se changeaient pour lui en apothéose. Voyons ce que les Jésuites avaient dit, avaient fait pour préparer la mort d'Henri III et pour s'opposer à son successeur.

1 *Annot. ad Clement.*, lib. III, tit. XV.
2 *De Republica Joannis Bodini*, lib. II, c. V.

On distinguait dans l'École deux sortes de tyrans : le tyran d'usurpation et le tyran d'administration ; l'usurpateur proprement dit, et le souverain de droit abusant de son autorité pour faire le malheur de ses peuples. Les priviléges de la royauté et ceux des nations n'étaient pas encore définis d'une manière précise. On renfermait dans les recueils de théologie et dans les ouvrages de jurisprudence ces codes de politique, que l'effervescence des Ligueurs livra aux commentaires de la foule ; mais ils n'étaient destinés par leurs auteurs primitifs qu'à servir de thème à des arguties. Les haines que fomente le vertige des partis s'emparèrent de cette arme à double tranchant. Elles en usèrent comme d'un levier pour battre en brèche l'hérésie et pour effrayer les souverains. A tout prix, ils voulaient conserver la Religion catholique. Partis de ce principe, ils furent conduits par une pente insensible à de fatales conclusions. L'ébranlement qu'ils provoquaient dans les masses gagna leur esprit ; de l'esprit, il passa jusqu'au cœur. Nous avons vu quelle était sur ce point la doctrine de l'Université et du Parlement ; examinons à la même époque comment les Jésuites traduisirent leur pensée.

Quand la Compagnie de Jésus fut fondée, l'enseignement de ces propositions était public, et, dans son *Compte rendu* au Parlement de Rennes, La Chalotais, le célèbre procureur général breton, avoue [1] que « la doctrine du tyrannicide n'a pas été inventée par les Jésuites. Ils l'ont trouvée, ajoute-t-il, dans les théologiens scolastiques ; elle était connue dès le temps de Jean de Sarisbéry dans le treizième siècle. » La Chalotais aurait pu remonter plus haut et découvrir dans la 28e lettre d'Yves de Chartres au Pape Urbain l'origine de cette théorie. Cependant il est avéré, même par l'un de leurs plus constants adversaires, que les membres de l'Ordre de Jésus n'ont pas inventé le tyrannicide. Qu'ont-ils donc fait pour que l'Université les accuse avec tant de colère ?

Quatorze Pères de la Compagnie, tous théologiens éminents, ont, dans divers ouvrages, discuté, approfondi et professé la doctrine qui avait cours sur les bancs. Ce sont Emmanuel Sa,

[1] *Compte rendu*, p. 209.

Valentia, Delrio, Heissius, Mariana, Suarez, Salas, Lessius, Tolet, Tanner, Castro-Palao, Bécan, Gretzer et Escobar. A l'exception de ce dernier, dont le nom a acquis, par les *Provinciales* de Pascal et par les épigrammes de Boileau, une étrange célébrité, tous ont écrit vers le temps de la Ligue; tous sont nés hors de France. Ils dissertaient; ils composaient leurs ouvrages en Espagne, en Italie et en Allemagne, sous des princes qui, comme Philippe II, n'auraient certainement pas été jaloux de laisser leur vie et leur couronne à la merci de la théologie.

Le Jésuite Emmanuel Sa s'explique ainsi [1] : « Celui qui gouverne tyranniquement un domaine qu'il a justement acquis ne peut en être dépouillé sans un jugement public; mais dès que la sentence est prononcée, tout homme peut s'en rendre l'exécuteur. Or, le tyran peut être déposé par le peuple même qui lui a juré obéissance perpétuelle, si, étant averti, il ne se corrige pas. Mais quant à celui qui envahit tyranniquement l'autorité, tout homme d'entre le peuple peut, s'il n'y a point d'autre remède, le tuer, car c'est un ennemi public. »

Le nom de Bellarmin doit, lui aussi, retentir dans cette discussion. Bellarmin n'est régicide ni de fait ni d'intention; mais sa doctrine sur le pouvoir temporel des Papes a été si souvent l'objet des plus vives attaques, que nous devons la faire connaître en la citant. Ce cardinal Jésuite écrivait [2] :

« Il n'appartient de tuer ni aux moines, ni aux autres personnes ecclésiastiques, ainsi qu'il est déclaré dans la XXIII[e] Distinction; bien moins encore leur appartient-il d'attenter à la vie des rois; et ce n'est pas aussi de cette façon que les Souverains-Pontifes ont coutume de s'y prendre pour réprimer les attentats des princes. Leur usage est d'employer d'abord à leur égard la correction paternelle, ensuite de les priver de la participation aux sacrements par les censures ecclésiastiques, et enfin de délier leurs sujets du serment de fidélité et de les dépouiller eux-mêmes de toute dignité et de toute autorité royale, si le cas l'exige. L'exécution appartient à d'autres. »

[1] *Aphorismi confessariorum in verbo Tyrannus* (édit. de *Cologne*, 1590).

[2] *Tractatus de potestate Summi Pontificis in temporalibus, auctore Roberto Bellarmino*, c. VII (édit. de *Rome*, 1610).

L'exécution dont parle Bellarmin, est-ce la mort par le bras séculier, ou plutôt la perte du diadème par la guerre? Le casuiste ultramontain n'explique pas davantage sa pensée; mais si les rois étaient consultés, plus d'un exemple récent les porterait, nous le croyons du moins, à préférer le jugement du Pape à celui des peuples représentés par la souveraineté nationale. Il est toujours possible de faire annuler l'un, l'échafaud dés révolutions sait rendre l'autre irrévocable.

Le Père Antoine de Escobar de Mendoza a repris et amendé la proposition du Jésuite Emmanuel Sa : « Il n'est pas permis, dit-il[1], de tuer un tyran d'administration. Il est permis, dans l'acte même de son usurpation, de tuer, comme ennemi de la patrie, celui qui veut usurper la souveraineté; s'il est déjà en possession du royaume, il faut un jugement public. » C'est toujours l'éternelle distinction du tyran usurpateur et du tyran légitime; mais dans son fameux traité : *De rege et regis institutione*, ouvrage qui parut à Tolède en 1598, avec autorisation de Philippe II et approbation du Saint-Office, le Père Mariana soutint la proposition suivante : « En certains cas, il est permis à un particulier de tuer un tyran d'administration. » La proposition est bien entourée de palliatifs, d'explications, de sous-entendus, enfin de toutes les formules usitées dans l'École. Pourtant, du milieu de ces réticences, elle sort telle que nous la traduisons. Elle pose le régicide comme autorisé en certains cas; elle déduit ces cas; elle indique le concours de la voix publique, l'autorité de personnages graves et savants; mais que deviendront ces précautions en face des partis?

La voix publique? Chacun l'interprète à sa guise, chacun la saisit comme il veut l'entendre. Des personnages graves et savants? Il s'en trouve toujours au fond d'une faction. S'il ne s'en rencontre pas dans la réalité, les partis en façonnent. Ils créent aussi vite des docteurs que des hommes vertueux; ils ont tous le monopole des grands citoyens. Les poètes inventeurs du Paganisme fabriquaient les dieux à la taille de leurs passions, les partis suivent la même méthode, lorsqu'il s'agit pour eux de se donner des chefs ou des idoles.

[1] *Theologia moralis. Tractatus I, num.* 7.

Les subtilités du Jésuite Mariana ne sont donc que des subtilités; elles laissent au crime toute sa latitude. Mariana a été régicide par l'idée et par l'expression. Que firent les Jésuites en voyant soulever par un de leurs théologiens cette doctrine insensée? elle n'avait pas encore pénétré en France; le Parlement ne devait même la connaître que onze ans plus tard. Cependant, dès 1599, les Pères de la Province de Guienne portaient plainte à Aquaviva : « Notre Général, dit le Jésuite Richeome dans l'*Examen de l'Anticoton*, étant adverti par moi, lorsque j'étais à Bourdeaux, l'an 1599, et par nos Pères de France, commanda que l'ouvrage de Mariana fût corrigé, et n'en eût-on vu aucun sans correction, si les hérétiques qui pensaient faire leur profit de ce livre ne l'eussent aussitôt réimprimé. »

Le 6 juillet 1610, Claude Aquaviva mettait fin par un décret explicite à ces querelles scolastiques qui, mal comprises, plus mal appliquées, pouvaient enfanter des forfaits. Ce décret fut traduit du latin en français par le Père Coton; il faut lui laisser son parfum de vétusté.

« En vertu de la sainte obéissance, nous enjoignons, dit le Général des Jésuites, sous peine d'excommunication et inhabilité à tous offices et de suspension *à divinis*, et autres peines arbitraires à nous réservées, qu'aucun Religieux de notre Compagnie, soit en public ou en particulier, lisant ou donnant avis, et, beaucoup plus, mettant quelques œuvres en lumière, n'entreprenne de soutenir qu'il soit loisible à qui que ce soit, et sous quelconque prétexte de tyrannie, de tuer les rois ou les princes, ou d'attenter sur leurs personnes, afin que telle doctrine n'ouvre le chemin à la ruine des princes et trouble la paix; ou révoque en doute la sûreté de ceux lesquels, selon l'ordonnance de Dieu, nous devons honorer et respecter comme personnes sacrées, et establies de notre Dieu pour heureusement régir et gouverner son peuple. »

Le Général s'exprimait avec cette netteté qui ne laisse pas place au doute. Longtemps auparavant, le Père Bellarmin écrivait : « Il est inouï qu'on ait jamais approuvé le meurtre d'aucun prince, fût-il hérétique, païen et persécuteur, lors-

qu'il s'est trouvé des monstres capables d'exécuter ce crime [1] »

Plus tard, un Jésuite westphalien, né en 1600, Herman Busembaüm, renouvela les discussions. Ce casuiste décida, dans la question *de la défense de soi-même*, « qu'un particulier pour le salut de sa vie et la conservation de ses membres peut tuer l'injuste agresseur, s'il y a absolue nécessité; que le fils, le religieux, le sujet peuvent étendre jusque là leur défense contre le père, l'abbé, le prince, à moins que la mort du prince n'entraîne après elle de trop grands dommages, comme des guerres, etc. »

Le régicide, réduit à ces proportions, n'est plus qu'un meurtre pour se protéger soi-même. Cette doctrine ne rentre pas dans la question; elle n'appartient en propre ni à l'Université, ni aux Jésuites, ni aux Protestants : elle est commune à tous; tous la résolvent dans le sens de Busembaüm. Busembaüm reste donc en dehors de la proposition de Mariana, de la seule qui mérite d'être flétrie, et qui l'a justement été par les Jésuites d'abord, par les Parlements ensuite.

Les hérétiques étaient les alliés naturels de Henri IV, hérétique comme eux. A ce titre, ils n'ont pas dû, pendant la guerre civile, s'attacher au système des tyrannicides. Henri IV était privilégié pour eux, précisément parce qu'il était excommunié et calviniste; mais s'ils ne se fussent pas trouvé dans cette position exceptionnelle, auraient-ils donc renoncé à l'application des théories sanglantes professées à cette même époque par leurs maîtres?

Luther, en 1524, écrivait aux princes catholiques d'Allemagne [2] : « Vous exercez une tyrannie que les peuples ne peuvent, ne veulent et ne doivent plus souffrir. » En 1531, il est consulté par les Protestants qui trament une ligue contre leurs souverains, et il répond [3] « qu'encore qu'il eût jusqu'alors enseigné qu'il n'était pas permis de résister aux puissances légitimes, maintenant il s'en rapportait aux maximes des jurisconsultes, et que,

1 *Œuvres de Bellarmin. Lettres à Blakwell.*

2 *Vie de Luther*, par Sleidan, lib. v, p. 75. Bossuet, *Histoire des variations*, liv. II.

3 Sleidan, *ibid.*, lib. VIII, p. 217. Bossuet, *ibidem*, liv. IV.

dans un temps si fâcheux, on pourrait se voir réduit à des extrémités où non-seulement le droit civil, mais encore la conscience, obligeraient les fidèles à prendre les armes et à se liguer contre tous ceux qui voudraient leur faire la guerre, et même contre l'Empereur. »

Le moine apostat de Wittemberg proclame la révolte contre le principe d'autorité : Théodore de Bèze détermine le sens qu'il faut attacher à ses paroles. Bèze est calviniste, mais il partage l'opinion de Luther ; il en fait l'application à la race des Valois : « On doit, écrit-il[1], combattre contre eux avec le même esprit qui animait Gédéon lorsqu'il livrait bataille aux Madianites, ou comme Judas Machabée lorsqu'il faisait la guerre au tyran Antiochus, à Nicanor et aux Païens. »

Knox, le fameux puritain écossais sorti de l'école de Genève, n'est pas moins explicite : « On aurait dû, prêchait-il, mettre à mort la reine Marie d'Ecosse, tous ses prêtres et tous les citoyens qui lui prêtaient assistance : ils avaient tenté de s'opposer à l'Evangile de Jésus-Christ. »

Un docteur calviniste, Jean Arthusius, parlait ainsi[2] : « Il faut résister au tyran tant qu'il continue sa tyrannie ; le tuer même, si l'on ne peut autrement se préserver de ses violences, et mettre un autre à sa place. »

Etienne Junius Brutus, — nom de guerre républicain peu propre à rassurer les Césars de son siècle, — était un auteur protestant, et il déclarait[3] : « Si tous les grands de l'Etat, si la plupart d'entre eux, si un seul même, tentent de secouer le joug d'une tyrannie manifeste, alors il leur est permis, après avoir combiné leurs efforts, s'ils ne peuvent autrement se protéger contre la force, de tuer le tyran et de mettre un autre à sa place. »

Georges Buchanan, précepteur de Jacques Ier d'Angleterre, Buchanan, une des lumières du Protestantisme écossais, donnait au même sentiment une expression plus méprisante : « Quelle

[1] Théodore de Bèze, *Epistolæ* 37 et 40, *ex Kellero, De tyrannicidio*, p. 80.

[2] *In Politica methodice digesta*, cap. XIV (*Herbornæ*, 1603).

[3] *Vindiciæ contra tyrannos*, p. 318. Selon Leibnitz (lettre du 27 avril 1683), cet Etienne Junius Brutus était probablement Hubert Languet, ministre huguenot.

sera, s'écriait-il[1], la nature d'une guerre contre l'ennemi de tout le genre humain, c'est-à-dire d'un tyran? C'est la plus juste de toutes les guerres. » Puis il ajoutait : « Que tout le peuple, que tous les particuliers décernent des récompenses aux meurtriers du tyran, comme il s'en accorde habituellement à ceux qui ont tué des loups et des ours? » Buchanan ne s'est pas contenté d'établir ce système de régicide dans un seul ouvrage; son *Histoire d'Ecosse* contient le passage suivant[2] : « Un tyran est comme un but proposé à la haine de tous les mortels; contre lui ils dirigent tous leurs traits et lancent toutes leurs flèches. »

Fra-Paolo Sarpi ne peut pas, lui, donner à sa république de Venise le conseil de tuer un roi; mais le Servite, dont les Protestants, le Jansénisme et les sophistes ont exalté la gloire, n'est pas moins positif que tous ces écrivains, lorsqu'il apprend au Conseil des Dix comment on peut se débarrasser d'un ennemi.

« S'il se trouve, dit-il[3], parmi les habitants de la Terre-Ferme des chefs de faction, qu'on les extermine à quelque prix que ce soit; ils sont puissants, qu'on ne se serve point de la justice ordinaire, et que le poison fasse plutôt l'office du glaive. »

Milton, couvrant de sa gloire poétique, alors ignorée, les assassins de Charles Ier, définissait ainsi le Souverain[4] : « Un tyran est un roi de théâtre, un fantôme, un masque de roi : ce n'est pas un vrai roi: « Quelques lignes plus haut, sa pensée s'était développée : « De quelle injustice sommes-nous coupables envers vous ? quel mal vous faisons-nous lorsque nous punissons de mort nos ennemis, les ennemis du bien public, plébéiens, nobles ou rois, qu'importe ? »

Claude Saumaise, quoique Protestant, avait entrepris l'apo-

[1] *De jure regni apud Scotos.*

[2] *Histoire d'Ecosse*, liv. VII.

[3] *Opinione del Padre Paolo, servita, consultore di stato*, etc. (*in Venetia, appresso Roberto Matthei*, 1681).

En parlant de cet ouvrage, le Courayer, autre prêtre apostat, traducteur de Fra-Paolo, émet le jugement suivant :

« Tout court qu'il est, il peut passer pour un chef-d'œuvre politique. »

[4] *Defensio pro populo anglicano*, page 279 (*Œuvres complètes de Milton*, édition de 1739).

logie du roi d'Angleterre ; Milton se chargea de la défense du peuple anglais, et il appela au secours de sa cause tous les maîtres du Protestantisme. « Voulez-vous savoir, s'écrie-t-il en essayant de prouver par l'Évangile que les sujets ont le droit de punir leurs rois [1], voulez-vous savoir pourquoi notre adversaire n'ose citer que des auteurs d'un autre temps? c'est qu'il sait bien qu'il a autant d'ennemis déclarés de sa doctrine qu'il y a de savants distingués dans le culte réformé : qu'il en fasse l'essai, et il verra que je rangerai en bataille contre lui les Luther, les Zwingle, les Calvin, les Bucer, les Pierre Martyr, les Paré, et que je l'écraserai sous le poids de leur autorité. »

Nous avons assez fouillé dans l'arsenal des partis pour savoir que l'enseignement du tyrannicide n'appartenait en propre à aucun culte, à aucune corporation, à aucune école : tous le proclamaient en termes identiques. Les Jésuites et les hérétiques, étrangers aux divisions intestines comme aux mœurs de la France, professaient dans leurs écoles d'Allemagne et de la Péninsule la doctrine du régicide ; l'Université de Paris l'appliquait au foyer même des guerres civiles, lorsqu'aucun Jésuite français ne l'enseignait et ne la soutenait que dans ses œuvres. Le Père Mariana et Junius Brutus ne parlaient qu'en général du tyran ; l'Université de Paris le désigne. Dans ses actes officiels elle indique du doigt à quelle poitrine royale doivent s'adresser les poignards des fanatiques : les poignards ne se faisaient pas attendre. L'Université a pris elle-même une part active aux excès de la Ligue ; elle s'en fit une autre par les hommes sortis de son sein. Guillaume Rose, le tribun catholique, fut élevé à la dignité de conservateur de ses priviléges ; Jean Boucher, le terrible curé de Saint-Benoît, était un ancien recteur de cette même Université ; Jacques de Cueilly, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, avait été honoré du même titre ; Guillaume Lucain et François Pigenat [2] comptaient parmi ses docteurs. L'Université

[1] *Idem*, ch. III, p. 309.

[2] On a souvent confondu François Pigenat, docteur en l'Université de Paris, avec son frère Odon Pigenat, de la Compagnie de Jésus : ils étaient ligueurs tous deux ; mais on a porté au compte du Jésuite toutes les paroles, tous les actes de l'Universitaire. Au tome 1er, p. 450 du *Journal de Henri IV*, on lit : « Odon Pigenat, Jésuite, ligueur comme son frère, mais moins hardi et moins furieux que lui. »

avait dans Paris quelques cures à sa nomination : celle de Saint-André-des-Arcs, de Saint-Côme et de Saint-Jacques-de-la-Boucherie étaient du nombre. Elle leur donna pour curés les Ligueurs Christophe Aubry, Jean Hamilton et Julien Pelletier. Leurs noms et leurs discours sont aussi inséparables de l'histoire de ces temps que la lettre du Père Claude Matthieu. Ce Jésuite écrivait le 11 février 1583[1] : « On ne peut pas, en conscience, attenter à la vie du roi, et le Pape Grégoire XIII a condamné ceux qui osent penser ou enseigner le contraire. »

Dégagés des sophismes et des colères de l'esprit de parti, les Universitaires, les Parlements auraient sans aucun doute fait la même déclaration; car, à cette époque où de nobles passions se trouvaient au service de la plus sainte des causes, il y eut de ces contradictions qui épouvantent l'intelligence de l'homme. Les Catholiques désiraient avant tout et par-dessus tout que la France conservât l'unité dans sa Foi, l'unité dans sa nationalité menacée par les projets de fédération dont les Huguenots ne savaient pas assez déguiser les plans. Née de ce principe, la Ligue en avait dévié pour abandonner sa force de fidélité religieuse à des trames coupables ou aux manœuvres de l'étranger. En perdant le duc de Guise, elle restait sans chef, sans puissance morale pour la discipliner, sans prince même à opposer au roi de Navarre. Lorsque Henri III, qui avait fait périr le duc et le cardinal de Guise, mourut sept mois après de la même mort tragique, les Ligueurs se sentirent dans une situation plus difficile que jamais. Henri IV était roi par sa puissance et par sa bravoure intelligente; mais c'était contre lui et à cause de ses croyances hérétiques que la Ligue s'était formée. Les prévisions des Catholiques se réalisaient, un monarque protestant allait s'asseoir sur le trône de France; ils se décidèrent à ne jamais transiger avec l'hérésie.

Les événements avaient pourtant déjà réduit la Sainte-Union à de moins vastes proportions. Tout semblait lui sourire; elle avait pour elle le peuple de Paris et la plupart des provinces; elle comptait dans ses rangs les troupes de Philippe II et le

[1] *Mémoires de Nevers*, t. 1er, p. 637.

cardinal Cajétan, légat du Saint-Siége : mais le fond de la situation n'était plus le même. Sixte-Quint avait jugé qu'un contre-poids à la puissance de Philippe II était nécessaire pour l'Europe ; le Pape le cherchait en France. Dans un consistoire secret tenu au Quirinal, le 11 septembre 1589, il avait bien pu dire « que, par les circonstances de la mort d'Henri III, on reconnaissait le jugement de Dieu, et que, contrairement à l'usage, il refusait de célébrer un service funèbre pour ce roi très-Chrétien, mort dans l'impénitence et sous le poids de l'excommunication ; mais, ajouta Sixte-Quint, de cette décision ne doit résulter aucun préjudice pour la France. » Le Pape se détachait de la Ligue, parce qu'il jugeait dangereux de laisser l'Europe à la merci de l'Espagne. Il donnait même ordre à son légat de ne pas pousser les choses à l'extrême, ordre que Cajétan, tout dévoué à Philippe II, ne se pressa point de mettre à exécution.

Cependant Henri IV, vainqueur à Arques ainsi qu'à Coutras, et peu inquiet de la concurrence que lui faisait le vieux cardinal de Bourbon, roi de la Ligue sous le nom de Charles X, gagnait, le 14 mars 1590, la bataille d'Ivry. Il mettait le siége devant Paris, et, le 9 mai, le cardinal de Bourbon mourait à Fontenay-le-Comte sous les honneurs, pour ainsi dire, posthumes de la royauté.

Le Père Odon Pigenat, Provincial, faisait partie des Seize ; et, s'il faut en croire Richeome [1], « ce Jésuite se trouva quelquefois aux assemblées des Seize à la sollicitation du président Brisson, pour tâcher de modérer la fureur de cet exécrable tribunal. » De Thou et Arnauld n'en parlent pas ainsi : de Thou [2] le peint comme « un Ligueur furieux, aussi fanatique qu'un corybante, » et Arnauld comme « le plus cruel tigre qui fût dans Paris. » Pasquier ne craint pas de dire [3] : « Ce ne fut pas tant une guerre civile qu'un coupe-gorge général par toute la France. Les Colléges des Jésuites furent, par une notoriété de fait, le ressort général du parti contraire. Là se forgeoient leurs

[1] *De la Vérité défendue*, ch. LVI.
[2] *Histoire universelle*, t. XII, p. 53.
[3] *Catéchis. des Jés.*, liv. VIII, ch. II.

Evangiles en chiffres, qu'ils envoyoient aux pays étrangers; là se distribuoient leurs apôtres pour maintenir les troubles par leurs presches, comme leur Père Jacques Commolet dans Paris et leur Père Bernard Rouillet dans Bourges; les autres, meurtres et assassinats, comme Varade et le même Père Commolet. »

Pasquier raconte et ne prouve jamais. Royaliste sincèrement attaché à la fortune de Henri IV, mais s'étant fait de sa haine contre la Compagnie une position, il doit au moins être suspect de partialité. Les Jésuites Pigenat, Gonthéri, Commolet, Guignard, Varade et Rouillet se joignirent activement aux prédicateurs de la Ligue; ils excitèrent les Parisiens, qui n'en avaient pas besoin, à résister jusqu'à la dernière extrémité aux armes d'Henri IV, protestant. A Toulouse, à Bordeaux, à Lyon, à Rouen, à Bourges, au Nord comme au Midi, ils prirent part à l'enthousiasme populaire, ils le régularisèrent même souvent. Mais lorsque les Seize livrent au bourreau la tête du président Brisson, de Larcher et Tardif; lorsqu'ils forcent le cardinal de Gondi à se retirer de sa cathédrale de Notre-Dame, parce que, à l'exemple des trois magistrats, il ne consentait pas à accepter la suzeraineté de l'Espagne; lorsque, le 20 septembre 1591, les Seize, mus par une pensée anti-nationale, offrent à Philippe II la couronne de France et se mettent à sa discrétion par un acte signé d'un président, de trois conseillers au Parlement et de trois docteurs de l'Université, il est impossible de saisir la main, la parole ou le conseil d'un Jésuite au milieu de ces désordres.

Le Père Claude Matthieu, décédé en 1587, est bien accusé par Pasquier et par Arnauld d'être ressuscité quatre ans après sa mort, et d'avoir remis en personne à l'Escurial la proposition des Seize[1]; mais la Sorbonne, qui, sur ce point, en sait un peu plus que la Compagnie de Jésus, avoue que la dépêche fut confiée à un moine espagnol nommé Aquarius. Ici l'Université doit inspirer confiance; elle avait signé, par ses délégués à l'assemblée des Seize, une lettre qui était l'opprobre et la ruine de la France.

[1] L'*Art de vérifier les dates* a commis le même anachronisme, probablement sur l'autorité d'Arnauld ou de Pasquier. (*Note de l'éditeur.*)

Parmi les nombreux écrits que la Ligue a enfantés, nous avons cherché une page dans laquelle un fait accusateur, en dehors de ceux que nous mentionnons, serait retracé avec les documents à l'appui. En retranchant les déclamations alors communes aux Jésuites, aux Universitaires, aux Parlements et aux autres ligueurs, nous n'avons vu que des assertions dénuées de preuves, que des lambeaux de sermons épars dans les recueils satiriques et n'ayant pour garantie que le témoignage des annalistes contemporains. On a toujours beaucoup trop nourri le peuple de mensonges historiques et de mouvements oratoires, pour que nous acceptions sans examen les éloges que se décernent les partis et les reproches mutuels dont ils s'accablent.

Le blocus de Paris continuait, et la Ligue, qui en était réduite à l'éloquence de la rue plutôt qu'à l'action, n'avait pas calculé que bientôt la famine se ferait sentir dans une ville aussi populeuse. L'armée d'Henri IV campait à ses portes, et une effroyable disette menaçait les assiégés. Tout le monde était soldat par enthousiasme ou par terreur. Tout le monde, dans le besoin commun, se dévouait pour sa cause. Le dévouement ne suffisait pas encore, car la faim était de toutes les heures. On crut l'apaiser en faisant faire aux Parisiens, dans une procession solennelle, la revue de leurs forces vives. La procession avait quelque chose de si populaire que, peu de jours après la reddition de Paris, le 29 mars 1594, Henri IV en ordonna une à laquelle il s'empressa d'assister pour offrir à son peuple un gage authentique de sa Foi. Mais cette dernière n'effaça point le souvenir de celles que la Ligue avait célébrées pendant le siége de Paris. La *Satire Menippée*, venue quatre ans après la procession du 11 mars 1590, a essayé de tuer sous le ridicule une pareille démonstration. On peut, quand le succès a brisé les partis, dénaturer le but d'un événement, le livrer par l'épigramme à la risée publique; mais l'histoire, qui n'est pas toujours une conspiration contre la vérité, a des allures plus graves que le pamphlet. L'histoire, même écrite sous les yeux d'Henri IV, et par un de ses fidèles, rend aux faits toute leur poétique vérité.

Henri IV connaissait la puissance de la Religion sur les Fran-

çais; il ne voulut pas les froisser en travestissant une cérémonie qui avait eu tant d'influence sur leur esprit, et Pierre Matthieu, parlant du peuple de Paris, eut le droit de dire : « Sa patience fut beaucoup fortifiée par la procession générale de tous les Ordres de la ville, suivant un crucifix que l'Evêque de Senlis portoit; ils avoient des armes et des cuirasses sur les habits et quelques vieilles hallebardes, maigres, défaits, et tellement exténuez, qu'ils ressembloient à des anatomies cheminantes, et néanmoins résolus de mourir allégrement et courageusement plutôt que de vivre sous un prince hérétique. Ce spectacle releva les esprits abattus, et plusieurs, n'en pouvans plus, s'enfermoient dans les églises pour y attendre la mort. »

C'était une fédération contre la famine et contre l'hérésie, une fédération qui se faisait sous la bannière de l'Église au lieu de s'abriter sous le drapeau de la liberté révolutionnaire, une fédération dont chaque temple devenait le Champ-de-Mars. Le cardinal Cajétan, le Parlement, la Cour des comptes, le recteur de l'Université, et plus de douze cents Religieux y assistèrent : les Jésuites seuls s'abstinrent. Ils n'y parurent pas, sous prétexte sans doute qu'au terme de leurs Constitutions, ils n'ont pas coutume de prendre part aux processions. Leur absence fut remarquée et doit être signalée [1].

[1] « Le 11 mars 1590 se fit la fameuse procession de la Ligue, à laquelle assista la cour du Parlement, la Chambre des comptes et les autres cours souveraines. » (*Journal de Henri IV au 11 mars 1590*).

« La procession fut telle : le recteur de l'Université quitta sa capeluche rectorale, prit sa robe de maître ès-arts avec le camail et le roquet et un hausse-col dessous, la barbe et la tête rasées tout frais, l'épée au côté et une pertuisane sur l'épaule; les curés Hamilton, Boucher et Lincestre, un petit plus bizarrement armés, faisoient le premier rang, et devant eux marchoient trois petits moinetons et novices, leurs robes troussées, aiant chacun le casque en tête dessous leur capuchon, et une rondache pendue au col; maître Pelletier, curé de Saint-Jacques, marchoit à côté, tantôt devant, tantôt derrière, habillé de violet, en gendarme scolastique, une brigandine sur le dos, avec l'épée et le poignard, et une hallebarde sur l'épaule gauche, en forme de sergent de bande, qui suoit, poussoit et haletoit pour mettre chacun en rang et ordonnance.

» Puis suivoient, de trois en trois, cinquante ou soixante religieux, tant Cordeliers que Jacobins, Carmes, Capucins, Minimes, Bons-Hommes, Feuillants. Entre autres y avoient six Capucins aiant chacun un morion en tête, et au-dessus une plume de coq, revêtus de cottes de mailles, l'épée ceinte au côté par-dessus leurs habits; l'un portant une lance, l'autre une croix, l'un un épieu, l'autre une arquebuse, le tout rouillé, par humilité catholique; les autres presque tous avoient des piques qu'ils branloient souvent par faute de meilleur passe-temps, hormis un Feuil-

La procession avait bien pu relever les courages, mais elle ne donnait pas de pain à une population affamée ; les chefs de la Ligue enjoignent de visiter chaque maison et de saisir les denrées qui y seront déposées. Dans un temps où les divisions religieuses transformaient en soldats les hommes les plus pacifiques par vocation, et où chacun se faisait gloire d'un sacrifice, les Jésuites reculent devant celui que la Ligue leur impose. Le 26 juin, Tyrius, leur recteur, accompagné de Bellarmin, se rend chez le cardinal Cajétan, afin d'obtenir du légat un ordre qui exempte leur maison de toute perquisition. Le prévôt des marchands était en conférence avec Cajétan. A cette demande du Père Tyrius, le prévôt s'indigne ; il reproche aux Jésuites leur égoïste insouciance pour les malheurs publics. Les Pères pouvaient mériter sa colère ; mais, afin de poursuivre jusque dans les calamités leur mission d'enseignement, ils ne s'étaient point, comme l'Université, séparés de leurs disciples. L'Université forçait les siens à se mêler aux luttes intestines. Pour les engager plus avant dans la résistance, elle avait fermé ses écoles et suspendu ses cours. Les Jésuites, plus prévoyants ou moins belliqueux, ne privaient pas d'instruction cette jeunesse qu'il ne fallait pas jeter sans modérateur dans l'arène des passions politiques. Au milieu du siége, ils continuaient leurs leçons. Leur zèle de ligueurs avait quelque chose de si tiède, qu'au dire même de la *Satire Ménippée* [1], ils n'étaient pas éloignés, dès 1590, de l'idée de voir les Parisiens rendre leur capitale à l'héritier légitime des Valois.

En effet, le samedi 4 août 1590, le légat, toujours bouillant,

lant boiteux qui, armé tout crud, se faisoit faire place avec une épée à deux mains et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire par derrière....

» A la queue y avoit trois Minimes, tous d'une parure, savoir est, aiant sur leurs habits chacun un plastron et le derrière découvert, la salade en tête, l'épée et pistolet à la ceinture, et chacun une arquebuse à croc sans fourchette. » (*Mémoires de la Ligue*, t. v, p. 495).

Il y eut aussi une autre procession ou revue de la Ligue, le 3 juin 1590. « Roze, Evêque de Senlis, était à la tête comme commandant et premier capitaine ; le légat accourut à ce spectacle ; il était dans son carrosse avec Panigaroli, le Jésuite Bellarmin et autres Italiens. Dans une décharge faite pour honorer le légat, un de ces nouveaux soldats tira dessus le carrosse et tua un des ecclésiastiques, qui était aumônier du cardinal Cajétan. Ce qui fit que le légat s'en retourna au plus vite. » (*Voyez Journal de Henri IV*, au 3 juin 1590, édit. de 1736).

[1] *Satire Ménippée*, t. i, p. 148.

toujours exalté, consulte les Pères Tyrius et Bellarmin pour savoir si les Parisiens encourraient l'excommunication dans le cas où ils se soumettraient au roi. La réponse des Jésuites était impatiemment attendue. L'Université venait de déclarer qu'en conscience il ne serait jamais permis de traiter avec le Béarnais; les ducs de Nemours, de Mercœur, de Mayenne, de Montpensier et le chevalier d'Aumale partageaient cet avis; ils s'opposaient à ce qu'on en appelât aux Pères, dont, disaient-ils, la décision ne serait point conforme à leurs vues [1]. Comme l'avaient pressenti tous ces princes, Bellarmin et Tyrius prononcent que les assiégés n'encourront aucune censure, s'ils reconnaissent l'autorité de Henri IV.

Sur ces entrefaites, le duc de Parme força l'armée royale à lever le blocus de Paris; il enleva même, sous ses yeux, la petite ville de Lagny. Ce fut plutôt un défi qu'un échec. Le Béarnais n'était pas homme à supporter l'un ou l'autre avec résignation. Les Espagnols le contraignaient d'abandonner le siége de sa capitale; il forme le projet de s'en emparer par un coup de main. Le comte de Châtillon se met à la tête d'une troupe d'élite, et le 9 septembre, à onze heures du soir, il pénètre dans le faubourg Saint-Jacques, presque désert depuis la retraite des Royalistes.

Dans cette guerre exceptionnelle, les Prêtres, les Religieux eux-mêmes portaient les armes, ils combattaient et veillaient à la garde des murailles. Les Jésuites étaient de faction, cette nuit-là même, auprès de leur Collége de la rue Saint-Jacques; ils entendent le bruit des pas, ils donnent l'alarme. Aussitôt les Parisiens accourent sur les remparts. Châtillon s'aperçoit qu'il est prévenu; il fait faire halte à ses soldats; il commande le plus profond silence. Les bourgeois croient que ce n'est qu'une fausse alerte, ils laissent sous la garde des Jésuites la muraille menacée. Cependant les Royalistes avançaient toujours. A quatre heures du matin, ils sont au bord du fossé, ils le franchissent, puis les voilà qui, toujours protégés par l'obscurité, plantent leurs échelles à l'endroit même où se trouvaient en sentinelle

[1] *Mercurii Gallo-Belgici*, t. I, p. 170 174.

un Jésuite, un avocat et un libraire[1]. A la vue du danger que court la cité endormie, ces trois hommes ne s'intimident pas; ils crient aux armes et culbutent les premiers assaillants qui s'élançaient déjà sur le parapet. Les murailles se garnissent d'hommes d'armes; la surprise n'est plus possible : Châtillon fait sonner la retraite.

Tel est le récit de Pierre Cornejo. De Thou, qui raconte aussi cette expédition, ne lui prête aucune des circonstances aventureuse dont l'historien espagnol embellit sa version. Il n'y a plus de Jésuites dans cette affaire pour de Thou, qui en voit cependant partout, et il se contente de dire[2] : « L'entreprise manqua parce que les échelles qu'on y avait destinées furent trop courtes. Un espagnol, nommé Pierre Cornejo, qui a fait une relation du siége de Paris, écrivain d'ailleurs peu exact, attribue aux Jésuites la conservation de la ville en cette circonstance. »

Quoi qu'il en soit, ce sont là les seuls faits militaires auxquels les Pères de la Compagnie prirent part pendant la Ligue. A Aubenas, les Protestants les y mêlèrent d'une façon plus tragique. Au mois de février 1593, Jacques Salès et le F. Guillaume Sautemouche évangélisaient cette cité du Vivarais. Chambaud, un de ces chefs de partisans que les Huguenots répandaient dans le royaume, s'empare par surprise de la ville. Le premier fruit de sa victoire est d'égorger les deux Religieux qui meurent au milieu des chants de triomphe des pasteurs calvinistes. Les combats n'allaient ni au caractère sacerdotal des Jésuites ni au tempérament de leur Ordre. Le Pape Grégoire XIV avait envoyé aux Catholiques de France un secours de huit mille fantassins, de mille chevaux et de cent arquebuses, commandés par Hercule Sfondrati, duc de Monte-Marciano, son neveu. Des Jésuites italiens étaient attachés à cette armée, comme des Jésuites espagnols à celle du duc Parme, qui marchait autant contre les Luthériens d'Allemagne alliés d'Henri IV que contre les Français hérétiques. Le devoir des Pères chargés de

[1] L'avocat se nommait Guillaume Balden, et le libraire s'appelait Jean Nivelle, nom devenu célèbre dans la librairie.

[2] *Histoire universelle*, t. VII, liv. XCIX, p. 663 (édit. de Bâle).

cette mission par le Pape était bien simple ; ils furent les missionnaires, les aumôniers de ces troupes. Elles avaient beaucoup souffert ; les fatigues de la route, les maladies contagieuses firent périr un grand nombre de soldats ; les Jésuites qui les suivaient devinrent leurs médecins et leurs consolateurs : les Pères Corrade et Braccini moururent en les secourant. Quand l'armée pontificale arriva à Verdun, avec les Pères Panciroli et Georges Hepp, le Père Benoît Nigri, maître des Novices de cette ville, se mit comme eux au service des malades. Nigri succomba.

Le Souverain-Pontife ne se contentait pas d'aider la Ligue avec les armes, il lui accordait encore un appui plus redoutable. Il avait renouvelé les excommunications contre le roi ; il déliait ses sujets du serment de fidélité ; et Clément VIII commençait son pontificat par une bulle adressée aux Français. Cette bulle leur ordonnait de se choisir un prince catholique, par conséquent d'exclure Henri IV. Le Parlement de Paris l'enregistra ; mais le Béarnais qui, tenant la campagne avec sa petite armée, luttait glorieusement et contre les Espagnols et contre les Ligueurs, sentait parfaitement que ce ne serait point avec des victoires seules qu'il pacifierait la France. A travers les saillies de son esprit, il y avait dans ce monarque un mélange de bonhomie et de franchise qui cachait une pénétration profonde. Les entraînements de son cœur n'altéraient en rien sa sagacité, et il commençait à comprendre qu'il fallait en finir avec une position aussi critique. Le Pape et le cardinal de Plaisance, son légat, poursuivaient officiellement la déchéance d'Henri IV, et, le 26 janvier 1593, les Etats-Généraux s'assemblaient, par ordre du duc de Mayenne, pour procéder à l'élection d'un souverain.

En France comme partout, le principe de la légitimité n'est que la conséquence du principe de la succession au trône. Les idées sur cette matière suivent les idées que se fait un pays pour les héritages patrimoniaux, et les Bourbons de Navarre se trouvaient parents des Valois à un degré si éloigné qu'en ce temps de confusion il était presque permis d'oublier qu'ils pussent aspirer à la couronne. Le fils de Jeanne d'Albret n'était point encore le Henri IV de l'histoire, ce roi dont la bonté et la grandeur sont

populaires. Les masses n'apercevaient en lui que le chef de ces Huguenots, qui avaient mutilé plus de monuments, évoqué plus de calamités qu'une invasion de barbares.

Le peuple n'était pas alors aussi juste envers Henri IV, que Sixte-Quint lui-même. disant au sacré-collége [1] : « La tête de ce prince est faite exprès pour la couronne de France. » Sublime éloge, qui grandit la nation en glorifiant le roi! Des bourgeois de Paris avaient produit requête au Parlement pour demander qu'on suppliât Henri IV de revenir à la foi de ses pères, car ses victoires le légitimaient. Les bourgeois de Paris espéraient ainsi déjouer les projets de l'Espagne et de l'usurpation. Le 1er novembre 1592, la Sorbonne décréta que « cette requête était inepte, séditieuse, impie, inutile, attendu qu'on connaissait l'obstination de Henri le relaps.

Ce fut sous de pareils auspices que les États-Généraux commencèrent. Les Protestants avaient voulu arracher le sceptre de la main des Valois et fédéraliser la France par l'hérésie. Les Guise n'avaient pas porté si loin leurs vues; ils ne songeaient à recueillir la couronne que lorsqu'elle tomberait de la tête des princes légitimes; mais les Guise, toujours si actifs, toujours si puissants, n'étaient plus représentés que par le duc de Mayenne et par un jeune fils de celui que Henri III fit assassiner aux États de Blois. Le duc de Mayenne, dévoré d'ambition comme tous les siens, mais moins audacieux, et par cela même moins aimé, se voyait, malgré ses instincts tout français, sous le joug de la domination espagnole. Philippe II venait de rendre un immense service au Catholicisme : l'heure d'acquitter les dettes contractées par la Religion avait sonné. Dans ces Etats-Généraux, le roi d'Espagne proposait de marier l'infante Claire-Eugénie, sa fille, à l'archiduc Ernest, et de leur offrir en dot le royaume de France. Des Ligueurs seuls composaient cette assemblée : un cri général d'indignation accueillit pourtant le vœu des Espagnols et de la maison d'Autriche. Philippe II l'avait prévu; il modifia son plan, et ses ambassadeurs parlèrent d'unir l'infante au jeune duc de Guise.

[1] *Vie de Sixte-Quint*, par Gregorio Leti, liv. x, p. 317.

C'était encore l'étranger : la noblesse française repoussa cette transaction. Le Parlement ligueur arrêta que « remontrances seraient faites au duc de Mayenne, à ce qu'il eût à maintenir les lois fondamentales et empêcher que la couronne ne fût transportée à des étrangers. Il déclara nuls et illicites tous traités qui auraient été faits ou qui se feraient pour cela, comme étant contraires à la loi salique.

L'Evêque de Senlis, Guillaume Roze lui-même, se prononça avec tant d'éloquence que, de ce jour, il ne resta plus qu'un pas à faire pour réconcilier les deux partis : le 25 juillet 1593, Henri IV abjura le Calvinisme dans la basilique de Saint-Denis.

S'il y eut un vaincu dans ces guerres, à coup sûr ce fut le Béarnais ; glorieux vaincu, qui avait triomphé par les armes de tous ses ennemis, et qui acceptait la loi qu'ils lui imposaient. Le roi était catholique ; mais soit calcul, soit aveuglement, soit défiance, les Ligueurs, alors rebelles, n'avaient pas consenti à lui ouvrir les portes de sa capitale ; la voix du Souverain-Pontife était l oracle qui devait les réduire à l'obéissance, et cette voix se taisait. Les Ligueurs ardents voyaient dans Henri IV un prince qui croyait que Paris valait bien une messe. Clément VIII, tout en rendant justice au grand homme, se méfiait de cette conversion, dont les suites pouvaient être si heureuses ou si défavorables à l'Eglise. L'Espagne, d'un autre côté, avait intérêt à prouver au Saint-Siége que l'abjuration du 25 juillet était un acte de pure condescendance. Selon Philippe II, le Béarnais, une fois tranquillement assis sur son trône, ne tarderait pas à la révoquer pour revenir au Protestantisme. La question ne pouvait plus se vider en France, le sort des armes avait décidé ; le Saint-Père seul tenait entre ses mains la paix ou la guerre. Philippe II connaissait la situation ; il négociait pour empêcher le Pape de réconcilier le roi de France avec l'Eglise universelle.

Dans cet état de choses, dont Henri IV ne se déguisait pas les embarras, il lui fallait à Rome un plénipotentiaire aussi dévoué à la Religion catholique qu'à lui-même : il choisit Louis de Gonzague, duc de Nevers. Le 19 novembre 1594, l'ambassadeur entrait dans la ville pontificale, il y entrait malgré Clément VIII et grâce au Père Possevin. Ce Jésuite,

Italien d'origine, avait été déjà plus d'une fois consulté par le Pape sur l'abjuration du roi de France, et, avec sa science des hommes, il avait émis un avis favorable pour la faire recevoir. Clément VIII n'ignorait pas que Possevin était depuis longtemps l'ami du duc de Nevers; il savait le fond de sa pensée. Pour adoucir ce qu'il y aurait de trop violent dans la résolution prise par la cour de Rome, il chargea le Jésuite d'aller à la rencontre de l'ambassadeur et de lui dire que le Saint-Père refusait d'entendre parler de Henri IV et de ses négociateurs. La présence de Nevers dans la capitale du monde chrétien mettait un terme à beaucoup d'intrigues espagnoles; elle contribuait à la paix. Possevin remplit avec tant de dextérité sa mission que le duc de Nevers, dans le récit de son ambassade, insinue que le Jésuite ne lui fit point pressentir la volonté si formelle du Souverain-Pontife.

Possevin, sous les yeux du Général de la Compagnie de Jésus, désobéissait au Pape pour servir Henri IV et la France. L'ambassadeur, comte d'Olivarès, se montra si courroucé, et Clément VIII partagea si amèrement son irritation, que, dans la nuit même, le Père se vit obligé de prendre la fuite. « Possevin, Jésuite, dit Julien Peleus[1], s'enfuit de Rome pour avoir tenu quelques propos de réconciliation du roi avec le Saint-Siége. » Les conseils qu'il donna, ajouta un autre annaliste[2], le firent détester par les Espagnols, qui se plaignirent vivement de lui, et « il fut contraint, reprend l'Estoile[3], de sortir de Rome pour éviter la colère du Pape. »

Ce ne sont pas les seuls témoignages qui confirment l'intervention de Possevin dans cette affaire. Le 59 avril 1607, Philippe Canaye, seigneur de Fresne, ministre de France à Venise, écrivait à d'Alincourt, ambassadeur auprès du Saint-Siége, et il lui disait[4] : « Le bon Père Possevin arrivera peu de jours après cet ordinaire et ne faudra de vous aller voir. Outre sa

[1] *Julien Peleus*, t. IV, liv. XIV, p. 723.
[2] *Mercurii Gallo-Belgici*, t. II, liv. VII, p. 92. Voir aussi les *Lettres du Cardinal d'Ossat*, t. I. p. 672.
[3] *Journal de Henri IV*. — Jouvency, dans son Histoire de la Compagnie, révoque en doute la fuite de Possevin. Partis V, lib. 12, p. 38.
[4] *Lettres et ambassade de messire Canaye, seigneur de Fresne*, t. III, p. 21 (édit. de 1645).

rare piété et érudition, il s'est employé à la rebénédiction de Sa Majesté avec tant d'affection que toute la France lui en est redevable. »

Au moment où le Père Possevin se dévouait pour forcer le Saint-Siége dans ses derniers retranchements, un autre Jésuite, un Espagnol, le cardinal Tolet, prenait en main la cause de Henri IV; il la gagnait malgré le roi d'Espagne et malgré la Ligue. « Le cardinal Tolet, dit un historien de Henri IV[1], moins illustre encore par la pourpre dont il était revêtu que par sa science profonde et ses vertus chrétiennes, oubliant les haines nationales, bravant le puissance de l'Espagne et ses implacables ressentiments, porte le coup mortel à la Ligue autant par ses écrits que par ses paroles. Il fait taire l'envie par sa doctrine, tellement qu'entraîné par la gravité et par la force de ses conseils, le Souverain-Pontife donne le baiser de paix à son fils pénitent. »

Un double lien attachait Tolet au Saint-Siége: il était Jésuite et cardinal; il ne devait rien à la France, rien à la maison de Bourbon; ce qu'il allait faire, c'était l'anéantissement des plus chères espérances de Philippe II. Henri IV professait hier le Calvinisme, il peut y revenir demain et sacrifier aux Protestants la Compagnie, qui alors sera privée de tout appui en Espagne et même à Rome. Néanmoins ce Jésuite sous la pourpre ose à lui tout seul accomplir la tâche qu'un autre Jésuite a commencée. Possevin a préparé les voies à la réconciliation du Béarnais avec l'Église; Tolet achève l'œuvre, et, dans une de ses lettres à Villeroi, secrétaire d'Etat de Henri IV, le cardinal d'Ossat, plénipotentiaire de France, révèle tout ce que le Jésuite a entrepris contre la Ligue, et en faveur de la justice :

« Je ne dois et ne puis taire, écrit-il[2], les bons offices qu'auprès du Pape et ailleurs a faits au Roi et à la France M. le cardinal Tolet; tellement qu'il se peut dire avec vérité qu'après Dieu ledit seigneur cardinal a plus fait que tous les autres hommes ensemble; et est chose émerveillable que, du milieu de l'Es-

[1] Guillelmi Sossi, *De vita Henrici Magni*, lib. II, p. 81.

[2] *Lettres du Cardinal d'Ossat*. 1595.

pagne, Dieu ait suscité un personnage pour conseiller, procurer, solliciter, acheminer, avancer et parfaire ce que les Espagnols abhorrent le plus. »

Tolet avait pris si fort à cœur la pensée de pacifier la France que rien ne lui coûta pour la réaliser. Le père Commolet s'écriait dans un de ses sermons prêché à Paris, le 3 décembre 1593 [1] : « Vous dites que le Roi de Navarre est un magnanime prince, guerrier, victorieux, bénin et clément; je le veux bien, et encore plus que vous ne sauriez m'en dire; mais de la Religion vous ne m'en parlez pas. Donnez-nous assurance seulement qu'il maintiendra notre Religion, et qu'il ne fera point de mal aux pauvres Catholiques, et puis vous en venez à moi; je vous montrerai que je ne suis point espagnol. »

Le Père Commolet disait vrai; car à peine eut-il acquis la certitude que la conversion du roi était sincère, qu'il partit pour Rome. Selon Dupleix, historiographe d'Henri IV, et d'après les lettres du cardinal d'Ossat [2], Commolet s'employa à lui obtenir l'absolution du Pape avec autant de zèle qu'il en avait montré à éloigner l'hérésie du trône de France. Ce zèle de Commolet pour l'Église et pour le roi était si connu, que Henri IV le choisit pour travailler à la conversion de sa sœur, la duchesse de Bar. Commolet ne trompait personne en assurant qu'il n'était pas espagnol. Le cardinal-Jésuite prouvait en même temps au Jésuite français qu'il l'était encore moins que lui sur cette question. Le Souverain-Pontife avait des scrupules, des préjugés peut-être. Tolet se dévoua à dissiper les nuages amoncelés contre Henri IV. Il y parvint, car il avait un plus grand mobile que toutes les affections, que toutes les haines terrestres, et « après que le Pape, raconte Antoine Teissier [3], eut résolu l'absolution du roi, il envoya quérir Tolet. Il lui dit que la nuit il avait eu quelque révélation qui l'empêchait d'accorder au roi ce qu'il souhaitait. A quoi ce cardinal répondit : « Saint Père, il faut

[1] *Journal de Henri IV*, par L'Estoile, décembre 1593.

[2] *Lettres du Cardinal d'Ossat à Henri IV*, 16 février 1595. — Dupleix, *Histoire de Henri-le-Grand*, p. 191.

[3] *Eloges des hommes savants tirés de l'Histoire de M. de Thou*, par Antoine Teissier, t. IV, p. 245.

que cette inspiration vienne du diable ; si elle venait de Dieu, elle aurait été précédée de l'absolution. »

Clément VIII ne balança plus. En admettant Henri IV à la Communion romaine, il enleva aux Ligueurs tout prétexte de rébellion et de complot. Un an après, le 14 septembre 1596, Tolet mourait à Rome, et d'Ossat, en annonçant cette nouvelle à Villeroi, s'exprimait ainsi [1] : « M. le cardinal Tolet décéda samedi, 14 de ce mois ; en quoi l'Eglise a perdu une très-grande lumière, le Pape son principal conseiller, le Roi et la France un personnage très-affectionné. Je vous mettrai ici en considération s'il ne serait pas bon que le Roi lui fît faire un service en la principale église de la ville où il se trouvera, ou à Notre-Dame de Paris, ou en toutes deux. J'ai opinion que cela accroîtroit son bon nom. Si n'étoit que je désire que Sa Majesté en ait la louange, je lui en eusse fait faire un en l'église de Saint-Louis. »

Quand les dépêches de d'Ossat parvinrent à Henri IV, il séjournait en Normandie. La perte qu'il faisait lui fut si sensible qu'il adressa sur-le-champ à Clément VIII la lettre autographe suivante :

« Très-Sainct-Père, deux choses nous ont faict sentir et recevoir avec beaucoup de regret et de desplaisir la nouvelle de la mort de feu nostre très-cher cousin le cardinal de Toledo : l'une, l'amitié que nous sçavons que Votre Saincteté lui portoit, fondée non-seulement sur son propre mérite, mais sur sa vye exemplaire et les grandes et rares vertus dont il estoit orné, qui le rendoient universellement recommandable ; l'autre, l'obligation particulière qu'il avoit acquise sur nostre personne et sur ce Royaume pour avoir si constamment embrassé nostre défense auprès de Vostre Sainctcté et nous avoir facilité le chemin à obtenir l'absolution dont elle a voulu nous rendre digne, qui n'avoit été moings désirée de nous qu'elle estoit attendue de nos peuples et subjets pour l'entier repos de leurs consciences ; et encore que nous ne doubtions point que Vostre Sainctcté n'ayt porté ceste perte avec sa constance accoutumée, toutesfois, comme nous participons aux ennuys de Vostre Sainctcté, ainsi

[1] *Lettres du Cardinal d'Ossat*, t. II, lettre 80.

que nous faisons aux bons et favorables succès qui lui peuvent arriver, nous avons bien voulu nous en condouloir avec elle par ceste lettre et luy représenter combien nous pensons debvoir à la mémoire d'un si digne subject aymé et favorisé de Vostre Sainctété avec tant de mérite, ainsi qu'elle entendra plus particulièrement de l'Evesque de Rennes [1], auquel nous la prions adjouter sur ce subjet pareille foy qu'à nous-mêmes, qui prions Dieu, Très Sainct Père, que icelle, Vostre Sainctété, il veuille maintenir, garder et préserver longuement et heureusement, au bon régime, gouvernement et administration de nostre saincte mère Eglise. Escrit à Elbeuf le cinquième jour d'octobre 1596,

» Vostre dévot fils, le roi de France et de Navarre,

» HENRY. »

Ce ne fut pas assez pour Henri IV. Il voulut associer la France entière au deuil de l'Eglise, et honorer dans un Jésuite espagnol la vertu et le talent qui avaient si bien mérité de la monarchie française. Le 17 octobre de la même année, le roi assista au service funèbre célébré dans la cathédrale de Rouen, et il ordonna que toutes les villes, que tous les Parlements du Royaume rendissent à la mémoire de Tolet le pieux hommage dont sa reconnaissance prenait l'initiative.

Tandis qu'un Jésuite sacrifiait les derniers jours de sa vie à sauver des convulsions de la guerre civile un pays qui n'était pas le sien, et que ce pays, à la voix de son maître, priait sur la tombe d'un prêtre étranger, il se passait en France de funestes événements. A quelques mois de distance, deux fanatiques, Pierre Barrière et Jean Chastel, formaient le projet d'assassiner le roi. Pierre Barrière était un soldat ligueur. Le 27 août 1593, quand Paris tenait encore contre Henri IV, cet homme est arrêté à Melun. Appliqué à la question, il avoue le crime qu'il méditait; il fut rompu vif.

Sans aucun doute, les prédications de la Ligue, les doctrines du régicide si fatalement proclamées, les décrets de la Sorbonne,

[1] Le Cardinal d'Ossat n'était alors qu'Evêque de Rennes.

aussi mal interprétés par l'ignorance ou par l'exaltation que par les paroles tombées de la bouche des Universitaires et des Jésuites, devaient faire fermenter le crime dans des natures incultes ou enthousiastes. Au plus fort des tourmentes politiques, lorsque le meurtre lui-même, bien loin d'être toujours un attentat, se transforme, dans la chaire ou sous la plume de l'écrivain, en acte de patriotisme, il doit surgir des hommes qui ne tiennent aucun compte des entraînements de la pensée ou de l'improvisation. Ces hommes répondent par le poignard à l'appel fait à de sauvages passions. Ils tuent, parce qu'ils ont compris qu'il était beau de tuer; et ils meurent en accusant parfois des innocents, ou en laissant à une justice partiale le soin de découvrir dans ses haines ou dans ses craintes le coupable qu'elle veut frapper.

Ce qui s'était déjà vu dans l'histoire, ce qui s'y rencontrera encore, se présente à l'heure même où Barrière est exécuté. « Barrière, racontent les *Mémoires de la Ligue*[1], confessa, à la torture, qu'un Capucin de Lyon et un ecclésiastique lui avoient dit que ce ne seroit point mal fait de tuer le roi. Arrivé à Paris, ce monstre s'adresse à Christophe Aubry, docteur de Sorbonne, qui l'affermit dans son dessein, en lui disant qu'il gagneroit une grande gloire en Paradis. Barrière alla ensuite chez le Père Varade, Jésuite. Il lui parla sans témoins, et Varade l'exhorta à persévérer dans sa résolution. Il se confessa à un autre Jésuite, mais il ne lui dit pas un mot de son projet. Le *Journal de l'Estoile*, de Thou et Mézerai racontent le fait dans les mêmes termes à peu près. Pasquier, qui a fourni le thème, se contente de corroborer son récit par la déclaration suivante[2] : « Et m'en pouvez croire, au péril de mon bien, de mon corps et de mon honneur, car je l'ai appris d'un mien ami qui est un autre moi-même. »

L'assertion de Pasquier, étayée d'un témoignage anonyme, ne nous paraît pas plus concluante que les accusations qu'il basait naguère sur la parole des morts. Un avocat peut arranger ainsi sa cause ; l'histoire va au fond des choses, et dans le for-

[1] *Mémoires de la Ligue*, t. v, p. 434 et suivantes.
[2] *Catéchisme des Jés.*, IIe partie, p. 44.

fait intentionnel de Barrière, dans ses réponses aux interrogatoires, il n'est pas question des Jésuites. Il avoue bien que les conseils d'un Carme, d'un Capucin, de plusieurs ecclésiastiques, et ceux surtout d'Aubry, docteur de Sorbonne, l'ont poussé au crime; mais il ne nomme aucun Jésuite. Il est démontré qu'il se confessait à un Père de la Compagnie; et ce soldat qui était catholique, mais qu'un sombre fanatisme égarait, cache à son confesseur, de l'aveu même des annalistes les plus hostiles à l'Institut, le meurtre qu'il va commettre, le meurtre qu'il doit regarder comme une sainte action. Lorsque Antoine Arnauld, dans son plaidoyer pour l'Université, accusa le Père Varade de complicité, les Jésuites s'élevèrent avec force contre l'imputation de l'avocat [1]; et, au dire de l'historien même de l'Université, Arnauld resta sous le coup d'un démenti aussi énergique. Henri IV lui-même, qui avait au moins autant d'intérêts engagés dans la question que l'Université ou ses avocats; Henri IV, répondant au premier président Achille de Harlay, a dit : « Touchant Barrière, tant s'en faut qu'un Jésuite l'ait confessé comme vous dites, que je fus averti par un Jésuite de son entreprise, et un autre lui dit qu'il seroit damné s'il osoit l'entreprendre. »

Ces paroles de Henri IV ne permettent pas le doute; elles ont été imprimées de son vivant, plus d'une fois citées dans les Parlements, et personne alors n'en a contesté l'authenticité [2].

Le 22 mars 1594, le roi fit son entrée dans Paris. Le 30, le Parlement, qui avait encouragé, sanctionné et enregistré les actes les plus déplorables de la Ligue, n'attendit même pas le retour d'Achille de Harlay et des conseillers fidèles à la fortune du Béarnais. Il espéra se faire amnistier en annulant les décrets, arrêts et serments qu'il avait rendus ou prêtés. Le lendemain, l'Université fit comme lui, et elle choisit pour son recteur Jacques d'Amboise, médecin d'Henri IV. Les Ligueurs ambitieux ou lâches, ceux qui, par conséquent, avaient dû se montrer les plus violents, s'essayaient déjà au rôle de flatteurs.

[1] *Histoire de l'Université*, t. IV, p. 884.

[2] Voir Matthieu, *Histoire de Henri IV*, le *Mercure français*, le plaidoyer de Montholon ; et Schœll, *Cours d'histoire des États européens*, t. XVII.

A force de démonstrations royalistes, ils aspiraient à racheter leurs vieux péchés. Le 22 avril, Jacques d'Amboise, accompagné des chefs de l'Université, alla se prosterner aux genoux du roi et lui demander pardon pour ceux de ses membres qui l'avaient si souvent outragé ou menacé de mort [1]. Le 22 avril, le corps enseignant prêta serment à Henri IV. Afin de témoigner de leur ferveur de néophytes, l'Université et le Parlement cherchèrent un ancien complice dont les scrupules exagérés feraient ressortir leur obéissance empressée. Les Jésuites croyaient ne devoir reconnaître Henri IV que lorsque le Saint-Siége aurait accepté son abjuration. C'était se placer sur un mauvais terrain dont ces deux corporations sauraient bien tirer parti au profit de leurs vieilles haines, qu'une communauté momentanée de principes avait fait taire. Le plan était bon ; il fut adopté. On pressa les Jésuites d'adhérer à la formule du serment. Ils déclarèrent à Paris, à Lyon et partout que, tant que le roi ne serait pas réconcilié avec l'Eglise, ils ne lui jureraient point obéissance, mais qu'ils s'engageaient à ne rien faire contre lui.

L'Université avait compté sur ce refus, auquel s'associaient les Capucins, les Minimes et les Chartreux. Elle s'en empara. Les Jésuites étaient ses seuls concurrents ; elle ne troubla point les autres Instituts. Dans une requête au Parlement, elle ressuscita tous les procès entamés contre les Jésuites. Elle conclut à ce qu'il « plaise à la cour ordonner que cette secte sera exterminée non-seulement de la dite Université, mais aussi de tout le royaume de France. » La requête, à la date du 20 mai 1594,

[1] Dix-sept ans après, l'Université avait complétement oublié cette amende honorable, et, par la bouche de l'avocat La Martelière, plaidant en sa faveur contre les Jésuites, elle rappelait des souvenirs de fidélité, que ceux plus récents de la Ligue devaient effacer. Cela n'empêchait pas La Martelière de s'écrier en faisant l'éloge de l'Université :

« Aussi nos rois l'ont uniquement chérie ; et se lit qu'elle accompagna le Roy retournant en triomphe de la bataille de Bovines, et une chose très-singulière, que le Roy Philippe-le-Long, ayant assemblé les Etats de son royaume et l'Université, tous les autres prêtaient serment de fidélité au Roy comme souverain, l'Université seule ne jura rien, ainsi qu'a remarqué monsieur Guimier, en la préface de sa Pragmatique sanction, parce que de son instruction nous apprenons à respirer avec l'air de la France la fidélité envers nostre prince et l'amour envers nostre patrie. » (*Plaidoyer de La Martelière pour l'Université*, prononcé en 1611, page 12.)

annonçait que les quatre Facultés avaient pris part à la délibération et qu'elles l'approuvaient. La Faculté de théologie, celle des arts, les doyens des Facultés de droit et de médecine protestèrent contre une pareille allégation. Le décret de la Sorbonne, extrait de l'un des registres de la Faculté de Paris, est ainsi conçu. Nous traduisons littéralement :

« Le neuf juillet de l'an de grâce 1594, la Faculté de théologie de Paris, étant légitimement assemblée dans la grande salle du Collége de Sorbonne, ayant vu et entendu cette supplique, présentée par les vénérables Pères de la Compagnie de Jésus à la susdite Faculté. Par cette supplique, ces Pères ont exposé que, dans les mois précédents, le vénérable recteur de l'Université avait déposé une requête à la cour suprême du Parlement, tant en son nom qu'en celui de toutes les Facultés, pour demander que toute la Société de Jésus fût expulsée de la la France entière. Mais les Pères ont ajouté qu'il n'était pas croyable que la sacrée Faculté eût donné son assentiment à cette requête; et, en conséquence, ils ont supplié la susdite Faculté qu'il lui plût de déclarer par un acte public qu'elle n'était nullement complice de la requête et procès en question. La Faculté, après mûre délibération sur l'exposé des choses, a pensé que les susdits Pères de la Compagnie de Jésus devaient, à la vérité, être soumis aux règlements et discipline de l'Université, mais qu'on ne devait nullement les chasser de France. »

Le Parlement avait de graves erreurs à faire oublier; il pensa qu'en donnant l'expulsion des Jésuites pour garantie au parti protestant, il se punissait lui-même dans ses complices; il passa donc outre. Malgré les instances des cardinaux de Bourbon, de Gondi, de La Rochefoucault, évêque de Clermont, malgré les démarches du duc de Nevers, de François d'O, gouverneur de Paris, et celles des principales villes du royaume, il évoqua la cause pour les 12, 13 et 16 juillet. A cette même époque, Jacques Bongars, diplomate calviniste, écrivait de Paris : « Nous sommes ici occupés à faire chasser les Jésuites; l'Université, les curés des paroisses et toute la ville ont conjuré contre ces pestes publiques. » L'intelligence des Protestants avec les ennemis des Jésuites est démontrée : voyons ce qu'elle produisit.

Antoine Arnauld et Louis Dollé plaidèrent contre l'Ordre de Jésus. Après avoir lu ces interminables discours, où le talent est mis au service des passions jalouses, on comprend tout ce qu'il y a parfois d'odieux dans ce trafic de paroles que l'on appelle un sacerdoce d'humanité. Antoine Arnauld fit l'historique de la Ligue au point de vue de son affaire : ce ne furent plus la Noblesse, le Parlement, l'Université, le peuple de Paris, la France catholique qui enfantèrent cette grande démonstration religieuse; la Ligue se concentra pour Arnauld dans la seule Compagnie de Jésus : elle seule devint responsable de tout, elle seule dut être maudite.

Pierre et Antoine Séguier siégeaient au Parlement : le premier était président à mortier; le second, avocat-général. Hommes d'équité et d'expérience, amis du Père Bellarmin, ils ne s'associaient point à ces ardentes récriminations. Comme le procureur-général, Jacques de la Guesle, ils se virent en butte aux outrages de l'Université. Antoine Séguier fit entendre des paroles fermes et dignes dans un procès où la justice préparait de sang-froid une iniquité; il opposa le calme de sa raison à la fureur des réactions : il fut puni de son courage par des sarcasmes universitaires [1].

Tout était contre les Jésuites : la *Satire Ménippée* paraissait, et l'on espérait tuer par le ridicule ceux qu'il n'était pas possible d'étouffer autrement. La Ligue était vaincue; l'Université, qui avait laissé reposer ses préjugés pour régenter les rois et proclamer l'insurrection ou le régicide, s'acharnait de nouveau sur une Société rivale. Après avoir insulté les magistrats dont elle suspectait l'indépendance, elle continuait dans ses chaires l'œuvre qu'Arnauld et Dollé ébauchaient au Palais. Jean Passerat était l'un de ses plus brillants professeurs d'éloquence; en commentant un texte de Cicéron qui traite de la plaisanterie, il prit à partie les Jésuites et les définit : « Harpies,

[1] On lit dans le *Journal de Henri IV*, par L'Estoile, décembre 1594 :
« Les malcontents et médisants (desquels il n'y a point défaut à Paris) firent voler les anagrammes suivants, qui furent divulgués et semés à Paris et partout :
» ANTOINE SEGUIER, *Iésuite enragé*.
» ANTONIUS SEGUIERIUS, *Novus Iesuita niger*.
» JACQUES DE LA GUAILE, *Laquais de la Ligue*. »

animaux à deux pieds sans plumes, qui portent une robe noire avec des agrafes, Scythes vagabonds faisant des courses sur le domaine de l'Université. »

Par ce langage on voit que l'Université pouvait bien expliquer Cicéron, mais qu'elle n'imitait guère l'urbanité de son style, et l'exemple de bon goût qu'en 1565 le Père Perpinien lui avait donné. Les auditeurs de Passerat applaudissaient; le professeur se lança dans le champ de la politique. « Les Jésuites, s'écria-t-il [1], ont fait entrer dans Paris un cheval de Troie; à la première occasion ils ont ouvert leur cheval pour en faire sortir des soldats tout armés. Ce sont des Corèbes, des Ucalégons, qui ont tout perdu dans Ilion, des poltrons malpropres et impolis qui sacrifient à la déesse de l'Averne, des vers-luisants qui se cachent dans les broussailles, de faux Hippolytes qui châtrent les bons auteurs et n'en doivent pas être plus estimés des Français, qui haïssent naturellement les marchands d'eunuques et leur marchandise [2]. »

La cause était en délibéré, lorsque, le 27 décembre 1594, Jean Chastel, fils d'un drapier de Paris, s'introduisit avec la foule des courtisans dans l'appartement de Gabrielle d'Estrées; ce jeune homme, qui n'avait pas encore dix-neuf ans, s'approche du roi, il va lui porter un coup de poignard à la gorge, lorque Henri s'incline pour saluer François de La Grange, un de ses officiers; il n'est blessé qu'à la lèvre supérieure. Mis à la torture, l'assassin déclare qu'il a fait ses classes à l'Université, sa philosophie sous le Père Guéret, de la Compagnie de Jésus, et qu'en dernier lieu il étudiait le droit dans

[1] *Histoire universelle* de M. de Thou, t. XII, p. 241.

[2] Après avoir emprunté au président de Thou ces accusations d'un professeur d'éloquence, l'avocat Linguet ajoute avec raison :

« Ces derniers mots font allusion à la méthode adoptée, et peut-être imaginée par les Jésuites, de retrancher dans les auteurs classiques de la bonne latinité les endroits obscènes qui en rendaient la lecture dangereuse pour la jeunesse. Il fallait que l'acharnement contre eux fût bien furieux et bien indiscret pour qu'un homme employé à l'éducation publique osât se permettre de leur faire un crime d'un pareil grief. Assurément, si cette précaution était de leur invention, elle ne mériterait que des louanges. Passerat, au lieu de s'efforcer de la rendre ridicule ou odieuse, aurait mieux fait d'engager l'Université à la consacrer en l'adoptant dès lors, comme elle y a été obligée dans la suite. »

(*Histoire impartiale des Jésuites*, par Linguet, liv. X, chap. XXIII, p. 387 et 8 (publiée en 1768).

l'Université de Paris. De cet interrogatoire les universitaires et le Parlement ne prennent que ce qui coïncide avec leurs préoccupations. Chastel avoue qu'il est élève d'un Jésuite; l'Ordre entier est à l'instant même solidaire de son crime. Au dire de Cayet, du président de Thou, de L'Estoile et de Sully, tous hostiles à l'Institut, Chastel disculpa formellement le Père Guéret ainsi que les Jésuites; il soutint dans les tourments et jusqu'à la mort que seul il avait conçu l'attentat, que seul il l'avait exécuté pour sauver son âme. L'Université et le Parlement ne s'arrêtent point à ces déclarations : Chastel a suivi les leçons d'un Jésuite, cela suffit pour les punir tous. Il étudiait à l'Université sous les maîtres qui avaient décidé que « Jacques Clément, en tuant Henri III, ne s'était rendu coupable d'aucun péché; » l'inconséquence de la haine ne leur laisse pas entrevoir qu'incriminer sans preuves le Père Guéret, c'est s'accuser eux-mêmes; tout sourit à leur vengeance, il faut qu'ils perdent à jamais leurs rivaux.

L'assassin n'avait rien révélé. « Sur l'occasion, dit Hurault de Chiverny, chancelier de France à cette époque [1], que Jean Chastel avoit étudié quelques années au Collége des Jésuites, et que les premiers du Parlement leur vouloient mal d'assez longtemps, ne cherchant qu'un prétexte pour ruiner cette Société, trouvant celui-ci plausible à tout le monde, ils ordonnèrent et commirent quelques-uns d'entre eux qui étoient leurs vrais ennemis pour aller chercher et fouiller partout dans le Collége de Clermont, où ils trouvèrent véritablement, ou peut-être supposèrent, ainsi que quelques-uns l'ont cru, certains écrits particuliers contre la dignité des rois et quelques mémoires contre le feu Roi Henri III.

» Le Parlement, continue le chef de la justice, fit arrêter les Jésuites et les fit amener dans la Conciergerie, faisant arrêter tous les autres Jésuites dans le Collége de Clermont; et par après, ajoutant à l'arrêt de Chastel, ordonna que tous les Jésuites partiroient dans trois jours de Paris, et quinze jours après de tout le royaume, sur peine, ledit temps passé, d'être tous pendus. »

[1] *Mémoires de Chiverny*, p. 241.

Par une de ces monstruosités qu'on ne rencontre que trop souvent dans l'histoire, le Parlement, juge, partie et complice de la Société de Jésus, prononçait son arrêt avant d'avoir eu le temps matériel d'examiner la cause, avant même d'avoir interrogé les Jésuites. Le 27 décembre, Chastel frappa le roi; le 29, il fut écartelé. Ce jour-là, Dollé, l'un des avocats plaidant contre les Pères, acceptait l'office d'inquisiteur. Sans autre mission que celle dont l'Université l'investissait, il fouillait dans les papiers de l'Ordre et apposait les scellés au nom du Parlement. Les avocats ont toujours eu charge de calommier l'adversaire du client qui les paie; mais c'est peut-être la première fois qu'on en voit un s'improviser l'exécuteur des basses œuvres d'une cour judiciaire. Au milieu de ses perquisitions, Dollé saisit un libelle manuscrit sorti de la plume du Père Jean Guignard, bibliothécaire de la maison, ou tout au moins copié par lui. Ce libelle datait de l'année 1589; il y était dit en parlant de Henri, roi de Navarre : « L'appellerons-nous un Néron, Sardanapale de France, un renard de Béarn? » Il y était enseigné « que la couronne de France pouvait et devait être transférée à une autre famille que celle des Bourbons; que le Béarnais, ores que converti à la Foi catholique, serait traité plus doucement qu'il ne méritait si on lui donnait la couronne monacale en quelque couvent bien réformé pour y faire pénitence; que si on ne peut le déposer sans guerre, qu'on guerroye; si on ne peut faire la guerre, qu'on le fasse mourir[1]. »

Cette triste doctrine était en 1589 dans toutes les bouches; le Parlement la proclamait, l'Université la posait en dogme; le Jésuite Guignard avait eu tort de s'y associer : ses complices lui firent cruellement expier ce tort. Ils n'avaient pu réussir à renverser le trône de Henri IV; ils résolurent de se servir de leur fidélité de fraîche date pour exterminer les Jésuites. Cet écrit remontait à près de cinq années, l'amnistie accordée par le roi le couvrait aussi bien que son auteur; mais Henri IV, en monarque prévoyant, avait ordonné, sous peine de mort, de ne conserver aucun livre, aucun pamphlet apologétique de

[1] D'Argentré, docteur de Sorbonne, *Collect. judic.*, t. II, p. 525.

la Ligue. Il avait fait lacérer les registres du Parlement, afin que la postérité ne pût apprendre l'histoire qu'au point de vue de son triomphe et de celui de sa dynastie. Les Ligueurs, passés dans un autre camp, brûlaient de lui donner des gages : il fallait rassurer les Protestants sur cet enthousiasme parlementaire dont ils n'osaient pas rechercher la cause secrète. Les Huguenots n'auraient pas condamné à mort le Père Guignard et flétri la Compagnie de Jésus pour un crime périmé, pour un forfait sans preuves, et que tous les Ligueurs avaient imité. Le Parlement, l'allié des Jésuites pendant la guerre civile; le Parlement, comme tous ceux dont la défection est un acte de lâcheté, une trahison ou un calcul, se montra plus implacable que les amis de Henri IV eux-mêmes.

L'arrêt d'expulsion était prononcé de colère; mais, pour frapper l'esprit du peuple et attacher le nom des Jésuites à un attentat, on voulut que le sang d'un membre de la Compagnie se mêlât à celui de Chastel, afin de confondre dans un anathème commun et le régicide et l'instigateur. Le 7 janvier 1595, le Père Guignard comparut devant la cour du Parlement, avec le Père Guéret[1]. Torturé, Guignard n'avait rien avoué; le procureur-

[1] Il y a dans les archives du Gesù, à Rome, un manuscrit autographe du Père Guéret : c'est la relation de son interrogatoire et de son supplice; nous en reproduisons le passage suivant; le Père Guéret se sert de la troisième personne pour raconter, et c'est lui qu'il désigne par la lettre initiale N.

« Cela dict : N. fut mené par le concierge au lieu où on baille la question, où il demeura longtemps pendant que messieurs délibérèrent, et contempla tant de sortes d'instruments préparez avec les ministres attendant le commandement. Toutefois enfin, il n'eut d'autre mal que la grande appréhension, et fut ramené en prison, en laquelle il demeura consolant et instruisant quatre ou cinq criminels. Se retrouvant audit cartel jusqu'au 7e jour de janvier 1595, qu'estoit sabmedi, auquel sur les onze heures fut appelé par messieurs et mené tout droit en la tour où l'on baille la question, auquel lieu étoient assis quatre conseillers de la Cour avec le greffier et quelques aultres, ledit N, assis sur la sellette, fut de rechef interrogé comme devant sans rien adjouter, et la réponse aussi de meisme. Le plus ancien d'iceux qui faisoient l'interrogat, ayant fini, dist que, nonobstant, la Cour ordonne que N. auroit la question. Lors le dict N. se mit à genoux et fit une briefve prière; puis, se remettant sur la sellette, se déchaussa, ne voulant accepter ce service des ministres de justice qui se présentèrent, disant qu'il étoit accoutumé de se servir lui-meisme.

» Pendant que la question se donnoit de deux coings et demy (qui est une des plus grandes), N se recommandoit à Dieu, se souvenant de la Passion de Notre-Seigneur, et disoit quelques oraisons mentales et vocales, lesquelles furent interrompues par quelque semonce de dire la vérité faicte par ledict conseiller, auquel N. respondit qu'il l'avoit dicte et qu'il ne mentiroit point pour évader tous les tourments du monde; qu'ils fissent ce que Dieu leur permettoit, estant en leur puis-

général s'était contenté de requérir le bannissement, et, raconte L'Estoile [1], « il y a grande apparence que si le Jésuite ne fût pas venu à mauvaise heure, comme on dit, il en auroit été quitte pour cela. » Mais cela n'eût pas offert satisfaction à l'Université et au Parlement. Malgré les réquisitions de l'accusateur, que les magistrats chargés d'appliquer la peine cherchent toujours à modérer, la cour « ordonna que le Jésuite serait pendu en place de Grève, et que son corps serait réduit et consumé en cendres. » Le même jour cet arrêt fut exécuté.

« Une chose notable, ajoute L'Estoile [2], c'est que les juges qui condamnèrent Guignard parce que Louis Masure, ennemi déclaré des Jésuites et député par la cour, avoit trouvé des anciens écrits de ce Jésuite, ces mêmes juges étoient pour la plupart ceux qui avoient assisté au jugement de l'arrêt donné contre le feu Roi l'an 1589, qui est une chose étrange [3]. »

Guignard, au témoignage de L'Estoile, était venu à mauvaise heure, c'est-à-dire il se voyait livré en holocauste à de honteuses passions; mais dans ce suprême moment la dignité de son innocence ne l'abandonna pas plus que le courage. Il parut au milieu des bourreaux calme et résigné, pensant peut-être avec Sénèque que l'injustice déshonore celui qui la commet et non pas celui qui la souffre [4]. « Guignard étant conduit au supplice, ainsi s'exprime L'Estoile [5], soutint qu'il avoit toujours été d'avis de prier Dieu pour Sa Majesté; il ne voulut jamais crier merci au Roi, disant que, depuis qu'il s'étoit converti,

sance. Durant ce temps, l'un des aultres conseillers sanglotta deux ou trois fois du profond du cœur en signe de compassion. L'action finie et ces messieurs retirez, les ministres de justice défaisants leurs cordages eurent bien de la peine, disant que leur instrument sembloit être excommunié, et demandant pardon à N. qu'ils disoient reconnoître innocent.

» Et de faict, ledict N. ressentit plus de mal lors et après qu'il n'avoit durant le supplice, lequel ne lui sembla long, et lequel fini fut ramené en prison, où il demeura jusqu'au 10 du mois, qu'il fut délivré avec six aultres du meisme ordre. »

[1] *Journal de Henri IV*, t. II, p. 154.

[2] *Journal de Henri IV*, t. II.

[3] Sismondi juge encore plus sévèrement la conduite du Parlement à l'égard des Jésuites. « Ce n'était pas seulement, dit l'écrivain protestant, *une scandaleuse iniquité*; c'était un grand acte de *lâcheté politique* (*Histoire des Français*, t. XXI, p. 323).

[4] *Seneca, in Prop. philosoph.*

[5] *Journal de Henri IV*, t. III, p. 109.

il ne l'avoit jamais oublié au Memento de la messe. Étant venu au lieu du supplice, dit qu'il mouroit innocent, et néanmoins ne laissa d'exhorter le peuple à l'obéissance du Roi et révérence au magistrat; mais il fit une prière tout haut pour Sa Majesté, à ce qu'il pleust à Dieu lui donner son Saint-Esprit et le confirmer en la Religion catholique qu'il avoit embrassée; puis pria le peuple de prier Dieu pour les Jésuites et n'ajouter foi légèrement aux faux rapports qu'on faisoit courir d'eux; qu'ils n'étoient pas assassins des rois, comme on vouloit le faire entendre, ni fauteurs de telles gens qu'ils détestoient, et que jamais les Jésuites n'avoient procuré ni approuvé la mort de roi quelconque. Ce furent ses dernières paroles avant de monter l'échelle. »

Les vengeances de l'Université et du Parlement n'étaient pas encore assouvies. Un monument s'éleva pour éterniser, sur les ruines mêmes de la maison de Jean Chastel, la satisfaction accordée à une haine si persévérante. Le Parlement arrêta qu'une pyramide serait construite en face du Palais; des inscriptions furent gravées sur les quatre faces; on y lisait l'arrêt de condamnation de Chastel et des Jésuites, et ces paroles, dont les autres ne sont que le commentaire affaibli :

« Un parricide détestable, imbu de l'hérésie pestilentieuse de cette très-pernicieuse secte, laquelle depuis peu, couvrant les plus abominables forfaits du voile de la piété, a enseigné publiquement à tuer les rois, les oints du Seigneur, et les images vivantes de Sa Majesté, entreprit d'assassiner Henri IV. »

Le dimanche 8 janvier 1595, les Jésuites, obéissant à un arrêt de proscription qui, selon le célèbre historien Muratori[1], « parut injuste à tous les gens de bien, » sortirent de Paris au nombre de trente-sept. Ils se dirigèrent sur la Lorraine. Deux jours après, le Père Guéret était banni du royaume. Le Parlement lui-même n'avait pas découvert de charges suffisantes pour colorer d'un spécieux prétexte la mort du professeur de Chastel; mais cette cour de justice ne rougit pas d'hériter de ceux qu'elle assassinait ou qu'elle proscrivait. « En cette sorte,

[1] *Annales d'Italie*, année 1594.

dit le chancelier de Chiverny[1], les Jésuites furent chassés de Paris, non sans grand étonnement de beaucoup et regrets de plusieurs. Messieurs du Parlement confisquèrent les biens des Jésuites, et, après avoir saisi et disposé de tout, ils firent édifier une très-belle pyramide de pierre, le tout aux dépens des biens desdits Jésuites, dont lesdits sieurs du Parlement ont toujours disposé tant qu'ils ont été hors de Paris. »

Ceux qui avaient prononcé l'arrêt de spoliation dépouillaient les victimes ; ils s'enrichissaient de ce butin de l'opprobre judiciaire. L'Estoile raconte[2] : « La bibliothèque des Jésuites, qui étoit ample et belle, fut exposée au pillage jusqu'aux revendeurs et plus piètres frippiers de l'Université. On disoit qu'on y avoit trouvé plusieurs papiers et escrits contre le Roi, desquels messieurs les revisiteurs ne firent si bien leur proufit que des bons livres græcs et latins qui furent jugés de bonne prise à la requête de messieurs les gens du Roy, qui s'en accommodèrent les premiers selon leurs conclusions, et après, les autres, chacun selon son mérite et qualité. »

En confirmation de ce que L'Estoile avance, nous lisons dans un vieux manuscrit tiré des archives de la Compagnie de Jésus :

« Nos Pères n'étoient pas encore sortis du dict collége de Paris, quand déjà, en leur présence, on dissipoit leurs biens ; et toutes fois, pour garder comme quelque forme de justice, on dressa l'inventaire de ce qu'on vouleut ; et furent publiquement vendus quelques bleds, vins, livres et autres meubles. Les larcins étoient si notoires, que Doron, premier greffier de la cour, commis à la dicte vente, fut constitué prisonnier pour ses malversations en cet endroit ; toutes fois il ne tint pas long-temps prison. Les plus beaux meubles que nous eussions au dict collége estoient grande quantité de toutes sortes de livres, au nombre de dix-huit ou vingt mille, divisés en cinq ou six librairies (bibliothèques), entre lesquels estoient ceux de feu M. Budée, que nous avions eus du don de M. le président de Saint-André. Ores il se peut dire que c'estoit la plus accomplie librairie de Paris, et peut-être de France. De si grand nombre de livres

[1] *Mémoires de Chiverny*, p. 251.
[2] *Journal de Henri IV*, t. II, p. 153

très-rares, ne se trouve en l'inventaire avoir esté vendu que pour environ sept cents escus; et a esté recognu très-assurément que toutes les nuicts sortoient du collége crocheteurs chargés de livres, et tirant çà et là aux diverses maisons de la ville. »

Ce pillage ne satisfit point toutes les cupidités universitaires et parlementaires; elles s'étaient approprié la bibliothèque des Jésuites, il fallait procéder à la distribution de leurs biens. L'arrêt de bannissement décidait qu'ils seraient employés en œuvres pies. Ces œuvres pies se résumèrent, selon le vieux manuscrit, en pensions accordées aux Calvinistes. On poussa même plus loin le cynisme : Baugrand et Gosselin, deux prédicants renommés; Passerat, le Cicéron universitaire et d'autres ennemis des Jésuites, s'installèrent dans leur maison [1]; ce fut pour eux une épave dont ils s'emparèrent sous les yeux du Parlement.

La Ligue était dissoute par le fait de l'abjuration de Henri IV : les uns faisaient acheter le plus cher possible leur fidélité future; les autres, en plus petit nombre, se retiraient dans leurs demeures, ne sollicitant rien du roi pour l'avoir combattu. Les ducs de Mayenne et de Guise, Nemours, Montpensier, Villars, Brissac, le duc de Mercœur lui-même, imposèrent leurs conditions, qui furent toutes acceptées, toutes loyalement tenues. Ils avaient entrepris la guerre pour l'accomplissement d'un grand devoir; ils vendaient la paix comme une denrée qui s'impose sur les marchés. Les partis s'usent vite, en France surtout. Quand la lassitude arrive, on voit toujours leurs sommités se préparer sous le règne de l'ennemi de la veille les compensations, qu'elles oublient de partager avec les hommes obscurs qui firent leur force. Henri IV avait le tarif de ces consciences, il régla son compte avec elles; mais il ne lui fut pas aussi aisé de capter la confiance des orateurs de la Ligue, ou de les rallier par la perspective des honneurs ecclésiastiques.

Ces hommes, que le danger avait aguerris au martyre, et qui espéraient ailleurs que sur la terre la récompense de leurs

[1] Passerat y mourut en 1602.

combats, ne demandèrent rien au roi non réconcilié avec l'Eglise. Quelques-uns moururent atteints de folie; d'autres, comme Claude de Sainctes, évêque d'Evreux, expirèrent dans les cachots. La plupart prirent la route de l'exil, se plongèrent dans les cloîtres ou s'isolèrent du monde. Gilbert Genebrard, nommé archevêque d'Aix, pouvait faire confirmer ce titre par le roi; il y renonça. Le Cordelier Feuardent, orateur à la parole véhémente, s'ensevelit dans son couvent. Guillaume Roze, qui aux Etats de Paris a ruiné les espérances de Philippe II en proclamant la loi salique, Guillaume Roze rentre à Senlis, et c'est le seul qui élèvera la voix pour déclarer que les Catholiques ont sagement agi. Afin de laisser à Henri IV le temps de calmer les esprits, les autres endurent sans récriminations les outrages dont les Calvinistes, et les Ligueurs nouveaux alliés de l'hérésie, prennent à tâche de les accabler. Ils eurent la dignité du silence, la plus difficile au cœur de l'homme politique.

Révolutionnaires dans la bonne acception du mot, ils ne semèrent pas le mal pour récolter le crime; ils accomplirent ce que les insurrections n'ont jamais osé tenter. Après dix ans de lutte, ils restèrent ce qu'ils étaient lorsque la Sainte-Union se forma. Ils y étaient entrés catholiques, ils en sortirent catholiques. C'est la seule révolution qui n'a jamais vu modifier sa cause première, et qui a voulu à la fin ce qu'elle exigeait au commencement. Quand les hommes qui ont jeté le désordre dans l'opinion et dans les propriétés sont gorgés de richesses, comblés d'honneurs, ou désenchantés par le contact des passions si mobiles du peuple, ils reviennent, sous une main qui les corrompt en les flattant, au point d'où ils étaient partis. Ils ont pitié de leur fanatisme d'un jour; ils sacrifient les chimères de la liberté, que l'ambition ou l'indigence leur fit exalter; puis ils s'effraient au nom seul de la divinité qu'ils intronisèrent. Ils reculent, parce qu'à leur tour ils aspirent à posséder et à jouir. Les prédicateurs de la Ligue avaient eu de ces entraînements funestes qui sont le partage de toutes les factions; mais, forts du principe qui avait fait leur puissance, ils se vouèrent à l'obscurité quand ce même principe triompha.

L'unité catholique avait remporté la victoire, Henri IV la proclamait ; ils se crurent assez payés de leurs dangers passés. Alors, léguant aux révolutionnaires futurs un exemple qu'aucun d'eux n'imitera, ils montrèrent, en s'isolant, en se dépouillant même de leurs espérances, que ce n'était pas l'ambition et la cupidité, mais la Foi qui les avait fait combattre.

Le bannissement des Jésuites, auquel Henri IV resta complétement étranger et qu'il ne sanctionna par aucun édit, — car, en s'associant aux colères des Dévoyés de l'Eglise, aux vengeances du Parlement et de l'Université, il sapait par la base ses heureux projets de conciliation, — ce bannissement n'était qu'une pierre d'attente pour les Huguenots. De concert avec le Parlement et l'Université, ils avaient expulsé de France ceux qu'ils nommaient les satellites du Saint-Siége ; il fallait lancer la monarchie sur une pente encore plus périlleuse. Henri IV était revenu à la foi de ses pères avec une sincérité dont les preuves ne manqueront pas dans cette histoire. Les Huguenots, vainqueurs par lui, se révélaient exigeants comme toutes les sectes, et ils lui écrivaient [1] : « Ne doutez pas qu'en vous faisant catholique vous ne couriez à votre ruine, et qu'en abandonnant le parti des Réformés ils ne vous abandonnent aussi. » A l'assemblée de Sainte-Foi, ils essaient de réaliser leur menace, et dans leur chimère républicaine, qu'ils ont toujours poursuivie jusqu'en 1793, ils arrêtent [2] « qu'il sera établi un conseil politique en chaque province ; que ces conseils pourront faire saisir les deniers royaux entre les mains des receveurs, pour le paiement des garnisons, et qu'ils établiront des subsides et des péages dans les lieux où il n'y a point d'élection. » A Saumur, une autre assemblée se réunit. Elle exige des chambres mi-parties et la liberté du culte public dans tout le royaume sans distinction. Cette assemblée allait devenir factieuse. Henri IV aimait, craignait et voulait ménager les Calvinistes. Afin de légitimer, au moins en apparence, leur synode de Saumur, il lui adresse des lettres de convocation. Le synode les rejette en prétendant « qu'il ne veut pas

[1] *Mémoires de la Ligue*, t. v.
[2] *Procès-verbal de l'Assemblée de Sainte-Foi.*

s'y astreindre, ayant le pouvoir de s'assembler sans telles et semblables lettres [1]. »

Les Catholiques, formant l'immense majorité de la France, n'avaient demandé à Henri IV que de se faire catholique comme eux ; c'était le but avoué de la Ligue. Les Protestants, eux, ne s'arrêtaient plus à la question religieuse. Ils avaient proscrit les Jésuites ; ils marchaient ouvertement à la fédéralisation des provinces et au démembrement du royaume.

[1] *Procès-verbal de l'Assemblée de Saumur*, 1595.

CHAPITRE VIII.

Les Jésuites au Japon. — Naufrage de quatre Pères. — Sumitanda, prince d'Omura, abolit le culte des idoles. — Le Père Coëlho à Cori baptise les bonzes. — Civandono, roi de Bungo, et le Père Cabral. — Le roi d'Arima se fait Chrétien. — La Religion au Gotto et au Chicugen. — Persécution dans l'Arima. — Les Jésuites négociants au Japon. — Pourquoi. — Civandono reçoit le baptême. — Caractère des Japonais. — Joscimond, roi de Bungo. — Le Père Froëz refuse le baptême à la reine. — Les Jésuites fondent la ville de Nangasaki. — Etat de la Religion au Japon. — Nobunanga et Morindono. — Le Père Valignani visiteur au Japon. — Congrégation à Cocinoxu. — Valignani conclut la paix entre le roi d'Arima et Biozoges. — Nobunanga et le Père Organtini. — Grandeur de Nobunanga. — Sa mort. — Le Général chrétien Juste Ucondono. — Manière dont les Jésuites traitent avec les Japonais. — Ambassade du Japon au Souverain-Pontife. — Sa réception à Rome. — Taïcosama et les Chrétiens. — Taïcosama accorde aux Jésuites la faculté de prêcher dans tout l'empire — Le Père Coëlho, ami de Taïcosama. — Le bonze Jacuin et les femmes d'Arima. — Ucondono proscrit — Ordre aux Jésuites de sortir de l'empire. — Moyen qu'emploie le Père Coëlho pour rester. — Le culte catholique interdit. — Les Jésuites réunis à Firando. — Ils se décident à braver les ordres de l'empereur. — Jocismond, roi de Bungo, apostasie. — Les deux premiers martyrs japonais. — Le Père Valignani, de retour au Japon, se présente comme ambassadeur du vice-roi des Indes. — Sa réception au palais de Taïcosama. — Les Jésuites en Corée. — Le roi de Firando fait empoisonner cinq Jésuites. — Bulle du Pape Grégoire XIII pour défendre aux autres Ordres religieux l'entrée du Japon. — Les Franciscains arrivent des Philippines. — Causes de la persécution. — Influence et richesse des Jésuites. — Pourquoi n'y avait-il pas de clergé indigène ? — Les menaces d'un Espagnol enfantent une nouvelle persécution. — Les Franciscains et les Jésuites. — Leur martyre. — Le Père Valignani. — Mort de Taïcosama. — Les Chrétiens de Firando veulent se défendre contre les persécuteurs. — Les Jésuites les forcent à l'obéissance. — Mort d'Augustin Tzucomindono. — Daifusama empereur et le Père Organtini. — Politique de ce prince à l'égard des Jésuites. — Le Père Spinola. — Mort d'Organtini. — Clergé indigène formé par les Jésuites. — Les Anglais et les Protestants de Hollande dénoncent les Jésuites à Daifusama. — Daifusama ordonne la persécution. — Martyre du prince Thomas et de sa famille. — Confrérie du Martyre. — Courage des Japonais. — Déportation des Jésuites. — Charles Spinola et quelques Pères restent au Japon. — Leurs souffrances. — Mort de Daifusama. — Martyre des Pères Rodolphe Aquaviva et Pacheco à Salsette. — Le Père Rodolphe chez le Grand-Mogol. — Jérôme Xavier au Mogol. — Les martyrs Jésuites. — Le Père Barreira en Guinée. — Les Jésuites au Cap-Vert et aux Iles Fortunées. — Le roi de Tora Chrétien. — Les Jésuites au Monomotapa. — Le Père Paul Alexis. — Le Père Paëz en Ethiopie. — Le Père Louis d'Azevédo et d'Angelis. — Industrie des Jésuites au Mexique. — Les aveugles et les muets. — Martyre au Pérou des Pères Lopez et Urrea. — Alphonse Barsena et le Tucuman. — Le Père Valdivia et les Araucos. — Les Jésuites affranchissent les esclaves au Chili. — Martyre des Pères d'Aranda, Vecchi, et du Frère Montalban. — Succès des Jésuites au Brésil. — Mission du Père Zgoda en Tartarie.

Les Jésuites se voyaient mêlés en Europe à toutes les crises ; ils en ressentaient le contre-coup. Au Japon, la même position



LES SAINTS PAUL, JEAN ET JACQUES JAPONAIS,

Martyrs de la Compagnie de Jésus.

leur était faite. Ils n'avaient pas seulement à combattre les Bonzes, il leur fallait conjurer les tempêtes que des ambitions rivales élevaient, tantôt pour protéger, tantôt pour détruire le culte dont François Xavier avait été l'apôtre. Au commencement du généralat d'Everard Mercurian, en 1573, on comptait huit Missionnaires dans ce vaste empire, beaucoup moins que de têtes couronnées. Le Père Gonsalve Alvarès reçoit ordre de s'y rendre avec trois autres Jésuites. Alvarès est atteint d'une maladie mortelle; cependant, au moment où il va s'embarquer, il écrit de Macao au Général : « Tout le monde s'accorde à me peindre ce voyage au Japon comme très-dangereux pour moi, à raison du mauvais état de ma santé. Mes souffrances et ma faiblesse sont telles qu'à peine puis-je me tenir debout pour offrir la sainte messe. N'importe, fort de l'obéissance, je pars, prêt à tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner de moi. Je tire surtout ma consolation de ces mots que m'a écrits Votre Paternité : « Que s'il m'arrive de mourir dans cette entreprise, je n'aurai pas à regretter le sacrifice de ma vie. »

Alvarès et ses collègues firent naufrage à la vue du Japon. La perte des quatre Missionnaires était une calamité pour ceux qui les attendaient comme un renfort; mais, au lieu d'abattre leur courage, elle leur donna une nouvelle énergie. Le Père Cabral continua la visite des Missions, et souvent, pour se dérober aux attaques des malfaiteurs qui couvraient les flots et les routes, il fut contraint de confier sa vie à des écumeurs de mer. En 1574, le prince d'Omura, Barthélemi Sumitanda, ne cachait point son zèle pour la Religion catholique. Ses sujets se révoltent contre lui. Il triomphe en bataille rangée de cette insurrection fomentée par les Bonzes; puis, pour consacrer sa victoire, il prend, quelques mois après, la résolution d'abolir le culte des idoles. Trois Jésuites partent à sa voix. Ils parcourent la principauté, prêchant, érigeant des calvaires, baptisant et recueillant une abondante moisson de Chrétiens. La ville de Cori, séjour habituel des Bonzes, avait annoncé qu'elle résisterait aux Pères. Le peuple y était tellement attaché à ses superstitieuses croyances, que Sumitanda écrivait aux Missionnaires de ne pas tenter l'entreprise. Les Missionnaires, comme tous les hommes

de foi accoutumés à la lutte et au danger, ne soupçonnaient pas qu'il y eût des choses impossibles. Gaspard Coëlho s'offre pour pénétrer dans Cori. Sa proposition est agréée, et les Bonzes, charmés de son courage, sont les premiers à recevoir le baptême.

Dans le même moment, Civandono, roi de Bungo, appelait auprès de lui le Père Cabral. Civandono avait deux fils; pour assurer à l'aîné la tranquille possession de sa couronne, il s'était décidé à faire un bonze du second. Les Japonais n'avaient jamais entendu parler de nos mœurs européennes; ils s'y conformaient par instinct de conservation. Le jeune prince n'était âgé que de quatorze ans; mais, lorsqu'il connut les intentions de son père, il s'y opposa avec tant de fermeté, il déclara si solennellement qu'il voulait être chrétien, que le roi fit prier Cabral de se rendre auprès de lui. Quand le néophyte fut instruit des dogmes de la Religion, il prit au baptême le nom de Sébastien. Son exemple fut suivi par un bon nombre de grands; mais une conversion plus éclatante encore signala le commencement de l'année 1576.

Depuis longtemps le roi d'Arima favorisait le Christianisme sans oser en faire profession. Le courage de son neveu, fils du roi de Bungo, l'éclaira. Après avoir renoncé à ses idoles et à ses passions, il entra dans une nouvelle vie. Au Gotto, au royaume de Chicugen, le Père Melchior Figuéredo n'obtenait pas de moindres succès. Il y avait assaut de ferveur entre ces catéchumènes. Ici, ils se réunissaient le dimanche, et les princes et les sujets, tous confondus dans une sainte égalité, cherchaient entre eux les raisons les plus concluantes pour fermer la bouche aux Bonzes. Là, ils se livraient aux pratiques de la charité, soulageant les malades, visitant les affligés, et étonnant leurs anciens prêtres eux-mêmes par ce dévouement, qui était pour leurs cœurs un mystère encore plus incompréhensible que ceux du Catholicisme.

Un orage troubla bientôt la paix de cette réduction. La reine de Bungo ne partageait pas l'amitié que Civandono, son époux, témoignait aux Jésuites; elle avait consenti au baptême de son fils; mais elle ne tarde pas à éprouver des regrets. Elle profite

de la première occasion pour manifester sa colère. Un jour elle donne ordre à un jeune chrétien d'aller lui chercher une idole ; le néophyte refuse. Ce refus est par elle regardé comme un crime ; elle porte plainte à son fils aîné, investi par Civandono de l'administration du royaume. Le néophyte est condamné à mort ; les Jésuites le cachent en lieu sûr ; puis ils expliquent au monarque les motifs de sa désobéissance. « Jamais, lui disent-ils, vous n'aurez de sujets plus soumis que les Chrétiens ; mais l'Evangile leur défend toute espèce de contact avec les idoles. Laissez-les dans leur croyance, et nous vous garantissons leur fidélité à toute épreuve. Le monarque eut confiance en ces paroles.

Jusqu'alors il ne s'élevait au Japon que de petites chapelles sans luxe et sans art. Les catéchumènes, habitués à la richesse des temples païens, se plaignaient de ne pouvoir donner à Dieu une église digne de lui et digne d'eux. Les Pères Froëz et Organtini Gnecchi, pressés par ces réclamations dont ils apprécient la justesse, se décident à jeter dans la ville de Méaco les fondements d'une église qui, par sa magnificence, doit répondre à la grandeur du Christianisme et qui produira sur l'esprit des Japonais une salutaire impression. Toutes les classes s'associent à cette pensée. Les travaux commencent ; ils sont rapidement achevés, et l'édifice est consacré sous le titre de l'Assomption, en mémoire de ce que Xavier avait abordé au Japon le jour de la fête de Marie.

Un an après avoir embrassé la Religion catholique, le roi d'Arima était mort ; son fils lui succédait en 1577 ; il commençait son règne par décréter la persécution contre les Jésuites. La persécution allait se propager, lorsque Sumitanda intervint auprès du monarque ; il lui en fit comprendre l'inutilité et l'odieux. La tempête s'apaisait à Arima pour se raviver dans le Bungo. Cicatandono, frère de la reine, partageait sa haine contre les Chrétiens ; tous deux s'apprêtent à les étouffer ; mais le Père Cabral ne se laisse pas prendre au piége qu'on lui tend. Il a ses néophytes à défendre ; cette idée stimule son courage : Cabral triomphe des intrigues de la reine.

Un nouveau renfort couronnait cette victoire, treize Jésuites

arrivaient au Japon. Le nombre des Missionnaires augmentait; Cabral conçut le projet de créer un Collége avec un noviciat, afin de former les enfants à la piété et aux lettres, et d'en faire par la suite des héritiers de leur zèle. Enrôler les catéchumènes japonais sous la bannière de la Société de Jésus, et, après avoir instruit les plus intelligents, les faire marcher à la conquête de leurs compatriotes, était une pensée de consolidation. La Foi prenait ainsi de plus profondes racines dans le pays; elle devait s'y éterniser. Les Jésuites ne pensaient pas encore à créer autour d'eux un Clergé indigène séculier et en dehors de toute autorité. En façonnant les Jésuites à l'obéissance, en les soumettant à des vœux perpétuels, ils espéraient que la Religion, naissante dans ces contrées, ne se verrait pas exposée aux schismes ou aux erreurs que l'indépendance peut provoquer[1]. Mais afin de réaliser ce projet, il fallait des ressources pécuniaires, et, depuis que François Xavier avait ouvert le Japon au Christianisme, cette Mission s'était vue obligée de vivre d'insuffisantes aumônes ou des secours que le Père Alméida lui fournissait. Avant d'entrer dans l'Institut, Alméida était négociant; il fut Jésuite sans recevoir la prêtrise, missionnaire comme beaucoup d'autres, Européens ou Japonais, qui s'attachaient à la Compagnie pour la servir en qualité de simples Catéchistes. On l'autorisa à laisser pendant quelque temps sa fortune dans le commerce; ce fut à peu près la seule ressource des nombreuses Réductions japonaises. Les princes et les seigneurs chrétiens, tantôt forcés de guerroyer pour leur propre compte, tantôt pour celui de leurs suzerains, n'étaient pas aussi riches que le luxe de leurs palais ou de leur suite aurait pu le faire supposer. Pour bâtir des églises, pour subvenir à toutes les dépenses du culte et des voyages, il devenait donc urgent de trouver quel-

[1] En 1580, aidés par la munificence de Civandono, roi de Bungo, et par les largesses du Pape Grégoire XIII, les Jésuites établirent un noviciat de leur Ordre à Vosuqui et un Collége avec Université à Funai, capitale du Bungo. On comptait, au dire de Charlevoix (*Histoire du Japon*, t. I, liv. V, p. 431, édit. de 1736), vingt-six Japonais admis dans la Compagnie, et presque tous destinés au sacerdoce.

La fondation du séminaire d'Arima, pour l'éducation de la jeune noblesse japonaise, avait précédé. « On y ajouta dans la suite un Collége, raconte Charlevoix (*ibidem*, p. 414), et l'on ne peut dire le nombre d'apôtres et de martyrs qui sont sortis de ces deux écoles. »

ques moyens. L'ancienne position d'Alméida les offrait; les marchands portugais s'empressèrent de le seconder.

Le roi de Bungo, qui avait accueilli François Xavier dans ses Etats et qui s'était toujours montré favorable au Christianisme, vivait encore en 1578; mais ses passions avaient soutenu une lutte si acharnée contre la vérité qu'il n'avait point reçu le baptême, et que même alors il paraissait plus éloigné que jamais de le demander. Sur ces entrefaites, il répudie sa femme, toujours plus hostile aux Chrétiens, et il épouse la belle-mère de son fils Sébastien. Un Jésuite japonais, nommé Jean, est appelé par le vieux roi pour instruire cette princesse. Jean la convertit, et il arrive enfin à décider Civandono à soumettre ses doutes à l'Evangile. Le 28 août 1578, il fut baptisé. Joscimond, son fils aîné, était depuis longtemps associé aux honneurs et aux soucis du diadème. A peine Chrétien, et voyant Joscimond disposé à suivre son exemple, Civandono lui abandonne complétement les rênes de l'Etat; mais, pour couronner son règne toujours heureux, il prend la résolution de fonder, dans le royaume de Fiunga, une ville qui sera uniquement habitée par des Chrétiens.

Les Jésuites avaient dans le caractère japonais un adversaire plus redoutable que la persécution; c'était l'inconstance. Peuple enthousiaste et léger, ils se contentaient d'effleurer les choses, et ne se rendaient jamais compte de leurs affections ou de leurs devoirs. Ces Missionnaires venus de si loin pour leur apporter la bonne nouvelle du salut, ce Dieu mort sur la croix, les vertus mêmes qu'ils leur prêchaient, vertus si étranges à leurs yeux, tout les avait frappés d'admiration, tout avait contribué à exalter leur esprit; mais il fallait les affermir dans la Foi, donner à leur naturel si impressionnable la persévérance qui seule pouvait réaliser tant de beaux commencements. Les Jésuites, le Père Froëz à leur tête, s'occupaient de consolider l'œuvre. Dans ce but, ils se montrèrent plus difficiles que jamais à accorder le baptême. Le baptême devint une récompense dont ne furent appelés à jouir que les plus instruits et les plus vertueux. Ce fut sur l'épouse même du jeune roi de Bungo que Froëz se décida à tenter l'expérience. Joscimond pressait

le Jésuite de baptiser sa royale compagne; Froëz lui répondit : « Voyez, prince, combien notre loi diffère de la loi des Bonzes; à la demande d'un roi tel que vous, quel est celui d'entre eux qui refuserait d'initier la reine aux mystères de sa secte? Mais les Chrétiens suivent une autre marche. Quand pour une âme il s'agit de l'éternité, ils ne précipitent rien. La reine n'est pas encore assez exercée dans la pratique de notre sainte loi, et il n'est permis d'y associer les grands que lorsqu'ils servent de modèle à tous par une vie exemplaire. »

Un refus fait en ces termes dut retentir à la cour. Froëz ne se l'était pas dissimulé, mais il fallait avant tout faire désirer le Sacrement, pour qu'il fût respecté après avoir été conféré.

On comptait au Japon vingt-neuf Jésuites européens et cent mille Chrétiens. Nobunanga, maître de vingt-six royaumes, était le plus puissant souverain : Morindono, son rival, ne régnait que sur treize. Ces deux hommes, ennemis entre eux, n'étaient pas hostiles au Christianisme. Dans la partie du Japon qu'on nomme le Ximo, dans le Xicoquo, dans le Tosa, il se trouvait pourtant beaucoup plus de catéchumènes qu'ailleurs; c'était dans ces parages que séjournaient les marchands portugais venant de la Chine. Les rois du pays, en dehors de leur respect pour les idoles, avaient donc une raison toute naturelle de favoriser l'extension de la Religion catholique, qui leur assurait la liberté du commerce avec les Européens. Dans le Figen, où régnaient les rois d'Arima, d'Omura et de Firando, il existait plus de cinquante mille Chrétiens. Là, sous la protection des Jésuites, commençait à s'élever la ville de Nangasaki, asile ouvert à tous les néophytes persécutés dans leur patrie. Nangasaki formait la première résidence, Omura la seconde, Cori la troisième.

Ces chrétientés, séparées les unes des autres par des montagnes, par des mers ou par des forêts, et toujours agitées au souffle des guerres, offraient plus d'une difficulté à surmonter dans leur gouvernement intérieur. On persécutait, tantôt ici, tantôt là; il arrivait des mécomptes sur un point, des déceptions sur un autre; on était livré aux caprices des princes, à la rivalité des Bonzes; une révolution privait tout d'un coup les Jésuites

du fruit de plusieurs années de travail, et néanmoins rien n'avait pu les décourager. Un nouveau péril allait fondre sur eux : le roi de Saxuma entre avec son armée sur le territoire de Bungo, et Joscimond voit s'évanouir en un jour le prestige de grandeur que son père avait attaché au trône. Joscimond se montrait favorable au Christianisme : les Bonzes se firent une arme de ce penchant, pour attiser la colère du peuple. Il ne pouvait se venger d'une défaite sur son vainqueur, le peuple tourna ses désespoirs patriotiques sur les Jésuites, il s'en prit à eux de la honte de ses soldats. Les Bonzes avaient recouvré leur ascendant sur la foule, ils l'exercèrent en contraignant Joscimond à se déclarer l'ennemi des Chrétiens. Le roi souscrivit à ces conditions; mais son père, dont le souvenir était plus cher que jamais aux habitants de Bungo, se porte médiateur entre les fureurs populaires, la faiblesse du monarque et l'innocence des néophytes. Sa voix est entendue.

Dans le même moment, il surgissait sur un autre point un plus terrible orage. Nobunanga l'excitait par ambition. Quoique favorable aux Pères, il ne craignait pas de les exposer pour arriver à ses fins. Il assiégeait une citadelle où Juste Ucondono commandait au nom d'Araqui, l'un des adversaires de Nobunanga. La place résistait aux efforts de ce dernier; il fait saisir les Jésuites de Méaco et il annonce à Juste, le plus courageux des Chrétiens, qu'il va les faire mourir tous en croix, si la citadelle ne lui est pas livrée. Pour garantir sa fidélité, Juste avait donné en otages à Araqui sa sœur et son fils. Leur trépas par Araqui, ou la mort de tous les Missionnaires et de tous les Catholiques par Nobunanga, ne laissait qu'une désolante alternative à Ucondono. Le devoir l'emporta sur la tendresse. Juste sacrifia sa sœur et son fils, il rendit la citadelle; mais Araqui comprit l'affreux combat qui avait dû se livrer dans le cœur de son général, et il pardonna.

Ce fut dans ces circonstances que le Père Alexandre Valignani débarqua au Japon en qualité de visiteur-général. Né en 1537 à Civita-di-Chieti, dans les Abruzzes, Valignani s'était destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Il appartenait à une famille distinguée; il obtint des bénéfices. Ses talents auraient

pu l'élever aux honneurs de la cléricature; mais Valignani entra dans la Compagnie de Jésus, et, à partir de ce jour, il n'eut plus qu'une ambition, le salut des âmes. Mercurian connaissait sa prudence, vertu qui quelquefois vaut mieux que le zèle; il le chargea de vivifier ces chrétientés éparses dans l'Orient. Quelques années après, Aquaviva ratifiant ses pouvoirs lui écrivait : « Quand vous êtes dans les Indes, je me regarde comme y étant moi-même. Je ne pourrais mieux gouverner la part de la Compagnie qui vous est confiée; et si vous étiez à ma place, vous ne gouverneriez pas moins bien la Compagnie tout entière. »

A peine a-t-il touché au Japon qu'il veut s'entourer des lumières des Jésuites qui depuis longtemps soutiennent le poids de la chaleur et les fatigues de l'apostolat. Il convoque, à Cocinoxu, les Pères dispersés. A l'exception de ceux de Méaco, dont les guerres arrêtent le voyage, tous accourent. Dans ce conseil provincial, tenu en 1580, il fut décidé : 1° que les missions seraient réparties en trois divisions, comprenant Méaco, les royaumes de Figen et celui de Bungo; 2° on fixa des maisons pour servir de Colléges; 3° on résolut de fonder un noviciat où l'on admettrait indistinctement les Européens et les Japonais.

Valignani allait, par sa seule énergie, renouveler les prodiges de François Xavier. Après avoir rendu les Pères à leurs Missions, lui-même se met en route pour la cour d'Arima. Le jeune roi était à moitié catholique; mais des raisons de famille, des susceptibilités d'intérieur, la guerre avec ses voisins occupaient tous ses moments. Les Bonzes veillaient à la porte de ce cœur, dont ils redoutaient les sentiments chrétiens. Valignani se présente au prince. Il n'a pas de suite autour de lui; mais il lui parle avec l'autorité dont Dieu investit ses élus. Le courage du prince était abattu, il le relève. Le prince l'entretient des craintes que la guerre lui fait concevoir; Valignani le détermine à recevoir le baptême. Il lui impose le nom de Protais; puis, le lendemain, le Jésuite se rend sous la tente du farouche Riozogi. La paix était nécessaire au roi d'Arima, il l'obtient de son ennemi.

Riozogi avait cédé à l'ascendant inconnu qu'exerçait sur lui un Jésuite; il porte ses armes contre le roi de Bungo. Les Bonzes ont dit à Joscimond que s'il veut ne pas embrasser la Foi catholique, ils lui assureront la victoire; Joscimond a cédé; mais Riozogi n'en poursuit pas moins ses conquêtes. Des six royaumes que François Civandono a laissés à son héritier, trois déjà sont la proie du vainqueur. Le reste va tomber en son pouvoir, lorsque les grands et le peuple, fatigués des vaines promesses de leurs Bonzes, s'adressent au vieil ami de Xavier. Civandono sort de sa retraite à la prière de son fils lui-même. Pour étayer le trône chancelant, il reprend le timon des affaires. Il lève une armée, il place les néophytes à l'avant-garde, il bat Riozogi, rétablit la paix et rentre dans sa chère solitude.

Le 1er mars 1581, Valignani s'embarquait pour Méaco. Nobunanga et ses trois fils, qui avaient accueilli avec de grandes démonstrations le Père Organtini, s'empressèrent d'honorer le Jésuite qui paraissait à leur cour. Nobunanga était un hardi soldat, il aimait la gloire, et il s'était persuadé que les Pères, par leurs récits, populariseraient son nom en Europe. Cette considération, décisive sur son cœur, avait donné une autre direction à ses idées. La supériorité des nouveaux maîtres d l'Inde se révélait à sa pensée; c'était dans leur patrie qu'il fal lait se faire craindre et estimer. Nobunanga n'espérait voi réaliser ce rêve que par les Jésuites; il leur témoigna donc autant de bonne volonté que d'affection. Le Père Organtini avait obtenu une Maison et une église dans la ville d'Anzuquiama, que le conquérant élevait à sa gloire comme Alexandre et Constantin. Valignani ne se contente pas de cela. Il sollicite un Collége; le roi l'accorde, il veut même contribuer de ses deniers à son érection. L'établissement reçoit bientôt vingt-cinq enfants des plus nobles familles.

Valignani avait laissé Cabral dans le Bungo; il y revient. Cabral et le Frère Vincent, Jésuite japonais, portaient la Foi au Val-d'Yu; à Nangasaki, Valigani triomphe d'une émeute qu'une rixe entre un Portugais et un regnicole a suscitée. Cependant, Nobunanga, au faîte de la grandeur, ne cessait d'ad-

mirer et de protéger la Religion chrétienne. Du sein de cette ville, où il prodiguait l'or de ses victoires, et où chaque maison qui se bâtissait devenait un palais, le splendide monarque avait projeté de se faire baptiser et d'entraîner le Japon à sa suite; mais un point seul déplaisait à ses goûts voluptueux. Il proposa au Père Organtini de se relâcher sur ce point, qui concernait la pluralité des femmes; il l'assura qu'en sacrifiant à ses désirs la continence conjugale, lui, le plus formidable souverain du Japon, ne balancerait plus à se proclamer catholique. Organtini répondit: « Je ne suis point l'auteur, mais l'interprète d'une loi qui même n'est pas particulière à la Religion que vous admirez. Elle est imposée à tous les hommes également. »

Organtini n'accédait pas au vœu de Nobunanga; ce prince se laissa enivrer par la vanité. Le Christianisme n'acceptait point ses conditions, il prit le parti de se faire adorer. Il était grand, magnifique, inexorable surtout. L'avidité et la peur lui créèrent des dévouements serviles qui se mirent à flatter ses passions. Il s'était érigé une statue. Les rois tributaires, les seigneurs et la foule accourent encenser la divinité mortelle. Les néophytes seuls n'assistent point à cette prostitution publique. Nobunanga ne s'en montre pas irrité; mais, le 14 mai 1582, peu de jours après que ce nouveau Nabuchodonosor a été déifié, il fait sortir de Méaco ses trois armées. Il est resté presque sans gardes dans son palais; Aquéki, un des généraux, y rentre avec une troupe d'élite. Le prince est averti; il croit que son regard aura assez de magie pour comprimer une révolte. Il paraît à son balcon; une flèche lui perce l'épaule. Nobunanga l'arrache; et, avec le courage de son orgueil, il fond sur les assaillants. Une balle lui traverse la poitrine. Blessé à mort, Nobunanga se réfugie dans ses appartements. Il a échappé aux coups de ses sujets; ses sujets veulent qu'au moins il périsse par eux. L'incendie, que leurs mains allument, dévore le palais; le dieu de la veille expire dans les flammes. De Méaco, les rebelles se portent sur Anzuquiama, qui, peu d'heures après, n'est plus qu'un amas de cendres et de ruines. Aquéki allait régner; mais un Chrétien, Juste Ucondono, a proclamé le fils aîné de Nobunanga. A la tête de mille hommes, il marche

à la rencontre du général insurgé. Douze jours s'étaient à peine écoulés depuis la mort du roi, lorsque Ucondono se trouve en face des assassins. Il les attaque; malgré l'infériorité du nombre, il triomphe, et avec lui le principe de la légitimité.

Cette révolution de palais, terminée par une victoire, n'exerça aucune influence sur la Religion et sur la Compagnie de Jésus. Tandis qu'elle s'opérait, Valignani s'occupait des affaires d'intérieur; il réglait avec les Pères de quelle manière les Jésuites devaient traiter les indigènes et s'accommoder aux usages du Japon. Il fut résolu que, dans le premier cas, on imiterait l'Apôtre, se faisant tout à tous pour gagner les âmes au Christ. Ainsi, on convint que, dans leurs rapports avec les Japonais, les Jésuites se conformeraient au cérémonial usité pour le salut et la réception. Quant aux vêtements de soie déjà interdits par le Père Cabral, Valignani se prononça contre. Quelques Pères pensaient qu'aux yeux d'un peuple professant un absolu mépris pour la pauvreté, il était bon de rehausser la dignité du Sacerdoce par l'éclat extérieur. Un plus grand nombre, et Organtini avec eux, disaient que les Japonais savaient fort bien discerner l'indigence obligée de l'indigence volontaire, et qu'ils estimaient cette dernière, ainsi qu'Organtini et Valignani en avaient eu souvent la preuve par eux-mêmes. On adopta comme règle générale que les Jésuites se vêtiraient d'une espèce d'étoffe très-commune dans le pays.

Le second point offrait plus de difficultés. Cabral, dont l'austérité ne se dissimulait pas assez, prétendit qu'il fallait faire plier l'arrogance naturelle aux Japonais, et que si, par des mesures sévères, on ne domptait pas leur orgueilleuse familiarité, on les verrait s'élever au-dessus des Pères, même dans les choses religieuses. Ainsi, selon lui, on ne devait enseigner à ceux qui se destinaient au Sacerdoce et aux Missions que la philosophie et la théologie morale, parce qu'il était à craindre que ces caractères indociles n'abusassent d'une connaissance plus approfondie des dogmes. La majorité ne se rangea point à cet avis. Elle crut injuste de ne pas faire pénétrer les Japonais dans les profondeurs de la doctrine, puis-

que Dieu leur avait donné une intelligence capable de saisir la science céleste. Leur teint jaune, la vicieuse conformation de leurs membres, leur grosse tête sur un petit cou, leurs yeux obliques, qui constituaient autant de difformités, selon les Européens, ne privaient en aucune manière les Japonais des dons de l'esprit. Cela fut démontré, et Cabral céda à la majorité demandant qu'ils reçussent la même éducation que les Européens; mais comme il ne put se dépouiller de sa sévérité naturelle, on le rappela à Macao.

Ces points essentiels résolus, Valignani s'occupa de mettre à exécution un projet qu'il avait formé et qui devait porter d'heureux fruits. Le Jésuite voyait les princes et les Bonzes tourmentés de cet amour-propre national, espèce de mal du pays qui n'a jamais subi l'épreuve de la comparaison. Les Japonais, comme tous les peuples isolés, se croyaient la nation la plus civilisée, la plus riche, la plus glorieuse du monde. D'un autre côté, ils avaient de si nobles qualités que Valignani, pour intéresser à la Mission le Souverain-Pontife et les rois de l'Europe, désirait de leur fournir une occasion d'étudier le caractère et les mœurs de ces empires. Une ambassade japonaise au Pape remplissait ce double but. Les rois de Bungo, d'Arima et d'Omura s'associèrent à la pensée du Jésuite, et Mancio Ito, Michel Cingiva, Martin Fara et Julien Nacaura furent choisis. Les deux premiers appartenaient au sang royal, les deux autres à la plus haute noblesse. Georges Loyola, un Jésuite japonais, leur servit d'interprète et de mentor. Le 20 février 1582, l'ambassade partit avec Valignani ; le 20 mars 1585, elle parvenait au centre de la Catholicité.

Philippe II l'avait accueillie à Madrid avec les honneurs réservés aux têtes couronnées; il avait fait violence à l'étiquette de l'Escurial pour recevoir debout, pour embrasser ces premiers nés de l'Eglise du Japon; mais ce fut à Rome que les princes furent reçus avec la joie la plus expansive. Le vieux Pontife, qui dévouait son règne à l'œuvre des missions [1], tres-

(1) La pensée de former un clergé indigène préoccupait sans cesse les Jésuites. Dans le discours d'obédience, prononcé par le Père Gaspard Gonzalez, en présence du Pape Grégoire XIII, au nom des rois et des ambassadeurs japonais, on lit : « Dès

saillit de bonheur à l'idée que, en échange de quelques provinces d'Europe échappant à l'autorité du Saint-Siége, les Jésuites lui conquéraient en Orient des empires immenses. Il voulut que des fêtes splendides témoignassent de sa satisfaction: l'audience des ambassadeurs fut entourée d'un éclat tel que peut être la cour de Rome n'en a jamais offert de pareil aux rois qui viennent vénérer le Père commun des fidèles. Toute la ville des Césars prit part à la félicité de Grégoire XIII. Les Japonais, couverts de bénédictions, et dont la présence au Vatican avait quelque chose de si inusité, rencontrèrent dans Sixte-Quint, successeur de Grégoire XIII, le même amour et la même bonté. Les Protestants annonçaient que l'Eglise s'écroulait sous leurs coups : l'Eglise leur répondait en amenant au pied de la Chaire de saint Pierre des mondes nouveaux et des peuples dont la vieille Europe n'avait jamais entendu proférer le nom. Ce que Grégoire XIII ne put qu'ébaucher, Sixte-Quint l'acheva, et les ambassadeurs du Japon durent, en reprenant la mer, s'avouer que les Jésuites ne les avaient pas trompés.

Le fils de Nobunanga cependant ne se soutenait qu'avec peine contre les lieutenants de son père; l'un deux, qui avait secondé Juste Ucondono, se mit en révolte ouverte et s'empara du trône; il se nommait Faxiba. Mais la victoire éveilla dans son cœur d'ambitieux désirs : ce nom vulgaire n'allait plus à son orgueil; il adopta celui de Taicosama qui signifie grand seigneur. Le prince légitime n'avait pas su défendre sa couronne; il avait fui. Les Chrétiens, qui s'étaient sacrifiés pour

que Votre Sainteté eut appris que la foi y était prêchée, qu'elle y faisait d'heureux progrès, et qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour la conserver et l'amplifier que de former un grand nombre de prédicateurs de la même nation, vu que les habitants de ces îles ont beaucoup de lumière et d'esprit; ni la distance des lieux, ni la grandeur de la dépense, ni aucune difficulté n'a pu l'empêcher de fonder en ces contrées des Séminaires de jeunes gens, lesquels croissant en âge, en doctrine et en piété, conserveront la Foi chrétienne et extermineront avec le temps l'idolâtrie de leur pays.» Un peu plus bas il est ajouté que Sa Sainteté a fondé ces Séminaires la même année (1581), que les rois et princes japonais avaient choisi leurs ambassadeurs pour le voyage de Rome. — Les Séminaires, dont il est parlé, sont probablement le Collége de Funai ou Fuchéo, et le noviciat de Vosuqui au Bungo. Ces deux établissements furent bientôt détruits par suite des guerres civiles, et ne purent se relever de leurs ruines, à cause de l'apostasie de Joscimond, fils de Civandono, roi de Bungo.

lui, ne crurent pas devoir, par une guerre civile, plonger leurs compatriotes dans des calamités sans fin. Le roi abdiquait ses droits; Juste Ucondono, Simon Condéra et Augustin Tzucamindono, les chefs du parti catholique, firent leur soumission à l'usurpateur; cette soumission sans arrière-pensée consolidait son trône. Ils le rendirent maître par leurs victoires de tout le Japon. Taicosama leur tint compte de ces conquêtes en favorisant la Religion et les Jésuites, mais cette unité dans l'empire mettait le Christianisme à la merci d'un seul homme, et dans un avenir prochain, il était aisé de prévoir les fatales conséquences qui sortiraient de cette impolitique loyauté. Ces événements signalèrent l'année 1583; la mort de Louis Alméida vint la terminer. Alméida n'était prêtre que depuis trois ans seulement; mais bien longtemps avant son élévation au sacerdoce il était entré dans la Compagnie, et avait fondé les Chrétientés de Facata, de Ximabara, de Cocinoxu, d'Amacusa, de Funai et du Gotto.

L'Empereur du Japon s'entourait des généraux catholiques, ils possédaient sa confiance, il les plaçait à la tête de ses armées et de sa flotte. En 1585, le Père Coëlho, profitant de cet âge d'or, se présente à la cour; il demande à Taicosama l'autorisation de prêcher le Christ par tout le Japon. L'Empereur l'accueille avec respect et rédige un décret conforme à ses vœux; mais le prince, en habile politique, cherchait à faire tourner à son avantage les travaux des Jésuites. Afin de conquérir une paix éternelle, il rêvait de porter la guerre en Chine; il charge le Père Coëlho de lui obtenir des Européens quelques vaisseaux dont il a besoin pour son expédition. Coëlho n'avait rien à promettre; il se contente de remercier l'Empereur et d'user de son autorisation. Le Bungo, le Fingo et Amanguchi furent le théâtre sur lequel les Pères étendirent leurs conquêtes; les catéchumènes naissaient à leur voix; mais, en 1587, le Roi d'Omura, ce Barthélemy Sumitanda, qui, le premier, avait soumis ses passions à l'Evangile, mourait dans les sentiments les plus pieux. François Civandono, le vieux monarque de Bungo, le suivait dans la tombe, et, à son dernier soupir, il confessait encore le Dieu des Chrétiens. La pro-

tection de Taicosama fit oublier ces pertes ; le Jésuite Coëlho, Provincial du Japon, était son ami ; Taicosama lui accordait une confiance sans bornes.

Il ne régnait que depuis trois ans, et déjà le Christianisme avait pris un si prodigieux essor que, dans cet espace de temps, le nombre des néophytes avait doublé ; on en comptait plus de deux cent mille, et parmi eux plusieurs rois ou princes avec les trois principaux ministres de l'Empereur. Nobunanga avait proscrit les Bonzes ; Taicosama les immolait à son ambition. L'idolâtrie était menacée par les Jésuites ; un événement malheureux la sauva. L'Empereur avait trois cents femmes dans son palais d'Ozaca ; mais ce nombre de concubines ne suffisait pas à son luxe de voluptés. Un ancien Bonze, nommé Jacuin, était le pourvoyeur de ses plaisirs ; Jacuin, en parcourant le royaume d'Arima, découvre deux chrétiennes jeunes et parfaitement belles. Pour les Japonaises, c'était un honneur que d'avoir attiré l'attention du monarque ; les néophytes seules regardaient cet honneur comme un crime. Jacuin connaissait cette différence dans les mœurs ; cependant, au nom de Taicosama, il veut conduire les deux vierges au palais ; ses prières, ses menaces sont repoussées. Jacuin est introduit auprès de l'Empereur, il lui fait part du refus qu'il a éprouvé. Le prince s'indigne, et le Bonze ajoute : « Cet affront que vous adressent les femmes d'Arima retombe sur vous, sur vous qui protégez la loi chrétienne ; c'est cette loi qui s'oppose à vos désirs. Bientôt, lorsque les Bonzes d'Europe auront affermi leur pouvoir, vos désirs même les plus légitimes seront méprisés, comme la loi qui nous ordonne de respecter les bœufs, loi que les Européens violent en mangeant de leur chair sacrée. Ucondono, protégé par les navires portugais, est le compétiteur que les Jésuites vous réservent, et vous périrez parce que vous l'aurez voulu, parce que le serpent réchauffé dans votre sein se retournera contre vous. »

Taicosama n'a pas besoin d'en entendre davantage : ordre est sur-le-champ donné à Ucondono d'abjurer le Christianisme, et au Père Coëlho de dire en vertu de quel titre il force les peuples à suivre des rites étrangers. Ucondono répond avec calme que

l'exil et la mort l'effraient moins que l'apostasie. L'exil au Japon, c'était la confiscation de tous les biens, l'attente continuelle du supplice et la proscription de la famille, des amis, des clients même du condamné. Un caprice, encore inexplicable pour Ucondono, le privait en une seule nuit de toutes ses dignités, de toutes ses richesses ; ce caprice entraînait dans son désastre sa femme, ses enfants et le vieux Daril, son père. Les amis d'Ucondono l'entourent, ils le pressent, ils le conjurent de dissimuler au moins pour quelques jours ; ils lui disent que la colère de l'Empereur s'apaisera au souvenir de ses services. Ucondono reste inébranlable ; il va porter lui-même cette nouvelle à sa famille ; sa famille partage la joie du martyr, elle se félicite de ses malheurs. Hier ils étaient princes ; aujourd'hui ils sont dépouillés de tout, et cependant ils n'ont que des bénédictions à faire entendre. La route de l'exil est semée d'écueils ; ils la prennent en souriant.

Le Père Coëlho et les Jésuites avaient une autre conduite à tenir ; la mort les épouvantait beaucoup moins que la faveur des rois idolâtres ; mais ils assumaient sur leur salut éternel le salut de ces milliers de catéchumènes qu'ils avaient convertis ; il fallait donc les protéger, ou, après avoir tout tenté pour leur assurer la paix, leur léguer l'exemple d'une sainte mort. La réponse de Coëlho à l'Empereur s'inspira de ce double sentiment. Taicosama ne leur accorde que vingt jours : ce temps écoulé, il déclare que le premier Jésuite rencontré au Japon subira le supplice des traîtres. Coëlho était dans l'impossibilité d'obéir à ce commandement ; il n'y avait aucun vaisseau en partance, et la réunion immédiate des Pères disséminés dans l'intérieur des terres offrait plus d'une difficulté. La raison était péremptoire, Taicosama s'y rendit ; mais il exigea que les Jésuites fussent gardés à Firando jusqu'au départ du plus prochain navire. Il notifia dans chaque ville l'édit d'interdiction du culte catholique, et il annonça à ses sujets qu'il expulsait les Missionnaires, parce qu'ils enseignaient la loi du démon, qu'ils mangeaient du bœuf et qu'ils détruisaient l'ancienne religion du pays. Le monarque venait, par un acte de sa volonté, d'anéantir toutes les espérances conçues. Il ne songea point seulement à assurer l'avenir contre les Jé-

suites; il fit un retour sur le passé, et il décréta la mort ou l'exil pour tout Japonais qui n'abjurerait pas le Christianisme. La position était embarrassante. Coëlho consulte les princes et les seigneurs catholiques : tous sont d'avis que les Pères doivent céder à l'Empereur, se rassembler à Firando, et que les néophytes feront sagement de s'abstenir de tout signe extérieur de religion, sans compromettre néanmoins la dignité de leur croyance.

Quand les Jésuites, à l'exception d'Organtini et de deux autres qui ne purent se résoudre à abandonner leurs Réductions, se virent réunis à Firando au nombre de cent dix-sept, on délibéra sur le parti qui restait à adopter. Fuir du Japon à la voix d'un homme, c'était replonger cet empire dans l'idolâtrie, désobéir aux ordres de Taicosama ouvrait l'ère des persécutions. Les jeunes gens, les catéchistes, les novices l'appelaient, mais les Pères hésitaient à exposer ainsi au danger tant d'âmes qui n'avaient jamais savouré que les douceurs de l'Evangile. Cependant l'ardeur triompha de la prudence; il fut décidé que les Jésuites demeureraient au Japon, se sacrifiant pour les Chrétiens qui allaient combattre pour Dieu. Au commencement de l'année 1588, le vaisseau attendu relâcha en rade de Firando.

Les Jésuites font part de leur résolution au capitaine; ce dernier profite d'un vent favorable, et il s'éloigne du port comme il y est entré. La fureur de Taicosama ne connut plus de bornes; les Pères ont méprisé son autorité : il commande de brûler ou de renverser les deux cent quarante églises qui s'élevaient au Japon. Soixante-dix seulement tombèrent; car dans beaucoup de provinces le nombre des fidèles était assez considérable pour inspirer des craintes. Simon Gondéra et Augustin Tsucamindono n'avaient point partagé la disgrâce de Juste Ucondono; l'Empereur venait de faire un exemple, il n'osa pas se priver des lumières et du courage de ses plus sages ministres. Leur constance était inébranlable; on espéra que leurs efforts, joints aux prières de la famille impériale, apaiseraient la colère de Taicosama; mais Joscimond, souverain de Bungo, qui avait offert aux Jésuites un asile dans son royaume, ne tarda pas à se repentir de sa générosité. Il craignit d'attirer sur sa tête le

ressentiment du suzerain, et, après avoir banni les cinq Pères qu'il avait demandés, il apostasia. L'apostasie du prince enfanta la persécution. Les nobles de Bungo étaient unis par une communauté de sentiments catholiques; Joscimond recula devant cette union, et pour offrir à l'Empereur un témoignage de son zèle, il fit périr deux hommes obscurs, Joachim Namura et Joram Nacama : ce sont les premiers martyrs de l'Eglise du Japon.

Comme si la parole de Tertullien devait se réaliser au-delà des mers aussi bien que dans la Rome des Césars, le sang des martyrs formait encore au Japon une semence de Chrétiens. Deux ont donné leur vie en confirmation de leur Foi; des milliers d'autres sollicitent et reçoivent le baptême dans les royaumes d'Arima et d'Amacuza. En 1590, les monarques eux-mêmes suivent cet exemple, et malgré les menaces de Taicosama, ils proclament qu'ils défendront jusqu'à la mort la religion que les Jésuites leur révélèrent. Sur ces entrefaites, le Père Coëlho mourait, et Gomez était nommé son successeur. Mais un homme qui allait exercer une influence plus déterminante sur les affaires du Japon apparaissait alors. Cet homme était le Père Alexandre Valignani; il ramène dans leur patrie les ambassadeurs que les princes chrétiens lui confièrent pour porter aux pieds du Père commun l'hommage de leur vénération filiale; il les ramène pleins des merveilles qu'ils ont admirées en Europe. Valignani avait su à Goa les révolutions dont le Japon était le théâtre et les dispositions que manifestait Taicosama. Afin de les conjurer, le Jésuite s'était fait investir d'un titre diplomatique : il demandait à être reçu par l'Empereur en qualité d'ambassadeur du vice-roi des Indes. L'orgueil de Taicosama fut flatté de cette distinction; mais les Bonzes qui l'entourent lui insinuent que c'est un subterfuge, et que le Jésuite ne veut paraître à ses yeux que pour profiter du bénéfice de la loi. La loi disait que tout condamné admis à l'audience impériale se trouvait par le fait seul gracié avec sa famille et ses amis. La réhabilitation des Chrétiens était en germe dans cette entrevue; les Bonzes s'efforcèrent de la faire ajourner. Ce retard permit à Valignani et aux ambassadeurs japonais de par-

courir le pays. L'un ravive le courage des néophytes, les autres racontent les choses prodigieuses dont ils ont été les témoins.

Taicosama avait appris enfin par le rapport des marchands portugais que Valignani était réellement le ministre du vice-roi des Indes : il consentit à le recevoir, mais à la condition qu'il ne lui parlerait que d'affaires politiques ou commerciales. Le 3 mars 1591, le Jésuite diplomate arriva dans une riche litière : il était précédé des dons offerts à l'Empereur, puis des quatre Japonais revenus d'Europe, qui étalaient aux yeux de la foule éblouie les splendides vêtements à l'européenne dont le Pape Grégoire XIII leur avait fait présent. Le Père Organtini et un autre Jésuite fermaient le cortége avec les Portugais. Taicosama était assis sur un trône étincelant de pierreries ; sa cour, composée de rois, de princes et de Bonzes, foulait aux pieds ces magnifiques tapis du Japon, qui font encore l'admiration et le désespoir des artistes. Valignani, couvert de son humble soutane, gravit les premiers degrés du trône, il salue l'Empereur et lui remet les lettres d'Edouard de Menesès, le vice-roi. Elles contenaient un si pompeux éloge de sa puissance et des récits que les Pères de la Compagnie en ont faits aux Indes et en Europe, que Taicosama, vaincu, s'engage à tolérer les Missionnaires ; mais il ne veut pas de culte public, pas de prédication, « car, ajoute-t-il, le Christianisme a autour de moi d'ardents ennemis. » Taicosama disait vrai et les Jésuites ne l'ignoraient pas. Les quatre ambassadeurs du Japon avaient terminé leur mission diplomatique ; ils demandaient à entrer dans la Compagnie : le Père Valignani les y admit, et, tous ensemble, ils commencèrent une nouvelle vie. Mais le terrain était miné sous leurs pas ; il fallait procéder dans l'ombre, presque à la dérobée, se soumettre aux exigences de l'Empereur, chercher à lui complaire, et maintenir dans la Foi les catéchumènes qui se félicitaient d'entrevoir le martyre. A la faveur de sa dignité diplomatique, Valignani avait plus de liberté ; il en usa pour visiter les églises ; puis, au mois de février 1592, il partit, laissant au Père Gomez la direction de ces résidences proscrites.

Depuis longtemps Taicosama méditait la conquête de la

Chine. Les Coréens refusèrent passage à ses armées; il leur déclara la guerre. Augustin Tzucamindono était son général; il conduisit avec lui deux Jésuites. Ce furent eux qui, à la faveur de cette guerre, jetèrent les premières semences de Foi dans la Corée.

L'exemple de Taicosama encourageait la haine des princes adversaires de la Religion. Le roi de Firando ne se contenta pas d'être injuste, il devint cruel; mais le nombre des Fidèles était si considérable dans ses États qu'il n'y avait pas possibilité d'organiser la persécution. Le roi de Firando crut qu'en faisant mourir secrètement les Jésuites, il lasserait leur zèle; le Père Carrioni et le Père Mantels sont empoisonnés; ils expirent dans d'indicibles douleurs. Georges Carvalho et Joseph Furnaletti leur succèdent; la même mort les atteint. Un cinquième, dont les annales de la Compagnie n'ont pas gardé le nom, périt encore empoisonné. Cette persévérance dans le crime ne décourage pas les Jésuites.

François Xavier avait légué le Japon au Christianisme. D'autres Pères étaient accourus à sa suite, et l'un de ses premiers catéchumènes, le Frère Laurent, dont l'éloquence égale presque la vertu, mourait dans l'année 1592. Le Japon était une conquête de la Compagnie; cependant, en 1593, elle appelle les Missionnaires des autres Ordres à son secours. La moisson était si abondante qu'elle voulait y faire participer ses frères en Religion. Aquaviva, le Général de la Société de Jésus, avait déposé la requête aux pieds de Grégoire XIII; ce Pontife, après avoir consulté Philippe II, et sur le conseil du roi d'Espagne, ne crut pas devoir obtempérer à un pareil vœu. Par une bulle du 28 janvier 1585, il exprima sa pensée en ces termes :

« Quoique le Japon soit fort étendu et demande un grand, et même un très-grand nombre d'ouvriers; cependant, parce que le fruit des travaux dépend moins du nombre des ouvriers que de la manière de traiter et d'instruire, et de la connaissance du caractère de cette nation, l'on doit bien prendre garde de permettre indistinctement que de nouveaux ouvriers s'introduisent en ce pays ; car la nouveauté et la différence de leur genre d'agir pourraient causer une surprise nuisible et dange-

reuse à ces peuples et empêcher ou du moins troubler l'œuvre de Dieu. C'est pourquoi, considérant que jusqu'ici aucuns prêtres, hors ceux de la Compagnie de Jésus, n'ont pénétré dans les îles du Japon; que les seuls prêtres de la Compagnie de Jésus ont été les propagateurs, les docteurs, et comme les Pères de la Foi parmi ces nations, et qu'en retour ces peuples ont accordé à cette Compagnie et à ses membres une singulière confiance, piété filiale et respect; nous, pour le plus grand avancement de leur salut et pour que cette union et ce lien d'amour persévère ferme et intact, de notre propre mouvement et de notre science certaine, nous interdisons et défendons à tous Patriarches, Archevêques, Evêques, même de la province de Chine et du Japon, sous les peines d'interdit ecclésiastique et de suspension de l'entrée de l'église et de l'exercice des fonctions pontificales; et à tous Prêtres, Clercs et ministres ecclésiastiques, séculiers et réguliers, de quelque état, ordre et condition qu'ils soient, à l'exception des Religieux de la Compagnie de Jésus, sous peine d'excommunication majeure, dont ils ne pourront être absous que par le Pontife romain ou à l'article de la mort, peine à encourir par le seul fait; nous leur interdisons, dis-je, et défendons d'oser, sans une permission expresse de nous ou du Siége apostolique, partir pour les îles et royaumes du Japon, dans l'intention d'y prêcher l'Evangile ou d'y enseigner la doctrine chrétienne, ou d'administrer les sacrements, ou d'y exercer quelques autres fonctions ecclésiatiques que ce soit. »

Cette bulle a souvent été reprochée aux Jésuites comme une espèce de pacte fait avec Grégoire XIII au profit de l'Ordre de Jésus d'abord, et des Portugais ensuite, qui, seuls, avaient les franchises commerciales dans les cités maritimes. Des accusations de plus d'une sorte ont été dirigées par les Espagnols contre l'exclusion du reste des Européens. Philippe II, par un décret, a pris soin de venger les Pères; il défendit en effet à tout missionnaire de sortir des îles Philippines ou des Indes Occidentales pour se rendre au Japon, dans le dessein d'y propager l'Evangile, et il fit signifier à tous ses gouverneurs dans l'Orient la bulle de Grégoire XIII.

Les persécutions de Taicosama et celles du roi de Firando

étaient connues aux Philippines; le bruit s'y répandait que les Jésuites expulsés ou massacrés laissaient les Chrétiens sans secours; on apprenait qu'ils imploraient l'aide des autres corporations. Les marchands espagnols connaissaient mieux que les Franciscains la situation des choses; mais ils avaient des intérêts de négoce et de rivalité engagés dans la question. Ils persuadèrent aux Franciscains établis dans les Philippines que les Jésuites n'existaient plus au Japon, et que, par conséquent, la bulle du Pape et l'édit du roi se voyaient frappés de nullité par le fait seul des événements. Le gouverneur des Philippines tombe dans le piége; il y fait tomber le Père Jean-Baptiste, Commissaire des Franciscains. Une ambassade espagnole est préparée : elle se compose d'un Portugais, Pierre Gonzalve de Carvajal[1], du Père Jean-Baptiste, et de trois autres Franciscains. Le 19 juin 1593, elle arrive au Japon. La discrétion des Jésuites, le mystère peut-être dont ils s'entouraient, avaient été un stimulant. Le Japon possédait cent vingt-six Pères, dont deux seulement, Organtini et Rodriguez, pouvaient se montrer en public avec le costume de leur Ordre; les autres étaient proscrits, mais la proscription avait enfanté des sectateurs. On tentait de nouvelles excursions dans les royaumes de Boari, de Mino, de Canga, de Noto et de Jetchu; ces excursions étaient heureuses. Sous la protection du général Tzucamindono, le collége d'Amacusa prospérait, et le séminaire de Facinara[2] prenait de rapides accroissements.

Les Franciscains furent bien étonnés d'avoir été ainsi trompés; mais ils avaient pris pied sur un sol fertile en prodiges religieux, ils ne purent se résoudre à la retraite sans l'avoir cultivé de leurs mains. A la faveur d'un titre diplomatique, ils commencèrent par célébrer publiquement les saints mystères. Ils étaient dans un empire dont les chefs et les Bonzes se révélaient astucieux et défiants; ils ne surent point faire assez la part du zèle, ils n'écoutèrent pas les conseils des Jésuites. La Mission du Japon était si peu abandonnée par les Pères que leur colonie se renforça, en 1596, de plusieurs ouvriers, parmi lesquels on

[1] Le Portugal dépendait alors de l'Espagne.
[2] Facinara ou Fakirao dans le royaume d'Arima.

comptait Charles de Spinola, fils unique du comte Octave de Spinola, grand-écuyer de l'empereur Rodolphe, et de Jérôme de Angelis. La même année, le Père Pierre Martinez, Évêque nommé du Japon, prenait possession de son siége; il était accueilli avec égards par l'Empereur, tout fier de recevoir le Grand-prêtre des Chrétiens.

Au moment où la seconde persécution de Taicosama va commencer, il est bon d'en indiquer les causes. Les adversaires de la Compagnie de Jésus avaient depuis longtemps jeté un œil de convoitise sur ces florissantes chrétientés. Impuissants à créer avec d'aussi faibles moyens qu'elle, ils dénaturaient les résultats obtenus; ou, lorsque le succès était évident, ils accusaient les Jésuites d'une ambition que leur avidité pouvait seule surpasser ils disaient en Europe et aux Indes que c'était à ces motifs qu'on attribuait l'intolérance des princes.

Taicosama, comme tous les despotes, était jaloux de son autorité; il craignait de la partager, il redoutait de voir des prêtres étrangers prendre sur l'esprit de ses peuples une influence qui, à la longue, contre-balancerait la sienne. Taicosama était assez habile pour s'avouer qu'une fois le Japon chrétien, il serait forcé de faire des concessions à ses sujets, ne cessant alors de tourner leurs regards vers l'Occident. Cette inquiétude alarmait sa sécurité, et ce fut elle, sans aucun doute, qui engagea l'Empereur à adopter des mesures coercitives. Les Jésuites, il est vrai, exerçaient une grande action sur les rois, sur les généraux et sur les masses, qui se précipitaient dans le Christianisme comme vers un asile de repos et de salut. Cette action s'étendait aux Portugais, qui, la tête fumante encore des souvenirs d'Albuquerque, ne demandaient pas mieux que d'associer la Religion à leurs conquêtes; la Religion ouvrait ainsi des débouchés à leur commerce. Dans un empire si fécond en révolutions, Taicosama, qui était le produit de la dernière, avait donc lieu de croire qu'une nouvelle pourrait s'opérer au profit d'un Chrétien par les Portugais, alliés des Jésuites. Dans sa pensée il espéra calmer ses terreurs en limitant le nombre des catéchumènes et en tenant les Missionnaires sous le coup d'un interdit. Il les proscrivit officiellement; mais en se-

cret il les laissa agir, s'occupant à surveiller leurs démarches et à tenter la fidélité des néophytes par des vexations isolées : cette fidélité ne se démentit pas. Ucondono, toujours exilé, ne prêchait à ses amis que la soumission : ses amis, qui entouraient le trône, qui disposaient de l'armée, de la flotte et des finances, continuèrent de servir Taicosama avec zèle. L'Empereur se rassura peu à peu et sentit ses soupçons se dissiper. L'autorité des Jésuites ne lui parut plus aussi dangereuse : il vit qu'ils ne l'avaient acquise, qu'ils ne la conservaient que par des mobiles étrangers à ses desseins, et que, dans son intérêt même, il était utile de la leur laisser exercer, puisque l'Evangile portait à l'obéissance. Avec les deux cent mille Chrétiens qu'ils entraînent à leur suite, les Pères, frappés de proscription, n'avaient pas eu l'idée d'en appeler aux armes; les généraux Tzucamindono et Condéra, qui connaissaient de quelle manière Taicosama était parvenu au trône, n'avaient point songé à tirer l'épée contre lui : Taicosama jugea que le Christianisme n'était pas hostile à son pouvoir, et que l'autorité des Jésuites lui devenait même favorable.

La source de leurs trésors prétendus était aussi notoire que celle de leur influence. Au Japon, les princes et les seigneurs sont riches, mais il faut qu'à des époques déterminées ils offrent à l'Empereur de magnifiques présents, qu'ils soutiennent à leurs frais les guerres qu'ils s'intentent, ou celles que leur suzerain a décidées. Malgré ces causes d'épuisement, il y aurait eu pour les Jésuites plus d'une route ouverte à l'opulence; mais les Bonzes faisaient consister leur piété à rançonner le peuple, ils s'enrichissaient de ses dépouilles. Afin d'établir entre la religion du Christ et l'Idolâtrie une comparaison qui pût frapper tous les esprits, les Jésuites s'astreignirent à ne rien recevoir des indigènes. Pour entretenir cent vingt-six Missionnaires, pour ériger des églises, pour couvrir les frais de voyages continuels à travers les mers, ils n'eurent recours qu'aux subsides du Saint-Siége et des monarques catholiques. L'argent destiné aux Missions passait par tant de mains, avant de leur être compté, que les Pères n'en touchaient qu'une partie, encore cette partie se trouvait-elle dépréciée par le

change et le cours des valeurs. On s'avisa d'un expédient. Les Jésuites demandèrent à Philippe II que les subsides accordés pour les Missions fussent payés en marchandises. Un édit de François Mascarenhas, vice-roi des Indes, statua, du consentement des Portugais, que des six cents ballots de soie exportés chaque année de Macao au Japon, cinquante seraient vendus au profit des Missionnaires, et que le prix intégral leur en serait délivré. Les Pères ne négociaient pas, ils recevaient seulement des marchands la valeur des soies; ce n'était pas un commerce, encore moins un trafic. Le Pape Clément VIII, consulté, approuva la transaction dans ce sens-là.

Une objection plus sérieuse leur a été adressée, à eux et à tout le Clergé régulier. Il a été dit que les Ordres religieux étaient seuls capables de forcer la tranchée des Missions; mais qu'une fois la brèche faite, ils ne savaient pas consolider leur œuvre. Ramenant tout à la gloire exclusive de leur Institut, ils laissaient périr la Mission, en ne sachant pas ou en ne voulant pas créer un épiscopat et un clergé indigènes.

Depuis que le Saint-Siége a organisé sur une vaste échelle la propagation de la Foi et qu'il a pu mûrir ses desseins, les réformer ou les agrandir par l'expérience de tous les jours, nous croyons qu'il est plus apte que personne pour savoir les besoins et les remèdes. Lui seul est en position d'apprécier ce qu'il importe de faire, lui seul peut le tenter avec succès; car, de Rome, il embrasse tout son système de Missions que le Missionnaire le plus actif ne peut connaître que sur un cadre très-restreint. Le Saint-Siége avait, et il a encore, un plan arrêté, dont il ne s'écarte que le moins possible. Les sociétés vouées à la diffusion du Christianisme n'ent dévient pas; et qu'il soit défectueux sur un point, sujet à inconvénients sur un autre, — ce qui n'est ni démontré ni probable, — il en résultera néanmoins qu'il vaut mieux s'attacher à le développer, que de se jeter à corps perdu dans la voie des innovations. En toute espèce de gouvernement ou d'affaires, un plan même moins parfait, mais suivi avec persévérance, abonde en heureux fruits; tandis que le bien ne naîtra jamais d'un ensemble de projets sans unité, ici offerts par le zèle privé, là mis en ébullition par des passions rivales.

Un clergé séculier ne s'improvise pas aussi rapidement dans la pratique que dans la théorie. Avant de confier la garde du troupeau à un berger, il faut avoir éprouvé sa vigilance ; il faut, par une longue étude des mœurs locales et des caractères, savoir si les indigènes sont capables d'instruire les autres et de les conduire dans les voies du salut. Les Japonais faisaient d'excellents néophytes; ils avaient de l'intelligence, de la bonne volonté, une foi ardente; mais nous croyons que cela ne suffisait pas pour évoquer d'abord parmi eux une pépinière de prêtres. Un clergé national ne peut se former que lorsque l'Evangile a pris de profondes racines, que lorsqu'il est entré dans les mœurs, dans les lois, dans la civilisation même du pays. Il y a une maturité, une plénitude de l'âge qu'il est nécessaire d'atteindre avant de féconder le germe sacerdotal chez des nations longtemps infidèles ou sauvages, et que la dégénération frappe au moment même où on les croyait en progrès.

Les Ordres religieux et les Jésuites suivirent la marche ascendante que les Apôtres leur avaient tracée. Ils ne voulurent pas exposer l'épiscopat au mépris des populations en le conférant à des hommes dont ils n'étaient pas aussi sûrs que d'eux-mêmes. Les Ordres religieux se renouvelaient avec tant de facilité, la Compagnie de Jésus prenait de si rapides accroissements, qu'il a bien été permis au Saint-Siége d'étudier à fond la question et de ne la résoudre que partiellement, comme les Jésuites l'avaient comprise, en introduisant d'abord dans leur Société les regnicoles, qui, par là, créaient au sein de leur patrie une génération ecclésiastique.

Les choses étaient dans cette situation lorsque de nouveaux événements jetèrent le trouble au milieu des Chrétientés japonaises. Les Franciscains s'étaient servis de deux indigènes, nommés Faranda et Faxeda, comme introducteurs auprès de l'Empereur. Les Franciscains souhaitaient d'être favorablement accueillis. Soit trahison, soit désir de recevoir un plus riche salaire, leurs interprètes dénaturèrent la lettre du gouverneur des Philippines à Taicosama. Ils lui apprirent qu'en attendant la réponse du roi d'Espagne, son maître, ce gouverneur se déclarait vassal et tributaire du Japon. L'orgueil de Taicosama

fut si doucement flatté qu'il laissa toute latitude aux Franciscains chargés de l'heureuse dépêche; mais à peine surent-ils les premiers rudiments de la langue qu'ils s'expliquèrent le véritable sens de cette dépêche. Faranda et Faxeda étaient nécessaires à l'Empereur. Ils voient l'orage s'amonceler sur leurs têtes; ils le détournent en disant qu'ils ont été trompés par les Franciscains, et que, sous prétexte d'honorer Taïcosama, ces Religieux ne sont venus que pour augmenter le nombre déjà inquiétant des Chrétiens. Les défiances de l'Empereur se réveillèrent; l'imprudente jactance d'un Espagnol leur donna une fatale surexcitation.

Au mois de juillet 1596, un galion, faisant voile de Manille à la nouvelle-Espagne, se perdit sur les côtes de Niphon. D'après la loi du pays, tous les biens des naufragés appartiennent au monarque par le droit de la tempête. La cargaison fut saisie. Les matelots se trouvaient sans ressources; le Père Gomez leur fournit des vivres, il reçut leurs malades au Collége de Nangasaki, et l'Evêque du Japon entretint les autres jusqu'au moment où, après avoir construit un nouveau navire, ils pourraient reprendre la mer. Quelques cartes géographiques s'étaient rencontrées à bord. Un courtisan de Taïcosama les étudie, puis il demande au pilote espagnol de qui dépendent tous les royaumes gravés sur une de ces cartes. Le pilote répond : « De mon roi. — Et comment a-t-il pu, continue le courtisan, se rendre maître de tant de contrées en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique ? — Par les armes et par la Religion, s'écrie le marin dans un accès d'orgueil espagnol ; nos prêtres nous précèdent et nous préparent les voies. Ils convertissent les nations au Christianisme ; après, ce n'est plus pour nous qu'un jeu de les soumettre à notre autorité. »

Ce mot fatal rapporté à l'Empereur devint pour lui un trait de lumière. Il signa l'ordre d'arrêter tous les Bonzes européens à Ozaca et à Méaco; six Franciscains, les PP. Jean-Baptiste, Martin de Luïnes, François Le Blanc, Philippe de la Case, François de Saint-Michel et Gonzalès Garcia; trois Jésuites, Paul Miki, Jean Soan de Gotto et Jacques Kisaï avec dix Chrétiens japonais,

sont emprisonnés. Le 5 février 1597, ils payaient de leur vie l'imprudence du pilote.

« Parce que ces hommes, dit la sentence, arrivés ici des Philippines sous le nom d'ambassadeurs, ont prêché contre notre défense la loi chrétienne, bâti des églises et abusé de nos bienfaits, nous ordonnons qu'ils soient suppliciés avec les Japonais qui ont embrassé leur religion. Ils seront crucifiés à Nangasaki, et nous défendons de nouveau cette loi, voulant que tout le monde le sache. Quiconque contreviendra à notre défense sera puni de mort avec toute sa famille. Le 20e de la 11e lune. »

Au moment de l'exécution, le Jésuite Paul Miki se jeta au cou des Franciscains, il les remercia avec des larmes de joie de lui avoir procuré la mort du Christ : elle vint pour lui, pour ses frères, pour les Franciscains et pour les Japonais ; tous l'acceptèrent en martyrs. Taicosama avait espéré que ces supplices intimideraient les Missionnaires et les fidèles ; à l'enthousiasme qui régnait parmi eux, il s'aperçut de son erreur. Les néophytes appelaient la persécution de tous leurs vœux : Taicosama ne la fit pas attendre. Le père Louis Froëz, l'un des plus laborieux ouvriers de ces Réductions, mourait de vieillesse à Nangasaki. Taïcosama, le même jour, décrète le bannissement des Jésuites. A peine cet ordre est-il publié que le Père Valignani apparaît à la côte ; il est accompagné de neuf Jésuites ainsi que du Père Cerqueyra, coadjuteur de l'Evêque du Japon, et qui va lui succéder immédiatement ; car, en 1598, Pierre Martinez parti pour les Indes expira dans la traversée.

C'était la seconde fois que le Père Valignani débarquait au Japon pour conjurer l'orage ; il était si aimé et si respecté que sa vue seule calma l'Empereur. Le 15 septembre 1598, Taicosama mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Le Père Rodriguez, un Jésuite qu'il affectionnait et qui, avec le Père Organtini, exerçait une véritable influence sur lui, l'entretint longtemps à sa dernière heure ; mais il ne put dompter cet esprit rebelle à la grâce. Taicosama laissait pour héritier un orphelin de six ans ; la régence fut confiée à Daifu, l'un des rois du Japon ; il prit aussitôt le titre de Daifusama. Son autorité était mal établie ; il avait

de vastes projets à réaliser : le Père Valignani n'eut donc pas de peine à lui faire comprendre qu'il fallait protéger les Chrétiens.

Le roi de Firando avait connu la colère de Taicosama : il en prit texte pour s'acharner sur les néophytes, dont il était l'irréconciliable ennemi. Les Chrétiens émigrent, ils accourent en foule à Nangasaki ; le gouverneur était parent du roi de Firando : il refuse un abri à ces familles exilées. Valignani déclare qu'il les prend toutes sous sa protection, et que, malgré le ressentiment du gouverneur, les Jésuites se dévoueront pour leurs frères. Pendant ce temps, la noblesse de Firando ne souffrait qu'avec impatience le joug de son prince, elle se lève en masse. L'insurrection court aux armes ; mais les Jésuites font entendre une voix pacifique : ils démontrent à ces hardis néophytes que ce n'est pas dans les combats que l'on recueille la couronne du martyre. Leur voix est entendue ; les Chrétiens jettent l'épée, ils saisissent leurs rosaires, et, en face de l'armée royale qu'ils bravaient tout à l'heure, ils prient en silence. A la désertion des uns, à la résistance des autres, à la soumission de tous le roi de Firando s'aperçut qu'il n'était plus le maître du cœur de ses sujets, et que la persécution ne changerait rien à cet état de choses : la persécution est ajournée.

L'année 1599 fut féconde sur la terre du Japon ; le sang des Chrétiens l'avait arrosée ; il multiplia tellement les fidèles que soixante-dix mille indigènes se soumirent à l'Evangile, et que, plus d'une fois, dit-on, le Père Baëza fut obligé de se faire soutenir les bras pour continuer l'administration du baptême au milieu de l'épuisement de ses forces. Cependant Daifusama aspirait au trône impérial, il allait l'usurper : la noblesse se ligue contre lui ; mais des divisions intestines éclatent parmi ces ambitions rivales. Daifusama épie le moment propice, il fond sur l'armée des princes, la défait, et, pour grandir sa victoire, il s'empare du titre de Cubosama. Augustin Tzucamindono avait suivi la bannière levée contre l'usurpateur ; couvert de blessures pendant l'action, il refusa après la bataille de profiter du privilége des princes vaincus, et de se fendre le ventre pour s'arracher au spectacle de sa défaite : Daifusama lui fit trancher la tête, et le Chrétien mourut en héros.

Cette mort ne changea rien aux intentions du nouvel Empereur : il y avait des néophytes autour de lui comme dans le camp opposé ; il continua à se montrer favorable à la Religion. Dans le partage des royaumes qu'il fit à ceux qui sortaient de combattre pour lui, il n'oublia pas les Catholiques. Cette substitution de monarques permit aux Jésuites de faire pénétrer l'Evangile sur de nouveaux points. En 1603, le Fingo, l'ancien apanage de Tzucamindono, comptait plus de cent mille néophytes. Le prince qui succédait à Augustin devait sa fortune aux Bonzes ; il leur témoigna sa reconnaissance en faisant des martyrs. Les Jésuites pouvaient craindre qu'un bonheur trop constant n'eût affaibli les ressorts de la Foi dans ce peuple longtemps gouverné par un Chrétien ; sous divers déguisements ils pénètrent dans le Fingo, ils y restent.

Le Père Organtini entretenait fréquemment Daifusama : Daifusama était usurpateur ; il devait chercher à capter la confiance des uns et à endormir le zèle des autres. Ne croyant qu'à l'égoïsme, comme tous ceux qui l'ont précédé ou qui le suivront dans cette voie, il ne s'agissait pour lui que de tromper et de gagner du temps. Le Christianisme était redoutable au Japon ; Daifusama le servit : il laissa bâtir des églises ; on en construisit même à Méaco : mais, en 1605, les Franciscains et les Espagnols, qui ne cessaient de convoiter cet immense empire, abordent encore à Nangasaki avec d'imprudentes promesses. Daifusama interroge les Espagnols ; après avoir appris d'eux que, cette année-là même, il est venu de la métropole beaucoup de navires chargés d'armes et de soldats : « Pourquoi tant de soldats et d'armes? » leur demande-t-il. Les Espagnols répondent : « Pour soumettre les Moluques à l'Espagne. » Ce mot fait revivre dans la mémoire de Daifusama les paroles qui furent si fatales au Christianisme huit années auparavant. Comme son prédécesseur, il croit que, par le moyen de l'Évangile, les Européens ne cherchent qu'à se jeter sur des terres nouvelles Aussitôt il mande au gouverneur de Nangasaki de repousser de son rivage tous les Espagnols. Valignani n'était plus là pour s'opposer à de pareilles mesures. Le 20 janvier 1606, ce Père, dont le nom est inséparable de l'histoire du Japon, et qui, à

force de courage ainsi que de vertu, avait su prendre sur ces peuples et sur leurs rois un ascendant si extraordinaire, expirait à Méaco dans la soixante-neuvième année de son âge. Au récit de la mort de Valignani, à la dernière prière que le Jésuite lui adresse, Daifusama suspend comme à regret les effets de son courroux; il laisse son fils Xogun accorder aux Missionnaires la permission de prêcher dans ses États; il témoigne même le désir de voir le Jésuite Louis Cerqueyra, Evêque du Japon. Cerqueyra et le Père Spinola lui expliquent la situation des Chrétiens; le prince leur promet son appui. L'Evêque et Spinola en éprouvaient le besoin; car déjà ils avaient entrepris l'œuvre la plus difficile des missions : ils créaient un clergé indigène, et les cinq paroisses de Nangasaki étaient administrées par des prêtres japonais. Une académie s'y établissait, et on y enseignait publiquement la physique et l'astronomie. Dans le même temps, Organtini, que le trépas allait frapper, mettait la dernière main à ses actes de charité. Le Jésuite s'occupait beaucoup moins de science que d'humanité; il avait vu qu'au Japon comme en Chine les familles égorgeaient ou noyaient les petits enfants qu'elles ne se croyaient pas dans la possibilité de nourrir. Organtini les avait adoptés; il les recueillait, il les baptisait, il les confiait à des nourrices chrétiennes, il en devenait le père; il fondait au Japon des hospices d'enfants trouvés, devançant ainsi saint Vincent de Paul; il se faisait le garde-malade des lépreux. Pendant quarante-deux ans il vécut de cette sorte, remplissant l'Empire du bruit de ses travaux apostoliques, jusqu'au jour où, le 7 avril 1609, la mort lui accorda la seule récompense qu'il ambitionnait sur la terre.

Trois ans s'écoulèrent dans ces vicissitudes. Le Christianisme faisait des progrès; mais, dans l'esprit de Daifusama, ces progrès étaient autant d'indices accusateurs. En 1612, l'Empereur n'eut plus besoin de chercher des preuves; un anglican et un protestant hollandais lui en fournirent autant qu'il en désira. Les Protestants de tous les pays et de toutes les sectes, l'amiral Coligny lui-même, avaient essayé de faire concurrence aux Jésuites; mais ils sentirent bientôt l'inutilité de la lutte. Ne pouvant

les surpasser ou les égaler en zèle et en industrieuse charité, ils les égorgèrent d'abord sur les mers ; puis, ces sanglantes exécutions n'atteignant pas le but des Calvinistes, ils semèrent la discorde entre le troupeau et le pasteur. Ils étaient impuissants pour convertir à la civilisation et à l'Évangile tous ces peuples dont les Jésuites faisaient la conquête, ils voulurent par la calomnie réduire l'Église romaine à la même impuissance.

Le vice-roi de la Nouvelle-Espagne avait envoyé à la cour de Daifusama un ambassadeur chargé d'offrir des conditions de commerce entre le Japon et le Mexique. Le vaisseau qui avait apporté l'ambassadeur sondait la côte pour se procurer un bon mouillage ; l'Empereur demande au capitaine anglais ce que signifie cette opération. L'Anglais voit jour à perdre d'un seul coup la Religion catholique et le commerce d'un peuple rival : il déclare que sonder les ports est regardé en Europe comme un acte d'hostilité. « Les Espagnols, ajoute-t-il, ont de mauvais desseins sur cet empire ; c'est une nation ambitieuse, insatiable, qui veut dominer partout, et les Jésuites sont les émissaires, les espions qu'elle envoie comme ses précurseurs. Les Jésuites sont chassés d'Angleterre, d'Allemagne, de Pologne et de Hollande pour ces motifs, et la religion qu'ils enseignent n'est pas même la véritable. »

Il n'en fallait pas tant à Daifusama : il désigne aussitôt quatorze des plus illustres familles, et il leur intime l'ordre de choisir entre l'exil et l'abjuration. Les quatorze familles prennent la route de l'exil. Daifusama sait depuis longtemps que Michel, fils de Protais, Roi d'Arima, est impatient de succéder à son père ; il lui donne l'investiture du trône, à condition qu'il poursuivra sans relâche les catéchumènes. Michel était chrétien, il apostasie ; après s'être emparé de son vieux père, il lui propose de se tuer lui-même ou de recevoir la mort de la main du bourreau. Les amis de Protais veulent fondre sur les soldats de Michel ; Protais les arrête : il se livre aux exécuteurs ; il meurt en pardonnant à son fils, il meurt chrétien. Un parricide commençait dans l'Arima l'ère du martyre, le sang ne cessera plus d'être versé qu'à de rares intervalles. Les croix, les églises croulent de tous côtés. Michel veut se voir tête à tête

avec ses sujets; il espère que, si les Jésuites ne sont plus là pour les animer, leur courage faiblira dans les tourments. Le prince ordonne aux Pères de sortir du royaume : quelques-uns obéissent, afin de mettre ses soupçons en défaut; les autres se cachent parmi les néophytes, ils les fortifieront à l'heure du péril. Alors Michel fait comparaître devant son trône le prince Thomas et sa famille. Thomas était la gloire de l'armée par ses exploits, l'honneur de l'Église par ses vertus. Le monarque le flatte, il le menace. « Un soldat qui abandonne le drapeau de son roi est un lâche, s'écrie Thomas; Chrétien, je marche sous la bannière du Christ; le Japon ne verra jamais en moi un lâche ou un traître. » Ce fut son arrêt de mort et celui de toute sa famille. Le roi d'Arima mande à l'Empereur qu'il a sévi contre les Chrétiens; l'Empereur l'encourage. Pour se débarrasser des inquiétudes que ses frères pouvaient plus tard susciter à son ambition, il donne ordre de les tuer tous. Le plus âgé n'avait pas huit ans : la précoce intelligence de ces martyrs au berceau leur fit conjecturer le sort qui les attendait; pendant quarante jours ces enfants s'y préparèrent par le jeûne et par la prière.

Les Jésuites conçurent l'idée d'attacher une espèce d'auréole humaine à ces néophytes que menaçaient les décrets de l'Empereur. Ils établirent une Confrérie de martyrs à Arima ; de ce royaume, ils la répandirent dans tout le Japon. Cette association avait pour but de préserver de la défection les dévouements catholiques; elle faisait envisager la torture, l'exil et la mort comme la récompense de la vertu. Les Japonais s'enrégimentaient pour mourir, ils se plaçaient sur la route du martyre. En face des bourreaux, ce fut le seul acte de résistance que conseillèrent les Pères, le seul que fit ce peuple exposant sa vie pour ne pas apostasier. Jusqu'à ce jour Daifusama et le roi Michel avaient épargné les Jésuites parce qu'on avait besoin des Portugais pour le commerce, et qu'en égorgeant les Missionnaires on craignait d'éloigner du rivage les marchands européens : mais lorsque les Hollandais et les Anglais proposèrent un marché, la politique de l'Empereur se modifia. Ils offraient de remplacer les Portugais à des conditions plus avantageuses; ils s'avouaient hostiles à tout ce qui était chrétien, à tout ce qui

était Jésuite. Daifusama put donc lever le masque : il se sentait appuyé par des Européens venant, au nom du commerce, continuer sur le territoire japonais la guerre que les Calvinistes et les Luthériens déclaraient à l'Eglise. Les conseils des Anglais ne furent pas stériles. En 1613, le roi d'Arima rendit des ordonnances encore plus cruelles.

Il fallait revenir à l'idolâtrie ou payer de sa vie la Religion que les Pères avaient prêchée ; il y eut alors dans chaque province un de ces mouvements populaires dont il est plus facile à l'histoire de constater les effets que de rendre compte. A l'exemple des Chrétiens de la primitive Eglise, ce peuple avait retrempé dans le baptême son courage, longtemps abâtardi par les passions. Une Foi nouvelle lui communiquait une nouvelle énergie, et la mort de l'échafaud ne lui apparaissait plus que sous l'aspect le plus doux. La foule se réunissait dans les villes pour suivre jusqu'au bûcher les néophytes désignés au trépas. Leurs enfants, leurs femmes se paraient de leurs plus riches vêtements, et dans des chants de joie, dans des prières brûlantes d'enthousiasme, ceux qui allaient périr apprenaient aux autres que le bûcher rapprochait du ciel.

A Méaco et dans toutes les cités, on dressait les listes de proscription ; les Fidèles qui ne se dénonçaient pas eux-mêmes n'étaient point poursuivis. L'Empereur les tenait pour idolâtres, et on les laissait vivre dans la paix de leurs familles. Ces listes de proscription furent couvertes de milliers de noms implorant le supplice avec plus d'instances qu'ils n'auraient sollicité une faveur impériale. Le nombre en devint si considérable que le gouverneur de Méaco s'en effraya et le réduisit à dix-sept cents. Quinze Jésuites résidaient en cette ville ; six sont portés sur les listes, les neuf autres se cachent afin d'entretenir parmi les néophytes l'ardeur qu'ils ont inspirée. Le Père Carvalho, nommé Provincial au décès de Gomez, se voyait encore, par celui de l'Evêque, chargé de l'administration générale. Il essaya d'apaiser l'Empereur et Safioi, son principal ministre. Les tentatives de Carvalho demeurèrent sans effet. L'avidité britannique avait attisé le feu de la discorde ; ce feu ne devait plus s'éteindre, même dans le sang.

Une imprudence des Japonais mit le comble à tous les maux. Les Jésuites les préparaient bien au martyre, mais ils ne prétendaient le provoquer ni par d'intempestives démonstrations ni par des menaces inutiles. Ils se sentaient assez forts pour l'attendre, ils ne croyaient pas qu'il fût bon d'aller au-devant. Les Néophytes se réunirent, et ils s'engagèrent, sous serment, à ne jamais souffrir que les Pères fussent exilés du Japon. Les Pères n'épargnent aucune démarche, aucune prière, pour faire rayer cet article du code que les Chrétiens se sont tracé. Le code, qui était signé du sang même des principaux Chrétiens, tombe entre les mains de Safioi. Cent dix-sept Jésuites et vingt-sept Missionnaires des Ordres de Saint-Augustin, de Saint-François et de Saint-Dominique avec sept prêtres indigènes furent traînés au port de Nangasaki; on les déporta à Macao ou aux Philippines. Vingt-six Jésuites restèrent seuls avec quelques Religieux des autres Instituts. Ucondono, le roi de Tamba et plusieurs familles de distinction partagèrent leur exil. Les uns moururent pendant la traversée, des mauvais traitements qu'on leur fit subir; les autres, comme Ucondono, succombèrent peu de jours après leur arrivée aux Philippines, sous le coup de longues épreuves patiemment endurées.

Carvalho, en partant, avait délégué ses pouvoirs au Père Jérôme Rodriguez. Charles de Spinola était préposé pour vivifier la Foi à Nangasaki et pour être l'historiographe des martyrs dont il partagera la couronne, tandis qu'un autre de son nom, Ambroise, marquis de Spinola, devenait l'un des plus grands capitaines de son siècle et luttait avec succès contre Maurice de Nassau. Mais à ce troupeau laissé sans pasteur, Daifusama crut que l'appareil des supplices inspirerait une terreur plus profonde. La croix et les bûchers n'avaient effrayé personne; il commanda d'inventer de nouvelles tortures, et l'on poursuivit les Missionnaires avec tant d'acharnement que bientôt leur existence ne fut plus qu'une agonie dont le récit est surhumain.

« J'existe enfermé dans une cellule obscure, écrit l'un de ces Pères en 1615; je n'ai pas aperçu le ciel pendant soixante jours. Je ne reçois la lumière que par une fente de muraille.

Le peu d'espace de mon réduit rend la chaleur intolérable. »

Un autre raconte ainsi sa vie : « Je suis allé trois fois cette année à Grocura, dans le Bungo, non sans peine et sans danger. Je marchais la nuit, souvent sans connaître les chemins, souvent à travers les précipices et les abîmes, et plus d'une fois j'ai roulé jusqu'au fond. Epuisé par le chaud, le froid et la faim, je ne cesse de souffrir. »

Un autre encore écrivait dans le même temps : « A peine suis-je en sûreté dans le coin humide d'une chaumière. Mon hôte ne se fie ni à ses domestiques ni à ses enfants. De temps à autre il me fait passer lui-même un peu de riz. Lorsque tous les gens de la maison dorment, je sors et vais où m'appelle le salut des âmes : l'humidité de mon réduit m'a causé de si vives douleurs dans le flanc qu'il ne m'est plus possible de me coucher ou de me tenir debout; cependant mon cœur surabonde d'une joie qui rejaillit sur le corps et adoucit toutes mes souffrances. »

Telle était l'existence que les Jésuites d'Europe ambitionnaient; elle fut encore plus affreuse. Fideyoro, fils de Taicosama, avait grandi, et l'âge lui avait appris qu'au lieu d'être le maître il n'était que l'esclave. Fideyoro veut faire trancher la question par les armes. La guerre éclate; enfin Daifusama, vainqueur le 15 juillet 1615, assure le trône à sa postérité. Dix mois et demi après, le 1er juin 1616, il mourait, léguant à Xogun, son fils, la couronne du Japon et sa haine pour tout ce qui était Chrétien et Jésuite. Xogun surpassa les espérances de son père.

Les rois de ces pays faisaient des martyrs : les peuplades indiennes voulurent, elles aussi, apprendre aux Missionnaires que le supplice était souvent à côté du triomphe. Un Spinola luttait à Nangasaki contre les idolâtres; un Aquaviva et un Pachéco expiraient à Salsette. Rodolphe Aquaviva était le neveu du Général de la Compagnie. Né en 1551, il avait fui les grandeurs afin de se consacrer à Dieu, et, déjà mûr pour la science et pour la vertu, il avait quitté l'Europe. Les Missions étaient le chemin le plus rapproché du ciel par le martyre; Rodolphe y fut envoyé par Mercurian. Akébar, souverain du Mogol, a témoigné le désir de voir et d'entendre les docteurs de la Nouvelle-

Loi. En 1579, Rodolphe Aquaviva, accompagné des Pères Antoine Montserrat et François Henriquez, pénètre dans son empire. Akébar se prête à un apostolat dont il n'ose pas comprendre tous les devoirs. Ses sujets écoutent les Jésuites, ils les admirent; mais leurs efforts sont impuissants pour vaincre les passions et l'orgueil. Aquaviva juge que cette terre sera longtemps stérile; il se décide à retourner à Goa. Le Grand-Mogol les vit s'éloigner avec douleur, et, afin de marquer au Père Rodolphe son estime pour les Missionnaires, il leur accorda la liberté de quatre Chrétiens. A peine le Jésuite est-il arrivé qu'il reçoit ordre d'aller gouverner les Résidences de la presqu'île de Salsette. Il part. Son premier soin est de chercher un lieu propre à la construction d'une église. Le 15 juillet 1583, ils s'occupaient à planter des calvaires, lorsque les indigènes, depuis longtemps courroucés contre les Portugais, fondent sur ces Missionnaires. L'interprète qui les accompagne les prévient du danger; il leur conseille de s'y dérober par la fuite. Aquaviva et Pachéco ne veulent ni reculer ni se défendre. C'est la mort qui vient; ils l'attendront, ils la subiront. Aquaviva n'avait que trente-trois ans. Un coup de hache lui brise les jambes; il tombe; mais, sous la douleur qu'il éprouve, gardant tout son sang-froid, il présente sa tête aux bourreaux. Sa tête roule à leurs pieds. Les Pères Pachéco, Berna, Antoine Francisco, le Frère Araña et vingt Chrétiens qui les suivent partagent le même sort. On les tue à coups de cimeterre, on les perce de mille flèches.

En apprenant que Rodolphe a péri d'une si tragique manière, le Grand-Mogol, qui l'appelait son ami, dépêche un ambassadeur au vice-roi des Indes et aux Jésuites de Goa. Quelques années s'écoulèrent ainsi, mais le vœu qu'Akébar avait formé se réalisa. Des Missionnaires se rendirent dans l'empire du Mogol, et le docteur Ranke, dans son *Histoire de la papauté*, raconte leurs travaux [1] : « En appelant, dit-il, les Jésuites auprès de lui, l'Empereur leur déclara qu'il avait cherché à connaître toutes les religions de la terre, et qu'il désirait aussi de connaître

[1] *Histoire de la Papauté*, par le docteur Léopold Ranke, t. IV, p. 159.

la Religion chrétienne à l'aide des Pères qu'il estimait et qu'il révérait. Jérôme Xavier s'établit à la cour en 1595. Les révoltes des Mahométans contribuaient à disposer favorablement l'Empereur pour les Chrétiens. En l'an 1599, on célébra de la manière la plus solennelle la fête de Noël à Lahore. La crèche du Sauveur fut exposée pendant vingt jours; de nombreux catéchumènes, portant des rameaux dans les mains, se rendirent à l'église et reçurent le baptême. L'Empereur lut avec beaucoup d'émotion une vie du Christ rédigée en langue persane par le Père Jérôme. Il fit apporter dans son palais une image de la Mère de Dieu, faite suivant le modèle de la *Madona del popolo* à Rome, pour la montrer à ses femmes. Les Chrétiens augurèrent de ses bonnes intentions beaucoup plus de succès qu'il n'était permis d'en espérer; néanmoins ils firent de très-grands progrès. Après la mort d'Akébar, qui eut lieu en 1610, trois princes de la famille impériale reçurent solennellement le baptême. Ils se rendirent à l'église, montés sur des éléphants blancs. Le Père Jérôme les reçut, au son des trompettes et des timbales. Insensiblement on crut (malgré quelquefois le changement des dispositions, suivant que l'on était plus ou moins bien, sous le rapport politique, avec les Portugais), on crut pouvoir définitivement consolider le Christianisme. En 1621, on fonda un Collége à Agra, et une station à Patna. L'empereur Dochehangis faisait concevoir, en l'an 1624, l'espérance de se convertir lui-même. »

En 1580, Grégoire XIII, pour confirmer les Maronites du mont Liban dans leur attachement à l'Eglise romaine, leur envoya les deux Jésuites Jean-Baptiste Elian et Jean Brunon, porteurs d'aumônes très-considérables. Il y joignit un catéchisme écrit en arabe, d'autres livres et des ornements d'église. Les Maronites reçurent ces présents dans une assemblée d'Evêques et de prêtres, qui avait été convoquée pour l'élection d'un Patriarche. Dès qu'il fut élu, on lui fit faire sa profession de foi, et il s'occupa avec les deux Jésuites d'instruire les Maronites. La sollicitude de Grégoire XIII pour ces peuples est encore attestée par une bulle du 27 juin 1584, qui établit à Rome un Collége dans lequel de jeunes Maronites

devaient être formés à la piété et aux sciences : un cardinal fut nommé pour le gouverner, et on assigna des revenus pour son entretien. Comme les Missionnaires envoyés d'Italie au Liban n'y demeuraient pas assez longtemps, les Maronites retournaient facilement sur plusieurs points aux erreurs qu'ils venaient d'abandonner; d'un autre côté, les enfants qui arrivaient d'Asie au Collége de Rome ne réunissaient pas toujours les conditions d'âge et de capacité nécessaires pour devenir des sujets utiles; enfin les élèves de ce Collége, de retour dans leur patrie, n'y étaient pas toujours pourvus d'emplois qui leur auraient permis d'utiliser leur zèle et leurs connaissances acquises en Europe. Déterminé par ces considérations, le Pape Clément VIII résolut d'envoyer un Nonce chez les Maronites, et Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus, désigna à cet effet Jérôme Dandini, né à Césène, en 1554, le premier de sa Société qui ait enseigné à Paris la philosophie d'Aristote. « Outre la théologie de l'Ecole qu'il savait parfaitement, dit Richard Simon [1], il possédait la théologie des Pères, et surtout la morale, dont il a composé un excellent ouvrage, qui a pour titre *Ethica sacra;* le Pape ne pouvait choisir un homme plus docte et plus capable de traiter avec les Maronites. Dandini partit de Rome le 15 juin 1596 et s'embarqua à Venise le 14 juillet, en habit de pèlerin et sous un nom d'emprunt, afin de mettre en défaut les espions qui eussent signalé le voyage d'un envoyé du Pape. Dandini, accompagné du Père Elian, arrivait le 1er septembre 1596 au monastère de Kanoubin, résidence du Patriarche des Maronites. Le Patriarche renouvela et confirma son obédience au Pape entre les mains des Jésuites.

Sur tous les continents, dans toutes les îles où nous avons déjà vu les Pères semer la civilisation, les mêmes péripéties s'offraient. Ici, c'était l'enthousiasme des catéchumènes qui les accueillait; là, les cruautés des idolâtres. Les joies de l'apostolat se rencontraient toujours auprès des glorieuses souffrances du martyre. Bien des années s'étaient écoulées

(1) *Voyage du mont Liban, traduit de l'italien du R. P. Jérosme Dandini, nonce en ce pays-là*, etc., *Préface.*

dans ces fatigues du corps et de l'esprit. Les Missions prospéraient, fécondées par le sang des Jésuites ; mais les supplices n'arrêtaient point l'élan imprimé. En 1581, les Taës, peuplade des Moluques, massacrent les Pères Georges Fernandez et Gomez d'Amaral. Le 13 juillet 1594, Gonzalve Tapia, ce grand veneur d'âmes, selon l'expression du chroniqueur d'Oultreman, est mis à mort par les sauvages de Cinaloa. Quelques mois après, en avril 1595, le Père Abraham Georges, maronite, tomba sous le fer des Ethiopiens. En 1598, le Père François Fernandez va continuer au pays de Bengale la mission qu'a préparée le Jésuite Nicolas Pimenta. Il meurt dans les prisons.

Le trépas leur apparaissait sous toutes les formes ; il n'en fit reculer aucun. L'Amérique et l'Afrique devenaient pour eux une seconde patrie, ils s'y attachaient par la douleur et par l'espérance. Le royaume d'Angola était chrétien ; les îles de l'Atlantique, les Açores, le cap Vert, les Canaries avaient entendu leur voix. Dans l'année 1604, ils pénètrent en Guinée. Le père Barreira les conduit. Le roi de Sierra-Leone reçoit le baptême; sa famille et son peuple suivent cet exemple. Le souverain de Tora embrasse à son tour le Christianisme. Les Jésuites le décident à vivre en bonne intelligence avec son voisin de Sierra-Leone ; et pour cimenter la paix due à l'Evangile, ils leur inspirent à tous deux des sentiments d'humanité.

Quand un prince mourait, on immolait sur son tombeau ses épouses, ses amis et ses esclaves. Cette conduite était passée dans les mœurs : les Jésuites la font abolir. Le Monomotapa ne s'était ouvert qu'une fois devant un Père de la Compagnie, et il l'avait dévoré. Sans s'effrayer du sort de Gonsalve Silveira, d'autres marchèrent sur ses traces ; la même destinée les avait atteints. Mais en 1608 le roi de ce pays fut délivré par les Portugais d'une conspiration qui menaçait ses jours. Par reconnaissance, il appelle les Jésuites dans ses Etats. Leur vaisseau échoue sur un banc de sable. Les passagers se sauvent ou meurent. Le Père Paul Alexis voit sur le pont un Cafre malade, et que la mort épouvante : il le charge sur ses épaules, et, à travers les récifs qui lui déchirent les jambes, il dépose au rivage le fardeau de sa

charité. Le Cafre vécut ; mais, deux jours après, le Père Alexis expirait à Zimbao. Ce dévouement ne fut pas perdu ; il fit une si vive impression sur l'esprit des indigènes que lorsque les Pères eurent annoncé la doctrine du Christ, ils rencontrèrent partout des cœurs soumis.

Le Père Oviédo, patriarche d'Ethiopie, était mort en 1577 ; les Jésuites qui avaient partagé sa captivité n'existaient plus. Les Pères Melchior Sylva et Pierre Paëz s'introduisent sous un habit arménien dans cet empire, que le cimeterre des Musulmans protége contre le Christianisme. Paëz arrive ; il bénit, il honore ces néophytes que les souffrances et que l'abandon n'ont pu changer. Paëz a vu l'Empereur. Touché de son courage, le prince l'a fait asseoir sur son trône ; il l'a écouté : il a reconnu la pureté des préceptes évangéliques et il lui a permis de les répandre. A ces nouvelles, les Pères Louis d'Azévedo et Antoine de Angelis accourent avec d'autres Missionnaires. En 1607, des Maisons de Jésuites s'élèvent dans les principales villes d'Ethiopie. Une révolution populaire emporte le monarque ; son successeur ne se montre pas moins favorable que lui à la Religion catholique. Il s'en déclare le protecteur ; il écrit au Pape, et, après tant de tribulations, la Mission est fondée. Le vice-roi de Tigré imite l'Empereur. Sela-Christos, frère du souverain, une partie de sa famille et de sa cour reçoivent le baptême.

Au Mexique, la civilisation commençait enfin à faire des progrès ; les Jésuites étaient en même temps dans la Nouvelle-Biscaye et chez les peuples du Grand-Marais ; ils apprivoisaient par toutes sortes d'industries les natures sauvages qu'ils s'imposaient la tâche de conduire au bonheur. Quand les hommes mûrs résistaient à leurs efforts, ils s'adressaient aux enfants ; ils en faisaient les catéchistes des familles, les apôtres de leur patrie, et, dans les Colléges de Mexico, ils les formaient à ce rôle de missionnaires, garantissant la génération naissante des corruptions de celle qui la précédait dans la vie. Des Réductions se créaient sur tous les points, et en 1608 la moitié du Mexique était déjà chrétienne. Cette année-là, la peste sévit. Les habitants font vœu à Notre-Dame : la peste cesse ses ravages, et ils

adressent à Lorette un ex-voto : c'est le portrait de la Sainte-Vierge, fait avec les plus belles plumes des oiseaux les plus rares. Le Père Jean de Plaza et le Père Sanchez, fondateurs de cette Mission, étaient morts à quelques années d'intervalle; mais, en 1604, pour partager avec les autres Religieux le vaste champ qu'ils ont défriché, les Jésuites appellent au Mexique les Frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Le Pérou avait, en 1590, ses martyrs et ses succès. Le Père Antoine Lopez mourait empoisonné par les sauvages qui, dans le même mois, massacraient le Père Michel Urrea. Le Père Alfonse Barséna n'en continuait pas moins l'œuvre. Le Tucuman était catholique par lui, et de cette province il s'était pendant vingt ans fait une forteresse d'où il battait en brèche l'idolâtrie et les coutumes barbares. En 1597, Barséna mourut; mais, en 1604, cinquante-six Jésuites arrivèrent au Pérou afin de remplacer les Pères que le travail avait épuisés. Les catéchumènes manquaient à Cusco. Les Jésuites s'aperçoivent que dans cette ville le nombre des aveugles et des muets est immense. Ils apprennent aux aveugles les préceptes chrétiens ; ils leur redisent les histoires de la Bible, puis ils les envoient dans les maisons répéter aux ouvriers les enseignements de la Foi. Le peuple les entourait, il les écoutait avec avidité, et ce que la parole du Missionnaire ne pouvait pas faire, celle de l'aveugle l'accomplissait. Aux muets, les Jésuites révélaient l'intelligence du geste ; les muets à leur tour se transformaient en Catéchistes.

La province du Pérou fut alors partagée en deux vice-provinces, l'une septentrionale, l'autre méridionale. Le Chili, le Tucuman et le Paraguay en composèrent bientôt une troisième. En 1593, Philippe II fit partir huit Jésuites pour le Chili, sous la direction du Père Valdivia. Au sud du Biobio, entre les Andes et l'Océan, il existait un peuple plus cruel et plus indomptable que les autres nations du Chili; c'étaient les Araucans. Ils venaient d'assassiner le gouverneur Martin de Loyola, ils étaient en pleine insurrection, et ils croyaient que l'eau versée sur la tête dans le baptême causait une mort inévitable. Les Espagnols leur étaient encore moins odieux que les Jésuites. Les Jésuites cependant s'avancent vers l'Araucanie pour apaiser cette popu-

lation révoltée. Le Père Martin d'Aranda les harangue ; il leur fait espérer justice.

Au Chili, les Jésuites affranchissaient les esclaves qu'on donnait à leur Collége de Saint-Jacques, et les Araucans se plaignaient d'être réduits en servitude. Aranda n'eut pas de peine à leur persuader que le Christianisme brisait les fers de l'homme au lieu de les forger, et, malgré les marchands espagnols, il parvint, à l'aide de cette parole, à dominer la foule. Les Araucans se soumirent ; mais il fallut garantir leur indépendance. Les Jésuites s'y engagèrent ; ils réussirent. Cet exemple d'affranchissement détruisait les calculs et la fortune de quelques Européens ; l'ambition trompée fit éclater contre les Pères des haines qui se traduisirent en outrages de toute nature. Le Père Valdivia se décide à porter au pied du trône de Philippe II la question de l'esclavage. Le roi d'Espagne comprend et approuve les raisons que Valdivia lui fait valoir. Le Jésuite triomphe, et la liberté avec lui ; il retourne au Chili et, là, les peuples reconnaisants se précipitaient à ses genoux. Tous demandaient à marcher sous la bannière de la Croix, devenue pour eux un indice de salut, un gage de sécurité.

Les Chrétiens étaient assurés d'être libres ; trois femmes d'un chef chilien nommé Agananon s'évadent de sa demeure, elles vont demander le baptême aux Espagnols ; le baptême leur est accordé. Agananon les réclame, ces femmes refusent de rentrer sous son joug ; le chef contient sa fureur, et, comme les autres, il signe la paix que Valdivia leur a fait conclure avec le vice-roi. A quelques jours de là, Agananon apprend que les Pères d'Aranda et Vecchi, avec le frère coadjuteur Diégo Montalban, se rendent dans l'intérieur des terres. Escorté de deux cents cavaliers, le Chilien les suit à la piste. Il fond sur eux au moment où ils distribuaient la parole de Dieu à des peuplades qui ne l'avaient pas encore reçue : les trois Jésuites expirent sous ses coups. Cette triple mort réveilla les préjugés et les spéculations : les Jésuites avaient tout entrepris pour rendre libres les Chiliens, et les Jésuites tombaient victimes de ce sentiment d'humanité. Il fallait les venger en laissant aux Espagnols le droit de trafiquer de leurs semblables ;

mais Valdivia s'oppose à un pareil projet. Ce n'est pas ainsi que la Compagnie de Jésus tire satisfaction du trépas de ses Pères. Valdivia presse plus que jamais la conclusion de la paix entre la couronne d'Espagne et les différents chefs, il la fait signer; il l'offre aux Guagas à la même condition, les Guagas l'acceptent. Quatre nouvelles maisons s'élèvent au Chili pour les Jésuites.

Le principe de liberté que d'Aranda, Vecchi et Montalban avaient scellé de leur sang s'implantait encore au Brésil. Dans cet empire les Pères obtenaient les mêmes succès qu'au Pérou. Joseph Anchiéta était mort en 1597; la même année, comme pour honorer ce grand homme-apostolique, le roi d'Espagne défendait de faire des esclaves au Brésil; il n'y voulait voir que des Chrétiens. Anchiéta et ses collègues avaient si bien consolidé leur œuvre que, huit ans après, la Société de Jésus y possédait un grand nombre de maisons et de résidences. A Bahia on comptait cinquante-six Pères; à Rio-Janeiro et à Fernambouc il s'en trouvait soixante-deux; quarante séjournaient dans les villes voisines, toujours prêts à porter secours aux missions et aux colléges. Ils avaient à lutter contre les convoitises des Européens et contre les instincts sauvages de ces barbares, qui, chrétiens de la veille, ne cherchaient souvent qu'un prétexte pour rompre avec la civilisation. Ils surent résister à la cupidité des uns et à la férocité des autres.

Cette multiplicité de missions n'effrayait point le courage de la Compagnie; elle se sentait assez de vie pour affronter sans cesse des périls renaissants, et, au moment où elle jetait ses Pères dans les archipels du Nouveau-Monde, d'autres s'avançaient en Pannonie et en Valachie.

Le duc de Mercœur, l'un des plus vaillants chefs de la Ligue, a fait sa paix avec Henri IV; en 1601, l'Empereur Rodolphe lui offre le commandement de ses armées contre le Turc. Mercœur accepte, mais il veut des Jésuites comme auxiliaires; les Jésuites le précèdent en Hongrie. Ils assistent à la bataille de Stuhl; ils bénissent la victoire que les Chrétiens viennent de remporter sous les murs de cette ville; puis, le Turc chassé

de ces provinces, les Jésuites poursuivent leur carrière de missionnaires. En 1603, le Père François Zgoda rencontre à Kaménitz un ambassadeur que le grand Kan de Tartarie envoie au roi de Pologne. Il lui demande s'il est possible de s'introduire dans sa patrie : l'ambassadeur répond qu'il faut avoir un firman du sultan ou y entrer comme prisonnier. Zgoda se laisse prendre par les Tartares ; l'ambassadeur qu'il a vu à Kaménitz le rachète, il le présente à ses concitoyens comme un docteur de la loi catholique. Le Jésuite est au comble de ses vœux ; il s'établit non loin de Théodosia ou Caffa, sur une baie de la Mer Noire. Du consentement des indigènes, il commence à prêcher l'Evangile ; ses fatigues ne sont pas infructueuses, et bientôt il fonde une chrétienté nouvelle.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.



FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

+

Al muy R.do mi p.e el m. Llarzo
preposito General dela Com Gandia
A sancta Maria dela Estra

Luis Gonçalvez

...Ignace de Loyola.

a [illegible] de
pague el pe
dos [illegible] dela
ygl[esi]a mayor
por los mayores
[illegible] dela yglesia
8 de março 581

en dia

[illegible]
escrivano

Pape.

Luigi Gonzaga

[illegible]

Pape.

crea

imar la s . . . omi. ec
la s . v. c . . . a l - s .
officacissimi . . . quan
or li dia oy
do sua ser

el Rey.

noiso et ꝑ amor di la Madre sua
agg amor di chi io fo tutto questo,
li ponpione; et così che hò, et mi
pero, et gran tempo hò desiderato.
mia pretita. Et nô si risolue
sua gloriossa madre illuminano
tà. che ꝑ questa causa hò fatto
mando nô hauer altra mira
rnitio, et la salute di l'anima
a Diò et ala Madre S.ma ꝑ tanto
e et con ogni humiltà. et la s. v.
iene tanti anni sono, et mi hà
asto ꝑ argumdo di ingratitudine
ricevuti di la s. v. che sia
v. contentissimo di tal ingrato
hauer mi dato cose, le quale
restaria obligatissimo ꝑ sempre.
nef in se stessi fatti mi di

Let Espagne,

de Jésus.

Mucho he sise ha hecho a los Padres de
vra orden au hecho por la causa y por la
mano que hay deis creer que hallareis to
da buena acerne la quenca que esvago
como mas parque desea mi Embaxador
a queien me 1595

el Rey.

岳飛
濟虎
之後川遲四去田